This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06932553 2

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

III

OUVRAGES

DE

M. CHARLES DE RÉMUSAT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ESSAIS DE PHILOSOPHIE. 2 volumes in-8. Paris, Ladrange, 1842.

DE LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE, rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. In-8. Paris, Ladrange, 1845.

SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY, sa vie et sa philosophie. In-8. Paris, Didier, 1853.

ABÉLARD, sa vie, sa philosophie et sa théologie. Nouvelle édition, 2 volumes in-8. Paris, Didier, 1855.

L'ANGLETERRE AU XVIIIe SIÈCLE, études et portraits. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1856.

BACON, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours. In-18. Paris, 1857.

CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES, ou passé et présent. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 2 volumes in-18. Paris, Didier, 1857.

POLITIQUE LIBÉRALE, ou Fragments, pour servir à la défense de la Révolution française. In-8. Paris, Michel Lévy, 1860.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. De la théologie naturelle en France et en Angleterre. In-18. Paris, Baillière, 1864

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ANGLETERRE, depuis Bacon jusqu'à Locke, 2 vol. In-8. Paris, Didier, 1875.

ABÉLARD, drame inédit, publié avec une préface et des notes, par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1877.

LA SAINT-BARTHÉLEMY, drame inédit, publié par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1878.

MÉMOIRES DE MADAME DE RÉMUSAT, 1802-1808, publiés avec une préface et des notes, par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne. 3 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1880.

LETTRES DE MADAME DE RÉMUSAT (1804-1814), publiées par son petit-fils PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne, 2 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1881.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

(307)

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS

PAUL DE RÉMUSAT

SÉNATEUR

III

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1884

Droits de reproduction et de traduction réservés.

ASTOR LIBRARY
MAY
NEW YORK
14991.

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

CLXIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, vendredi 31 janvier 1817 [1].

Je n'ai envoyé aucune de vos chansons à Paris. Rien de ce qui m'arrive de vous, en prose ou en vers, n'y retourne, et, si je le faisais, je vous le manderais sur-le-champ. Je me souviens des caquets de l'année dernière, et je n'ai même pas dit à madame de Vintimille de vous demander votre chanson, quoi-

1. La dernière lettre du volume précédent est datée du 28 janvier 1817, de sorte que la correspondance se suit sans intervalle. Il faut toutefois remarquer que, depuis la fin de janvier jusqu'au départ de mes grands parents de Toulouse pour Lille, il n'y a

que je la trouve jolie[1]. Vous avez raison d'être difficile sur le choix d'un copiste, il ne faut pas confier ces sortes de choses légèrement. Si cela se copiait aussi bien que Tacite[2], je vous proposerais ma belle plume; vous n'auriez pas peur cette fois que je misse mon esprit à la place du vôtre. A propos de Tacite, je suis toujours charmée de Tite-Live; quand je puis, j'en attrape quelque chose dans le latin, sinon dans la traduction de M. Dureau, qui avait fait les deux premières décades. Votre père et moi, nous faisons des réflexions à perte de vue sur ce gouvernement des Romains, sur ce degré d'exaltation patriotique chez un peuple brut encore et que le goût des lettres et des choses d'imagination n'avait point éveillé aux sentiments élevés, comme les Grecs; et puis nous disons que c'est une belle

point de lettres de mon père. Il a dû en écrire pourtant, et ces lettres auront été perdues. Le grand intérêt de cette correspondance étant précisément dans les points de vue différents du fils et de la mère, j'écourte un peu ou j'élague les lettres de celle-ci, en conservant seulement celles qui semblent nécessaires pour expliquer leurs sentiments à tous dans les premiers mois de cette année 1817.

1. On a vu, par une des lettres précédentes, qu'une indiscrétion avait été commise à propos de la chanson sur la Chambre des députés. C'est à la poste qu'il fallait l'attribuer.

2. Mon père avait écrit un essai sur Tacite.

étude que l'histoire, et que nous vous la conseillons beaucoup. Comme j'étais ce matin toute remplie de mes réflexions à ce sujet, et des querelles des patriciens avec le peuple de Rome, en écrivant à madame N..., je n'ai pu m'empêcher de traiter, le plus doucement que j'ai pu cependant, le chapitre *noblesse* dont elle m'avait entretenue. Vous me direz si son humeur féodale en a été effarouchée, et si elle vous lit cette partie de ma lettre comment vous la trouvez. Il me semble que je n'ai point frappé fort; il est vrai que j'en pense plus que je n'en dis; mais le peu qui m'est échappé pourrait bien encore être trop.

Je vois tout ce que vous me contez comme si j'étais dans notre faubourg, et je ne m'aviserai pas de risquer aucun conseil, car il serait mal reçu. Il n'y a guère que notre cousin qui pût traiter ce sujet, mais je ne répondrais pas qu'il ne finit par nommer qui l'en aurait prié. Il vaut donc mieux laisser aller tout cela, et se fier à l'habileté de la personne en question, qui se tire ordinairement assez adroitement des embarras qu'elle aime à se créer. Il faudrait lui souhaiter, à cette personne, quelque peu de mon goût pour les choses. Vous devez souvent vous trouver

un peu gêné, au travers de tout cela, et surtout dans l'obligation où vous êtes de ravaler des idées justes et raisonnables. Mais cette sorte de contrainte vous sera utile pour le reste de votre vie, et vous aurez conçu de bonne heure le bon sens qu'il y a dans ce mot de Fontenelle sur les vérités qu'il garderait dans sa main. A propos de mot, vous m'en avez écrit un, l'autre jour, qui m'a charmée, parce qu'il est d'une justesse extrême : « On passe sa vie, disiez-vous, à être jugé sans être compris. » Votre père a poussé une sorte de soupir approbatif en l'écoutant, et, moi, j'ai crié bien haut : « Bon Dieu! qu'il a raison! » Vous avez encore bien raison quand vous dites, après, qu'on est dédommagé par certaines approbations; mon aimable enfant, vous savez ce que je pense de la vôtre.

Ils font ici courir cent nouvelles. Il y en a une qui est un vrai brandon. S'il est vrai que les princes aient écrit au Roi, cela ne suffit pas à nos insensés. Ils prétendent qu'il y a une protestation des princes signée et déposée dans les mains du chancelier. Que serait donc une protestation contre une loi proposée légalement par le Roi dans toute la plénitude de son pouvoir, et consentie par une Chambre légale aussi? Et, là-dessus, chacun invente

de faire sa petite protestation secrète. J'espère cependant que tout cela n'aura nulle suite, mais la passion fait extravaguer ces gens-ci; ils débitent plus que jamais que le Roi est malade, et on est obligé de rassurer également le peuple et la bourgeoisie à cet égard. La dernière nouvelle d'aujourd'hui, c'est que M. Molé est à l'Intérieur, et M. Lainé un peu malade passe à la Marine, pour se reposer.

Comme vous aimez assez, comme moi, à faire *experimentum in anima vili*, vous pourriez bien vous amuser un quart d'heure des émotions de notre magistrature depuis ce changement de seigneur[1]. Notre *premier* n'en est point charmé et le dit assez bonnement, parce qu'il est *vrai*. Le Gary[2] s'inquiète beaucoup de petits méfaits passés, craint l'homme aux gros yeux plus qu'il ne le mérite, je crois, et, d'ailleurs, marche dans une bonne voie aujourd'hui, parce qu'il suit le vent. Le Combettes[3] relève la tête que ses dernières correspondances

1. M. Pasquier avait été nommé ministre de la Justice, le 19 janvier.

2. M. Gary était procureur général.

3. M. Combettes de Caumont, conseiller, était chargé de l'instruction du procès des assassins du général Ramel. Il paraît que son avancement fut fort retardé par sa conduite courageuse en cette circonstance.

avaient fortement baissée ; on lui écrivait de tout étouffer, de ménager, de prendre garde ; il ne savait plus où il en était, découvrait d'assez hautes choses qu'on refusait d'entendre ; enfin, on l'avait mis à la tranchée et on l'y laissait. Le voilà ranimé, et sûrement il aura écrit une rame de papier à son nouveau ministre.

Nous sommes contents du rapport sur le budget[1]. On a parlé avec décence et vérité des dépenses de certains ministres ; il me semble que tout cela est raisonnable, mais cela n'empêchera pas les La Bourdonnaye et consorts dese faire inscrire contre. Au reste, on est très fâché ici de voir sortir MM. de Corbière et de Castelbajac, et fâché aussi que le sort ne soit pas tombé sur ce La Bourdonnaye qu'on trouve qui gâte le parti. Administrés et administrateurs se réjouissent d'en avoir pour quatre ans à respirer. Mon fils, est-ce que je serai encore loin de vous dans quatre ans ? J'ai pourtant, hier, planté dans mon jardin des jonquilles pour le mois de juin. Vous voyez que je me résigne assez bien ; au fond, je suis une bonne femme, et, dès que mon

1. Le rapport surle budget de 1817, présenté seulement au mois de janvier de la même année, était de M. Roy.

monde ne fait plus que m'ennuyer, je m'en accommode fort bien. Il me semble que je respirerai mieux quand je pourrai évaporer mes mauvaises humeurs au milieu de mes fleurs et de mes rossignols, et, pourvu que le grain ne renchérisse pas trop, et qu'on ne nous assassine pas, je serai tranquille et dans ma sérénité habituelle.

M. de R... me disait, l'autre jour, qu'il m'adorait; je lui ai répondu : « C'est votre excuse auprès des *ultrà;* vous n'auriez jamais le courage de leur dire tout bonnement que vous m'aimez. » Je trouve cette réponse fort bonne, en y pensant; contez-la de ma part à madame Chéron. Vraiment, elle me paraît excellente. Je voudrais donner à ce petit homme un peu de zon-zon (en prenant ce mot dans son acception métaphysique, vous m'entendez bien). Il a de l'esprit, une mémoire admirable, toute chargée de je ne sais quoi, et, avec tout cela, il m'ennuie à mort; quand il sort de chez moi, il me semble que j'ai mangé trop de pastilles; je crois que j'aime mieux Tricou.

Je suis charmée que madame M... m'aime; d'abord parce que vous l'aimez, et puis... ma foi, je n'ai pas d'autre raison. C'est un peu fort, cependant, de dire qu'elle ait beaucoup d'esprit. M. de Talleyrand

vous répondrait : « Non, elle n'a pas d'esprit; mais elle a de l'entente. » C'est son mot favori, et là il est bien. Si Paris me revoit, ce sera un de nos premiers sujets de dispute avec votre tante; le mari pourra bien en être une seconde, et d'autres encore, et de tout cela je tâcherai de n'avoir de dispute sur personne; je suis devenue très conciliante. Ce dont je suis bien sûre, c'est de ne pas me disputer avec vous.

CLXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, lundi 3 février 1817.

Je suis fort contente du discours de M. Molé[1]; il a été neuf sur une matière qui semblait usée, et il a fort bien dit. Votre père persiste à dire que la loi n'amènera aucun trouble, et que les choix seront bons en masse, et j'ai confiance en son opinion. Il

1. M. Molé avait parlé sur la loi électorale dans la séance de la Chambre des pairs du 25 janvier.

m'a fait bien rire, hier, en me contant que sa matinée, c'était le dimanche, avait été employée à recevoir, les uns après les autres, tous nos magistrats grands et petits, qui, se flattant de le trouver libre, sont venus lui parler de sa parenté avec le nouveau ministre, lui en faire l'éloge, s'ouvrir sur leurs secrets sentiments, et lui avouer qu'ils avaient toujours pensé que la justice ne marcherait bien que lorsqu'on aurait fait un tel choix. Quelles marionnettes nous sommes tous! Le soir, mon petit salon était tout noir des habits de nos juges et de nos conseillers, et moi, souffrante, étendue sur ma chaise longue, je riais dans mon bonnet de nuit des longs compliments qu'on m'adressait. Plus tard, est arrivé M. de M... que j'ai reçu de haut, et qui avait l'air un peu empêtré. Il craint beaucoup que son ami Castelbajac ne soit point nommé dans le Gers; il m'a trouvée un peu endurcie contre un tel malheur. Comme je suis en mauvais train de santé, je me suis donné congé pour demain. J'ai écrit des billets d'excuse, et je veux me ménager pour me trouver mercredi à un grand bal que donne madame de Rességuier, où sera toute la ville, et où je me trouverai en *visum-visu* de mes mortelles ennemies; cela m'amusera, car je commence à profiter fort

bien de vos conseils, et, comme vous dites, vous et Voltaire :

A me moquer un peu de mes sots ennemis.

CLXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, samedi 8 février 1817.

En vérité, mon enfant, je voudrais que le ministre de la police sût à quel point chacun de ses discours[1] est une action, même dans ce pays enflammé, comme il est approuvé des bons esprits, et combien il ramène de brebis égarées. Nos *demi-solde* crient : « Vive le roi ! » dans les cabarets et dans les rues ; et disent tout haut qu'on peut désormais se fier à eux Nous avons des insensés qui ne veulent point qu'on prête l'oreille à ces discours. Je vois clairement, toute petite femme que je suis, que la majorité de

1. Il est probable qu'il s'agitdu discours prononcé par M. Decazes à la Chambre des pairs, le 29 janvier, dans la discussion de la loi sur la presse. Ce discours, improvisé, contre l'usage, eut un grand succès.

nos gascons trouvent dans l'aplomb du ministère et la fermeté éclairée du roi des motifs de se rassurer. Cette opinion se propage même un peu dans notre parti chaleureux; en général, les Français sont assez façonnés à se ranger, quand ils sentent la main qui les mène, et l'opposition s'affaiblit un peu. Ce qui a le plus de peine à se ranger, c'est cette classe composée de ceux que Molière et madame de Sévigné appelaient les marquis de Mascarille, ceux qui sont obligés d'être toujours armés du pointu de leur vanité pour avertir les autres de eurs prétentions. Ceux-là voient dans M. Decazes un niveleur de toutes ces sottises, et leur désespoir aurait quelque chose de comique, s'il ne les portait à des extravagances inquiétantes. Le grand projet, aujourd'hui, c'est de s'entendre pour rendre les élections mauvaises, de s'en tenir éloigné, de tâcher d'en écarter les gens raisonnables qui feraient de bons choix, afin de prouver ensuite que la loi a mis les nominations dans les mains de la partie honteuse de la nation. Votre père ne croit pas que cette tactique réussisse, et, moi, j'ai ma confiance accoutumée dans ma chère amie, *la force des choses*, et je pense que, lorsqu'il se trouverait dans la minorité d'une Chambre quelques exagérés des deux côtés,

ce ne serait point un grand mal. Leurs discours avertiraient tout le monde des inconvénients de leur opinion.

Je suis toujours dans les fureurs du carnaval, qui épuisent ma santé et ma bourse. Si j'étais plus riche et mieux portante, je m'amuserais de voir les combats des vanités qui viennent expirer devant mes violons et mes dindes aux truffes, les regrets de quelques-uns qui se sont enferrés dans une assez pauvre suite de mauvais procédés à mon égard, et qui ne savent plus comment accorder leur conduite et le besoin du plaisir. Au reste, je ne me montre pas trop sévère princesse; mon humeur est assez conciliante, et je deviens facile sur l'article des raccommodements; seulement, je ne fais point d'avances, et je conserve ma petite dignité personnelle, car je ne veux pas qu'on croie me faire une grâce, et tout cela, mon ami, compose une sotte vie, au fond. Mon Dieu, qu'une bonne petite place à Paris, qui me rendrait au plaisir de vous voir, qui nous ramènerait au milieu de nos amis, me rendrait heureuse personne! Mais il n'y faut pas songer.

Vous nous avez fait du bien en m'écrivant la manière dont le roi a parlé de votre père; il me semble que c'est la marque d'un esprit bien supérieur et

bien attentif à toute chose, que de s'apercevoir ainsi de ce qui se passe au loin et de la conduite de chacun. Il faut aussi savoir gré au ministre qui ne néglige pas d'en rendre compte. De pareilles façons de faire ne peuvent manquer d'inspirer beaucoup de zèle. Hier, dans ma joie de ces bonnes paroles que vous m'aviez mandées, je n'ai pu m'empêcher d'en dire quelque chose; le sentiment de reconnaissance que j'éprouvais me semblait si naturel, que je ne doutais pas qu'il ne fût compris. Mais je m'étais trompée, et, lorsque j'ai dit que j'étais heureuse, parce que le Roi était content de mon mari, on m'a reçue avec un *Je le crois bien!* accompagné d'un tel sourire, que je me suis retirée toute froissée, et repentante d'avoir ainsi compromis la pureté de ma satisfaction. Malgré mes trente-six ans, il m'arrive encore trop souvent d'être prise à cette erreur que les impressions vraies et naturelles doivent toujours frapper juste, et, quand je trouve le contraire, j'éprouve encore une petite surprise qui est tant soit peu douloureuse.

Dites-moi ce que c'est que ces pierres lancées dans la voiture du prince régent? On en fait un grand bruit ici, et, comme nous suivons pas à pas les in-

structions de notre grand maître Chateaubriand, nous ne manquons pas de dire avec une logique admirable que l'ordonnance du mois de septembre a produit tous ces mouvements à Londres, et que M. Decazes et ce bruit s'entendent très parfaitement. Voilà de ces absurdités qu'il faut pourtant avaler journellement, et qui, si j'avais un bâton à la main, me le feraient aussitôt jeter par la fenêtre. A propos de Louis XIV, qu'avez-vous dit des vers que je vous ai envoyés[1]?

CLXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, lundi 10 février 1817.

Vous aurez vu que, tout en disant qu'il faut garder ses opinions raisonnables pour soi, je n'ai pas pu m'empêcher, mon enfant, de répondre à qui vous savez par quelques professions de foi qui me vaudront incessamment des reproches et des leçons. Au

1. Vers sur Louis XIV, cités à la page 408 du tome deuxième de cette correspondance.

reste, je n'y ai point de regret. Il arrive souvent, avec une personne de ce caractère, qu'après avoir reçu un peu à *rebrousse-poil* ce qu'on lui dit, elle finit par en prendre quelque chose peu à peu, et profite de la raison des autres, lorsqu'il s'est passé assez de temps pour qu'elle se soit persuadée que c'est l'ouvrage de la sienne. J'ai vu cela cent fois; aussi, quand je suis loin et partant sûre de n'avoir point les réparties vives du moment, je me laisse aller, et de tant de grains semés au vent, il en prend toujours quelques-uns. Ne vous essayez pas pourtant avec cette méthode, vous, et gardez-moi votre bon sens élevé que j'aime, que j'approuve.

J'espère que votre père vous verra bientôt; il dit qu'il aura un grand plaisir à causer avec vous, et il hausse les épaules de toutes ces pauvretés que vous contez. Sans doute la noblesse, c'est-à-dire l'inégalité des classes est inhérente à l'état de société; elle se retrouve dans tout gouvernement, sous toutes les formes, mais ce qui est absurde, c'est de tenir à l'invariabilité de ces mêmes formes. Que les amateurs de cette doctrine prennent la peine de lire l'histoire de France; ils verront si les droits des gentilhommes ont été les mêmes, s'ils n'ont pas varié dans leurs privilèges selon les principes

de chaque siècle, ou même les caractères des rois. Je conçois la noblesse historique; elle est dans l'opinion qui traite toujours avec égard le fils d'un grand homme; c'est même une belle et noble concession des hommes à l'égard des hommes. Je comprends les fiefs dans le temps des constitutions féodales, et, aujourd'hui, il me paraît naturel que le mouvement général ait produit cette noble magistrature qu'on appelle la patrie. Le reste sera une affaire de courtoisie, d'habitude, de convenance plus ou moins forte, plus ou moins sujette aux abus, selon le caractère des gouvernements. Mais ce qui prouve à quel point la force des choses pousse même les gens de ce parti, ce sont les raisons qu'ils donnent. Certes, il faut que les idées libérales aient fait de grands progrès pour quon prenne sa comparaison d'un personnage, qu'on s'imagine, entre nous, je ne sais pas bien pourquoi, être fort bon gentilhomme, mais passons, avec le fils d'un cocher; on n'ose pas monter plus haut pour déprécier les classes intermédiaires; et ensuite je demanderai si le fils de Catinat, qui n'était point noble, devait avoir dans les veines du sang qui fait les héros ou de celui qui fait les cochers? Je demande quelle a été la conduite la plus noble de

celle de Bayard ou du connétable de Bourbon, et si les grands seigneurs qui poussaient Charles IX à la Saint-Barthélemy étaient plus généreux que de malheureux catholiques ignorés qui ont caché des protestants au péril de leur vie, et tant d'autres choses !

Je n'en conclus pas que, cependant, autrefois, c'est-à dire il y a longtemps, les habitudes d'une meilleure éducation, étant réservées à la classe élevée, ne les forçaient à certaines vertus ; qu'il n'y ait des devoirs prescrits par le nom qu'on porte, et que, quoique les exceptions soient nombreuses, c'est pourtant un principe général qu'il faut prendre de haut et adopter. Mais nous étions arrivés à un temps où malheureusement les exceptions étouffaient le principe. On semblait s'être donné le mot pour se flétrir les uns et les autres, et c'est, pour en revenir à votre comparaison de l'édifice détruit, parce que les très élégantes colonnes qui le soutenaient se sont dégradées, que le monument est tombé ! Maintenant, on voudrait le rebâtir pareil sur un terrain qui a changé, faire du solide avec des marbres usés ! Cela est absurde, et cela ne sera point, parce que, tout bonnement, cela est impossible.

CLXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, mercredi 12 février 1817.

Mon Dieu, mon enfant, sûrement, je crois que je suis contente; mais cependant je suis si ébouriffée, que je n'ai presque pas de place pour ma joie. Ce *Moniteur*[1] m'est tombé comme une bombe, car c'est lui qui nous a donné la première nouvelle. Nous nous sommes regardés, votre père et moi, et nous ne savions en vérité quelle figure faire. J'ai ouvert vos lettres : votre aimable joie, les premiers mots de votre tante m'ont fait pleurer, et, en pensant que j'allais vous revoir ainsi qu'elle, il m'a pris un battement de cœur bien fort. Mais, pour le reste, je suis sous le poids de tant de petits arrangements, de ce grand voyage, d'une dépense fort con-

1. Le *Moniteur* venait d'annoncer que M. de Rémusat était nommé préfet du Nord, et remplacé à Toulouse par M. de Saint-Chamans, préfet de Vaucluse.

sidérable, que je ne verrai *net* à ma satisfaction que lorsque je serai hors de là. Vous êtes, après cela, de bien drôles de gens de croire qu'on peut partir trois ou quatre jours après une pareille nouvelle! Certainement, si votre père s'en allait d'ici à huit jours, je resterais derrière lui; car à qui voulez-vous, à votre avis, que je confie le mobilier encore assez considérable que j'ai? Savons-nous si M. de Saint-Chamans le reprendra, sinon faudra-t-il le vendre mal ici, ou le rapporter à Paris, et de là à Lille, ce qui sera très cher? Et Lafitte? Et une sorte de comptes d'administration qu'il faut toujours qu'un préfet fasse en partant, et enfin bien des tracas. Mais il arrive que votre père croit que, pour une affaire fort importante, sur laquelle il est en grande correspondance avec notre cousin, et que vous devinez[1], il est nécessaire qu'il demeure ici à peu près un mois.

Cette nouvelle, arrivée ce matin, bouleverse les esprits dans des sens opposés. M. de Caumont voulait lâcher toute une certaine procédure; le procureur du roi donne sa démission; enfin, comme vous n'êtes pas le ministre de l'Intérieur, je n'ai pas besoin de

1. Le procès des assassins du général Ramel.

vous écrire ce que va écrire votre père. Mais, en demeurant trois semaines encore, il avancera la besogne, remontera les courages, et moi, cependant, je ferai le ménage, et nous partirons ensemble. Si, sur ces entrefaites, on écrit positivement de partir, alors je demeurerai avec les gros bagages.

Ne vous inquiétez pas pour moi. De quelque manière que je voyage, je mènerai sagement ma pauvre petite barque, et le vent soufflera bien, puisqu'il s'agit de vous revoir. Ce n'est pas dans une telle occasion que le courage me manquera. J'aime certainement mieux faire cent quatre-vingts lieues que de donner deux bals, comme celui que j'avais hier chez moi. Il était charmant, cependant, fort nombreux, plein de revenants; je recommençais à être à la mode. Mes Toulousains ont le carnaval tendre, et se remettaient à nous aimer; ce n'est peut-être pas un mauvais moment pour s'en aller. Au reste, ce qui fait que tout cela m'agite dans ce moment, et que vous ne me trouverez pas assez contente, c'est que je n'ai vu que des larmes depuis ce matin. Quel diantre de pays pour mettre de la passion à tout! D'abord ce n'est qu'un cri dans toute la maison; il n'y a pas un commis qui ne pleure, et je ne vous

exagère rien. Deux des chefs de bureau veulent absolument suivre votre père. Les domestiques se désolent. J'ai eu une visite de mon médecin et de mon apothicaire, qui m'ont attendrie par leurs regrets, et j'y crois. Les généraux, les magistrats ont rempli le cabinet de votre père; il y a comme une petite émotion dans la ville. Au fond, nous avons fait énormément d'aumônes, et les pauvres sont attroupés devant la porte, au moment où je vous écris. Quelques gens du peuple, dans les faubourgs, tiennent un assez singulier propos : c'est « que c'est cette maudite noblesse qui fait partir le préfet », et de là quelques vociférations contre les nobles. Je vous dis qu'il n'y a mesure à rien parmi ces gens-ci. Vous noterez qu'il y a deux mois, ils voulaient piller la préfecture et nous assommer. Quant à certains nobles, il y a, comme vous l'imaginez bien, un bourdonnement.

Jeudi matin.

J'avais été interrompue, hier, dans ce bel endroit, et je n'ai pas pu reprendre ma lettre. Vraiment, je commence à croire que je me trompais quand je disais qu'on ne nous aimait point; ou

bien est-ce au contraire le plaisir de nous voir partir qui rend ces gens si affectueux, ou tout bonnement, que notre départ, faisant tomber toutes ces sortes d'animadversions pitoyables, on envisage plus posément la vérité, qui est qu'il devient douteux de voir venir ici de meilleures gens que nous? Est-ce une suite des mille et une inconséquences de l'esprit humain? Enfin, comme je vous le disais donc, il y a bourdonnement dans nos salons; on m'a assuré qu'on s'y disputait à notre occasion, et que surtout le choix du successeur démontre notre valeur personnelle. Enfin, mon fils, les gens qui aiment à faire du bruit de leurs pauvres individus seraient contents. Vous savez ce que c'est que cette ville, et vous vous représentez les paroles qui s'y échangent. Ce matin, le corps municipal assemblé vient de faire demander à votre père de venir lui porter ses regrets, et je comprends que tout ce qui était avec lui en relations d'affaires le regrette sincèrement.

Vous imaginez bien que tout ce qui s'appelle Rességuier m'est arrivé, et avec des regrets fort aimables; mais ce qui m'a le plus touchée, c'est cette pauvre Madeleine M... qui est entrée avec une violence toute méridionale dans ma chambre,

et qui, y trouvant votre père, est tombée dans ses bras en poussant des cris, disant qu'elle était perdue, que nous l'avions soutenue, défendue, protégée; qu'on allait, après notre départ, insulter la famille de nouveau, peut-être égorger son mari. Nous avons eu une peine extrême à la calmer, et elle pleurait tant, qu'elle m'a fait pleurer aussi, si bien que je me suis prise à verser des larmes à l'idée de quitter Toulouse. Nous sommes tous dans ce bas monde le jouet de je ne sais quoi qui nous remue l'esprit et le cœur de cent façons.

CLXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, samedi 15 février 1817.

Ah! mon enfant, que vous m'avez donné de choses à faire avec vos deux lignes du *Moniteur!* Comme j'ai un mauvais caractère et que je suis difficile à contenter! il me semble que je ne retrouve plus ma joie, tant je suis effrayée de cet im-

mense déplacement. Nous me direz que cette joie s'est réfugiée à la barrière de Paris, où elle m'attend, et je pense que vous avez raison.

Les regrets vont toujours croissant ici, et les calomnies contre M. de Saint-Chamans augmentent aussi; on se demande des paroles secrètes de ne pas aller chez lui; on le croyait marié et on ne devait pas voir sa femme. Je suis convaincue que bien des hommes fausseront ce serment. Votre père a des visites et des députations sans fin, et puis voici à présent les regrets des campagnes qui arrivent, et pour ceux-là ils sont bien véritables. C'est une bizarre chose que cette espèce humaine, souvent fort inhumaine cependant, et elle est bien plus singulière ici qu'ailleurs. On m'assure que les belles *madames* se repentent beaucoup de leurs impertinences. Je crois qu'elles craignent que je n'en porte les détails à Paris, et que je n'en fasse des caquets à leurs dépens.

Vous voyez que je ne puis encore me défaire de vous parler de cette province; mais c'est que je n'ose point me tourner vers des idées de Paris; il me semble que la montagne de mon bagage est si grosse, qu'elle obstrue toutes mes pensées, et puis j'ai une peur horrible d'être malade; enfin mes

pauvres nerfs sont en désordre, et je crains *tout*, c'est-à-dire je ne sais quoi.

Notre cousin[1] recevra dimanche une longue lettre sur la procédure Ramel. C'est une grande affaire et qui a obligé votre père à ne pas quitter ceci sans avoir consulté les ministres; peut-être que, sur sa lettre, ce sera alors M. de Saint-Chamans qui arrivera. Imaginez qu'au milieu de tout cela, ces jours-ci, je suis encore poursuivie de bals. Les personnes qui m'y avaient invitée me demandent en grâce de n'y point manquer, et, comme ce serait une désobligeance, je veux faire cette dernière politesse.

CLXIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, mardi gras 18 février 1817.

« A présent, ma mère, quand partez-vous? » Je n'en sais rien, mais sans doute dans une quinzaine de jours. Votre père a écrit au ministre de

1. M. Pasquier.

l'Intérieur une lettre qui est dans ses mains aujourd'hui. Le ministre y répondra, au plus tôt, par le courrier de demain; nous n'aurons cette réponse que mardi prochain, et elle décidera de tout. Cependant nous emballons, nous vendons, nous faisons des inventaires, nous rangeons Lafitte, nous administrons, nous répondons à des lettres charmantes que nous recevons de Lille, nous vaquons aux subsistances, nous allons au bal; enfin, notre temps est fort bien rempli. Il pleut à verse, les chemins seront affreux, j'espère que nous ne nous casserons pas le col, j'en serais bien fâchée. Voilà un article épuisé.

Les nouvelles d'hier de la diminution des troupes alliées nous réjouissent comme Flamands, et nous attristent comme Toulousains. Cela est très mauvais, disent ici certaines gens, car cela consolide le ministère. J'ai aimé le discours de M. de Barante[1], et ne le trouve point si faible; il y a de la dignité et de la politesse dans celui de M. Pasquier; mais il me semble qu'il a tort sur les tribunaux qu'il ne veut pas réduire, ainsi que sur les préfectures[2]. Je

1. M. de Barante était chargé, comme directeur général des contributions indirectes, de défendre le budget à la Chambre des députés. Il avait parlé dans la séance du 7 février.

2. On avait proposé de réduire le nombre des préfectures, c'est-à-dire de revenir à la division de la France en provinces.

ne trouve pas même ses raisons claires sur ce dernier article; c'est peut-être ma faute. Je n'entends pas non plus pourquoi il ne se soucie point de vous faire faire quelque chose; vous auriez dû me dire quelles raisons il vous a données. Nous verrons cela à mon arrivée, et le parti que nous prendrons. Il faut sérieusement penser cette année à vous donner une couleur de travail quelconque.

Nous devenons tous les jours de plus en plus à la mode ici; on se monte la tête sur M. de Saint-Chamans, on lui voit des griffes au bout des mains, une figure de diable, M. de Catellan pour secrétaire général; on se raidit, on s'engage, on fait mille sottises. Manavit[1] pleurait de grosses larmes dans le cabinet de votre père, hier; enfin, il y a ici bien du désordre, et, si M. Lainé voyait tout cela de près, il dirait fort qu'il avait raison[2]. Il est très vraisemblable que ce pays-ci, assez indépendant par la distance, par les protections qui le soutiennent, par la nature même des propriétaires qui y font la loi, va tourner à une opposition très marquée. Le préfet y sera quelque temps incertain, avant de s'être mis

1. Rédacteur de *l'Ami du Roi*.

2. M. Lainé avait longtemps hésité à changer le préfet de Toulouse.

au fait; M. de Villèle aura toute influence dans la ville, et l'autorité militaire y sera sans force, parce qu'elle n'a point d'opinion et qu'elle louvoie avec tous les partis. Vous me direz que cela doit m'être égal, une fois hors de là ? A la bonne heure. Ce qui ne me l'est pas, ni à vous, c'est que Lafitte va fort bien; nous y laissons un homme excellent, et, si la grêle nous épargne, l'année nous sera fort bonne.

CLXX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 22 février 1817.

Je ne sais ce qu'on écrit de Paris sur le compte de M. de Saint-Chamans; mais on l'affuble de sottes histoires. Je le plains de toute mon âme, d'autant qu'il va trouver des affaires importantes, et bien du désordre ici. Le corps municipal est désorganisé, les adjoints donnent leur démission les uns après es autres; c'est le chevalier Dubourg qui se trouve maire à présent. Le prix du grain monte excessivement; on murmure, on s'échauffe de part et

d'autre. En arrivant, le préfet sera forcé d'assembler un conseil de département qui est entièrement mené par M. de Villèle, lequel va arriver aigri et opposant. Il faudra pour tout ceci un homme bien raisonnable et bien habile, et, grâce à la folie de ces personnages, il y aura embarras à tout. On est désolé de ces arrangements avec les puissances, de cet affermissement du ministère, de cette victoire remportée par M. de Richelieu sur M. de Talleyrand; enfin, je n'ai jamais vu de sottise plus têtue et plus dégoûtante.

Votre père qui résume les choses et qui voit clair pense que le pays va prendre une couleur tranchée d'opposition, et qu'il faudra y surveiller la force militaire, qui sera pendant quelque temps encore la seule garantie de son repos; il dira ce qu'il pense à qui il le faut, et on fera bien de l'écouter un peu. Nous sommes loin de partager l'enthousiasme de ce pays, et de quelques personnes du vôtre, sur le discours de M. de Villèle. Votre père le trouve très faible, et le réfute article par article avec toute raison. Il dit qu'il est plein de mauvaise foi, de calculs erronés, et surtout il lui sait le plus mauvais gré du monde de cette proposition de supprimer le conseil d'État, qu'il faudrait, à son avis, fortifier et

former comme le véritable atelier où devraient se forger toutes les lois présentées à la Chambre, afin que, cessant de sortir chacune d'un ministère différent, elles eussent de l'accord entre elles, et ne se gênassent point dans leur exécution, comme il arrive sans cesse à présent où les instructions d'un ministre viennent souvent s'opposer à celle d'un autre, et donnent lieu à des réclamations qui ralentissent la marche des affaires. Mais M. de Villèle fait des chiffres, parle du peuple, crie aux économies, attaque jusqu'au capitaine des gardes; on le répand dans les boutiques, et on persuade que lui seul est éclairé sur les vrais intérêts nationaux. M. de Barante a eu toute raison en attaquant cette popularité factieuse que le parti veut se donner, et, si notre cousin voyait les menées de ce pays, il n'aurait pas pris tant de soins à démentir son collègue, d'autant que ses douceurs à cette minorité ne le mènent à rien; car nos députés n'en sont point la dupe, et écrivent qu'il les caresse fort inutilement et qu'il ne les gagnera point. Villèle particulièrement pense beaucoup de mal de notre cousin : il croit que son ambition est plus ferme de beaucoup que ses opinions, et que le parti le plus fort serait toujours sûr de l'avoir tôt ou tard. Je demeure con-

vaincue de deux choses : que, dans les gouvernements représentatifs, il faut se soumettre à avoir des ennemis, et se faire des opinions tranchées, afin de garder son parti. Le louvoiement ôte de la force et de la considération. Si l'on pouvait allier cette fermeté de principes à une grande mesure dans les formes, ce serait sûrement la perfection.

CLXXI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, jeudi 27 février 1817.

Mon Dieu, que vous avez d'esprit, mon enfant, et que je vous admire de pouvoir tirer tant de bonnes et solides réflexions de tous ces ennuyeux détails de déménagement. Pour moi, je deviens bête à force de fatigue, et cette fin de séjour ici m'assomme tout à fait. Il faut pourtant achever et en venir à son honneur, et lundi prochain nous partirons. M. de Rémusat l'écrit aujourd'hui à M. de Saint-Chamans, au ministre de l'Intérieur et à M. Pasquier. Je vois par les lettres qu'il reçoit

du ministère qu'on ne lui sait pas mauvais gré de ce retard qu'il a cru nécessaire, et qui l'était en effet. Il rapportera de bonnes notes méridionales, et ensuite ira à Lille aussitôt qu'on lui dira, demandant à M. Lainé, pour prix de son zèle, l'espérance d'avoir un congé dans l'été ou l'automne, pour ses propres affaires. Vous voyez que tout cela n'est pas si mal arrangé. De mon côté, j'ai fait des inventaires et tous les arrangements de ménage. Vous savez que je suis assez bonne à toutes ces choses, et votre père n'est point du tout mécontent de moi. J'ai, au fond, bien plus de courage que de force, et vous êtes des ingrats si vous ne pensez pas que je le puise dans le plaisir de me retrouver auprès de vous tous. Ne me grondez donc plus; laissez-moi croire à la vérité de certains regrets, prendre plaisir à entendre dire un bien fondé de votre père. Après avoir tant souffert des injustices qu'on lui faisait, ces paroles plus douces et plus vraies me font du bien à entendre. Je n'en suis pas plus la dupe qu'il ne faut; mais elles ont un son qui me plaît. Quand j'arriverai à Paris, l'accueil de mes amis, les caresses de votre tante, votre joyeux *bonjour* me donneront bien d'autres émotions; je suis forcée d'en détour-

ner en ce moment la pensée, parce qu'il me semble que je ne puis la soutenir. Vous ne savez pas, mon enfant, ce que c'est qu'un cœur et une tête de femme; et, quand tout cela se trouve dans un corps malade, on a assez de peine à le régler. Excusez-moi donc de mes faiblesses, auprès de ma sœur, de mes amis, de madame Chéron, et dites-lui qu'elle surtout, avec ses nerfs ébranlés, devrait me comprendre mieux qu'une autre.

J'ai reçu une fort obligeante lettre de M. de Brigode[1], et une très aimable du chevalier de Panat. Il me parle beaucoup de vous, et m'avertit que je ne sais pas tout ce que vous valez, et que, pour l'apprendre, il faut avoir traversé ce triste Limousin avec vous[2]. Je pourrais bien lui répondre que j'ai eu cet honneur, et que, sur les hauteurs d'Uzerches et à tous ces diables d'endroits, vous dormiez à côté de moi, ou faisiez de si longs bâillements, que vous ne m'amusiez pas du tout. Je vois que vous vous étiez mis en coquetterie avec lui. Ce pauvre chevalier me paraît étourdi des aigreurs de la société

1. M. de Brigode était maire de Lille.

2. Mon père était revenu de Toulouse à Paris en compagnie du chevalier de Panat, ancien ami de Rivarol, et qui a laissé une grande réputation d'esprit dans notre contrée.

à Paris. Il me dit qu'il n'y a plus de gaieté que dans mon salon de Toulouse, qu'on lui a mandé que je disais des mots charmants, et un entr'autres qui l'a fait rire et qu'il m'assure avoir conté. J'admire que nos gens d'ici s'amusent à de pareilles pauvretés; le voici, ce mot, j'ai envie de vous en faire l'histoire : Un M. de N... épousait ici une mademoiselle de C... ; cela faisait un petit ménage assez ridicule. J'avais été à la noce; je leur rends leur politesse par une invitation à l'un de mes bals; le jeune marié m'arrive en uniforme et botté, tenant sa femme sur le poing : « Madame, me dit-il, comme il est d'usage de danser la première contredanse avec sa femme, me permettez-vous d'ouvrir le bal avec madame de N..., et me trouverez-vous chaussé décemment, quoiqu'en bottes? » Moi, je lui réponds : « Mon Dieu, monsieur, assurément; et vous pourriez danser la première contredanse avec madame votre femme en pantoufles sans que personne ici trouvât que vous manquiez à l'usage, et ne vous trouvât encore suffisamment bien chaussé. » Cette sottise, à laquelle vous reconnaissez bien votre mère, fit rire les personnes qui nous entouraient, mais assurément ne valait pas d'être mandée à Paris, et vous fera dire avec ce

ton que vous prenez quelquefois : « Mon Dieu, ma mère, que vous êtes mauvaise compagnie ! »

Vous conviendrez que voilà une belle réponse à tout ce que vous me dites sur mes amies *les choses*, et sur les Romains. Vous avez pourtant toute raison, et, si je n'avais un pied à l'étrier, j'abonderais beaucoup dans ce sens. Cette histoire romaine est admirable ; je vais la quitter en laissant Annibal sur les Alpes, et j'en suis désolée.

CLXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Toulouse, vendredi 28 février 1817.

Le cabinet de votre père est vraiment une chose comique dans ce moment. Cette banqueroute[1] met tous nos acteurs en émoi et en désarroi ; ils sont tous là-bas. Ce bon chevalier Dubourg tout dévot, tout entier aux austérités du carême, et qui se trouve maire par intérim, ne sait que faire de ces gens-là,

1. Le directeur du théâtre de Toulouse avait fait faillite.

et vient supplier votre père de lui ranger cette besogne. D'un autre côté, la magistrature est en l'air. Les lettres fermes, nobles, prises de haut, du garde des sceaux, les tentatives prises de très bas de certaines gens pour troubler la justice, mettent nos grandes robes en désordre. L'avant-dernière nuit, on s'est introduit chez M. de Combettes, on a forcé son cabinet, et failli prendre la fameuse procédure. M. de Combettes, éveillé à temps, a fait du bruit, les voleurs se sont enfuis ; mais cette tentative est bien audacieuse, d'autant qu'elle a été la suite d'une autre bien autrement coupable sur la personne de ce pauvre Combettes lui-même. Il y a huit jours que tout cela met notre monde en rumeur, et donne à craindre pour les suites.

On assure que la peur a fort adouci la conscience des jurés dans l'affaire de notre procureur du roi, qui, assez niaisement à présent, se promène la tête levée dans les rues, de ce que, sur douze personnes, sept seulement ne l'ont pas cru suffisamment convaincu du vol dont on le soupçonnait. Il est arrivé, ce même jour, une circonstance assez singulière et qui m'a frappée: Tandis qu'on jugeait cette affaire, et que nos salons remplissaient les tribunes de la Cour d'assises, une commission militaire décidait du sort

d'un soldat qui, étant un peu ivre, dit-on, avait crié : « Vive l'Empereur ! » dans un village. La commission militaire a renvoyé cet homme absous. Le peuple environnait le lieu où on jugeait. Quand on a appris le jugement, mille cris de : « Vive le Roi ! » se sont fait entendre, et on a laissé éclater une grande joie. Au même moment, le procureur du roi recevait les bouquets de nos dames. Ce monde, mon enfant, est un grand tréteau; la comédie s'y joue partout.

Votre père est donc avec les vrais comédiens, se rappelant son ancien métier, faisant un règlement, nommant une commission d'acteurs, etc. Puis, reprenant un métier plus ancien encore et pour lequel il était si bien fait[1], il remonte le courage de ses magistrats, leur donne de bons et sages avis, les exhorte à seconder les vues du roi, qui veut que, sous son régime, l'éclat de la justice renaisse en France; et, comme il a donné dans ce pays plus d'une preuve de courage et de prudence, il a du crédit sur eux. S'il arrivait malheur à M. de Combettes, ce serait une horreur, car il se conduit à merveille dans tout cela; mais il commence à craindre pour ses jours, et vraiment il n'a pas entièrement tort. Il a une

1. Mon grand-père, avant d'être chambellan de l'Empereur, avait été membre du parlement d'Aix en Provence.

femme qui est au désespoir et qui me fait pitié; je connais ces larmes-là!

Je serai charmée de mettre votre pauvre père en route, et pendant quelques jours, entre le ciel et la terre. Sa santé est un peu altérée; on le remue pour ces derniers jours d'une terrible manière. Il n'a voulu se décharger de l'intérieur sur personne; il a voulu faire son devoir jusqu'au bout, et tout cela avec cette simplicité de manières, cette aisance, cette facilité dans les affaires que nous avons si souvent remarquées, vous et moi. Quant à moi, j'aurais bonne envie de le voir hors de là; mais, comme je ne suis pas accoutumée à m'opposer à ce qui est *bien*, je prends patience; je range tout le ménage, et j'espère que la Providence m'aidera jusqu'à la fin, et que je serai mardi matin en voiture, et le dimanche auprès de vous. Dites à nos amis et amies que j'arriverai le soir, pour que je puisse ne voir, si j'arrive le matin, que votre tante et vous. Quant à notre cousin, comme votre père à beaucoup à causer avec lui, ma petite chambre lui sera ouverte, dès qu'il voudra. Il importe ici beaucoup, ce cousin, et son nom seul donne un mouvement à tout le monde; on parle partout des lettres qu'il écrit à tous ceux qui dépendent de lui, et qui ne leur per-

mettent pas de broncher, et notre Premier président dit assez drôlement : « Il lui est encore bien plus égal qu'au chancelier qu'on étrangle le Premier président ou le Procureur général. »

CLXXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.[1]

Paris, lundi 31 mars 1817.

Tu sais si bien, mon ami, comme je suis toute dépaysée dans ce grand Paris, et combien ton départ

1. Mes grands-parents quittèrent Toulouse dans les premiers jours du mois de mars, et passèrent quelque temps à Paris, d'où mon grand-père partit le 28 mars, pour s'établir à Lille. Pendant ce séjour à Paris, mon père atteignait l'âge de vingt ans, grande affaire dans la vie d'un jeune homme, et voici comment il fêtait son anniversaire :

LES ILLUSIONS, OU VINGT ANS.

AIR : *Romance de Téniers.*

Je crois, Horace, à ta philosophie :
Du jour présent il faut savoir jouir.
Terne ou brillant, le songe de la vie
Touche au réveil et va s'évanouir.
D'un âge ardent, malgré la douce ivresse,
Redoutons tous les coups d'aile du temps.
N'ai-je pas vu s'échapper ma jeunesse?
Ah! plaignez-moi, demain j'aurai vingt ans. (*bis.*)

ajoute à ma déplaisance, que je ne m'amuserai point à te dire que je voudrais pouvoir partir demain pour

Encore enfant, épris du bruit des armes,
La gloire obtint mon encens et mes vers.
Pour les Français elle avait tant de charmes,
Et leurs exploits préparaient leurs revers.
Depuis, j'ai vu jusqu'aux bords de la Loire
L'Aigle étonné fuir nos champs envahis.
Oh! désormais je connais mieux la gloire,
Et pour l'aimer j'aime trop mon pays.

Du vrai bonheur j'ai cherché la chimère;
Et des plaisirs le charme empoisonneur,
Et du repos la douceur éphémère
M'ont tour à tour refusé le bonheur,
Dupe longtemps d'une vaine apparence,
Mon cœur lassé d'un rêve dangereux,
Sur mes destins n'a plus qu'indifférence.
Qui sait, hélas! peut-être suis-je heureux!

L'amour parut sous des traits que j'adore.
Avec transport je lui donnai ma foi;
J'étais content, je devrais l'être encore,
Mais le bonheur est moins constant que moi.
Avec le temps l'amour devient souffrance,
Quand sans espoir il brûle d'espérer.
Qui me rendra ces huit jours d'espérance,
Ces premiers jours où j'aimais sans pleurer!

L'illusion qui me suit d'âge en âge,
Pour me séduire un jour prit des couleurs,
O liberté! c'était bien ton image,
Et je croyais te couronner de fleurs.
Un vain fantôme abusait ma faiblesse.
Je vis bientôt tes couleurs se flétrir,
Et sur le front de a fausse déesse,
Les fleurs d'un jour se sécher et mourir.

t'aller joindre, et que je trouve que je perds ici mon temps très parfaitement. Il faut se soumettre à ces contrariétés. J'attends de tes nouvelles avec impatience, car cette vieille *chaise* m'a un peu trotté par la tête.

Si tu veux savoir ce que j'ai fait depuis ton départ, je te dirai que j'ai un peu moins souffert ces deux jours. Samedi, j'ai soupé chez madame Pastoret, où j'ai trouvé beaucoup de monde et une conversation tout établie sur ces mémoires de Bonaparte. M. de Barante m'a assuré qu'il tenait d'un anglais bien instruit qu'ils arrivaient en droite ligne de l'île de Sainte-Hélène. Marmont, qui était là, en disait autant; mais il est certain cependant que le duc de Wellington le nie, et M. Benjamin Constant et l'archevêque de Malines prennent, dit-on, un certain air fin quand on leur demande s'ils sont les auteurs du manuscrit. Le bruit qu'il fait va tou-

Tout m'a trahi; mais l'amitié fidèle
Ne m'a jamais du moins fermé ses bras,
Et, si demain la nature m'appelle,
Il est des cœurs qui ne m'oublîront pas.
Vous qui briguez les honneurs de l'histoire,
Vous vous flattez d'un immense avenir.
Peu curieux d'une longue mémoire,
J'espère mieux, j'espère un souvenir.

jours croissant[1], malheureusement comme les duels, car il y en a encore, en hiver, au bois de Boulogne, et comme au temps de mon ami Louis XIV, les deux champions dont j'ai oublié les noms ont été chercher des seconds, et ils ont été se battre trois contre trois; il n'y a eu personne de tué.

Hier matin, j'ai eu la visite de mon grand cousin[2] que j'ai assez cajolé. Il s'est mis de bonne humeur, et m'a fait toute sa politique, assez peu libérale. Après lui, m'est arrivé Villemain, qui m'a fait de la liberté en théorie, et ensuite mon *curé* qui m'a paru plus aigre que jamais. Il soutient avec une sorte de violence mal contenue que ces *Mémoires* ne sont pas de Bonaparte. Il répète aigrement que ce qu'il appelle les *gens de carrefour* ont intérêt à répandre qu'il en est l'auteur, et il ajoute assez méchamment que cet ouvrage, qu'il appelle un joli pamphlet, est dirigé contre les princes, et fait pour appuyer le

1. On était fort occupé alors dans le monde d'un livre intitulé: *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue. — London, John Murray, Albemarle Street, Bruxelles, chez J. de Mat.* 12 *avril* 1817. C'est un des plus grands succès de supercherie littéraire, et, comme on le voit, les juges les plus fins y furent pris. L'auteur de ces mémoires était M. Lullin de Châteauvieux. On ne le sut qu'après sa mort.

2. M. Pasquier.

système de ceux qui, dans ce moment, cherchent à faire régner le roi dans le système absolu de Bonaparte lui-même. Tu comprends assez, d'après cela, le but de ses discours, et tu vois son intention dans l'opinion qu'il met en avant sur cette petite brochure. Comme madame de Vannoise était chez moi pendant cette visite, j'ai été forcée de le laisser aller sans oser lui répondre, et j'ai vu quel était son acharnement contre tous nos gens. J'ai eu, hier matin, des nouvelles de Toulouse. On se flatte que, dans le transport des accusés de l'assassinat de Ramel, on pourra les faire échapper. Nos députés sont arrivés de nuit; le matin, tout le monde a été les voir, et on est toujours décidé à ne pas mettre le pied chez M. de Saint-Chamans. M. Malaret m'écrit que la ville est plus animée que jamais, mais qu'on y dit beaucoup de bien de nous.

CLXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 2 avril 1817.

J'attends avec impatience de tes nouvelles, mon aimable ami, et, en les attendant, je viens te donner des miennes. Elles sont meilleures; je suis beaucoup moins souffrante, et je m'en irai avec moins d'inquiétude. La semaine sainte me préoccupe un peu, de manière que je ne suis pas au fait de grand'chose. Mais je voudrais que tu lusses ces *Mémoires* de Bonaparte. Madame de Staël[1], fort obligeamment, me les a envoyés hier, et je demeure convaincue qu'il en est le seul auteur. Je ne sais où ma sœur avait trouvé que ce livre fut bien écrit. Cela est fort élevé, mais d'une incorrection remarquable, serré, sec, positif et dans un système infernal. C'est la plus curieuse lecture que j'aie

1. Madame de Staël demeurait dans une maison de la rue Royale où ma grand-mère occupait un petit appartement. Elle était déjà malade de la maladie dont elle est morte cette année-là même.

faite de ma vie. M. de Barante dit *bien* que c'est *le Prince* de Machivel a écrit par lui même; Menneval a dit à M. de Lascours qu'il lui semblait entendre Bonaparte; M. de Talleyrand continue à le nier, mais on ne le croit guère; enfin, cela fait beaucoup parler. Ce sera encore l'affaire de quinze jours, et on n'y pensera plus.

Il y a encore quelques duels. Cette maudite tragédie [1] aura eu de funestes suites par toutes ces querelles; sans cela, il me semble qu'on serait tranquille, et, malgré cela, on le sera, je crois.

Notre Premier président de Toulouse me mande qu'on y est le plus paisible du monde, que les députés sont rentrés sans bruit; ils sont arrivés à minuit. Le lendemain, on leur a fait des visites, mais c'est tout. M. d'A... m'écrit que madame de P... lui a fait une scène sur ce qu'il n'avait point envoyé sa musique en sérénade à la porte de ces messieurs; il ajoute qu'il devient commun de nous aimer à Toulouse, et que même chez madame d'H... on fait mon éloge.

1. Cette tragédie qui amenait des duels était le *Germanicus* d'Arnault, alors proscrit. Les gardes du corps provoquaient les jeunes gens qui applaudissaient au parterre, ou étaient provoqués par eux. On en défendit les représentations.

J'aime extrêmement la semaine sainte à Paris. Le mélange de piété et de mouvement dans les rues, le bruit de notre quartier, et le repos de l'Église, tout cela me plaît tout à fait. Il fait un temps admirable et il y a trois files de voitures dans ma rue. M. Hocquart me mande qu'il a gelé à Toulouse, et qu'on ne s'y doute pas du printemps. Je ne regrette plus ce soleil, puisque je vois qu'il n'avait pas plus de force pour réchauffer là-bas qu'ici, il y a huit jours; la journée d'aujourd'hui est méridionale, et cela me ragaillardit.

Il faut que je te conte ce qui nous est arrivé, à Charles et à moi. Hier, on lui apporte une lettre qui contient ce fait que, M. Laffitte ayant reçu quatre lettres de Londres à l'adresse de ton nom, il le prie de passer chez lui promptement, ne pouvant remettre ces paquets qu'à lui. Sur ce, voilà qu'il me trotte je ne sais quoi dans la tête; je dis à Charles que je veux l'accompagner pour savoir un peu ce que c'est. Je m'achemine ce matin chez M. Laffitte; il se trouve qu'il n'a point de lettres, qu'il n'a point écrit, que c'est un poisson d'avril donné à Charles sans doute, et dont j'ai été complètement la dupe. Voilà ce qui nous est arrivé de plus piquant.

CLXXV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 5 avril 1817.

Je rentre de fort bon lieu, mon ami, et, comme cela m'a mis en humeur sereine, je trouve que c'est m'y entretenir encore que de causer un peu avec toi. J'ai mené pendant la semaine sainte une vie recluse qui m'a fait du bien, d'autant que mon monde faisait comme moi. J'ai eu du repos. Je sortirai de cette retraite lundi pour me mettre en visites, pour voir les princes, et mercredi je dîne chez M. Decazes. Charles m'a tenu fidèle compagnie; je vois que nous aurons tous deux beaucoup de peine à nous quitter. Le pauvre enfant s'appuie sur moi tant qu'il peut, dans ce moment. Hélas! mon ami, le voilà pris, ce cher garçon; il est amoureux, et c'est de cette jolie C***. Il me l'a avoué avec un mélange de pâleur, de rouge, de froid, de chaud, de larmes et de rires qui m'a agitée. J'étais à cent lieues de cette confidence; je lui sais bien gré du besoin

qu'il a eu de me la faire. Il a une peur extrême que sa tante ne s'en aperçoive, et il rentrera dans ses habitudes d'intimité avec elle en tremblant. Si elle va au *Marais*, il désire fort que j'y sois pour me trouver entre elle et lui. Je te conterai mieux tous ces détails quand je te verrai; tout son caractère se développe avec cette passion. Qu'en fera-t-il? Ma foi, je l'ignore. Il croit que C*** a deviné son secret; il me paraît à moi qu'elle ne l'en traite pas plus mal.

Je ne sais quel effet te fera cette confidence; tu devines à peu près à quel point le cœur d'une pauvre mère en est ému. Si tu me réponds à ce que je te mande, que ce soit sur une petite feuille à part. Charles aime à voir tes lettres, et j'aime autant qu'il croie que je ne me suis pas pressée d'écrire, tout chaud, ce qu'il me mandait, et que j'ai remis à t'en parler lorsque je t'aurais rejoint.

J'ai vu hier M. de Combettes, il a été fort bien reçu de mon cousin; il se croit en danger à Toulouse, les S*** sont triomphants et le menacent. Il a fait beaucoup d'autres découvertes : Les révélations de ce Commère[1] remontent très haut; il veut tout

1. Commère avait été chargé de la police à Toulouse sous l'administration du duc d'Angoulême, et faisait des révélations importantes sur ces temps troublés.

dire au ministre de la police; ce ne sera pas sans de grands éloges de toi. M. de Villèle dit, tout haut, qu'il te regrette beaucoup; il annonce qu'il estime M. Pasquier, M. de Richelieu et Lainé, mais il soutient que M. Decazes perd le roi et l'état. Le parti est toujours pris de ne pas voir M. de Saint-Chamans, qui a paru un peu prompt à Combettes, et cependant embarrassé. On a tenté de faire évader les assassins de Ramel.

Il y a ici assez de silence, ce me semble. Je n'ai jamais vu un plus beau *longchamps* que celui de cette année, et on aurait pu jurer que nous étions dans la plus grande prospérité.

CLXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 6 avril 1817.

Je suis charmée que tu aies beau temps; c'est toujours quelque chose. Ce temps est admirable ici, et me fait du bien, je crois qu'il y a du vrai dans ce changement d'air pour ma santé, et peut-être dans l'air natal; car il est sûr que je suis mieux et que tout

le monde me trouve bien meilleur visage qu'à mon arrivée. C'est tant mieux si le climat de Lille te paraît se rapprocher de celui de Paris. Notre enfant est toujours bien aimable pour moi. Nous avons passé, toute cette semaine, la plus grande partie de nos soirées ensemble, et nos causeries sont infinies. Plus je l'entends, plus je crois qu'il importe de le tirer d'ici. Il s'y sent gêné; ses opinions sont fortes; il s'y jette avec plus de vivacité encore pour se détourner du sentiment qui le préoccupe. Le monde le fatigue, il prend moins soin de plaire, et il pourrait arriver qu'il perdît quelque chose de la bienveillance qu'on a pour lui, au lieu qu'il vaudrait bien mieux qu'il disparût un peu de la scène où il représente depuis longtemps. Nous parlerons de tout cela ensemble dans nos soirées; j'aurai beaucoup à te dire.

M. de Talleyrand part samedi prochain; j'ai été le voir hier, et pendant ce temps il venait chez moi. J'ai fait une visite aux femmes de sa maison. Le fameux *Mémoire* fait plus de bruit que jamais; il se répand trop. Mon Dieu, que je voudrais avoir le talent d'y répondre! Les Anglais l'attribuent à Bonaparte, l'archevêque de Malines le croit de lui, Fontanes croit que non. C'est une infernale pro-

duction, qui met à l'envers bien des esprits.

Je ne sais si tu auras remarqué dans les journaux les discours de Bernadotte; ils font bien du bruit. Il y a eu quelque rumeur dans les gardes du corps; les paroles jetées sur eux à la Chambre des pairs les inquiètent; à peu près en même temps, ils ont eu des démêlés avec les gardes nationales de Saint-Germain, et à Versailles, leurs capitaines MM. d'Havré et de Mouchy s'y sont mal pris pour les punir et les calmer. Hier, deux compagnies avaient donné leur démission; il y a des gens qui veulent qu'on les prenne au mot, et que le Roi fasse cette économie. D'autres disent que tout cela est un jeu joué, qu'on veut ôter au Roi ses vrais défenseurs, et qu'on les dégoûte pour les faire partir. Cela met, dit-on, le Château en agitation; je ne sais tout cela que par *on dit*, et suis persuadée que le roi prendra le bon parti parce qu'il est calme, et que j'ai confiance dans le calme; mais tu comprends que cela devient l'affaire de la société.

J'ai été voir, hier matin, madame de Souza, qui m'a reçue comme si elle m'avait vue la veille, sans questions sur moi, sans paroles sur elle, une conversation insignifiante qui est assez commode. Déjà j'ai vu madame Devaines, qui s'agitait sur les

gardes du corps comme si cela la touchait en quelque chose. Le soir, Alix m'a donné sur ce point un échantillon d'une autre opinion sur le même sujet. Je t'avoue que ces violences de tous les partis me dégoûtent infiniment, et me rendent la société peu agréable. J'aimerais de Paris la liberté de vivre paisible en vivant un peu solitaire, et les causeries de mon fils; voilà tout.

CLXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 8 avril 1817.

L'affaire des gardes du corps s'est arrangée hier, après bien des paroles de part et d'autre. Le Roi a déclaré que, si cette compagnie Mouchy ne rétractait pas sa démission, il la casserait, et elle s'est rétractée, je crois. Mais il y a toujours un fonds de fermentation dans ces compagnies, et un mécontentement d'elles qui va croissant; on assure que le Roi, qui sait ce dernier point, a ajouté qu'il ne les supprimerait jamais. Il se porte à merveille, le Roi, il marche un peu, il sortira bientôt, et il dit en riant

qu'il y a des provinces où on fera courir le bruit que c'est une grosse poupée qu'on aura promenée en voiture, et non réellement sa personne.

Il paraît une brochure de M. Cadet-Gassicourt [1] sur les élections qui est fort violente, dit-on, et qui indique des noms très douteux, objectant contre l'opinion de ceux qui veulent qu'on prenne les députés dans les gens en place, que la représentation nationale est si petite, qu'il faut la former de personnages complètement indépendants. Il ne veut pas même des avocats. Les opposants à la loi des élections font bien du bruit de cet écrit, qui, après tout, n'est que l'opinion d'un seul individu. On prétend qu'en général il y a peu d'empressement, soit à Paris, soit ailleurs, de se faire inscrire. Comment cela se passe-t-il dans ton département ?

Mon Charles va avoir le chagrin d'être séparé de la dame de ses pensées pendant quinze jours; elle va faire un petit voyage dans le Midi. Hier, je regardais tout ce petit manége, et le cœur me battait bien fort en voyant ce qui se passait dans celui de notre enfant. Il est fort pris et tout sérieusement,

1. M. Cadet-Gassicourt, pharmacien, a joué un rôle important dans les élections de Paris. Il a été maire du quatrième arrondissement.

et avec le caractère singulier qu'il met à toutes choses. Elle sait fort bien ce qui en est; elle n'a point de coquetterie avec lui, mais elle en est occupée, et elle me caresse beaucoup. Ce qu'il y a de bon, c'est qu'Élisa a deviné parfaitement le secret de Charles, et, comme elle l'aime beaucoup, elle le lui garde aussi bien que je pourrais le faire. Toute cette petite affaire a fort bonne grâce, parce qu'il y a bien de la jeunesse de part et d'autre. Que j'aurai de choses à te conter! Au milieu de tout cela, cet enfant est plus aimable pour moi que jamais, Il prétend qu'il trouve dans le caractère de C*** des ressemblances avec le mien. Il me parle tantôt en riant, tantôt gravement, de ce qu'il sent, et me paraît fort soulagé de m'avoir fait cette confidence. Je le laisse aller, je l'écoute comme il veut; mais, à part moi, je suis bien émue de la pensée que voilà le moment arrivé où son bonheur est dans d'autres mains que les miennes.

Il me tourmente beaucoup, lui et toute cette société du *Marais*, pour prendre des rôles dans leurs comédies de cet été. Quoique je fisse très volontiers une chose qui me paraît agréable à madame Molé, je ne crois pas pouvoir m'engager. Il faudrait que ma santé s'améliorât beaucoup, et que le temps des

grandes chaleurs me donnât des forces, et sais-je si je pourrai te quitter cet été, si je le voudrai, si ce ne sera pas une dépense inutile qu'il faudra supprimer? Cette famille me presse d'autant plus que je vois qu'on a bien envie d'éviter madame A... dans cette affaire, et celle-ci dit tout haut qu'elle refusera ce que personne ne pense à lui proposer; au fond, elle aurait fort envie qu'on la pressât. Charles, qui doit jouer un amoureux de C***, voudrait que je jouasse dans la pièce avec lui, et y craint madame A... comme le feu. Je dis toujours *nous verrons*, et en effet je ne sais ce que je serai en état de faire.

Mercredi. — Voilà hier soir M. de Lalive qui vient à moi me faire de grandes plaintes de toi et de ton fils, qui dit qu'il a appris par les journaux ton arrivée ici, que tu lui devais bien au moins une visite, que tu donnes à Charles un exemple de mauvais procédés auxquels il paraît fort disposé, que Charles l'a beaucoup négligé cet hiver; enfin il est assez profondément blessé. Charles n'en est que plus dégoûté de sa place, et voudrait que j'abordasse la question[1].

Ce diantre d'amour tourne notre enfant à

1. Il s'agit toujours de cette place de cour que mon père était décidé à ne pas occuper.

une grande indifférence sur l'opinion qu'on peut avoir de lui; je n'aime pas la route qu'il prend à présent. Par une sorte de condescendance pour moi, il s'observe un peu; mais, quand je serai partie, il se laissera aller à cette sauvagerie. Je suis donc fâchée de le quitter; je sens que je lui suis utile. Mais je te suis nécessaire; à Lille, je me reposerai; la vie que je mène me fatigue; tu sais comme ma tête va dès qu'elle a à travailler, et tu vois d'où tu es, mon pauvre ami, les petits grands tracas de ta femme. Je pense que cette lettre va te tomber, à toi, au milieu de tes affaires, que tu auras à peine le temps de la lire, et sûrement pas celui d'y répondre. Enfin, quoi qu'il en soit, mon projet serait de partir de lundi prochain en huit. Hier, j'ai dit à M. de Jumilhac[1] que je partirais vers la fin de la semaine prochaine. Il doit venir me voir demain. M. de Béthizy m'a fait mille grâces aussi; il se meurt d'envie de jouer la comédie au *Marais* avec moi. Je lui ai promis de le faire, si je le pouvais, et cette sottise qui se trouve encore à la traverse de mes affaires, le fait se réjouir beaucoup de te voir préfet de son département. Hier, chez madame de Labriche, les

1. M. le marquis de Jumilhac, beau-frère du duc de Richelieu, habitait Lille une partie de l'année.

ultrà étaient désolés. On disait que la compagnie Mouchy ayant tenu à ses demandes, le roi l'avait cassée; on en concluait que les autres le seraient aussi, et, après cela, on en prévoyait mille malheurs.

CLXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 12 avril 1817.

Ta lettre, mon ami, est d'une personne en bonne humeur, et elle me ragaillardit l'esprit. Je vois que tu es content de ton gîte, et que tu as trouvé une administration qui te convient. J'espère m'arranger aussi de la vie que j'aurai à mener, et j'en suis même sûre, si ma santé veut être seulement dans un état tolérable. Je vais me soigner, la semaine prochaine, de manière à partir le lundi; nous verrons si je pourrai effectuer ce projet.

Je n'ai point encore eu de réponse de M. Decazes; demain, je vais entendre de la musique chez lui, et je lui demanderai cette audience pour un de ces jours de la semaine. Je ne serai pas fâchée de causer avec

lui. Hier, j'ai passé ma soirée chez madame de Rumford à entendre de fort bonne musique, avec tous les savants de l'Europe et tous les opposants que tu sais. Comme il ne s'agissait pour moi que d'écouter, je me suis amusée sans fatigue. Mon *curé* est venu, ce matin, me faire ses adieux et part mardi; nous nous sommes embrassés, il est triste et fort ennuyé, je crois; son départ ne fait nul effet. Il continue à nier que les fameux *mémoires* soient de Bonaparte, l'opinion devient générale qu'ils ne sont pas de lui. Je ne sais qu'en penser, et tout à l'heure je ferai comme tout le monde, je n'y penserai plus.

On parle encore un peu des gardes du corps; on dit qu'on a eu tort avec eux dans le début de cette affaire, qu'ils ont eu tort ensuite. On les licencie, on les réforme, et, après, on les reprend presque tous.

Dimanche.

J'ai été interrompue brusquement hier par la visite de madame de Labriche et de sa fille[1]; elles venaient de courir, avec Charles, tous les théâtres sans trouver de place à aucun; elles m'apportaient

1. Madame Molé.

le chagrin de leur mécompte. Après leur départ, je n'ai pas pu reprendre ma lettre; messieurs de Saint-Chamans et de Clarac sont arrivés, puis madame A... et son cousin. Ils sont demeurés jusqu'à minuit et m'ont donné le spectacle de trois disputes qui m'ont rappelé les comédies de Molière; je ne faisais pas mal le rôle de Dorine. J'étais en train d'être conciliante, j'allais à l'un, j'allais à l'autre, et je disais à tous deux : « Vous êtes des enfants. » Tu me diras : « Mais sur quoi se disputaient-ils? » Mon Dieu, sur tout; elle avait demandé une chose, l'autre avait refusé, sèchement selon la coutume de son *non* qui est toujours peu orné, de là mauvaise humeur; il s'appuyait de mes regards, de quelques unes de mes paroles; c'était une scène assez comique, elle n'eût point déparé des amoureux de vingt ans. A la fin, on s'est un peu calmé, les mains baisées, les cajoleries, ont rapproché les deux champions, je ne sais comment tous ces enfantillages ont quelque effet. Vraiment je n'ai jamais vu d'amour où il entre moins d'amitié.

Voilà M. d'Audenarde chargé de la haine des gardes du corps, et peut-être forcé de se battre plus d'une fois d'ici à quelques jours. Il a déclaré qu'il

ne bougerait pas de chez lui, et qu'il était prêt à recevoir tout le monde. On trouve qu'on reforme la compagnie trop vite, et qu'il y a de la comédie dans toute cette affaire.

Les nouvelles des provinces chez certaines gens n'annoncent que des choix détestables pour les députés. Mon cousin Bastard me mande : « On nous fait peur des jacobins, mais je crois cependant que les choix seront bons. »

L'archiduchesse Marie-Louise est, dit-on, fort mal des suites d'un accouchement secret, fait de force, où l'enfant est mort. On en conclut que, puisque cette seconde couche a été si malheureuse, on peut avoir quelques doutes sur la première, et on recommence à jeter des doutes sur la légitimité de ce petit garçon[1]. Une autre nouvelle, c'est que la raison de Bernadotte s'altère sérieusement[2]. Cette conspiration dont tu as vu les effets par ces harangues qui étaient dans les journaux, est le fruit d'une maladie qui se déclare chez lui, et qui, dans deux ou trois occasions, a déjà fait craindre pour son cerveau. Cela arrangerait bien les affaires du jeune prince de Suède.

1. Le roi de Rome.

2. Bernadotte choisi comme successeur éventuel du roi de Suède, ne devint pas fou.

M. de Flahault fait un grand mariage en Angleterre. La fille de lord Keith s'est éprise de lui; elle a deux cent cinquante mille livres de rentes; le père, fort riche de son côté, a déshérité sa fille, qui se passe de l'héritage et du consentement de son père. La princesse Charlotte a fait dire à la demoiselle que, si elle finissait cette affaire, elle ne voulait plus la voir à la cour; mais l'amour l'emporte, et le mariage se fera.

CLXXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 16 avril 1817.

Tu as bien raison, mon cher ami, quand tu me dis que la confiance de Charles me paye de mes soins, d'autant qu'elle est tout à fait volontaire. J'étais à mille lieues de cet amour, et je n'avais pas si bien observé que toi. Il m'a dit que, depuis mon arrivée, son plan était de me tout avouer, et qu'il n'avait retardé que faute d'avoir une occasion. Il avait fait précéder sa confidence de la lecture d'un roman qu'il a fait, qui est bien la plus sin-

gulière chose du monde; j'y avais trouvé quelques paroles amoureuses qui m'avaient fait un peu dresser l'oreille. Cependant, l'amour y est en seconde ligne dans ce roman, et, lui à part, c'est, je t'assure, un ouvrage fort extraordinaire et très distingué. Son héros est Sidney, son théâtre la révolution d'Angleterre, les guerres civiles, et ses acteurs Charles Ier, Cromwell, etc.; le sentiment dominant, le patriotisme poussé jusqu'au républicanisme. Il y a une force de style remarquable, une foule de réflexions justes et profondes; enfin c'est une lecture très attachante, et certainement on doit s'étonner que ce manuscrit soit sorti d'une plume de vingt ans[1]. Quand tu feras cette lecture, tu en seras frappé comme moi. Tel que cela est, il faut bien se garder de le montrer, et j'ai recommandé à Charles de mettre un soin extrême à ne pas livrer dans le monde le fond des opinions si fortes qui le dominent. Il me disait : « J'ai toutes les théories passionnées, mais ensuite, comme mon caractère est faible, que je manque de *reins*, je n'agis point d'après ce qui se passe dans mon esprit. Si j'étais aussi fort de corps que je le suis d'esprit, je bri-

1. Ce roman n'a jamais été imprimé, mais j'en ai le manuscrit.

serais tout, et ne me soumettrais à rien. — Qu'à la peur, lui ai-je répondu, de me faire de la peine, j'espère. » Alors il m'a baisé les mains, et m'a dit que ce qu'il aimait de moi c'est que mon âme était forte et indépendante aussi. Il prétend qu'il voit dans C*** une disposition pareille à ne pas juger d'après ce qui est reçu, et à se faire des opinions à elle, qu'elle est naturelle, naïve, à part, que c'était précisément la femme qu'il avait toujours rêvée, seulement qu'il ne se serait pas flatté qu'elle fût si belle ; que, lorsqu'il s'était aperçu de l'effet qu'elle produisait sur lui, il s'était dit tout tranquillement : « La voilà, c'est cela, c'est ce que j'attendais ! » et qu'il s'était soumis à sa destinée. Je lui ai demandé s'il croyait qu'elle l'aimât ; il m'a répondu qu'elle avait de l'affection pour lui, mais que c'était tout, qu'il n'avait envie ni de lui cacher ni de lui dire ce qu'il sentait ; qu'il aimait sans plan, qu'il l'aimait pure et vertueuse, et que, si elle se trouvait un jour entraînée vers lui de manière à faiblir dans sa vertu, il se tuerait pour la conserver telle qu'elle doit être. Quoique je pense que cette parole ne soit pas le résultat d'un parti pris, cependant, comme elle était prononcée d'un ton fort paisible, elle m'a fait un mal que je ne puis dire. Il faut que j'aie pâli, car

Charles s'est aperçu de mon trouble, et il m'a dit en me prenant les mains : « Ma mère, calmez-vous, vous savez que j'ai l'habitude de parler fort. » Je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer; les larmes l'ont gagné, et cela l'a détendu. Il en avait besoin. Ah! mon ami, que d'émotions ces malheureux enfants causent à une pauvre mère! Au reste, j'ai pris le parti de les livrer toutes à mon fils, et, comme il est dans le secret de mes faiblesses, il fera pour les ménager ce qu'il ne ferait pas pour lui-même. C*** a dû partir ce matin; je ne sais pas trop le motif de ce voyage inattendu et décidé en trois jours. Son mari dit qu'elle ne demeurera absente que quinze jours; elle m'a dit à moi qu'elle ne reviendrait que dans six semaines. J'ai dans la tête que les assiduités marquées de leur grand ami que je vais voir tout à l'heure sont pour quelque chose dans tout cela.

Charles est un peu sombre de ce départ. Je ne l'ai pas vu de toute la matinée, je n'ai pas voulu avoir l'air d'être pressée de le questionner; j'aime mieux attendre que de le gêner. Alix est à la campagne pour deux jours, avec madame de Mortefontaine; son fils était très beau hier en duc de la Rochefoucauld. Ce petit quadrille était charmant; il faut

être madame de Labriche pour venir à bout de réunir dans le même salon, sous le prétexte d'avoir des enfants, tant de gens si différents, les Rohan, les Montmorency, les Doudeauville, M. de Richelieu, Wellington, M. Decazes, enfin la fleur de tout. C'était une amusante lanterne magique pour une raisonneuse comme moi, mais la raisonneuse avait la migraine, et s'est allé coucher.

Ce vendredi.

Tu me remercies de mon exactitude, mon ami, et tu es bien plus aimable que moi; car tu m'écris souvent, et tu es sans doute fort affairé. Ta dernière lettre m'a un peu calmée; j'en avais besoin. J'ai soif de repos et de détente. Voilà trois mois que je me fatigue; je voudrais me soigner, ne penser à rien, avoir des heures à perdre; je me sens épuisée de mille riens. Je compte sur ce bien-être à Lille, et j'ai bien envie de m'y voir, et que cette dernière semaine soit passée. Ce sera la fin de mon remue-ménage, et je reprendrai mes allures de paresseuse et mes causeries avec toi, dont j'ai un si grand besoin. Je suis bien aise de m'en aller aussi pour Albert, qui perd absolument son temps, et qui s'en-

nuie. Mande-moi la route que tu me conseilles de prendre, s'il ne pleut pas, d'ici à dix jours. Peut-être irai-je par Amiens. Y a-t-il sûreté pour deux femmes seules par ce côté?

M. de Jumilhac m'a représenté la société de Lille comme la plus ennuyeuse du monde. Il dit qu'il n'y a pas un homme qui sache causer, et qu'il ne faut compter sur aucune société. Je suis préparée à ce malheur; cela ne me fait pas grand'chose pour le moment. Je pense bien qu'il arrivera un temps où je sentirai cette disette; mais je suis à peu près sûre d'en prendre assez bien mon parti. Le chevalier de Panat, que j'ai vu hier, et qui entendait ces paroles, me plaignait comme une personne qu'on va enterrer, et m'a bien juré que pour rien au monde il ne viendrait me voir; il m'assure que je n'aurai jamais la force de vivre en pareil lieu; il m'a fait beaucoup rire de la pitié que je lui inspirais.

Tu auras vu dans les journaux le licenciement de cette compagnie Mouchy. M. d'Audenarde s'est fort bien conduit; ses gardes du corps ont tiré l'épée sur lui. Tout cela est la suite de cette facilité avec laquelle on leur a permis de porter ces rubans dans les rues; depuis ce temps, l'insubordination

a éclaté plus ou moins ; elle était au comble. Les voilà réprimés ; on est furieux contre M. d'Audenarde, même contre le roi ; on veut que M. de Mouchy ait été séduit par M. Decazes ; on n'a pas idée des absurdités qu'on débite. Enfin, mon ami, la bonne compagnie ici n'a pas plus de raison que le peuple d'une petite ville.

CLXXX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 18 avril 1817.

Il paraît une brochure[1] vraiment mauvaise qui fait beaucoup de bruit, et qui donne fort à parler contre M. Decazes, comme s'il y pouvait quelque chose. Cela s'appelle *le Paysan et le Gentilhomme ;* cela est excessivement démocrate et même quelque chose de plus ; tout l'avantage est pour la chaumière sur le château, et on y retrouve bien les

1. Cette brochure était intitulée : *le Paysan et le Gentilhomme*, conte politique. L'auteur était Châtelain, ancien officier, qui a été plus tard rédacteur de journaux libéraux, et qui avait quelque talent.

phrases des écrits de 1792. On attribue ce pamphlet à Guizot, et d'autres, avec plus de raison, à ce Manuel[1] dont on redoute tant la nomination. A propos de nominations, celles de Paris seront, à ce qu'on croit, les moins bonnes de toutes ; je parle en ce moment en ministérielle. La banque, dit-on, en sera la maîtresse, et M. Pasquier pourrait bien avoir quelque peine à être nommé. On vient de faire M. Ravez sous-secrétaire d'État à la Justice, je ne comprends pas trop pourquoi. Il y a quelques jours que notre cousin disait qu'il n'avait nul besoin d'un sous-secrétaire d'État ; je ne l'ai pas vu depuis.

Il y a cinq jours que M. Pasquier a vu ouvrir ses battants, et entrer M. de Talleyrand qui est venu lui dire qu'avant de partir il venait lui demander de terminer une affaire qui l'intéressait : que le roi lui avait promis d'ériger la terre de Valençay en duché, pour en faire passer le titre à M. de Périgord et de là à son fils Edmond, et qu'il voudrait que cela se terminât promptement. M. Pasquier lui a répondu poliment; il a parlé au roi, qui lui a

1. M. Manuel fut en effet nommé député aux élections suivantes, et l'on sait le grand rôle qu'il a joué dans les Chambres.

dit que peut-être le roi d'Espagne ne trouverait pas bon qu'on éternisât le nom de Valençay de cette manière, et qu'il fallait lui écrire avant de terminer [1]. M. Pasquier est allé chez M. de Talleyrand porter cette réponse. Le prince a trouvé qu'on ne mettait point assez de bonne grâce à cette affaire; et là-dessus, il est parti, et attend à Valençay la réponse du roi d'Espagne. Tu me diras : « Avec notre Constitution et nos idées d'à présent, qu'est-ce que cela veut dire d'ériger une terre en duché ? »

La manie de ce moment est de dire que les départements ne sont pas tranquilles, et que les jacobins y font des mouvements. En vain, les préfets écrivent qu'on est en repos; on ne les croit point, et on fait courir mille bruits. Je partirai, mon cher ami, bien mal édifiée de cette société de Paris, et charmée de m'en reposer un peu, et, si j'avais plus de santé, je m'arrangerais fort du métier que je vais faire; mais je crains les dîners flamands, et je voudrais trouver un moyen de m'en dispenser. Je dis encore à cela comme à tout le reste : « Nous verrons ! » et, sur ce, je t'embrasse de toute mon âme.

1. L'empereur avait interné les Infants au château de Valençay.

CLXXXI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 6 mai 1817.

Eh bien, mon enfant, nous voici donc encore une fois dans les lettres[1]? Malgré tous mes beaux raisonnements sur la différence des soixante lieues, et malgré votre retour cet été, je suis fort triste de ne plus vous sentir près de moi, et me voilà toute solitaire. Je le serai un peu moins quand vos lettres commenceront à causer avec moi. En attendant, il faut que je vous parle toute seule et que je ne vous dise pas trop à quel point votre départ m'a dérangée. Glissons donc sur tout cela; il me semble que cela vous convient mieux. Passons ce temps de votre absence, que je rayerais toujours si volontiers de ma vie, sans trop regarder aux conséquences.

1. Mon père avait accompagné sa mère à Lille, où il était resté quelques jours.

Vous imaginez bien que, depuis samedi, il ne m'est arrivé rien de bien piquant à vous conter. Ce qu'il y a de mieux, c'est que, depuis hier, le temps est parfaitement beau, et que voilà un soleil brillant et un peu de chaleur. Hier, nous avons été nous promener, votre père et moi, et nous avons trouvé, à une certaine distance de la ville, de fort jolies promenades, de beaux arbres, de vertes prairies, des vaches bien grasses, enfin une certaine façon des tableaux de Paul Potter. Le soir, mon assemblée a été peu nombreuse, parce que les *Madames* étaient invitées à je ne sais quelle soirée, et ma conversation la plus piquante a été avec ce M. Godefroy[1] qui a déploré votre départ, parce qu'il avait le projet de vous procurer, m'a-t-il dit, cinq ou six heures de plaisir, en parcourant les archives avec vous. Dimanche, j'avais assisté à l'ouverture de notre théâtre, et notre troupe ne m'a pas paru trop mauvaise. Vous voilà parfaitement instruit de toute ma conduite.

Si je me laissais aller, je vous ferais beaucoup de questions; mais je pense que vous y répondrez bien sans que je prenne cette peine, et j'at-

1. M. Godefroy était archiviste de Lille.

tends à la semaine prochaine pour être bien au fait de ce que vous aurez fait et de ce que vous aurez vu. Nos journaux étrangers sont pleins de nouvelles dont peut-être vous ne saurez pas un mot. Ils disent que Maubreuil[1], au tribunal, a dénoncé le chancelier et M. de Talleyrand comme lui ayant promis des sommes énormes; que ce dernier n'est promptement parti pour Valençay que pour n'être point à Paris pendant le cours de cette procédure. Ils marient aussi du monde, madame Augereau à M. de Sainte-Aldegonde[2], la petite veuve Caulaincourt à M. Alexis de Noailles. Ils font le pape mourant, la peste dans plusieurs parties de l'Europe, et en Espagne une suite à cette conspiration. Ils prétendent que l'ancienne *Junte* s'est rassemblée à Carthagène, qu'elle a voté une sorte de démarche légale auprès du roi d'Espagne pour lui demander une Constitution et je ne sais quel décret qui rendrait les moines responsables de toutes les mesures arbitraires qui seraient prises

1. M. de Maubreuil avait eu des affaires bruyantes et obscures avec M. de Talleyrand, qu'il avait souvent fort compromis.

2. Madame Augereau, duchesse de Castiglione, épousa en effet M. de Sainte-Aldegonde, qui a été aide de camp du roi Louis-Philippe. C'est madame de Bérenger, née Boisgelin, qui épousa Alexis de Noailles, de l'Assemblée constituante.

contre les citoyens ; tout cela mérite confirmation. Ce *Vrai Libéral*[1] endiablé, donne ensuite un morceau sur nos ministres. Il dit que le premier a de bonnes intentions, mais peu de pouvoir; que deux autres marchent en général dans un très bon système ; que deux autres sont, au contraire, en plein dans les plus mauvaises opinions, et qu'il y en a deux qui sont amphibies, qui regardent d'où vient le vent, tout prêts à aider le parti le plus fort. Vous mettrez les noms comme vous l'entendrez; car le journaliste n'en nomme aucun. Ajoutez à cela de grands éloges de la tragédie d'Arnault dont on fait des lectures dans les salons de Bruxelles[2], et que ces messieurs mettent au rang des chefs-d'œuvre de la scène française, de longues citations de cette tragédie, des morceaux anciens sur la captivité de madame Regnault[3] et vous saurez tout ce que nous avons lu depuis votre départ.

Ce qui me porte à croire que ces messieurs mentent beaucoup, c'est qu'ils faisaient lord Castlereagh

1. Journal belge rédigé par Cauchois-Lemaire.

2. Il s'agit de la tragédie de *Germanicus*, qui offrait beaucoup d'allusions à l'empereur Napoléon.

3. Madame Regnault de Saint-Jean d'Angely était exilée avec son mari.

sans espérance, et que je vois par nos journaux qu'il dîne dehors et qu'il a repris son travail. Mais, à propos de l'Angleterre, ce M. Bresson[1] qui est ici doit apporter à votre père, ce matin, une lettre qu'il a reçue de Londres d'un homme fort capable, dit-il, de juger la situation financière d'un pays, et qui renferme un exposé curieux et inquiétant de l'état de cette Angleterre. Il semblerait que cet état est tellement critique, que les gens vraiment raisonnables y sont sérieusement alarmés. Que direz-vous, vous autres, si cette belle constitution n'a pas pu s'opposer à des abus de dépenses tels que la fortune publique se trouve sur le penchant de sa perte? Votre père, qui prend les choses de haut, faisait là-dessus des raisonnements qui frappaient ce Bresson, et qui me faisaient trembler : « Si l'Angleterre doit périr, disait-il, vous la verrez faire précéder sa chute de celle de la France; les Anglais seront tout à l'heure maîtres de nos finances, par l'achat continuel qu'ils font de nos rentes, et nous nous trouverons complètement dans leurs mains. » Que dites-vous de cette politique gris brun, qui, cha-

1. M. Bresson de Valensole était, à Lille, chargé des réclamations des communes pour des avances faites pendant la guerre. C'était un ancien agent de Fouché.

marrée dans mon imagination de la crainte du typhus et de l'inquiétude de ces mouvements qui commencent en Espagne, m'a fait passer une fort mauvaise nuit et maudire cent fois le siècle où il a plu au sort de nous faire naître ? Si vous étiez encore ici, ce serait la matière d'une belle dissertation. Enfin, la volonté de Dieu soit faite ! Il n'y a de bon sens que dans le *Pater*.

CLXXXII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 7 mai 1817.

Par le plus beau soleil du monde, ma bonne mère, je vous écris pour vous braver, et insulter à votre ciel du Nord. Je voudrais bien que nous vous cédassions un peu de notre chaleur, et cet abandon ne serait pas bien désintéressé de notre part, car tout le monde se désole ici de la sécheresse. Mais le bon Dieu a fort inégalement réparti le soleil comme l'esprit. C'est un des reproches que je lui fais ; je lui reproche bien autremen notre sépa-

ration. Mais il a mis à côté de moi le *livre des postes*[1] pour me répondre, et, quand je songe au passé, je trouve sa réponse assez bonne. Prenons le beau côté des choses, et tâchons d'oublier le reste.

J'ai trouvé madame A... plus animée que je ne croyais. Fière du désarroi déplorable où elle a vu tous les gens de sa société, fière d'avoir prédit dès le premier jour la nullité du résultat, cette espèce de victoire l'a remontée, et elle ne me paraît pas amendée. Elle soigne beaucoup, pendant ce temps-là, madame de Damas, qui est réellement mieux depuis deux jours. Je vous annonce que, si on la perdait, on ne jouerait pas la comédie. Elle est un peu entamée, cette pauvre comédie. La belle-sœur de M. de Béthisy se meurt d'une maladie qui peut durer deux mois et plus ; lui-même parle d'aller aux Eaux. Madame Molé fait bonne contenance ; elle est comme M. Decazes la semaine dernière.

Votre affaire de Talma a fait du bruit ici. On en croit les suites plus fâcheuses qu'elles ne l'ont été[2]. Le ministre de la police en a parlé très fort et très

1. On dirait aujourd'hui l'*Indicateur*.

2. Talma, jouant Hamlet sur le théâtre de Lille, avait été hué et sifflé *politiquement* par les officiers du régiment de chasseurs, dit de *la Vendée*.

haut; il prend la chose trop vivement. Il paraît même qu'on va dissoudre le régiment de la Vendée, cela est au moins sévère. On me parait pour le moment bien décidé. Nous verrons où cela nous mènera.

J'ai lu l'ode de M. de Fontanes, savez-vous? Elle est médiocre; ce n'est pas une ode, elle est froide et commune; ce n'est pas l'avis de ma tante, ni de moi tout seul. J'ai été dix minutes au Salon; ces tableaux de Guérin sont admirables, ils sortent et jaillissent étonnament au milieu de ceux qui les entourent. C'est une autre chose, un autre talent, une autre nature, un autre monde; ce qui est plus beau encore dans un genre inférieur, c'est le portrait du duc d'Orléans par Gérard.

Hier, nous fîmes avec Amédée[1] une très longue dissertation sur les affaires. Après avoir essayé d'expliquer l'état de la France, il me dit : « Voilà ce qui fait que votre fille est muette; mais j'ai peur qu'elle ne parle. » N'est-ce pas joli ?

1. Pastoret.

CLXXXIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 9 mai 1817.

Je reçois votre lettre dans l'instant, je la lis et j'y réponds sur-le-champ ; on ne peut être plus exact. Il est huit heures, je suis dans mon lit, Pinto à mes pieds dormant d'un œil et me regardant de l'autre, mon écritoire sur mes genoux ; à ma gauche, Dangeau et les manuscrits que je fais avec des imprimés ; à ma droite, *la Gageure*[1], sur laquelle je m'endors et me réveille en ne pouvant jamais parvenir à me tirer de la *pente insensible* et *de notre patience qui a si peu d'humeur*. Il fait dans ma chambre un aussi beau soleil que dans la vôtre, et nous avons chaud depuis deux jours. Voilà une belle peinture, mon enfant, que vous mettrez au Salon si vous voulez.

1. Elle écrivait un recueil des pensées de Louis XIV, et devait jouer le rôle de la marquise de Clainville dans *la Gageure imprévue*, de Sedaine, sur le théâtre du *Marais*.

Je vous avoue que je ne trouve pas les réponses de votre livre de poste si bonnes, et que je me plains toujours de ne vous voir plus que par moments, et que je sois devenue la personne avec laquelle vous viviez le moins. Il me semble que, n'était l'orgueil de vous avoir fait, j'aimerais à être votre tante. Enfin, il faut se soumettre, et glisser sur cette pente irréparable du temps qui fuit assez rondement pour tout le monde, et à tire-d'aile pour moi peut-être.

Je vous envoie un petit morceau de ce vilain *Libéral* sur nos ministres, qui est assez curieux; j'avais quelque envie de l'adresser à votre tante parce qu'il se pourrait que notre cousin ne fût pas fâché de savoir ce qu'on imprime sur lui; mais j'ai pensé, après, qu'il dirait peut-être comme l'abbé Delille,

Il est beau de savoir, il est bon d'ignorer.

ou bienqu'il a tous ces journaux, et que cette attention lui paraîtrait au moins inutile. Ces feuilles sont toujours pleines de Bonaparte et de sa translation[1], et notre Bresson est convaincu que c'est une tentative contre notre crédit que ces mauvaises

1. On parlait souvent alors de transférer l'empereur de Sainte-Hélène dans une île plus saine et moins éloignée.

nouvelles. Il n'aime point que nos finances soient tout à l'heure dans les mains anglaises; il dit qu'on verra, par suite de leur politique, baisser nos rentes à l'approche de l'ouverture de nos Chambres, et que le désordre qui menace l'Angleterre retombera sur nous. Ils ont eu, ces Anglais, un déficit de vingt millions dans ces trois derniers mois; il ne leur est pas possible de créer de nouveaux impôts; car toutes les matières imposables sont épuisées, et l'Angleterre regorge de marchandises qui n'ont point de débouchés. Le ministère rêve une guerre pour s'ouvrir une chance nouvelle, et pour ne point rappeler une armée dont il serait embarrassé. Le continent se plaint du despotisme anglais, les gens du Nord balancent leurs trames, le Portugal arme contre cette Espagne dévorée de misère, de fièvre et de préjugés. Pesez tout cela dans votre tête carrée, placez-vous bien haut, et voyez s'il n'y a pas de belles chances pour la France, et tout à côté un précipice sans fond, selon que nos affaires étrangères et intérieures seront plus ou moins bien conduites. Voilà matière à de bien haute politique. Je trouve qu'Amédée dit bien, et la petite fille parlera, et criera même à tue-tête.

CLXXXIV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 9 mai 1817.

Je suis charmé, chère et tendre mère, que vous ayez beau temps; car il a fait froid ici la semaine dernière, et cela me prouve que nos deux ciels marcheront d'accord; quand je verrai le soleil, je pourrai être sûr que vous le voyez aussi. Les promenades des environs de Lille, l'année qui sera chaude, je crois, le calme des Flamands, tout cela, j'espère, vous réconciliera avec ce Nord, et diminuera vos regrets pour cette bonne ville de Toulouse. Puis, dans moins de deux mois, vous partirez toute joyeuse, emportant, comme mademoiselle de l'Étoile[1], vos robes et vos costumes, et vous viendrez combler les vœux de madame Molé, qui vous attend, et ne veut pas entendre à la possibilité d'un obstacle. Elle nous a menés voir, hier, *le Philosophe*

1. Personnage du *Roman comique* de Scarron.

sans le savoir et *les Fausses Confidences*. Le malheur a voulu que ces deux pièces aient été assez mal jouées en masse, excepté par mademoiselle Mars, dont le talent n'a jamais d'intermittence. Il en est résulté que l'importance et la difficulté de ces rôles en a paru avec bien plus d'effet, tandis que la faiblesse des autres acteurs nous encourageait nous autres, et nous facilitait nos rôles d'avance. En honneur, il est impossible que madame Molé joue ces deux rôles; il est heureux que ma tante n'assiste pas cette année au spectacle, car elle s'amuserait bien de s'y ennuyer. Mais nous qui n'aurions pas le même dédommagement qu'elle, j'ai grand peur que tout cela ne nous tourne mal. Je suis chargé de vous dire d'apprendre vos rôles; madame Chéron sait déjà presque le sien, elle s'en amuse assez, et va partout en poursuivant chacun, et surtout Henri qui prend la chose au tragique.

Ce que vous dites de l'Angleterre est possible et effrayant. Je sais très bien que ceux qui ont écrit en dernier lieu sur les finances ont toujours soumis leurs ressources et leurs moyens à l'hypothèse fondamentale d'un accroissement non interrompu de la prospérité anglaise. Cet accroissement a cessé, et je suis trop ignorant pour savoir ce qui arrivera,

et comment y subvenir. Mais du moins, en mettant les choses au pis, en supposant cette chute de l'Angleterre qui laisserait un grand vide où l'Europe entière s'engloutirait, dites-vous, que prouvera cette grande ruine contre les constitutions ? Que celle-ci fut insuffisante. Certes, ce n'est pas moi que la conséquence à tirer de ce résultat doive effrayer. Et, d'ailleurs, une ruine financière n'entraîne jamais avec elle que la grandeur et la prospérité ; et peut-être l'abaissement de l'Angleterre sera-t-elle utile à l'Europe, puisqu'il favorisera l'égalité, par conséquent tous les préjugés du patriotisme. L'Angleterre allait bientôt se trouver en désaccord avec les autres États de notre monde. Sa constitution admirable il y a trente ans par rapport au continent barbare, dans trente ans, j'espère, eût été au-dessous de lui. Qui sait si la terrible leçon de sa chute, l'éclairant sur l'injustice et le danger des prétentions exclusives des privilèges nationaux, ne la mettrait pas au niveau des autres peuples ? Voyez-vous, ma mère, tel est le bonheur de notre époque, que tout ce qu'on peut faire à présent : paix, guerre, lumières, tyrannie, conquêtes tourneront au profit de la liberté.

L'autre jour, chez l'abbé Morellet, on a parlé du

progrès des arts et des lumières. Madame C... s'est lancée dans ses paradoxes habituels qu'elle croit piquants et même raisonnables, et qui ne sont que l'expression de l'ignorance tranchante et de la confiance des préjugés; Cuvier, qui était là, n'en a tenu compte; moi, j'étais charmé dans mon coin. Je voyais que ce que j'avais rêvé d'après des données assez peu positives, était vérifié et confirmé par les opinions savantes de notre conseiller d'État naturaliste qui termina froidement la conversation par cette phrase si vraie : « Il viendra un temps où tous les hommes sauront bien écrire, compter, dessiner, et où la terre sera mieux cultivée qu'à présent. » Vous jugez où en était madame C...

Je crois vous avoir raconté que Potier, dans *le Solliciteur*[1], dit toujours : « Audacieux et fluet et l'on arrive à tout. » On a parodié ce mot dans notre société pour un de nos cousins, avec cette variante : « Onduleux et fluet, etc. » Ce mot court.

1. Vaudeville de Scribe et Varner que Schlegel trouvait supérieur au *Misanthrope*. La première représentation est du 7 avril 1817.

CLXXXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 11 mai 1817.

Avez-vous rêvé de liberté? Vous arriverez, je vous le prédis, de conséquences en conséquences, au partage des terres, à une belle égalité de lumières, de talents, d'orgueil par conséquent, qui fera qu'on ne trouvera plus personne pour servir, plus de fort pour protéger le faible, plus de riches pour encourager les produits d'un certain genre, et je déclare à M. Cuvier et à vous, et à tous ces beaux spéculateurs d'une perfectibilité imaginaire que, si elle se réalisait, et si, par exemple, tout le monde dessinait, il ne se trouverait plus un seul beau tableau dans le monde; car il n'y aurait plus personne pour le payer. Vous allez me trouver bien racornie; mais, en vérité, de votre côté, vous êtes aussi un tant soit peu fou.

Je vais donc apprendre ces rôles. En vérité, je ne sais si j'en viendrai à bout, et puis si je pourrai me

porter assez bien. Hier, j'ai lu cette *Gageure* d'un ton un peu élevé; après, j'étais assez enrouée. Ne serait-il pas ridicule d'être tout à fait malade pour un si pauvre motif? Il faut que madame Molé me partage ces trois pièces en trois fois, et puis-je sérieusement espérer de me porter bien quinze jours? Dites à madame Molé que, dans le commencement de juin, je tâterai de l'effet de la chaleur sur ma frêle machine. Si je sens qu'elle me remonte, je m'engagerai; sinon, à cette époque, je lui rendrai mes rôles avec un regret sincère de ne pas pouvoir lui donner cette preuve que j'ai de l'envie de lui faire plaisir.

M. de Mézy nous mande que M. Molé sera ministre de la marine. Si cela était, sa femme jouerait-elle? Alix dit-elle toujours que M. Molé ne sera jamais ministre? Avec tout cela, si je me portais bien, si j'avais de la voix, si rien ne me tracassait, si vous étiez de bonne humeur lors de ces causeries, si vous ne me troubliez pas le cœur et la tête avec ce qui se passe chez vous dans l'un et dans l'autre, si j'étais plus grasse, que j'eusse le nez moins gros et le visage plus frais, je crois que je jouerais fort bien cette *Gageure*. Je m'y surprends des tons qui vont fort bien à ceux d'une marquise

d'il y a cinquante ans, qui fait des nœuds et qui croit aux abbés. J'ai envie de jouer ce rôle avec de la poudre? Il y a un certain *Lui, lui...* [1] que je dis avec tout le naturel des Crébillon et compagnie.

Ne me trouvez-vous pas dans une très bonne route? Ah! mon ami, que ce beau siècle de Louis XIV est loin de tout cela, et qu'il y a de netteté, de franchise, de rondeur dans tout ce monde dont Dangeau donne les silhouettes! Je lis, le soir, quelque chose de ces gros volumes à votre père; il s'étonne comme moi souvent du choix des souvenirs de ce bonhomme Dangeau, qui était, je crois, un esprit fort court; mais il est aussi frappé du vrai des allures de tous ces gens. Tantôt, c'est Louis XIV disant tout naïvement à Catinat : « Monsieur le Maréchal, je vous aime et j'aime aussi M. de Chamillart. Vous êtes brouillé avec lui, *cela me gêne*, raccommodez-vous, je vous en prie. » Et Catinat lui répond : « Sire, tout de suite. » Tantôt, Vauban allant servir en qualité de volontaire, sous Boufflers, et ce même monarque de plus de soixante ans, charmé de sa petite-fille la duchesse de Bourgogne, qui n'a que douze ans, qu'il met dans un grand fauteuil, s'as-

1. Scène XXI.

seyant sur une petite chaise auprès d'elle, la baisant et rebaisant, et disant : « A mon âge, je suis honteux d'être si content. » Et qui, enfin, après la mort de cette princesse et de son mari, et de Monseigneur, et du jeune frère de Louis XV, dit à Villars, le visage couvert de larmes : « Le ciel me punit cruellement de mes fautes ! Mais laissons de côté mes malheurs domestiques, et pensons à ceux de la France. Monsieur le Maréchal, je saurai mourir, s'il le faut, sur un champ de bataille, pour Elle. Les Français me sont chers à l'égal de mes enfants. Hélas ! ils sont à présent presque ma seule famille. » On ne finirait pas, mon fils. Le recueil que j'ai fait, que je viens de terminer, est, je vous assure, un petit monument qui vaut beaucoup. Je vous le porterai au *Marais*, et je parie que, malgré vos préventions, comme les choses généreuses ne vous manquent guère, vous serez atteint et ému de cette lecture.

CLXXXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 13 mai 1817.

Je vous dirai qu'il paraît maintenant qu'il y aura un mouvement dans le ministère. M. Dubouchage[1] ne tient à rien; sera-t-il remplacé par M. Lainé ou immédiatement par M. Molé? Voilà la question. Au reste, il n'y a pas de bruit plus répandu que celui de la nomination de ce dernier; ma tante même ne dit plus qu'il ne le sera pas, mais qu'elle donnerait tout pour qu'il le fût. Nous verrons bien.

Ce dont on parle aussi, c'est de la misère de certains départements, de la folie de certains curés. On nous dit qu'en Alsace, il y a des paysans qui vendent leurs chaumières, et qui émigrent. La mendicité, l'incendie des châteaux, sont les seules

1. François-Joseph de Gratet, vicomte Dubouchage, né en 1749, avait été ministre de la Marine avant la Révolution, et replacé en cette qualité en 1815. Il est l'auteur de ces nominations d'amiraux et de capitaines qui n'avaient jamais navigué. Il a quitté le ministère le 22 juin 1817, et il est mort en 1821.

choses dont on nous entretienne. Ceux qu'on appelle les *ultrà*, entièrement inaperçus dans ce moment-ci, ne se font reconnaître que par quelques cris de rage semblables à l'insultant et spirituel article de M. de Bonald, que vous avez lu dans le *Journal des Débats* de samedi, et dans le *Moniteur* de dimanche. On nous raconte que les jacobins lèvent la tête, et l'on dit qu'il y a eu des traîtres arrêtés jusque dans la Garde royale. Tout cela est fort exagéré sans doute; mais tout cela fait que la société en dit de belles ici contre le gouvernement, et surtout contre ces pauvres préfets à qui l'on attribue jusqu'aux résultats du mauvais temps. Le fait est, et il faudra le répéter mille fois, qu'on en a pas destitué assez.

Écrivez donc à madame Molé, une bonne fois, que vous apprenez vos rôles, que votre intention est de jouer la comédie, mais que votre santé est un obstacle toujours subsistant. On lui a persuadé, et à sa mère, que vous vous moquiez d'elle; et j'ai beau lui protester que ce serait un tort de vous engager à une chose que vous n'auriez pas envie de faire, je crois qu'elle est toujours inquiète et doute toujours.

Je vous dirai que je ne comprends rien à tout le trouble financier de l'Angleterre. Tout s'explique,

je crois, en distinguant la grandeur des peuples et leur liberté. Dans l'état présent de l'Europe, une nation peut perdre la première, point la seconde. Mille exemples l'ont prouvé et le prouveront; nos fonds monteront encore parce que, d'après un nouvel arrangement, c'est la Banque qui payera les rentes; on dit cette mesure avantageuse à tout le monde; je crois qu'on abandonne pour cela les deux tiers de l'emprunt à la Banque; c'est elle qui les remplira. Qu'en pensent mon père et M. Bresson?

CLXXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 13 mai 1817.

En vérité, ma mère, vous me ferez *devenir chèvre*[1], avec vos remontrances. Il semble que vous ayez pour fils Camille Desmoulins, à la manière dont vous gourmandez l'audace de mes opinions ou plutôt de mes vœux, je dirai plus de mes espérances.

1. On dit plutôt *prendre la chèvre* que *devenir chèvre*. Pourtant cette dernière locution, prise dans un sens un peu différent de l'autre, était fort employée par la génération qui nous a précédés.

Supposez pourtant que l'avenir que j'imagine fût une erreur; comme bien certainement je ne crois pas le voir réaliser de mon temps, quel mal y aurait-il à tendre du moins toute ma vie vers un meilleur état de choses, même entièrement idéal? Puisque l'homme a l'heureuse faculté de concevoir le mieux, je ne vois pas pourquoi il n'en ferait pas usage dans l'art de peindre, et je ne vois pas les inconvénientsde ses efforts, même inutiles, pour se rapprocher de ce qu'il ne saurait atteindre. Mais, au reste, je ne fais point de rêve. Si je voulais ne tenir aucun compte des circonstances et de la réalité, je supposerais table rase, et un législateur fondant un état social tout d'un coup, et l'éclairant par ses lois comme par ses leçons. Ce serait une utopie à la manière de Fénelon dans Salente, et de beaucoup d'écrivains anglais. Mais je ne fais point abstraction des antécédents; je déduis les résultats futurs, dont je parle, comme des conséquences de ce qui est et de ce qui sera. Je m'imagine un perfectionnement, lent peut-être, mais jamais interrompu. Bien loin de rêver une perfection soudaine et créée de toutes pièces, je vois dans la marche insensible mais sûre des idées humaines une progression à laquelle je me fie, et, par conséquent, un meilleur avenir, sauf

ces grands accidents qui ajournent pour longtemps le succès, et même les essais de la civilisation, comme le déluge du temps de Noé et les Goths au moyen âge.

Quant au mot de M. Cuvier, il est vrai. Il ne faut pas contester certaines vérités, comme Voltaire l'aurait fait, par des plaisanteries. Je ne pense pas que les hommes meurent de faim parce qu'ils seront éclairés; l'estomac fera toujours labourer; il faut s'en fier à la nature pour que le monde ne finisse pas. Madame Chéron dit qu'un ouvrier instruit ne veut plus être ouvrier! Je déjeune souvent dans un modeste café, près de l'École de droit. Dernièrement, il y avait là un homme assez mal vêtu, avec une chemise fort sale et couverte, ainsi que ses mains, de poussière de charbon et de limaille de fer. Cet homme se mit à causer, avec d'autres, de la Garde nationale : « C'est, dit-il, un grand mal qu'on puisse faire monter sa garde en payant; il en résulte que celui qui peut payer ne fait point de service. Or celui-là seul est propriétaire, celui-là seul a un intérêt immédiat au maintien de l'ordre, et à l'objet spécial de l'institution de la garde bourgoise qui est le salut des propriétés. Au contraire, le mercenaire qu'on emploie comme remplaçant est armé par le propriétaire même, et

précisément c'est de celui-là peut-être que celui-ci aurait à se défendre. On faisait mieux à Rome : Pour le service militaire, il fallait avoir une certaine portion de biens; non seulement les esclaves, mais le petit peuple même ne pouvaient avoir l'honneur de porter les armes. Ce ne fut que sous Marius que cet usage cessa. Les armées n'eurent plus les mêmes intérêts que les citoyens; elles devinrent l'instrument de l'ambition de leurs chefs, et ce fut une des causes de la chute de la République... Mais il est tard, je vais travailler. » Je n'eus qu'un chagrin ce jour-là, c'est qu'en causant, il dit : « Dans mon pays, moi.... » Et j'appris qu'il était de Genève. Cela me rappela que les horlogers de Genève savaient le latin et lisaient l'histoire, et qu'ils étaient les meilleurs horlogers de l'Europe.

Pourquoi l'instruction enlève-t-elle souvent, chez nous, les hommes aux arts utiles? C'est l'extrême inégalité avec laquelle elle est répartie, qui en est cause. Un homme instruit est un homme supérieur. Pourquoi ne mettrait-il pas en usage sa supériorité? Quand les autres hommes seront à son niveau, force lui sera bien de rester à sa place et d'être maçon s'il est né maçon. Quant au partage des terres, comme il est malheureusement impossible,

il n'est pas à craindre. On s'en rapprochera toujours davantage, je le crois. Cela gênera les gouvernements; l'échafaudage de chaque État sera plus difficile à construire, la politique secondaire, en vigueur aujourd'hui, y trouvera une foule d'obstacles qui finiront peut-être par la rendre impossible; je sais tout cela. Mais les individus seront plus heureux, et c'est là le grand point. L'exemple est trop près. Depuis que les propriétés sont plus divisées la population a augmenté; et elle n'augmente que lorsque les hommes sont plus heureux. Plus de bonheur, plus d'enfants, et réciproquement, ajouterai-je, pour vous contredire sur un autre point.

Vous me jetez Dangeau à la tête comme reproche. Ah! mon dieu, chère mère, j'aime beaucoup Louis XIV. En doutez-vous? Quant à Dangeau, M. de Barante disait, l'autre jour, qu'il fallait l'appeler : « Du siècle de Louis XIV par un laquais. » J'ai ajouté : « Avec des notes par une femme de chambre. » Une chose vraie, que je vous prie de ne pas prendre pour une satire, c'est qu'il n'y a pas de courtisan aujourd'hui, excepté peut-être le duc de Duras, qui fît des mémoires aussi plats. Forcément, il y aurait dans un Journal de notre siècle un peu plus d'observation, de raisonnement.

Louis XIV avait une grande bonté dans le caractère, voilà ce qui n'est pas contestable; il avait plus que cela, l'âme élevée et grande; il avait de plus un grand sens et l'esprit très juste. Mais son esprit, très juste dans un ordre donné, était moins élevé que son cœur. On lui a fait beaucoup de reproches injustes, celui par exemple de la révocation de l'édit de Nantes; c'est tout simplement lui reprocher d'être catholique. Il a eu quelquefois assez peu d'étendue dans l'esprit pour se tromper sur les hommes, et l'on a attribué à un sentiment bas de jalousie quelques fautes qu'il fallait imputer à un manque de lumières, à une sorte de défiance que lui inspiraient certaines formes, certaines manières. Sans peut-être s'en rendre compte, il était quelquefois guidé par ce mot de Bonaparte : « Cet homme-là n'est pas à moi. » Vous allez encore vous récrier à cette comparaison; mais il peut y avoir quelque chose de commun entre eux, comme entre deux sœurs dont l'une est très laide et l'autre très jolie, et qui pourtant se ressemblent. N'ai-je pas observé vingt fois que Céline a des manières de madame B...?

Vous apprenez donc vos rôles, et vous faites bien; j'ai montré votre lettre à madame Molé, et je l'ai

rassurée sur votre bonne volonté. On partagera vos trois rôles entre les trois représentations. Voici une nouvelle recrue presque faite, c'est madame de Chastellux. Elle prendra tous les rôles vacants. Madame de Damas était entièrement hors d'affaire; depuis deux jours, elle est moins bien; on n'a pas cependant d'inquiétudes encore. C'est un nouvel accroc pour notre spectacle. En attendant, madame Molé va toujours, et je souhaiterais à son mari d'arriver aussi sûrement au ministère. Ils me paraissent désirer celui de la Marine. On parle beaucoup de M. de Caraman, à la Maison du Roi; cela m'étonnerait. Je crois bon dans l'intérêt du ministre de la Police, et dans l'intérêt de tout le monde, que cette place reste vacante jusqu'à la session. Quant à l'avènement de M. Molé quelque part, il me paraît sûr; mais cela n'empêchera pas la comédie.

Il paraît ici un volume de madame de Genlis; ce sont deux nouvelles historiques sur les tableaux de M. de Forbin : l'un de ces tableaux est la mort de Pline, l'autre Inès de Castro. Un de ces jours, je vous parlerai du Salon. Je le possède assez bien; j'ai une opinion, et je me dispute à la journée avec madame de Vannoise, qui préfère le tableau de Saint-Étienne à tout, et que vous entendez d'ici.

CLXXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT.
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 15 mai 1817.

J'attendais la convalescence de madame de Damas pour écrire à madame Molé. Je vous envoie ma lettre, lisez-la et cachetez-la. Je suis bien aise que vous l'ayez vue d'avance, parce que, dans la manière dont elle vous parlera, vous verrez son premier mouvement et ce qui lui plairait davantage. Je suis engagée de bonne volonté autant que possible, puisque je sais une partie de mes rôles, et que déjà tous mes arrangements sont pris. Cependant je ne puis répondre de rien, et je vois qu'il pourrait arriver une chance où mon absence ferait tout manquer, ou bien qu'en me forçant beaucoup, je tomberais peut-être tout à fait malade, et encore se moquerait-on de moi. Ce second point ne me ferait pas grand'chose; mais la maladie me ferait beaucoup. Que puis-je, que dire tout cela, et offrir ma

démission tout en apprenant? Voilà où j'en suis; faites de moi tout ce que vous voudrez.

Mais, mon Dieu, si on ne jouait pas la comédie, l'année dernière, à cause de la misère publique, on devrait, cette année, s'en tenir à des *De profundis*. Je vous assure que l'état dans lequel sont nos provinces est déplorable. Voilà le pain encore augmenté! Votre père voit des maires, entend des gémissements, tous les jours, et nous poussons le temps avec l'épaule. Vous me direz que le mois de juillet sera le temps des moissons? A la bonne heure. Ne croyez pas, au reste, que j'aille faire cette réflexion à personne.

Vous ne me parlez guère de cette rue Sainte-Avoye où je pense que vous allez un peu, cependant[1]. Qu'y fait-on, qu'y dit-on, et quand ira-t-on au Marais? Dites-moi donc quels rôles joue C***, et si c'est elle qui fera Gotte[2], ou madame Molé? Enfin quels seront mon Détieulette et mon Clainville. J'ai quelque idée de bien jouer ce rôle, si je suis un peu secondée. Évitez, je vous en prie, les petits rôles de remplissage dans les autres pièces; ce serait une petite

1. M. de Barante demeurait rue Sainte-Avoye.

2. Gotte est le nom de la soubrette de *la Gageure imprévue*, qu'on appelle Julie, je ne sais trop pourquoi, quand on joue la pièce au Théâtre-Français.

fatigue journalière qui ne me laisserait aucun temps pour me reposer.

Je suis bien aise de vous dire que j'ai les plus grands succès avec mes Flamands, et que je suis contente d'eux. J'ai donné à dîner, il y a trois jours, à une douzaine de négociants ou de gens d'administration de ce pays; ce dîner ne m'a point ennuyée, la conversation a été solide, bonne et j'y ai tenu mon coin comme si j'y prenais beaucoup. Le soir, j'ai été au spectacle flanquée de deux négociants distingués, à la face de tout le monde; le lendemain, j'ai mené votre père faire une visite de gentilhomme, et me voici dans une coquetterie ouverte avec le vieux marquis de Montazet, qui a soixante-dix-huit ans et qui me trouve charmante. Enfin, tout va fort bien, hors la partie des finances; le prix de tout est fou ici, et la vie de Paris serait une économie en comparaison.

Ah! ce morceau est de M. de Bonald? Je me cassais la tête pour deviner l'auteur; je le croyais d'un jacobin. Les mêmes passions donnent le même degré d'habileté, et taillent les plumes de la même manière. Nos journaux sont d'une impudence, cette semaine, qui est effrayante; il est visible qu'ils cherchent à fomenter le désordre en Belgique. Ils in-

sultent le roi des Pays-Bas, et ses sentiments hollandais[1]; ils dénoncent les accapareurs de blé, et excitent le peuple par les mêmes phrases qu'on débitait en France en 1790. Ils ont donné la lettre de madame Regnaudt. Si elle est telle qu'ils l'imaginent, elle est fort mauvaise; mais je n'y vois point matière à procédure, et, après l'avoir imprimée, cet infernal rédacteur ajoute : « Cette lettre n'est sûrement pas la vraie, car le Ministère est trop prudent pour préparer à la Chambre prochaine une occasion d'attaque contre eux. » Je vous dis que ces gens-là sont échappés des enfers; je crois que je ne les lirai plus, car ils m'agitent le sang. Ne me parlez point de votre liberté de la presse, nous ne serions jamais assez forts pour la supporter. Je crois que je vais retomber dans mon goût pour le despotisme, et que je serai capable de dire qu'un peu d'esprit en éloigne, et que beaucoup d'esprit y ramène : « Ah! ma mère, quel blasphème! » Mon fils, je donne ma démission de la politique, je n'y vois plus goutte à rien, et je dis comme mes Flamands : « Vive le roi! » et c'est tout.

1. Guillaume Ier, fils du dernier Stathouder était roi des Pays-Bas depuis 1814. Il a régné jusqu'en 1839, quoiqu'il eût perdu la Belgique après la révolution de 1830.

CLXXXIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 17 mai 1817.

Eh là là! calmez-vous. Savez-vous que vous me grondez presque trop, et que ma dignité maternelle se redresse. Vous êtes bien chatouilleux, beau sire, sur les idées libérales, et bien prompt à prendre feu. Mon Dieu, je ne trouve pas que vous ayez si grand tort; et je vous jure que je suis plus loin que jamais d'avoir une opinion arrêtée sur ce qui est vraiment utile aux hommes et sur ce qui arrivera de notre postérité. Je crois, en somme, que les passions humaines auront toujours leur effet sur nous, quoi que nous devenions, et soit que nous acquérions des connaissances, soit que nous retombions dans l'ignorance; je crois, comme vous, que nous avons beaucoup acquis depuis Louis XIV, et cependant, nous avons plié la tête sous Bonaparte, qui ne se donnait pas même la peine de nous parer son despotisme comme *mon ami*, qui nous montrait fort bien qu'il nous méprisait, tandis que

Louis XIV s'attachait à témoigner, à tout propos, le cas qu'il faisait des Français. Nous avons eu la tête tournée dans ce siècle de lumières, de quoi ? De la gloire militaire, la plus illibérale de toutes. Si nous voulons interroger notre conscience, nous verrons que la Révolution nous a plu parce qu'elle nous a donné les moyens tout bonnement de grimper sur les épaules les uns des autres. Voilà les Anglais que leur liberté à menés à un tel orgueil, qu'ils se sont cru le droit de gouverner le reste du monde. Ils se sont servis de leur industrie pour régner sur l'Europe ; ils arriveront à perdre l'Asie et à fléchir sous le poids de l'Amérique, leur ouvrage. Voici la Belgique gouvernée par un prince fort libéral, qui donne une constitution que M. de Talleyrand disait qu'il fallait que le roi de France prît pour modèle, qui a accordé une liberté de la presse illimitée, et qui vraisemblablement ne tiendra pas sur son trône. En Espagne, où l'on veut rétablir l'inquisition et les jésuites, tout va à la diable. Que voulez-vous donc que l'on conclue? Par ma foi, je vous l'ai dit déjà, je n'y vois plus goutte, et aussi, quand j'en ai été à l'article de votre lettre sur ce serrurier, j'ai pensé que c'était un mot de ma comédie [1] ; j'ai dit

1. *La Gageure imprévue.*

comme la marquise : *Ah la serrure!* et je me suis remise à mon rôle, laissant l'espèce humaine se démêler comme elle pourra, le temps en faire justice, et votre imagination s'exercer sur des rêveries, après tout, nobles et élevées, qui peut-être se réaliseront, et que je ne suis pas trop fachée de vous voir malgré mes mauvaises querelles. Ainsi, mon enfant, faisons la paix, et trouvez-moi, je vous prie, une mère très libérale.

Je vous assure que, toute seule, dans ma chambre, je joue joliment *la Gageure;* peut-être serai-je fort mauvaise sur votre théâtre. Il me faut une certaine confiance pour valoir quelque chose, et je n'en ai guère la mine. J'ai une certaine petite peur d'être ridicule; votre père, qui me fait répéter, dit que cela va bien, et que je lui rappelle quelques inflexions de mademoiselle Contat. Mais ce qui est plaisant, quand je répète, c'est que votre père, avec ses lunettes sur les yeux, joue réellement M. de Clainville, et le joue bien. Il n'est pas si habile dans le Dorante. Quant à la tante du *Philosophe*[1], je ne puis prendre ce maudit cahier sans avoir à l'instant les yeux pleins de larmes. Je suis comme quand vous étiez

1. Le rôle de la *tante* dans *le Philosophe sans le savoir.* Dorante est l'amoureux des *Fausses confidences.*

jeune, et que vous pleuriez sur la mort de Bayard. C'est un vrai cauchemar pour moi que ce rôle; je le jouerai très mal. Voilà ce qui s'appelle écrire bien des balivernes.

M. de Barante a raison sur Dangeau; mais vous poussez trop loin le système, et je vous certifie qu'il y aurait encore des ducs et des marquis à la cour d'aujourd'hui qui écriraient avec cette monotone uniformité, tandis que nous n'avons peut-être personne qui fît des mémoires tels que ceux de Saint-Simon. Essayez donc, je vous prie, de donner une plume au frère de mes deux petites amies[1], ou au beau-père de la compagne de voyage de votre tante. En fait de cour, rien ne s'est perfectionné, au contraire, et si vous voulez jeter les yeux sur la quantité de gens distingués en tous genres qui entouraient Louis XIV, en femmes et hommes, vous verrez que nous avons fort déchu. Au reste, pour finir une bonne fois sur *mon grand ami*, et clore cette dissertation de six mois de date qui fait rire votre père à vos dépens et aux miens, je conviens qu'il y a du vrai dans votre dernière lettre, que je pourrais, si vous me preniez dans un

1. Le duc d'Aumont, dont ma grand'mère avait aidé les sœurs, sous l'Empire, pour la restitution de leurs biens.

bon moment, convenir de la justesse de ce que vous dites, et la comparaison de Céline avec madame B... m'a complètement désarmée. Et cependant le *Qu'à moi* de Bonaparte n'a pas la même signification que celui de Louis XIV. Il y a beaucoup de manières différentes de dire *Qu'à moi*. Nous verrons la vôtre [1].

CXC.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 18 mai 1817.

Il pleut toujours; on dit que c'est bien. Nos campagnes sont vertes; mais, comme il fait froid, on en conclut que la récolte se fera un peu plus tard, et le pain augmente, ainsi que les pauvres. C'est une calamité dont vous ne vous doutez pas, vous autres de Paris, et qui assomme les pauvres préfets. On s'en prendra à eux; il est si commode de dire qu'il

1. On sait qu'une des plus jolies scènes du *Philosophe sans le savoir* est celle où le jeune Vanderk demande à Victorine de ne remettre la montre *qu'à lui-même*.

faudrait faire travailler, ouvrir des ateliers, etc. Eh! donnez-nous donc de l'argent, éternels bavards! Je vous demande pardon, ceci répond au frère de votre pair lillois[1], qui me disait hier : « Monsieur de Rémusat devrait... Monsieur de Rémusat pourrait... » J'ai été, hier matin, voir cette abbaye de Loos[2]. C'est un très beau bâtiment qui ne sera prêt que dans dix-huit mois. Vous voyez comme il est utile aux embarras présents. A mon retour, et il était trois heures, je suis revenue dîner chez une dame Albert Dubosquiel avec une vingtaine d'amis. Nous sommes demeurés deux bonnes heures à table, à boire et à manger, et, après, chacun s'en est revenu chez soi.

Voici encore une commission : M. Cordier vous prie en grâce de parler de ce canal[3] à M. Molé; votre père en a écrit à tous les ministres; ce serait une bonne occasion de faire travailler bien du monde. M. Molé pourrait en rafraîchir la mémoire de M. Lainé.

Savez-vous ce qu'on affiche sur les murs des rues

1. M. Romain de Brigode, frère du pair de France.

2. Cette abbaye de Loos est devenue une maison de détention.

3. M. Cordier était ingénieur en chef du département du Nord. Le canal de la Sensée est un des premiers travaux publics faits en France par une compagnie.

de Londres maintenant? « Plus de rois ! » Savez-vous ce qui humilie le peuple anglais? C'est que, dans les ports, les matelots demandent l'aumône, chose inouïe! Le journal belge dit que M. de Metternich part pour Rome, afin de faire le cardinal Fesch pape. Il en conclut que ce pape serait sous l'influence autrichienne. Je leur certifie que, s'il était élu, il se relèverait comme Sixte-Quint, qu'on le verrait tout droit, et qu'il serait pontife romain dans toutes les circonstances et dépendances. Enfin, c'est le choix que Bonaparte aurait le plus redouté. Mon ami, nous sommes vraiment appelés dans ce siècle à voir bien des choses curieuses. Mon Dieu, que je ne voudrais ne plus rien voir du tout! Lisez-vous dans les journaux le détail de ce qui se passe au Mexique? Votre père, qui suit tout cela, me fait des récits de cette horrible guerre qui font dresser les cheveux sur la tête. Quel carnage, bon Dieu! Mais bonsoir pour cette fois.

CXCI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 21 mai 1817,

Avez-vous beau temps, ma mère? Est-ce de la pluie qu'il vous faut? est-ce du soleil? Nous avons, à peu près, le temps qui nous convient, et nos agronomes de salon sont assez contents. Il y avait urgence; l'attente d'une bonne année soutiendra peut-être nos malheureux paysans qui mendient, qui souffrent, et ne se résignent pas partout comme dans votre Nord. On mange de la luzerne bouillie à Épinal, et le pain est à six sous la livre à La Rochelle; quel contraste! On s'en tirera, j'espère, et madame de Damas aussi, et la comédie aussi. La maladie de cette pauvre femme n'est pourtant pas finie. et je suis loin de répondre de rien. En attendant, madame Molé part après-demain, emportant ses rôles et l'espérance. Si madame de Chastellux joue, on pourra peut-être vous ôter cette tante du *Philosophe;* on vous prierait alors de jouer les deux

scènes de cette duègne de Cervantes[1] que l'on me propose aussi. Je ne crois pas que cet échange vous déplût.

Vous me reprochez de vous avoir trop grondée dans une de vos dernières lettres. Je ne crois pas, je ne m'en souviens pas; mais je vous en demande pardon. Quant au fond de la question, vous me paraissez dans une grande désespérance politique. Il me semble que ce n'est point la liberté, c'est l'égoïsme national, l'orgueil, qui nuisent aux Anglais. Ils sont bien insensés, car le patriotisme même est une monnaie qui bientôt n'aura plus peut-être cours en Europe. Quant à la tyrannie de Bonaparte, il me semble que c'est, au contraire, la plus parée qu'on ait vue. Toute la civilisation était employée à la farder, à la vêtir. Comment se ferait-il, sans cela, que ce soient précisément les artistes qui le regrettent, s'il y a des gens qui le regrettent? Et cette gloire militaire, le préjugé qui séduit le plus les hommes, pour combien le comptez-vous? Le despotisme militaire me paraît le seul possible à présent, parce qu'il éblouit les sots, fait peur aux lâches, et

1. On devait jouer aussi au *Marais* une comédie de Dieulafoy, intitulée *Michel Cervantes*. On ne la joua point.

leur donne pourtant un prétexte pour s'y soumettre, et une excuse de s'y être attachés. Le despotisme dont le trône est un échafaud, celui de Néron ou de Robespierre, est impraticable à présent, ou, du moins, il ne peut durer. Le despotisme de cour est parfaitement impossible, parce qu'il n'en impose plus.

Vous me paraissez de bien mauvais augure pour le roi des Pays-Bas, mais ce n'est point sa constitution, mais des antipathies de peuple à peuple et des particularités de sa part qui peuvent lui devenir funestes. Quant à l'Espagne, je ne crois pas qu'elle soit destinée à une catastrophe très prochaine. Il y avait des hommes de génie autour de Louis XIV, mais les hommes médiocres étaient plus médiocres de son temps que du nôtre. J'avais emprunté ce que je vous ai dit à mon prêteur habituel, à M. Garnier, qui disait, l'autre jour : « Une chose sûre, c'est que le dernier commis d'une administration fait mieux un mémoire ou un rapport qu'un conseiller d'État de Louis XIV. Lisez les actes du conseil d'État de ce temps-là, les mémoires de gens très distingués même; c'est barbare, c'est du fatras. » Je ne sais pas même, s'il n'a pas nommé Lamoignon; j'en demande pardon à Boi-

leau et à vous. Encore une fois, ce n'est pas orgueil, ni dédain de notre part. Il ne faut point se lasser de répéter qu'un élève de l'École polytechnique est plus fort en mathématiques que Descartes, et n'est peut-être qu'un homme fort ordinaire; Descartes était un grand esprit.

On vient de faire des réductions dans les directions générales; vous l'aurez vu dans le *Moniteur* d'hier. Elles font crier tout le monde, comme toutes les réductions possibles. On a bien quelques raisons de se plaindre que l'économie ne frappe jamais sur les gros bonnets. Je sais bien qu'elle serait peu profitable, mais ce serait un sacrifice nécessaire à l'opinion publique.

Je voudrais bien que le *Salon* fût encore ouvert quand vous viendrez. Il y a de grandes beautés. J'aime à la passion cette *Didon*, quoique madame de Barante aime mieux *Saint Étienne*[1]. Elle a peut-être raison; celui-ci est un tableau plus classique, admirable, mais dans une donnée connue. La *Didon* me paraît toute une création.

1. *Le martyre de Saint Étienne*, par Abel de Pujol, et la *Didon* de Guérin étaient des tableaux fort admirés au *Salon* de 1817.

Mercredi soir.

Vous avez été bien longtemps, ma bonne mère, sans avoir de mes nouvelles, et plus longtemps que je ne voulais. J'ai même manqué l'heure pour ma lettre de ce matin, et je la mets sous l'enveloppe de celle-ci. Il ne faut rien perdre de ce qui peut vous amuser.

Je réponds à quelques-unes de vos questions. Je n'ai pas vu M. Decazes, parce qu'il ne reçoit plus, et que sa sœur[1] est à la campagne, où lui-même va trois jours par semaine. C'est là qu'il donne à dîner, et, comme dit Villemain, la batterie de cuisine et les amis sont partis pour Saint-Cloud. Quant à M. Pasquier, je ne sais s'il joue encore au billard. Pour M. de Saint Chamans, je n'en sais point de nouvelles. Il me paraît que cette nomination, si prochaine[2] croyons-nous, de M. Molé est ajournée, parce que, comme dit encore Villemain, le ministre de la police a trop de confiance en lui et le consulte à présent trop intimement. On prétend

1. Madame Princeteau.

2. On parlait toujours de M. Molé pour le ministère de la marine, qu'il eut peu de temps après.

que M. Molé a dit que les colonies étaient fatales à la France; cela paraît être vrai, et c'est, je crois, l'avis de mon père; mais vous jugez comme les marins le trouvent bon! Si vous êtes occupée des pauvres, nous le sommes aussi beaucoup à Paris; mais théoriquement.

CXCII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 24 mai 1817.

Vous êtes bien aimable, mon enfant, de m'avoir écrit; car je commençais à trouver le temps long, et à me faire même un petit tracas de votre silence. Votre lettre est venue très à propos pour égayer mes idées noires, parce que, depuis deux jours, je suis assez souffrante. Je pense que, si une telle crise me prenait au *Marais*, je ferais une belle figure, et cette pensée et la nécessité dont je suis aux plaisirs du *Marais*, cette année, me tracassent beaucoup. Peut-être dans quelques jours me porterai-je mieux, et alors je me remonterai. Je vous avertis, au reste, que j'aime mieux jouer la tante du *Philosophe* que

la duègne de Michel Cervantes, dont je ne veux pas entendre parler. Si madame Molé trouvait, dans la bonne volonté de madame de Chastellux ou d'Alix, un moyen de ne me charger ni de l'un ni de l'autre, qu'elle consentît à ce que je le demandasse à ma sœur, à la bonne heure. Alix jouerait, *par complaisance*, cette tante et cette duègue, et alors, moi, je jouerais *la Gageure* et *Marton*[1], à une assez grande distance entre les deux pour me reposer. Si cet arrangement ne peut se faire, je garderai cette *tante*, et je n'entends à aucun autre remplissage; car les répétitions de tout cela sont une fatigue journalière qui m'épuiserait en petite monnaie.

Votre tante m'écrit de nouveau que mon favori ne sera pas ministre, qu'on avait parlé aussi de MM. Germain et de Barante, et qu'on est revenu de pareilles absurdités. Elle m'annonce qu'on va crier contre les réformes. Vous me le confirmez, ainsi que je vois ici. Notre salon des négociants n'approuve point tout cela. On y disait, hier, que les économies petit à petit aboutissaient à ne porter que sur les gens de la Révolution, que les ministres et les directeurs généraux, et la cour, et les militaires tail-

1. Personnage des *Fausses Confidences*, de Marivaux.

laient en plein drap, qu'on inquiétait tous les gens d'administration, et qu'il vaudrait mieux rassurer le monde, et payer moins de Suisses et de sous-ministres. Il faut plaindre les gens qui sont en tête des choses, puisqu'à chacune de leurs opérations, on les attaque ainsi, et espérer qu'ils feront ce qui leur paraît utile, sans se soucier beaucoup de ce qu'on dit.

Voici nos feuilles de Bruxelles qui vont devenir plus douces ; le roi des Pays-Bas a fait donner l'ordre à deux rédacteurs français qui les composaient, Gillet et Cauchois Lemaire [1], d'évacuer ses États. Ils ont fait dans la dernière feuille des adieux très pathétiques aux amis de la liberté belge, et s'en vont en accusant la tyrannie, l'arbitraire, etc. Nous aurons quelques fausses nouvelles de moins, et il n'y a pas de mal, assurément. Quant à cette Angleterre, vous avez raison, mais elle est dans un système forcé. Il lui faudrait, dit-on, à présent, la politique de Bonaparte pour se soutenir, c'est-à-dire une guerre qui lui assurât le commerce du monde, dont elle a besoin pour soutenir sa dette.

1. Cauchois Lemaire, le plus connu des rédacteurs du *Libéral*, avait fondé, en Hollande, d'abord *le Nain jaune*, puis ce *Libéral*. Il fut, en effet, livré à la frontière prussienne par le gouvernement hollandais. Mais il s'évada et continua de publier des journaux et des brochures.

Si vous pouvez vous faire prêter par quelqu'un le rapport de M. Brougham au Parlement sur les finances, vous y trouverez matière à beaucoup de réflexions; mais vous aurez soin d'en retrancher ce qui tient à l'exagération convenue d'un membre de l'opposition. Cette opposition l'a emporté, tout à l'heure, sur la grande question des catholiques d'Irlande; je vous avoue que je trouve ce refus de les admettre au Parlement bien contraire à la vraie libéralité comme il faudrait l'entendre. Nous ferions de beaux cris en France si on proposait la même rigueur à l'égard des protestants! En tout, il y a bien plus de comédie de liberté dans votre Angleterre que de vraie liberté. M. Bresson nous disait hier que la tribune accordée au public aux séances de la Chambre des communes tient au plus soixante personnes, et encore, pour y être admises, elles payent un schelling à la porte, et c'est un bill qui y force expressément.

Mais laissons tout cela. Je suis, grâce au ciel, à la fin de mes dîners, et j'ai à peine fini mon cours de politesses. J'ai fait bien des conquêtes ici, depuis votre départ; on m'aime réellement, on me le dit tout naturellement. Hier, cinq ou six femmes, sachant que je restais chez moi le soir, sont venues

avec leur sac à ouvrage, et se sont mises très cordialement à travailler autour d'une table verte. On jouait au *quinze*[1] dans un coin, et tout cela s'était réuni sans que j'eusse eu la peine de dire un mot. Je fais la moitié moins de frais qu'à Toulouse, et on me sait gré des moindres choses. Demain, je vais quêter à notre paroisse pour les pauvres; le soir, je recevrai toute la ville, parce qu'il est d'usage, aux grandes fêtes, de venir chez le préfet. Est-il vrai que le portrait du duc d'Orléans soit très beau? Ce coquin de *Vrai Libéral*, avant de mourir, disait qu'on ne permettait à ce prince de se montrer à Paris qu'en peinture.

Votre père n'est pas tout à fait d'avis de votre Garnier sur les actes du Conseil faits du temps de Louis XIV. Il dit que votre opinion et la sienne pourraient bien avoir plutôt la mine du vrai qu'être vraies réellement. La comparaison avec l'École polytechnique ne vaut rien. En fait de sciences, nul doute qu'on ne gagne toujours, et les connaissances premières deviennent une sorte de provision acquise sur laquelle travaillent ceux qui viennent après. Mais ce système de perfectionnement sur

1. Le *quinze* est un jeu de hasard qu'on jouait fort autrefois, et qui ressemble au baccarat et au vingt et un.

toutes choses donnerait bien de la peine à établir sur tous les points, et, par exemple, sans parler de Louis XIV, expliquez-moi pourquoi, maintenant qu'on sait à point nommé les règles des proportions dans les arts, on ne ferait rien en monuments qui approchât de l'élégance de ceux des anciens, ni une statue pareille à la moins belle des leurs? Cette impuissance des modernes sur ce point est souvent l'objet de mes méditations. Faites un peu parler, un jour, là-dessus, votre ami de la chimie[1] dont le nom m'échappe. Demandez-lui pourquoi nous ne pourrions arriver à faire aussi beau que la *Niobé*, et à élever des colonnes où il y ait l'élégance requise?

CXCIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 28 mai 1817.

Vous me poussez de longues bottes dans votre dernière lettre, et, si j'étais en train, je pourrais bien

1. Sans doute M. Thénard, dont mon père suivait le cours.

riposter. Je vous dirai, en passant, qu'il est très vrai qu'il n'y a pas soixante personnes à la Chambre des communes en Angleterre, et que presque personne n'y va. Tout cela prouve que la salle est petite et vilaine, et qu'on ne pense pas avoir besoin de perdre sept ou huit heures à écouter ce qu'on lira en une heure, le lendemain, dans les journaux. Dans les États modernes, où les assemblées publiques ne sont ni publiques, ni possibles, c'est la Presse qui donne la publicité, et cette publicité est, de tout point, préférable à l'autre. Il y a de la *comédie de liberté* en Angleterre? Très peu, je crois. Il est de fait qu'on peut imprimer ce qu'on veut, et qu'on est sûr de n'être jamais arrêté illégalement; il est de fait qu'on y est plus libre pendant la suspension de l'*habeas corpus*, qu'on ne l'a été en aucun temps en France. Quant à l'intolérance anglaise, il est hors de doute qu'elle ne passerait point en France. C'est qu'en effet les Anglais ne sont aucunement libéraux; leur patriotisme en est la preuve. Leur constitution est l'ouvrage des circonstances; mais elle a été faite avant la civilisation, elle a donc des caractères et des formes contraires à celle-ci; et c'est ce qui me fait répéter pour la millième fois que la France doit

avoir et aura nécessairement une constitution plus libérale que l'Angleterre.

Quant au progrès de l'espèce humaine, il faudrait que nous discutassions en forme pour que je trouvasse mon raisonnement de l'École polytechnique mauvais. Je ne pense pas que l'esprit humain ait deux procédés, deux marches différentes. Je crois que la morale et l'art d'écrire, de rédiger, étaient plus avancés sous Henri IV que sous Henri II, sous Richelieu que sous Henri IV, sous Louis XIV que sous Richelieu, sous Louis XV que sous Louis XIV. Remarquez bien que je ne dis pas qu'il y eût de plus grands génies, ni de plus grandes vertus; ce serait peut-être tout le contraire. Le siècle de Louis XIV a été celui où il restait encore assez de la force des temps moins civilisés, et déjà assez de lumières de la civilisation, pour produire les hommes les plus distingués de tous les temps. Dans tous les genres, ç'a été le siècle de l'invention. Nous sommes, nous, au siècle de la critique. Dans l'ordre politique, tout le monde juge, et très sensément, ceux qui gouvernent; en littérature, on juge très bien et très aisément tous les ouvrages d'esprit. Cependant, personne peut-être ne saurait bien gouverner, ni faire un bel ouvrage. Mais tout le monde appliquera avec

plus de justesse son esprit aux travaux inférieurs; on fera mieux des rapports en politique, des mémoires, des livres de critique, des journaux, et, vous l'avez dit souvent, tout le monde écrit bien à présent. Le dernier barbouilleur de la littérature fait de meilleurs vers que Chapelain ou Pradon; mais personne n'en fait comme Racine. Le dernier sous-préfet traite mieux les affaires que les conseillers d'État de Louis XIV; mais personne ne gouvernerait comme Richelieu, n'administrerait comme Colbert. Ceux-ci, en effet, ont été, en politique, ce que Molière et Bossuet sont en littérature et peuvent être assimilés aux Descartes et aux Newton. Ils ont été les inventeurs; actuellement, on s'en passe. C'est une vérité d'expérience, qu'à mesure que les lumières deviennent plus communes, le génie devient plus rare.

Malheureusement, ce progrès général rend les hommes moins faciles à gouverner, et diminue en même temps la prééminence de quelques-uns sur tous. Il s'ensuit que ce n'est plus sur le talent personnel et supérieur de certains individus qu'il faut compter en politique. Il ne faut plus se fier aux hommes, mais recourir aux choses. Les institutions, qui sont l'expression de la force commune, rempla-

ceront peut-être la force particulière de tel ou tel homme qui ne se trouvera plus. Ainsi, vous voyez que l'Angleterre s'est élevée sans contredit naguère, et même à un très haut point de grandeur, et cela avec un roi fou, des ministres médiocres, mais par ses seules institutions, par l'action de la force commune.

J'ai tant écrit et tant rêvé sur ce sujet-là, que je vous griffonnerais sans hésiter dix pages encore. Mais je reste là; une autre fois, je vous conterai ce que je voulais vous dire sur les sciences et sur les lettres, et je répondrai, je crois, à ce que vous me dites sur les arts. La théorie de l'esprit humain est *une*. Il suffit d'observer que la diversité des objets auxquels il s'applique n'exclut pas l'identité des méthodes.

CXCIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 31 mai 1817.

Vous me traitez en femme de mérite, en mère d'un garçon qui médite souvent les sujets les plus graves; car vous traitez avec moi des sujets vraiment sérieux, et vous glissez sur les caquets. Je voudrais bien pourtant savoir quelque chose de celui dont vous me dites un mot, et comment est maintenant ce pauvre Mathieu? Si le ministère et l'amour lui manquent à la fois, voilà un homme bien malade; car, sans précisément lui supposer cette ambition dévorante que lui accorde votre tante si libéralement, je crois qu'il a toujours besoin d'être remué fortement par quelque chose. C'est un mal qui est peut-être dans sa nature, et puis qui est assez ordinaire aux gens qui ont tenu de près à Bonaparte; et peut-être même, plus ou moins, ce mal est-il devenu européen. C'est encore là une des immenses différences entre Bonaparte et ce cher

Louis XIV, dont il y a si longtemps que nous n'avons parlé; c'est que ce dernier était essentiellement calme, et l'autre continuellement agité. Nous nous ressentons tous de cette dernière disposition.

Je voudrais bien savoir ce qu'il y a de vrai dans la situation de l'Espagne. Nos journaux belges ne cessent d'en parler; ils vont même jusqu'à dire que le roi Ferdinand VII est à Bayonne, ce qui n'est sûrement pas vrai. Mais, enfin, y a-t-il quelque fondement à tant de mauvaises nouvelles qu'ils donnent? Des lettres arrivées ici de Londres, hier, disent que le bruit de la Bourse annonçait une révolte complète dans le Brésil; ce n'est peut-être qu'un bruit de bourse, mais cela est singulier[1].

Je vois que la politique de Paris se concentre dans la pluie et le beau temps. Vous vous pressez trop de vous alarmer; il pleut presque toujours dans ce mois-ci, et c'est ordinairement ce qui donne de bon et beau foin; le prix des fourrages baisse, même celui du blé en Belgique, et ici les apparences de la moisson sont superbes. Il faut, en attendant,

1. Le roi Jean VI, chassé de Portugal par les Français, s'était réfugié au Brésil où des insurrections fréquentes menaçaient sa couronne. Mais il ne fut obligé de revenir en Europe qu'en 1821. Son fils consomma la séparation du Brésil et du Portugal et devint empereur.

compter sur la chaleur dans le mois de juillet, la seule vraiment nécessaire. On m'écrit de Toulouse que tout y va à souhait; ne nous désespérons donc point. Si on voulait regarder à quelque autre chose, il faudrait avoir une grande attention à l'esprit qui s'établit généralement dans le militaire, et qui va toujours croissant. Votre père a écrit là-dessus des choses fort sensées et fort remarquables; je ne sais si on est en train d'y faire attention. Nous sommes ici fort à portée d'en juger. Depuis la rixe à l'occasion de Talma, on a changé les régiments; mais ceux qui, plus soumis à leurs chefs, sont demeurés dans cette garnison, et ceux qui nous sont revenus, conservent une légère teinte d'animosité contre le gros du peuple, et affectent une certaine opposition à la tendance nationale, qui mettent une grande défiance entre les gens à uniforme et les bourgeois. Or ces bourgeois sont armés, puisqu'on les a faits garde nationale; ils se font du bruit de leurs épaulettes; de là des bravades, des rencontres vives, et quelques querelles dont on déniche les causes secrètes assez facilement, et qui forcent encore aujourd'hui M. de Jumilhac à demander qu'on éloigne même ce régiment de la Meuse que vous savez qui était meilleur que les autres. Tout cela voudrait un

remède donné par une main ferme, et qu'un principe unique et arrêté conduirait. Je ne serais pas étonnée que certains députés fissent des provisions d'observations sur tout cela, pour en tirer parti à la prochaine session. Nous en avons un, ici, qui m'a tout l'air de n'y demeurer qu'à cette fin.

Vous me répondez si bien sur ce que je vous demande, que je suis charmée de vous mettre quelquefois en train de ces discussions. Vous m'avez assez satisfaite au sujet de l'Angleterre; il n'y a qu'un point sur lequel je vous arrête : Vous dites que les Anglais ne sont pas libéraux par cela même qu'ils sont patriotes. Si l'un exclut l'autre, que faudra-t-il donc faire dans votre système de perfectionnement futur ? Car, enfin, le patriotisme n'est-il pas le premier sentiment vers lequel il faut pousser les peuples? et, au fond, qui les ennoblit davantage ? Répondez à cela. Quant à votre système général de cette marche uniforme qui tend à tout perfectionner, à peu près dans la même proportion, je ne m'y rends pas complètement. Je ne crois pas trop à l'infériorité, si complète dans les détails, du siècle de Louis XIV. Sur certaines parties, oui; mais, sur d'autres, il se pourrait que nous n'eussions rien gagné. J'ai ouï dire que, dans les

bureaux des Affaires étrangères, les correspondances de M. d'Estrades[1], les réponses rédigées par des commis pourtant, tout ce qui reste du temps de M. de Torcy offre encore des modèles de science et de rédaction diplomatique qu'on étudie avec soin. Toutes les ordonnances de Louis XIV, ce qu'il ne faisait pas lui-même, sur la marine, sont remarquables, et je me rappelle que, lorsque Bonaparte se fit empereur et voulut régler le cérémonial de sa cour, et la dépense rangée et pourtant pompeuse de sa Maison, il ordonna à Duroc d'envoyer prendre à la Bibliothèque les volumineux règlements qui avaient été faits à ce sujet, à l'époque dont je vous parle; qu'il en fut frappé, qu'il dit un jour, devant moi, qu'il ne fallait s'en écarter ni dans le fond ni dans la forme; tout était net et précis, et il ajouta: « Il y a bien de l'administration intérieure et politique dans tout cela; car il ne faut pas croire que ce qui fixe les dépenses des rois et ce qui règle les prétentions des vanités soit d'une faible importance, même pour les peuples. » Alors encore, il

1. M. d'Estrades, né en 1607, a été, comme on sait, lieutenant général, ambassadeur en Hollande et en Angleterre, ministre plénipotentiaire pour la paix de Nimègue, et il a laissé un ouvrage important, en cinq volumes, sur les Négociations de 1663 à 1668. Il est mort en 1686.

demanda autour de lui et même à quelques-uns de ses conseillers d'État des projets à ce sujet, et en revint toujours à ce qui avait été rédigé par Louis XIV, ou plutôt sous lui. Vous me direz peut-être que ce prince, qui avait un esprit de détail fort remarquable, apposait son influence et son cachet à tout cela. Mais enfin, il fallait qu'il se trouvât pourtant un assez grand nombre de sous-ordres capables de bien rédiger ses intentions. Tout ceci, au reste, n'est pas pour vous dire qu'en général certaines parties de l'administratiou n'aient beaucoup gagné. Mais, n'en déplaise à M. Garnier, ne se pourrait-il pas que nous n'eussions pas fait ces progrès dont il parle dans les choses dont on s'est sérieusement occupé avant nous? Et, pour revenir aux arts, par exemple : Sous François premier, qui les aimait, on s'en est fort occupé, et, depuis lui, il y a des parties sur lesquelles on n'a pas fait un pas; et les monuments élevés depuis sur des bases différentes de celles qui ont été fixées en 1500, ont plutôt dégénéré et perdu de l'élégance et de la correction de cette époque.

Je vous prie de m'acheter un petit volume qui paraît, des lettres de Louis XVI. *La Quotidienne* en donne des morceaux qui ont beaucoup frappé votre

père, et qui prouvent qu'il y avait dans l'âme de cet infortuné prince une véritable élévation, et que son esprit était bien plus étendu qu'on ne l'a cru généralement. Cette *Quotidienne* cite comme fort curieuse une lettre vingt-septième à la duchesse d'Orléans dont elle ne donne point de fragments. Il y en a de bien remarquables adressées à M. de Malesherbes, et un billet à Mirabeau dont chaque mot est habile, de bon sens et de droiture[1].

Faites-moi le plaisir de vous informer le plus tôt que vous pourrez, soit à M. Thénard, soit à d'autres, de la manière de faire de la gélatine avec les os de viande. Les journaux annoncent un procédé par l'acide muriatique, qui, disent-ils, est sans inconvénients. Cela est fort utile aux pauvres, et, sur vos instructions, je me ferai aider par M. Brigandat[2]. Mais il nous faut une explication très claire. Vous voyez que je tends à faire acquérir à l'eau chaude une qualité nutritive.

1. *Louis XVI peint par lui-même*, Paris, chez Gide fils, rue Saint-Marc-Feydeau. Ce volume de lettres a eu quelque succès, mais l'authenticité est fort contestée.

2. On croyait alors que la gélatine ou colle forte, extraite des os des animaux, des tendons, des peaux, avait de grandes qualités nutritives. On espérait en tirer une alimentation économique et abondante. M. Darcet, l'auteur et le propagateur de cette illusion, était de bonne foi. M. Gannal a démontré que rien n'est

CXCV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 1er juin 1817.

On ne jouera pas *le Philosophe;* ainsi vous voilà délivrée de la *tante*. On y substituera *le Barbier de Séville;* ainsi vous n'aurez à craindre aucune complaisance. J'ai ouvert l'avis, moi, de changer *Cervantes*, et je crois qu'il faudra finir par là. Tout deviendra simple, et d'autant plus simple que, dans toute les autres pièces, madame de Chastellux peut être remplacée; ce qu'il faut encore considérer, car la convalescence de madame de Damas sera au moins longue, et demandera toujours les soins de sa fille. Je pense donc que tout ira, et puis, si rien ne va, je m'en consolerai; j'aurai bien des raisons pour cela.

Une grande joie pour moi c'est le repos qui perce dans toutes vos lettres; vous y êtes sereine

moins nourrissant, au contraire, et les Académies des sciences et de médecine, après avoir partagé l'erreur de M. Darcet, ont mis quelque lenteur et quelque mollesse à reconnaître que c'était une erreur en effet. M. Brigandat était médecin à Lille.

et calme, et vous parlez avec une sorte de dédain de vos maladies. Ce Nord est réellement un fort bon pays; je ne sais s'il y fait bien froid; mais, quand cela serait, il faudrait le lui pardonner; car il ne fait point chaud ici. Le temps s'éclaircit pourtant un peu; voilà le baromètre qui monte, et il faut espérer que cela calmera nos paysans qui s'agitent. Le département de M. Germain entre autres lui donne bien de l'embarras [1]. Heureux vos flamands qui sont ruinés et résignés!

Comme vous dites fort bien, M. Molé n'est pas ministre. Cet article y est pour beaucoup; la volonté de l'ami du président pour tout autant, je crois; selon Villemain, du moins, il consulterait avec trop de confiance Mathieu pour le mettre à son niveau. Celui-ci m'a confié, au *Marais*, que tout allait à la diable. Les *bien intentionnés* diront que c'est une manière de se plaindre de n'être pas ministre. Il pourrait bien, malgré cela, avoir raison. Je conçois qu'on puisse politiquement trouver de grands vices à notre situation; mais il y a du moins une chose positive, c'est que jamais gouvernement n'a été plus doux que le nôtre. In-

1. M. Germain était préfet de Seine-et-Marne.

dépendamment des maux causés par l'invasion et le mauvais temps, je n'ai jamais vu les citoyens si heureux, en tant que tranquilles et libres. C'est ce que j'essayais de faire entendre hier à votre amie, qui me répondait que c'est cette douceur dont elle se plaint, qu'elle aimait bien mieux l'oppression, qui la rassure davantage, et que bien gouverner, c'était maintenir ce silence de la défiance et ce calme de la peur qui régnaient dans la société il y a quatre ou cinq ans. Il est hors de doute que les êtres faibles aiment la violence. Tout ce qui est exagéré les frappe et les séduit. L'excessif est commode pour leur raison. Les enfants sont ainsi faits ; ils ne conçoivent d'autre art de gouverner que l'art de contraindre. Je me rappelle, il y a sept ou huit ans, m'être disputé contre mon père, qui me soutenait qu'un prince n'a point le droit de vie et de mort sur ses sujets[1]. Par malheur, le peuple est souvent comme les enfants et les femmes. Cet exercice d'une seule volonté, cette puissance d'une personne unique le séduit quelquefois, jusqu'au moment où elle l'irrite ; de sorte qu'il ne sait, la plupart du temps, qu'être asservi ou révolté.

1. Sept ou huit ans plus tôt mon père n'avait que onze ou douze ans.

CXCVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 1er juin 1817.

Vous vous plaignez de moi, mon cher père, et vous dites que je vous soigne bien moins tous deux que du temps que vous étiez à Toulouse. Mais, en vérité, vous êtes si près, si au fait de tout maintenant, et il y a aujourd'hui si peu de nouvelles, que je n'ai presque rien à vous écrire; tout se réduit à vous répéter que je vous aime, et je vous le redirai par exemple tant que vous voudrez.

La seule chose qui occupe à présent, c'est le temps et le pain. Il me semble que le temps se remet; mais, pour le blé, il augmente plutôt qu'il ne diminue. On dit cependant qu'il ne manque point; et ce n'est pas le peuple seulement qui répète que les fermiers jouent à la hausse et continuent à ne pas vendre. Il me semble cependant que l'occasion est ien assez belle. Ceci occupe fort le gouvernement, et fera rejeter les

élections après la moisson. Je ne pense pas que ce soient les *ultrà* qui y dominent; ils murmurent ici sourdement, mais ils m'ont tout l'air de l'impuissance; c'est contre d'autres ennemis que le ministère aura à se défendre, et il va lui surgir des adversaires qui, dit-on, profitent déjà de la nouvelle organisation du Conseil d'État pour s'y montrer.

On assure que M. Lainé est au désespoir de sa loi des élections, et qu'il en est un peu actuellement comme de l'*Iphigénie* de Leclerc et Coras dans l'épigramme de Racine :

Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

J'espère que non, pour leur honneur; et il faut avouer que, s'ils craignent les élections parce qu'elles seront l'expression de l'opinion publique, c'est apparemment eux qui ont tort. Au reste, on devrait bien les rassurer sur tous ces inconvénients de la liberté. Celle de la Presse est complète à présent, et les pamphlets mêmes que l'on traduit devant les tribunaux ne font aucune sensation. Il faut, je crois, laisser un exercice légal aux passions humaines; elles en profitent sans violence et sans grands dommages; comprimées, elles éclatent un beau jour, et ravagent tout autour d'elles.

Ma mère vous aura tenu au courant de l'espoir très fondé que les amis de M. Molé ont eu un moment pour lui, de leur désappointement, et je crois aussi, des *pétoffes* de notre société. C'est là tout ce qui nous occupe; presque tout le monde est à la campagne; et j'irais bien aussi, sans le *Droit* et M. Thénard, et M. Gay-Lussac, et M. Cuvier. Nous avons eu congé toute la première moitié de cette semaine à cause de la Pentecôte, et j'en ai un peu profité. L'École de droit, qui est lente, ne s'ouvre même que demain.

CXCVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 2 juin 1817.

Je prends la plume pour vous répondre, ma bonne et sensée mère, animé par toutes les questions que vous me proposez. Quant à celle du patriotisme, il me semble qu'il y a trois degrés dans la marche de l'esprit des peuples. Un peuple sans passions et sans lumières est ce qu'il y a

de pis au monde. En second lieu, un peuple très passionné pour son pays, ses lois, est fort et supérieur. Il y aurait un troisième degré où, éclairé sur ses véritables intérêts, un peuple n'aurait ni orgueil ni violence; il serait alors libéral en perfection. Or les Anglais sont plus près du second état que du troisième. Comme les Romains, ils ont un patriotisme passionné qui maintient et élève les peuples, mais qui, comme toutes les passions, se joue souvent de la justice et manque de désintéressement. Mais, comme ils sont éclairés, ils ont cependant l'avantage sur les Espagnols, qui n'ont qu'un sentiment énergique et violent. Or ce sentiment national poussé si loin, étant souvent contraire à l'intérêt général, au bien de l'humanité, n'est pas *libéral*, dans le sens moderne et peut-être un peu forcé de ce mot. Il faut, cependant, avouer que, dans beaucoup de circonstances, les Anglais ont su allier leurs intérêts avec ceux des autres peuples, en Espagne par exemple. Au reste, ce mélange de patriotisme et de lumières explique le contraste de l'humanité de leur gouvernement intérieur, et de leur fidélité dans les conventions privées, avec cet égoïsme tyrannique et cette perfidie que la France leur a toujours reprochés, quoiqu'avec exagéra-

sublime, un esprit sage aime mieux ces productions si simples, mais plus utiles que l'art met à notre portée, et il vaut mieux compter sur une pratique qui est infaillible, que sur le talent qui est un accident heureux.

Mais quittons les spéculations. Du haut des vôtres, vous dédaignez un peu notre politique de baromètre. Mais, quand on voit qu'on se donne des coups de sabre à Bray, à Provins, à Sens, etc., il est permis de trembler jusqu'à la récolte, et même pour la récolte, car il fait bien froid. Tout cela, avec cet esprit des troupes dont vous me parlez, esprit inévitable du train dont on y allait, me paraît un juste sujet d'inquiétude. A propos de cela, l'affaire des troupes de Lille s'est agitée l'autre jour par devant le ministre de la police. Il s'est plaint de n'être pas au fait. Il a fait chercher les lettres de mon père sur ce sujet; il n'y en avait pas. « En général, a-t-il dit, M. de Rémusat me traite beaucoup moins bien de Lille que de Toulouse. Il y a une foule de choses que je ne sais pas, tant sur l'esprit de l'armée que sur celui des étrangers, et des pays frontières. Je manque de documents pour avertir ou redresser le duc de Feltre. » Vous allez me répondre; mais enfin le voilà tel que M. de Barante me l'a raconté.

L'insurrection, j'ai presque dit la *révolution* du Brésil est très réelle. Il paraît que ce pays était gouverné au rebours de tout. On dit qu'il y a du mouvement dans le Chili même; et, pendant ce temps-là, les succès des insurgés de l'Amérique espagnole, la mort de Morélo[1], etc., me paraissent de grands présages de liberté dans ce nouveau monde. Les *ultrà* triomphent et disent : « Vous voyez combien il était important d'exterminer les idées révolutionnaires. » C'est admirable comme ces gens-là s'éclairent! Il n'y a pas d'espoir de les avertir de leur situation et de leur intérêt.

CXCVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mercredi 4 juin 1817.

Je suis charmée, mon ami, de la suppression de ce *Philosophe*, si elle ne vous fait point trop de peine, et j'espère que *le Barbier de Séville* vous paraîtra un bon remplacement. Mandez à madame Molé,

1. Don José Morelos, l'un des fondateurs de l'indépendance mexicaine, avait été fusillé le 22 décembre 1815.

que, s'il lui était plus commode de mettre *la Gageure* sous *le Barbier*, et que je n'arrivasse que huit jours avant au *Marais*, je suis toute prête à accepter ce changement. Il serait possible que cela convînt mieux à M. de Vandeuvre, qui ne voulait point jouer aux trois représentations. Je sais joliment mes deux rôles, je les jouerai assez bien, je crois, et je vous promets de ne point jouer *trop fort*. Votre père, qui me fait répéter, trouve, au contraire, que je ne pousse pas assez le rôle, et dit avec raison que c'est là le défaut ordinaire des actrices de société, parce qu'il faut une grande habitude pour donner à sa voix de l'accent, quand elle est hors du diapason accoutumé, et l'art de la comédie n'est presque que celui des inflexions. Pour achever sur ces comédies, si décidément vous voyez un grand embarras de mon refus de jouer la *Duègne*, si au lieu de *Cervantes* après *les Fausses confidences*, on choisit une pièce où l'on ait absolument besoin de moi, alors vous pouvez m'engager de votre autorité, pourvu que ce ne soit pas quelque chose qui m'oblige à une grande toilette et à beaucoup d'éclats de voix. Au fond, ce rôle de Marton n'est pas long ni pénible.

Je pense que je vous ai annoncé un journal de Belgique que je ne vous ai point envoyé; il est moins

curieux aujourd'hui. Il renfermait deux manifestes officiels signés de tous les ministres des cours de l'Europe, y compris la France, dont l'un demandait raison à l'Espagne de sa querelle avec le Portugal. L'autre était un refus ministériel à Lucien Bonaparte d'un passe-port pour l'Amérique, et enfin tous les détails que vous avez sur le Brésil. Depuis deux jours, ces journaux renferment bien des détails sur l'état de l'Espagne; ils disent que la révolte s'y organise, qu'il y est question d'une abdication de Ferdinand et du retour de Charles IV. Que vont faire ces rois dépouillés de leurs colonies, et sans argent? Mon cher enfant, je vois dans l'avenir encore beaucoup de bouleversements et de révolutions inévitables. Les plus habiles seront ceux qui les arrêteront dans leur violence en les faisant eux-mêmes, car tout changement commencé par le peuple a toujours un temps de délire qu'il est à propos d'éviter. Les nations ne passent au repos qu'après avoir eu nombre d'accès de fièvre. Les rois pourraient les y conduire par une route plus sûre et plus paisible. Je m'abîme dans une foule de réflexions quand je regarde l'état de notre globe, et puis cet autre attaché sur son rocher, à peu près comme Prométhée, pour avoir voulu s'élever plus haut en créa-

tions qu'il ne le fallait[1]! Je vous assure que, votre père et moi, nous disons de fort bonnes choses sur tout cela. Au reste, votre père pense absolument comme votre ami Mathieu, et nous verrons du nouveau dans cette Chambre prochaine. Je n'en suis pas très inquiète; je crois toujours que la raison l'emportera.

Laissez dire ce B...; c'est son frère qui lui écrit, et il est fort suspect. Ils ont l'un et l'autre une telle haine contre la noblesse de ce pays, qu'ils croient qu'on ne peut soigner la classe des négociants qu'en faisant des impertinences à l'autre. Mon établissement de Société maternelle m'a mis, depuis huit jours, en relation avec les femmes du commerce les plus considérables. J'ai été les voir; elles ont été aimables et obligeantes, et je sais qu'elles sont fort contentes de moi. Elles m'ont fait dire que, si elles n'étaient pas si occupées, elles me viendraient voir plus souvent, tant elles étaient reconnaissantes de mon bon accueil. Il est bien rare, quand je vais à la comédie, qu'il ne me vienne un ou deux commerçants dans ma loge, et ils y sont très bien reçus. Votre père va à leur salon, et est au fait de toutes leurs affaires. On nous aime réellement; les samedis, mon salon est toujours plein; on me connaît dans les boutiques;

1. L'empereur Napoléon.

et enfin, l'autre jour, votre père et moi traversant une rue populeuse en voiture, des gens du peuple se sont mis à crier : « Vive monsieur le préfet et madame la préfète ! » d'une manière qui nous a touchés.

CXCIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 8 juin 1817.

Il me semblait que je n'avais rien à vous dire, mais voici madame Chéron qui m'écrit des paroles qui me donnent à penser. Elle me mande qu'on blâme généralement les comédies du *Marais,* et qu'il faut nous préparer à être tout à fait désapprouvés d'avoir choisi cette année pour un pareil divertissement. Si pourtant il en était ainsi, ne me trouverait-on pas, moi, plus ridicule que toutes les autres de faire un voyage tout exprès pour cela? Votre tante me l'a bien fait entendre, mais, ce qu'elle me dit à ce sujet m'étant un peu suspect, ne me frappait pas beaucoup. Madame Chéron me

mande qu'Alix lui paraît d'une opinion plus modérée que tous les autres sur ce point. Enfin, je ne voudrais pas, cependant, qu'on reçût de tout ceci une mauvaise impression contre moi. Sachez de madame Chéron, à qui vous direz que je vous ai écrit, de qui elle parle, et quel est cet *on* qu'elle met en avant. J'ai touché à madame de Vintimille quelques paroles sur ce ton, et je vais voir comment elle me répondra. Son jugement doit être indépendant, cette année, puisqu'elle ne joue point; ma sœur me représente madame de Damas condamnée des médecins et si mal, qu'il me semble qu'il ne faudrait pas s'exposer à apprendre sa mort au milieu d'une représentation. Enfin, elle me paraît inquiète de M. Molé, à qui elle a écrit.

Tout cela me paraît une singulière préparation à ce fracas que nous allons faire. Ensuite, il y a cette misère publique; votre père dit : « Si vous jouez la comédie au *Marais*, certainement les pauvres n'en mangeront pas un morceau de pain de moins. Cependant, il faudrait voir ce qu'on dit réellement, et ne point prêter au blâme de gens un peu importants. » Comme vous êtes un garçon raisonnable, éclaircissez-moi cet embarras. J'attends donc de vos nouvelles pour reprendre mes rôles, que je

laisse un peu chômer. Si vous ne regrettez pas trop les plaisirs du *Marais*, je serai promptement consolée de cette privation, et, dans le fond, plus j'approche du moment de mon déplacement, plus je sens que j'aimerais mieux ne pas bouger sitôt d'ici. Vous conviendrez que, si je vais dépenser mon argent et encore qu'on se moque de moi, j'aurai fait une belle ambassade. Ma sœur m'annonce au contraire des succès brillants, veut que je sois le plus beau fleuron de cette troupe, et ne croit pas que je pense, au fond, ce que je dis de moi. Il y a bien longtemps que je ne dis plus que ce que je pense, et que je sais fort bien me juger, et c'est précisément parce que je n'ai plus aucune prétention que j'ai consenti à me mettre en évidence. Ma sœur, qui lit un peu légèrement mes lettres, n'a point compris que je lui demandais de se charger de cette *tante* pour n'avoir que deux rôles à jouer, et m'écrit qu'elle va s'informer du nouveau qu'on va me donner; tâchez de modérer son zèle. Voilà madame Molé qui m'écrit que je suis chargée de la *Gageure* et de *Marton*, et cela me suffirait assurément. Ne me laissez point mettre en avant, mais surtout éclaircissez-moi les paroles de madame Chéron.

Votre père vient de figurer à notre procession, que j'ai été voir passer chez de bons négociants qui m'ont reçue à bras ouverts. Il en viendra souper beaucoup, mardi, chez moi, et vous voyez d'avance que je serai bien aimable et bien obligeante. En vérité, ce sera sans effort, car ces gens me comblent de soins. J'ai eu, sur ma simple demande, soixante-six noms de commerçants pour ma société materternelle, et on m'a fort montré que c'était pour me plaire qu'on s'y inscrivait. Il faudra bien que mes nobles dames consentent à s'unir un peu à ce commerce pour le succès de notre établissement de charité. Cela va être ma manière de les mettre en correspondance les unes avec les autres; j'y mettrai de l'adresse, et peut-être y parviendrai-je.

Nous avons toujours un bon et beau temps; il vient de tomber une pluie chaude dont nous serions contents, si ce n'était la Saint-Médard qui nous donne une certaine inquiétude. La campagne est admirable; ce pays est bien beau dans cette saison; je voudrais que vous le vissiez. Si je vais à Paris, votre père fera sa tournée de Douai, Valenciennes et Cambrai pendant ce temps, et gardera Dunkerque pour celui où vous serez avec lui. Si je reste ici, vous irez un peu au *Marais* et viendrez nous

voir après, quand vous voudrez; je vous indiquerai le courrier qu'il faudrait choisir de préférence pour vous conduire. Il y en a de plus ou moins sûrs; vous allez rire de mes précautions, mais vous ferez bien de vous y prêter.

CC.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 8 juin 1817.

J'ai bien des choses à vous répondre, ma mère, à ce qu'il me semble. Procédons par ordre. Je conçois la colère de mon père, et je ne conçois pas le ministre, qui envoie chercher devant ces messieurs (Barante et Mézy), son chef de division, et qui demande s'il y a des lettres sur ces matières de M. de Rémusat, et celui-ci qui lui répond que non. Cela me prouve que ce n'est ni le ministre, ni le chef de division qui lisent les lettres. L'unité que vous demandez à cor et à cris serait le grand œuvre. Il faut que ce soit bien difficile, car on en est loin. Excepté le ministre de la police et le garde des sceaux, personne n'est

parfaitement *uni*. Chacun craint, tantôt pour son autorité actuelle, et puis pour sa puissance future, et puis pour sa réputation. On a peur d'être trop royaliste, et puis d'être révolutionnaire; on a bien plus peur encore de n'être rien du tout; et l'on croit prendre le meilleur parti en se bornant à dire : « Je suis ministre, c'est-à-dire je contresigne les actes relatifs à telle branche d'administration. »

Je veux bien que cette insurrection du Brésil soit partielle; mais je crois que c'est une révolution, en ce sens que la guerre est allumée dans ce pays-là, et qu'elle va y devenir chronique comme à la nouvelle Espagne, pour finir un beau jour par une crise. La question de savoir si la barbarie peut s'ensuivre ne me paraît point douteuse. Songez que la civilisation y est plus rare, mais tout aussi avancée qu'ailleurs. Mexico, par exemple, est une superbe ville. Il y a d'immenses fortunes, de beaux monuments. *La Academia de los nobles artes* est peut-être la plus belle de l'univers. Elle possède à elle 123 000 francs de rente, c'est beaucoup plus que l'Institut de France; et si vous connaissiez, comme moi, les travaux des savants frères Elluyart, vous ne verriez pas la possibilité de barbarie. La

liberté d'ailleurs n'est-elle pas la mère des arts et du commerce?

Que vous a semblé d'un article de M. de Chateaubriand qui était jeudi dans le *Journal des Débats?* Il dit, comme vous, que l'esprit républicain est celui de beaucoup de peuples. Je me souviens que vous me disiez, un jour, sans y penser : « La république est impossible. » Et je vous ai demandé pourquoi? Nous en sommes restés là. En attendant, il me semble du moins que tous les peuples, quoique soumis, et volontairement, à la monarchie, apportent dans leur obéissance une foule d'opinions républicaines. Que penser d'ailleurs de ce sentiment de l'égalité si fort et si répandu, si, comme l'ont cru tous les publicistes, la noblesse est nécessaire à la monarchie?

Je pense comme vous de ces lettres de Louis XVI. Il y en a cependant quelques-unes où je trouve trop de phrases, ce qui me ferait douter de leur authenticité. Elles me semblent, au reste, bien favorables aux libéraux, et bien contraires à l'opinion de ces gens qui croient faire honneur à ce malheureux roi en disant qu'il était de mauvaise foi dans ses paroles royales et nationales. On veut nous les présenter comme arrachées à sa faiblesse. Il était loin d'être

faible, autant que d'être sans lumières. Je ne lui sais que deux torts : Trop de confiance en M. de Maurepas, et trop de défiance de lui-même.

Vous sentez bien que je n'ai point manqué la lettre à Lavoisier[1]. Ceci me conduit tout naturellement à la gélatine. Je vous dirai que je crois cette manière de faire le bouillon très utile, quand elle est pratiquée en grand, comme ici à la Société philanthropique, où la quantité de soupes distribuées par jour est immense. Mais, comme vous n'avez pas intention de faire un établissement public, je ne sais si vous y trouverez de grands avantages.

A propos, depuis cinq ou six jours nous avons un temps superbe. Il faisait chaud à mourir hier, et la nuit a été très orageuse. Tout cela est excellent pour le blé et la comédie. Elle se prépare toujours tout doucement dans le silence, cette comédie; et, malgré vents et marées, madame Molé en viendra à son honneur et à son plaisir. Je n'accepterai un rôle pour vous qu'à la dernière extrémité.

1. Cette lettre est datée du 15 mars 1779. Le roi demande à Lavoisier de venir aux Tuileries répéter devant la reine ses expériences sur les gaz inflammables. Le recueil qui n'a rien d'authentique est intitulé : *Louis XVI peint par lui même, ou Correspondances et autres écrits de ce monarque*, un vol. in-8, Paris 1817.

Ce sera quelque chose comme un court et burlesque rôle dans *Crispin rival*[1] ou autre folle pièce de ce genre.

CCI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 12 juin 1817.

En vérité, mon ami, plus je vais, moins je me sens de disposition à jouer la comédie, au milieu des tribulations de cette année. N'en concluez pas que je veuille, dans ce moment, me retirer de la troupe; je sacrifierai ma répugnance à l'exactitude de ma parole; mais, dans le fond de ma raison, je voudrais que madame Molé ajournât le bruit que nous allons faire. Il me semble que les difficultés pour les approvisionnements augmentent journellement, et les deux mois que nous avons encore à passer sont bien lourds. Depuis que j'ai vu que mon départe-

1. *Crispin rival de son maître*, par Le Sage.

ment si sage, se mêlait un peu aussi de se remuer, l'inquiétude m'a gagnée. Le blé a haussé encore au marché d'hier, et il est à un prix vraiment effrayant; toutes espèces de choses montent avec lui, l'avoine par exemple qui était à onze francs quand je suis arrivée ici, hier se vendait vingt-et-un francs; ainsi du reste.

Votre père a passé la journée à Douai; tout y est tranquille à présent, et les procédures de ceux qu'on a arrêtés marchent. Comme heureusement notre préfet a été à bonne école pour tout ce qui touche les mouvements populaires, il avait soupçonné que la nouvelle de cette émeute voisine, pourrait bien donner quelque vivacité aux scènes de notre marché de Lille, et il avait, en partant, laissé de bons ordres et pris ses précautions. En effet, les paroles ont été assez mauvaises, mais on a arrêté sur-le-champ ceux qui semblaient vouloir exciter au désordre, et c'est tout.

M. de Brigode m'a noircie en me faisant voir des lettres de Paris, qui disent que les ministres ne savent où donner de la tête pour l'approvisionnement de ces deux mois, et une lettre de Champagne dans laquelle on lui mande : « Ce n'est plus une disette que nous avons ici, mais la famine la plus

complète, et tous les désordres et les maladies qui s'ensuivent. » Enfin, nous sommes à Lille en humeur d'être noirs.

J'ai pourtant reçu de madame de Vintimille une lettre toute couleur de rose; à l'entendre, tout va bien : madame de Damas est en convalescence, et c'est un mal d'estomac qui a ramené M. Molé au *Marais*. Elle m'engage fort à arriver le samedi 6, pour la voir un peu; je lui réponds que je serai exacte au rendez-vous, mais je ne puis m'empêcher d'ajouter : « Est-il donc bien vrai, ma chère, qu'on jouera la comédie cette année? » J'attends vos réponses à tous et toutes, et ce que vous aurez su de madame Chéron, qui, la première, m'a donné l'assurance. Et, en attendant, je vais toujours tournant des têtes dans cette ville. Mon souper commerçant a eu, mardi, le succès le plus complet, et s'est passé gaiement. J'y avais invité le maire, M. de Jumilhac, nos colonels, et ces uniformes au milieu de cette société lui prouvaient qu'on lui donnait une certaine importance. En vérité, je ne me suis point ennuyée de tout ce monde, et je les trouve aussi bons à voir pour le moins que MM. de M... et de S...

Je crois les lettres de Louis XVI très authentiques, malgré certaines phrases un peu recherchées.

Quand un roi écrit, il s'observe toujours, et, comme il a beaucoup moins d'habitude que qui ce soit de tout ce qui nous est usuel à nous autres, bourgeois du monde, son style, comme sa parole, doit souvent s'écarter d'un certain naturel reçu. Je pense, comme vous, que le roi se trompe sur M. de Maurepas et sur lui-même. Sa grande faute a été aussi dans sa répugnance invincible à verser une seule goutte de sang. J'ai ouï dire à des gens qui l'ont approché que, lorsqu'il était question d'une condamnation à mort, ses cheveux, à la lettre, se dressaient sur sa tête. Il est remarquable qu'il n'ait soutenu avec fermeté que l'idée de sa propre mort; mais c'est un vrai malheur que cette disposition, car, si en 89 il eût fait faire le procès au duc d'Orléans, et marché, après, dans la ligne qu'il est visible que lui-même voulait suivre, il nous eût épargné de longs malheurs, et un crime effroyable, qui est celui de sa mort. J'ai été bien fortement émue à la lecture de cette lettre où il dit : « Les Français sont incapables d'un régicide. » Au reste, cette correspondance dévoile un mystère que les émigrés avaient toujours tenu caché, c'est que le roi était absolument opposé à l'émigration.

Quel diantre de galimatias nous fait M. de Cha-

teaubriand? N'avez-vous pas ri de cette opération chimique, par laquelle il fait de la gloire avec de la liberté, de l'égalité, etc. Tout cet article veut toujours dire : « Déplacez M. Decazes, et faites-moi ministre. » Il aurait pu y épargner l'amplification.

CCII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 14 juin 1817.

Quand je disais qu'on se moquerait de moi et que j'en prenais mon parti, je disais vrai, mon enfant. Quand je dis que je ne voudrais pas qu'on me blâmât sérieusement et de manière à jeter une sorte de tort peut-être sur votre père, j'ai encore raison, et voilà ce que je crains maintenant. Et quand je m'examine, je blâme, moi, ce genre de divertissement, je vous l'avoue. La situation des provinces devient grave; dans un mois d'ici, on coupera le seigle sans doute, mais cette misère extrême ne sera point encore soulagée. Nous savons très posi-

tivement que le gouvernement est très inquiet des moyens de subvenir aux besoins pendant encore deux mois. Les départements s'agitent; le nôtre est un peu remué, malgré son bon esprit. Voyez un peu ce que c'est que de quitter votre père au milieu de la préoccupation où il est, et d'aller attendre au *Marais* les nouvelles de quelque émeute où il aurait fallu qu'il mît le *holà!* Je pense, très sérieusement, que les amis de madame Molé doivent lui conseiller franchement de remettre les divertissements à l'année prochaine, et, moi, je le souhaite de tout mon cœur, et pour elle et pour moi. J'ai un peu écrit dans ce sens au *Marais;* vous me manderez le plus tôt possible ce qu'on y a décidé.

J'ai encore une petite raison locale ici. Je m'occupe beaucoup d'établissements de charité; l'envie que l'on a de me plaire, le mérite de la nouveauté que j'ai encore, font que ce dont je me mêle va très bien. En quittant tout cela, je laisserai les choses imparfaites, dans un moment où il serait nécessaire qu'elles marchassent. Je vois clairement qu'on en est un peu fâché ici, et peut-être m'en saura-t-on mauvais gré, quand on aura appris surtout que c'est pour jouer la comédie que je me suis éloignée. Cette dernière considération est assez importante pour

moi, et me chiffonne. La bienveillance qu'on me témoigne a une influence directe sur celle qu'on a, avec raison, pour votre père. Vous savez ce que m'est, à moi, l'idée de remplir un devoir qui lui est utile, et je sens que je me ferai un petit reproche de n'avoir pas sacrifié un léger plaisir, qui même n'en est plus un pour moi aujourd'hui, à cette considération assez importante. Enfin, je vois que votre père, au travers de toute sa bonté, aimerait mieux que je ne le quittasse point, et tout cela me tourmente. Opinez donc contre ces comédies, croyez-moi. Je vais écrire à madame Molé, dans ce sens tout naturellement; je vous enverrai ma lettre, et vous l'enverrez ou la brûlerez, selon l'état où on sera au *Marais;* car, si le dérangement pouvait arriver sans que je l'eusse provoqué d'une manière directe, pour moi je l'aimerais bien autant.

Vous êtes bien heureux de voir diminuer le blé dans vos environs! Il augmente toujours ici, et nos campagnes sont dans un état déplorable. Le banquier André a écrit à M. Bresson que M. Buquet était venu le voir pour lui demander si sa maison ne pourrait pas fournir des grains, montrant une inquiétude profonde, disant que le ministre avait cru avoir pourvu à tout, mais qu'on était fort loin

de compte. André a répondu qu'il était bien tard, pour l'approvisionnement. Il arrive très peu de bâtiments à Dunkerque, et, si la ville de Lille ne nous donne point d'inquiétudes, le reste du département suffira pour nous tenir en haleine. On a assez de peine à empêcher les mendiants de s'attrouper pour demander du pain, et il y a certains villages de ce pays où on en a vu venir jusqu'à trois mille par jour.

Si M. Pasquier, qui est tout proche des affaires, est sérieusement inquiet, que ne dit-il un mot à M. Molé? J'ai dans la tête que celui-ci, craignant qu'on ne le soupçonne de quelque mauvaise humeur cachée, laisse aller les choses par une petite raison toute personnelle. Voilà qui est bien pour lui; mais, moi, je suis encore à part dans tout cela, et la circonstance de me déplacer doit donner lieu à des paroles nouvelles. Enfin, je vous le demande, quand je me suis engagée, on riait de moi, et cela m'était égal; mais, à présent, ce n'est plus en riant qu'on me glosera.

CCIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 15 juin 1817.

Il me semble, mon ami, que vous aviez une petite pointe d'humeur quand vous m'avez écrit cette lettre que j'ai reçue hier. Toutes ces paroles, plus ou moins fondées, de nos oisifs de salon, vous impatientent; et j'ai quelquefois peur que vous ne le témoigniez plus qu'il ne faut. Il vous arrivera souvent dans le monde ce qui m'y arrive encore, à moi, parce que nous pensons *vrai* tous deux; c'est d'être froissé par les exagérations. Mais il faut se dire que, précisément parce que ce sont des exagérations, il devient tout à fait inutile de les combattre ou de vouloir les redresser, la plupart des opinions vives du genre de celles qu'on adopte à présent étant bien plutôt une affaire de convention que de conviction pour les gens qui les professent. Laissez donc notre grand'tante et madame Pastoret parler contre ces comédies; ne

bougez quand votre tante vous confie sa secrète pensée, surtout *expédiez, expédiez*, comme disait notre amie madame de Sévigné. Au bout du compte, tout cela vous soucie peu aujourd'hui, et vous sera très indifférent dans deux mois. D'ailleurs, il y a bien quelque fondement dans ce blâme qu'on lance contre nous, et il faut convenir que le moment serait mal choisi pour afficher cette sorte de préoccupation de plaisirs qui semble donner à conclure qu'on est dans une grande indifférence sur ce qui se passe. Au reste, je crois toujours que, de tout ce monde, je suis celle qu'on pourrait contrôler avec le plus de raison ; car enfin madame Molé peut faire ses préparatifs sans beaucoup de bruit, et s'amuser dans un mois d'ici, si tout est tranquille autour d'elle. Mais, moi, il faut que je me dérange au milieu des inquiétudes générales, et je trouve que je ferais une sotte figure à Paris, en y arrivant pour dire à chacun : « Je viens jouer la comédie. »

Votre père me sait gré d'avoir senti tout cela, je le vois, et plus il met de bonne grâce à me laisser maîtresse, plus je me sens portée à faire ce qui lui paraît plus convenable. Je passais hier très volontiers sur certaines railleries que je pré-

voyais, tant qu'elles m'auraient été personnelles; mais je dois regarder à ce qu'on dirait de moi, comme femme d'un homme en place.

Après cela, je vous avouerai que je regrette ce plaisir que je me promettais, et surtout celui d'être à la campagne avec des personnes que j'aime, et avec vous. Il me semble, cher enfant, que je vous aurais été bonne à quelque chose, et cela sans agir le moins du monde, mais seulement parce que je serais là. Il me prend des peurs que, vous y trouvant mal à l'aise, plus ému que vous n'aimez à l'être, vous n'y échappiez pas à une sorte de préoccupation qui vous ôtera une partie de vos agréments avec toute cette société, et que vous ne vous laissiez aller à ce *Qu'est-ce que cela me fait?* dont je connais bien le ton, qu'il ne faut jamais dire aux autres, et ne se dire à soi qu'avec bien des précautions. Vous ne me l'auriez pas dit, à moi, parce qu'en tout état de cause, je vous suis toujours de quelque chose, et je serais devenue le lien entre un intérêt assez vif qui vous tracasse un peu, et ces autres relations qui ont si peu d'importance quand on est excité sur le besoin d'en avoir de plus douces et de plus intimes. Enfin, voyez à vous tirer de tout cela le mieux que vous pourrez. Restez au

Marais si vous y êtes nécessaire; restez-y encore si vous vous y plaisez et que vous trouviez que le plaisir y passe la peine. Observez-vous sans trop vous contraindre, et, si vous avez besoin, pour vous soutenir dans cette application à mille niaiseries que je vous recommande, d'opposer un sentiment qui vous y ramène, à un sentiment plus impérieux qui vous en écarterait, pensez à moi au milieu de tout cela, au plaisir que j'ai à entendre dire du bien de vous, et souciez-vous pour moi, mon cher enfant, de ce dont vous êtes très capable de ne pas vous soucier pour vous-même.

Je ne sais si vous avez vu dans les journaux Anglais ce qui vient de se passer à Londres au sujet de ce libelle appelé *le Nain noir*. Nous avons des Anglais ici qui en sont désolés, et qui disent que l'Angleterre fermente comme les autres pays. Il faut bien souhaiter de belles récoltes en France; car, si, à cause de cette disette, le désordre s'y établissait, l'Europe est dans un tel état d'ébranlement, que je ne sais où nous irions tous. En attendant, voici encore une émeute assez grave à Chauny. Ce malheureux département de l'Aisne est tout remué; nous avons à nous défendre de l'exemple qu'il nous donne comme d'un typhus dangereux.

M. Decazes a écrit à votre père pour approuver sa conduite à l'égard de Douai. On lui sait gré ici de s'y être transporté si vite, et on en conclut qu'il serait alerte en cas d'occasion sérieuse. J'espère que cette occasion ne se présentera pas; mais nous ne sommes pas pourtant absolument tranquilles. Notre département n'a pas la provision nécessaire; il arrive bien peu de blés à Dunkerque. Ayons patience et courage, et poussons le temps.

Votre chanson est bien spirituelle, votre père en a ri et pleuré, et pourtant je la chantais mal [1].

1. Il me paraît probable qu'il s'agit de la chanson suivante qui est pourtant plus gaie que sensible. C'est la seule chanson de ce mois de juin 1817.

LE MARQUIS
OU
LA RÉVOLUTION

AIR : *Toujours, toujours, il est toujours le même.*

Dans les salons, voyez comme je brille,
J'ai de l'honneur,
J'ai surtout du bonheur;
Ainsi qu'un grand seigneur
Sur un pied je sautille;
Mes grands airs m'ont acquis
Le titre de marquis,
Mais mon vrai nom, c'est monsieur Mascarille.

CCIV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Au Marais, dimanche 15 juin 1817.

Je vous écris, ma mère, du donjon de ce beau château où nous vous verrons cet été ; car, malgré

Mon père était portier de la Bastille :
Il fut un an
Les amours de maman.
Elle me disait : « Jean,
Pourquoi n'es-tu pas fille?
Je te placerais bien ;
Jean, tu ne seras rien,
Pas même, hélas! monsieur de Mascarille. »

J'entre à l'école, auprès de la Courtille :
Là, j'en conviens,
Négligeant les anciens,
Je rêvais aux moyens
D'enrichir ma famille.
« Je veux, disais-je, un jour
Me pousser à la cour.. .»
En attendant, on fouettait Mascarille.

J'avais seize ans, la duchesse Camille
Me vit un soir ;
Elle voulut m'avoir,

Lyon, Château-Thierry, Rouen, etc., le temps est si beau, la récolte si promettante, la volonté de

Et m'ouvrit son boudoir.
Je la trouvai gentille.
La duchesse aussitôt,
Sans me dire un seul mot,
Fit faire un duc à Jeannot Mascarille.

Quand ce fut fait : « Quitte ta souquenille,
Établis-toi,
Me dit-elle, chez moi. »
Et de sa main, ma foi,
En noir elle m'habille.
Puis, sans autres façons,
Dans les bonnes maisons,
On m'appela l'abbé de Mascarille.

Mais, ô mon père, on court à la Bastille,
Même on l'abat;
Ce fut un fier sabbat !
Je quittai le rabat,
Je repris la guenille,
La tête à la Titus,
Un faux air de Brutus,
Et je signai : « Scævola Mascarille. »

Un caporal qui sort de sa coquille,
Sans se gêner,
Se met à gouverner.
Il faut se retourner ;
Souple comme une anguille,
En tous lieux je trottais,
En tous lieux j'écoutais...
Or, devinez ce qu'était Mascarille?

Mais de nos rois quand l'auguste famille
Revint ici,

madame Molé si ferme, que la comédie s'ouvrira ici le 20 de juillet. Vous pouvez donc retarder votre voyage, sans le prolonger pour cela, et l'on compte

Moi, je revins aussi.
Je criai : « Me voici!
Regardez ma béquille,
Mon chapeau délabré,
Mon habit émigré...
Je suis marquis, marquis de Mascarille! »

Pour me punir de cette peccadille,
Le caporal
Nous revient à cheval,
Et du château royal
Se fait ouvrir la grille,
Vive l'égalité,
Sinon la liberté!...
Saute marquis, marquis de Mascarille.

L'Europe vient, nous délivre et nous pille.
Le roi rentra;
Moi, je me fis ultrà.
Arrive que pourra!
Depuis lors je babille
Sur la corruption,
Sur la religion...
Chantres, bedeaux, encensez Mascarille.

En me voyant gueux comme une chenille,
Censeur, tu ris
Du titre que j'ai pris.
Je dis avec mépris
Au censeur qui pointille,
Qu'en certain temps l'État
Vendit mon marquisat...
Place au marquis, marquis de Mascarille.

sur vous ici comme sur le Messie. Il me semble qu'à moins de soulèvements dans le Nord, ou d'une maladie, vous ne pouvez pas ne point venir, et je compte sur la sagesse de vos Flamands et l'efficacité de la magnésie. Repassez donc vos deux rôles; et n'en attendez un troisième qu'à la dernière extrémité. Ce serait quelque chose, comme une assez drôle de mère, qui s'appelle madame Oronte, dans *Crispin rival*. Il n'y a rien à dire, il n'y a point de toilette, et c'est amusant. Au reste, ne parlons plus de cette comédie dont on me rebat les oreilles toute la journée.

Que pensez-vous de cette révolution du Brésil coïncidant avec la conspiration de Lisbonne? Que dites-vous de la dissolution des États de Wurtemberg? Avez-vous lu l'article de M. de Chateaubriand, que je vous avais indiqué? Il y en a une réfutation remarquable dans le *Moniteur* de vendredi, ou le *Journal des maires* de samedi. Elle est de M. Guizot. Il me semble avoir assez bien prouvé qu'il ne faut s'attacher à telle ou telle forme qu'en faveur du fond qu'elle garantit; qu'ainsi, par exemple, c'est l'égalité et la liberté que nous aimons et qu'il faut aimer, qu'elles peuvent se trouver dans la monarchie comme être absentes dans la république. Telle

forme de gouvernement n'en a point le privilège exclusif. Il y a donc de la sottise à s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre. Il faut tâcher de faire de la liberté et de l'égalité avec le gouvernement qu'on a, et point du tout se déclarer pour la république ou la monarchie. Les États-Unis trouveront par une autre route le même objet que nous, et n'ont pas plus besoin d'un roi que nous d'un congrès pour être libres. Cette vérité, qui met en poudre toutes les phrases de ceux que les Anglais appelleraient des *formalistes* politiques, doit être opposée à tous les partis; elle ôte un prétexte à toutes les passions, à tous les genres de révolte.

CCV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 17 juin 1816.

J'ai eu de vos nouvelles hier, mon enfant, par quelqu'un qui ne vous a pas vu; Champié est arrivé[1].

1. M. Champié, qui avait été conseiller de préfecture, ou employé de la préfecture, à Toulouse, était venu à Lille en la même qualité.

Il a passé chez vous, on lui a dit que vous étiez à la campagne, et je me réjouis en vous sachant à ce *Marais* où, en somme, vous trouvez, je pense, plus de plaisirs que de peines. Vous en reviendrez, je suppose, aujourd'hui, et vous trouverez mes lettres. Je suis toujours dans une grande perplexité. Madame de Vintimille me mande qu'on jouera le 20 et le 27. Alors la moisson aux environs de Paris répondra victorieusement à tous les discours qu'on tient sur madame Molé. Mais nous sommes plus retardés dans notre Nord; vos mouvements dans toutes les provinces nous attristent, notre blé est cher, notre misère grande, et je ne sais ce que j'ai à faire. Je ne puis laisser madame Molé dans ce doute; je dois lui donner le temps de faire ses arrangements; il serait donc plus convenable de renoncer à tout dès ce moment. Au reste, il fait un temps admirable, Champié dit que, de Toulouse ici, il a trouvé les champs beaux et bons, et les discours bien mauvais. Qu'est-ce donc que ce mauvais vent qui souffle sur nous, et ces révoltes dans tous les coins? J'ai peur que, tout en n'ayant aucun succès, elles n'aient en définitive un fâcheux résultat. Il faudrait voir marcher nos ministres après tout cela.

Votre père a beaucoup causé avec Robert, le

grand faiseur de gélatine, qui est venu nous proposer d'en envoyer ici une provision pour notre ville. Cet homme a reçu de M. Darcet une manière de la faire qui est son secret, et qui ajoute encore à l'économie de cette invention. Il est chargé de l'entreprise de tous les hôpitaux. De plus, après l'opération, à l'aide de l'acide sulfurique, il sépare l'acide muriatique[1] du reste des os, l'emploie de nouveau, et avec le premier acide et ce reste d'os, il fait un très beau plâtre qui se vend bien. Il dit que toutes ces expériences sont fort curieuses; mais il prévoit que, de cet emploi des os, il résultera une nouvelle marchandise à laquelle les bouchers ne tarderont point à donner un prix.

Je viens de lire *le Censeur* que le ministère a saisi partout; nos ministres y sont assez maltraités, mais surtout celui de la guerre. Ce volume renferme une réfutation fort libérale et assez bien faite du manuscrit venu de Sainte-Hélène. Il aurait peut-être été bon de la répandre; mais il y a d'autres articles fâcheux, et un sur notre affaire de Lille, plein de faussetés.

Votre tante me peint M. Molé mourant, et s'en-

1. L'acide chlorhydrique d'aujourd'hui.

nuyant beaucoup au *Marais;* madame de Vintimille et C***, car j'ai une lettre d'elle et une lettre vraiment aimable, me parlent sur un tout autre ton. Je conclus de tout cela que le verre des lunettes est différent. Je ne répondrai rien à tout ce que ma sœur me dira du *Marais*. Mais, mon Dieu! quels récits elle me fait de Lyon! Que cela est effrayant! Est-ce M. de Bastard ou M. de Ganay qui ont écrit? Je croirais plus l'un que l'autre. Quand je lis tout cela, je trouve nos comédies déplacées; je comprends qu'on les attaque fortement. Alix dit que c'est en haine de M. Molé qu'on tombe sur sa femme; mais, sans haine de personne, on pourrait bien aussi tomber sur moi. C*** m'écrit donc fort bien; elle me mande qu'elle m'aime, qu'elle vous aime, qu'elle parle beaucoup de moi avec vous, qu'il lui semble que c'est vous faire plaisir que de vous faire causer de moi. Vous comprenez que je trouve ces paroles très douces, et, sans regarder si c'est pour me plaire qu'elle me cajole ainsi, je me laisse aller à croire tout ce qu'elle me dit. Cependant, elle prétend qu'elle a à se plaindre, que vous lui auriez fait jouer *la Pupille*[1] si vous aviez voulu.

1. *La Pupille*, comédie en un acte, en prose, de Fagan, qui ne fut point jouée au *Marais*.

Voilà donc encore une nouvelle pièce! Moins vous avez d'acteurs, plus vous donnez d'ouvrages; je n'y comprends plus rien, et vois trouble au gros comme au détail de cette affaire.

Bonjour, mon enfant; cette lettre est toute de petits morceaux. J'ai dîné chez M. de Brigode à trois heures, je suis rentrée chez moi à six; votre père est allé se promener. Pour amuser ma solitude, je me suis mise à vous écrire, et il se trouve que je n'avais pas grand'chose à vous dire, et que j'ai à peu près bavardé comme je l'aurais fait en causant avec vous, un jour ou j'aurais été un peu ennuyeuse. Ne m'en sachez pas trop mauvais gré; pardonnez-moi ce petit passe-temps. Adieu! mon fils, aimez-moi toujours comme C*** dit que vous m'aimez.

CCVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 19 juin 1817.

Voilà M. Bresson qui va à Paris demain, mon enfant, et qui se charge de ma lettre; il voudrait

vous voir, et me rapporter de vos nouvelles. Je vous serai obligée de lui dire un peu où on en est à Lyon, si vous avez des nouvelles du président ou de M. de Ganay, et s'il est vrai qu'on y ait jeté des Suisses dans le Rhône. Il vous contera le fond de l'affaire de Rouen, peut-être mieux que vous ne la savez, et il saura de vous si, dans le fond, les inquiétudes ne sont pas un peu graves. Il me semble que c'est toujours sur cette haine qui va croissant des citoyens contre les militaires qu'il faudrait porter son attention. Cette garde royale, ces régiments, qui obéissent si bien, quand il s'agit de rétablir le repos dans nos marchés le sabre à la main, deviennent cependant si embarrassants partout qu'on ne saura bientôt plus dans quelle garnison les tenir sans inconvénients. On va croire leur devoir beaucoup peut-être, et sera-t-on assez fort pour se borner à récompenser leur conduite dans les jours de bagarre, sans protéger leurs opinions, qui souvent causent ces désordres tout autant que la disette des grains?

Au reste, ce maudit grain est le sujet de notre inquiétude permanente. Il baisse de prix dans les départements qui sont entre Paris et nous, et il hausse encore dans le nôtre, parce que nos appro-

visionnements nous viennent du Nord et sont très peu nombreux. Dans le trajet de Dunkerque ici, c'est-à-dire à Saint-Omer, qui n'est plus de notre département, on a sur le canal pillé quelques bateaux; il a fallu tirer quelques coups de fusil et l'attroupement s'est dissipé. Votre père ira, je crois, demain à Dunkerque, et parcourra ce côté de ses états pour imposer un peu par sa présence, et prévenir, s'il est possible, le désordre, en montrant à quel point il surveille tout avec soin. Il sera de retour ici pour notre marché de mercredi. Comme de coutume, il avise à tout sans bruit, ni se faire valoir. Notre maire de Lille est aussi un homme très prudent qui vaque à tout ce qui le regarde avec une extrême prévoyance; l'administration marche bien. Ce n'est pas là qu'est le point difficile, mais il y en a un qui remonte plus haut, et il faudrait une décision bien habile pour prendre le parti qui sera tout à l'heure d'une absolue nécessité. Peut-être que, si, après notre train au sujet de Talma, on eût cassé M. de Vaudreuil, colonel de cette Vendée, on eût évité beaucoup de mouvements. De l'avis de M. de Sainte-Aldegonde lui-même, dont assurément les opinions ne sont point suspectes, la garde royale, partout où elle a ses garnisons, a trop de

penchant à traiter les bourgeois de bonapartistes, et les irrite sans précaution. Si le gouvernement arrive à mettre sa sûreté dans leurs baïonnettes, il se compromettra beaucoup. Vous ferez fort bien, si vous pensez comme moi, d'éviter cependant dans ce moment de traiter cette question du militaire avec qui que ce soit. C'est un sujet qui devient fort délicat, et qui doit exciter de grandes vivacités.

Il me semble que les conspirations deviennent le mal à la mode. Que dites-vous, à Paris, de ce mouvement dans trois comtés d'Angleterre? Les vrais amis de la Constitution doivent être très affligés; car voilà aussi que, dans ce pays, on loue la conduite des militaires et on emploie les régiments. Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent si nos voisins se dérangent; je crois que le désordre en Angleterre aurait des contre-coups dans le reste du monde.

J'ai reçu de fort bonnes nouvelles de Toulouse: On y est tranquille, le prix du blé y baisse, les moissons vont se faire, et Lafitte n'a pas été grêlé encore. La noce de mademoiselle de Malaret a été charmante; M. de Rességuier a fait des couplets qu'on m'envoie; M. de Villèle, en mariant les jeunes

gens, a fait un petit éloge des deux familles qui l'a mis fort mal avec nos échauffés. M. d'Arbaud, qui me raconte tout cela, me mande que votre père est bien regretté. Villèle dit tout haut que l'éloignement de votre père est un malheur pour le pays. Le vrai *ballot*[1] de ce Villèle était d'être dans l'opposition libérale de l'Assemblée ; il a regardé les choses avec une lunette de province; voilà ce qui l'a trompé. Nous le verrons devenir démocrate, et son parti demeurera la bouche béante, et tout surpris.

CCVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 21 juin 1817.

Je vais donc vous revoir, mon enfant, et je ne puis vous dire à quel point cela me contrarie. Votre pauvre petit frère est réellement bien mal-

1. On sait que ce mot était employé autrefois pour exprimer *ce qui convient* à une personne. On en trouve des exemples dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

heureux[1]. Je vous prie de prévenir M. Moreau, je voudrais qu'il me vienne voir samedi matin; voici un petit billet pour M. Dupuytren, à qui je conte le fait, et à qui je mande aussi que je l'attends samedi à l'heure qui lui conviendra.

Je ne sais plus que vous dire à présent. Toutes mes idées sont suspendues par ce voyage; peut-être ce matin vais-je recevoir une lettre de vous qui me dira qu'on s'est arrangé au *Marais* pour se passer de moi, et, en réponse, vous aurez mon arrivée. Fasse le ciel qu'il ne se passe point ici de désordre qui vienne me troubler là-bas! Votre père ne s'épargne point pour tâcher de se conserver dans son département intact comme dans une île. Il est vraiment bien habile en administration; il a des ressources qui me confondent. Tous ses maires lui arrivent les uns après les autres; il les remonte, leur trouve des moyens d'aller, et enfin j'espère

1. Dans un *post-scriptum* ajouté à la lettre précédente, ma grand'mère apprenait à son fils que le pauvre Albert, son second fils, qui est resté toujours malade et enfant, et pour lequel elle exprime bien souvent des soucis que j'ai retranchés parce que le public ne s'y intéresserait point, était atteint d'une indisposition peu grave, mais qui rendait nécessaire une opération. Aussi elle devait venir à Paris, et tous ses projets étaient changés, comme on va le voir.

un peu que tant de soins auront leur récompense, et que le département, tout malheureux qu'il est, échappera à la tourmente générale. On s'est un peu remué dans le Pas-de-Calais, notre voisin, et dans l'Aisne, où il y a une grande misère. Il y a eu aussi à Bruxelles un peu de désordre; cette fièvre est générale.

Si je suis un peu tranquillisée sur Albert, nous allons faire de belles causeries sur tout cela. Nous reprendrons nos dissertations de l'après-dîner; mes petits tête-à-tête avec vous sont les seuls points clairs de mon voyage. Vous êtes fort capable, mon enfant, de vous réjouir de mon arrivée, parce que je vais vous débarrasser de bien des ennuis. Hélas! tant mieux, si je vous suis bonne à quelque chose; cela me consolera un peu.

CCVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 22 juin 1817.

Allons, mon enfant, ayez bon courage, me voici. C'est par une triste circonstance, mais cependant je crois que tout s'arrangera bien. Brigandat[1], avec qui je viens d'avoir une conversation, m'assure que l'opération sera sans aucun danger, et que c'est l'affaire d'une quinzaine de jours au plus. Vous voyez que votre petit frère sera donc guéri vraisemblablement pour l'époque où on a besoin de moi, et je jouerai madame Oronte[1], et me délasserai au *Marais* avec de très aimables gens et vous, de vos petits tracas dont je suis oppressée ici, car vous ne pouvez pas être agité sans que je le sois beaucoup. Mandez à madame Molé ce que je vous écris, et

1. Médecin de Lille.
2. Madame Oronte est un personnage de la comédie de *Crispin rival de son maître*, par Le Sage, qui ne fut pas jouée au *Marais*, cette année-là.

dites-lui que, sitôt que je serai arrivée à Paris et que j'aurai vu Dupuytren, qui me rassurera plus encore sans doute que ces gens-ci, je lui écrirai, et que, puisque me voilà partie de force pour Paris et malheureusement trop justifiée d'y aller, il est très vraisemblable que j'acquitterai ma parole.

Que vous êtes aimable, mon enfant, et vrai et naturel! que vous me plaisez et combien nous nous entendons! C'est une des joies de ma vie de pouvoir toujours avec sûreté vous livrer mes secrètes pensées, mes sentiments, mes mécontentements secrets et mes blâmes. Vous n'allez pas plus loin que moi, vous me comprenez, vous faites ce que vous devez, tout en *pensant juste* sur les gens; enfin vous êtes parfaitement raisonnable, et je prévois que nous allons, en causant ensemble, nous soulager tous deux de beaucoup de choses. Votre père vient de partir pour Dunkerque dans ce moment. Un petit mouvement qui a eu lieu sur les confins du Pas-de-Calais l'a déterminé. Le canal de Dunkerque, qui nous apporte notre blé, fait frontière dans cet endroit; une centaine de paysans s'est amassée à un lieu qu'on appelle Watten[1]; ils

1. Watten est aujourd'hui la dernière station du chemin de fer du Nord avant Saint-Omer.

ont voulu piller les bateaux. Il est remarquable qu'on a répété d'un bout à l'autre de la France le même propos à tous les paysans : c'est que les soldats ne tireraient pas sur eux. Il a donc fallu tirer; on a tué quatre de ces malheureux; le reste a fui à tire-d'aile, et notre grain est arrivé.

On admire beaucoup dans ce pays l'administration forte et habile de votre père, et, en effet, comme il n'est point contrarié dans ce pays, il fait un travail énorme, et avec un grand succès. Ses bureaux prétendent qu'il leur parle une langue claire et positive qu'on ne connaissait point, et que tout devient facile sous sa direction. Les préfets, ses voisins, commencent comme là-bas à s'entendre avec lui et à le consulter; les généraux étrangers[1] ont une extrême confiance en lui; enfin il nous donne à vous et à moi de bien douces jouissances. Vous savez que nous sommes le seul public dont il se soucie. Il se fait une joie de passer le mois d'août entre nous deux, et je crois, en effet, que vous prendrez aussi intérêt aux détails de cette belle administration qui lui est confiée; car

1. Le département du Nord était encore occupé en partie par l'ennemi.

moi, pauvre femme, je les vois passer sous mes yeux avec grand plaisir.

Je ne répondrai guère à tout ce que vous me dites de *vous*, puisque, dans quatre jours, je vous verrai. Votre lettre m'a bien émue. Vous y êtes peint si naturellement, je vous y retrouve tellement, qu'elle m'a remuée comme si je vous avais entendu parler. Pardonnez-moi ma petite émotion personnelle; mais je vous avouerai que je me suis attendrie de cette pensée, que je vous étais si présente, si nécessaire, dans ce même château où tant de préoccupations vous pressaient en même temps. Quelques lignes de vous, écrites de ce petit donjon, où vous aviez tant à penser et à sentir, ont été la récompense, mon ami, du dévouement complet de tout mon cœur, et de mes soins pour vous. J'espère qu'à nous deux, et sans beaucoup de bruit, nous vous éviterons les petits soucis et les petits embarras que vous redoutez. Je ne sais guère comment vous vous retirerez de tout cela vis-à-vis de vous-même; je ne puis faire rien de mieux que de vous confier à votre raison, et de laisser aller le temps, en vous engageant à ne pas trop vous livrer et à ne pas trop vous défendre; la mesure de tout cela est difficile à garder. Mais, enfin, je serai là

pour vous préserver des autres, pour les occuper, pour détourner les paroles, et, comme vous savez que je ne suis exagérée sur rien, ne craignez pas que j'attire les yeux en multipliant les précautions. Tout s'arrangera de soi-même; l'amour maternel a un tact singulier, une prudence d'instinct qui feront que, vous et moi, nous pouvons nous confier à lui.

CCIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 23 juin 1817.

Votre père est à Dunkerque depuis hier, et ne reviendra qu'après-demain. Faites-moi le plaisir de dire à M. Pasquier que le bruit s'est répandu ici hier qu'il y avait eu un mouvement assez fort à Bruxelles, à la suite d'un pillage de blé; que le roi lui-même s'y est transporté, et qu'il a été mal reçu du peuple. Voilà tout ce que nous en savons ici. Engagez mon cousin à dire à M. Decazes, qui s'étonnera peut-être que votre père ne lui en mande

rien, qu'il est à Dunkerque et dans les environs, pour trois jours. Les paysans du Pas-de-Calais ayant voulu piller des bateaux de blé qui se trouvaient sur le canal qui nous les apporte, et la troupe ayant été forcée de tirer sur ces malheureux, enfin le sous-préfet de Dunkerque se trouvant fort malade, votre père est allé ranimer par sa présence cette administration languissante, et imposer à quelques mutins qui nous menaçaient de nouveaux rassemblements. Il est parti avec une forte escorte de gendarmerie, et doit trouver cent hommes de la légion de la Vendée qu'on a envoyés de Gravelines à cet endroit. On s'est un peu remué. Je ne suis point trop inquiète, parce que je vois des précautions bien prises, et que la grande majorité de ce département veut la paix. Votre père, depuis quinze jours, travaille comme un malheureux. Il voit tous ses maires, leur remonte le courage, et leur règle leur besogne. Chaque commune du département est chargée de ses pauvres, et donne une somme pour les nourrir; on leur délivre des *bons*, chaque ville ou village ayant une marque différente. On obvie de cette manière autant qu'on le peut aux rassemblements de ces vagabonds qui criaient de tous côtés, et qui ont inté-

rêt à se mettre en règle pour être secourus. Le bonheur a voulu aussi que le général Saxon, qui commande nos étrangers les plus voisins, fût de connaissance, et que le roi de Saxe [1] qui a daigné conserver un souvenir *fort ancien* de votre père, ait chargé je ne sais lequel de ses ministres d'écrire à ce général qu'il était charmé pour ses troupes qu'elles fussent en rapport avec M. de Rémusat. D'après ces paroles, le général a pris confiance en votre père et consenti à espacer un peu plus ses troupes qui surchargeaient nos villages les plus proches. Je vous réponds, mon ami, que c'est un rude métier que celui de préfet aujourd'hui! Votre père le fait avec un calme et une décision que j'admire; aussi tout le monde vient à lui, et il inspire une grande confiance à ces gens-ci. Si la Belgique se remuait sérieusement, ce deviendrait un voisinage inquiétant pour nous. Au reste, on attend le roi de Prusse sur le Rhin. Pour quoi faire, je vous le demande?

1. Frédéric-Auguste Ier, qui régna de 1806 à 1827.

CCX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 24 juin 1817.

C'est à vous que j'écris, mon père, car cette lettre ne trouvera point ma mère à Lille, si elle part le jour qu'elle m'a fixé. Je ne suis arrivé qu'hier de la campagne, et je n'ai trouvé qu'hier toutes ses lettres. Ce malheureux accident d'Albert me tracasse beaucoup. La nature de son tempérament et le temps qu'il fait ne me paraissent nullement favorables à une opération quelconque, quelque simple qu'elle soit. Au reste, je verrai Dupuytren ce matin, et samedi il sera chez ma mère. C'est à nous d'attendre et de nous résigner.

Ceci, joint à vos inquiétudes d'ailleurs, doit vous laisser peu de repos. Il me semble par les lettres de ma mère que votre département n'est pas parfaitement rassis. L'état des départements voisins, l'esprit des troupes, la tournure de l'opinion publique, la nature du mouvement de Lyon, qui me

paraît inquiéter vivement M. de Barante, tout cela n'est pas fort rassurant. Je ne sais si c'est politique ou ignorance, mais les hommes du gouvernement montrent là-dessus une assurance bien dédaigneuse. Quelques personnes assurent que fort inquiets de tout, et n'ayant pu encore rien saisir, rien découvrir d'important, ils ne savent où se rattacher. La maladie du ministre de la police, qui vient d'avoir la fièvre et le délire, les avait, d'une autre part, un peu effrayés. Il est mieux. Je ne sais rien; d'ailleurs, on ne sait rien, si ce n'est ce malaise vague que j'attribue toujours à la cherté du pain et auquel se joint, dans certains endroits, l'interminable querelle qui fermente toujours en France, depuis vingt-cinq ans, et qui éclate par intervalles. Je veux parler de la guerre de la roture contre les privilèges, et quelquefois de la misère contre la propriété.

Je n'ai pu me défendre d'un mouvement de joie à la nouvelle de l'arrivée de ma mère, malgré le triste motif qui l'amène. Elle est, au reste, pleinement délivrée de ses engagements dramatiques, et, si la santé d'Albert le permet, elle pourra se borner au rôle de spectateur.

CCXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 27 juin 1817.

J'attends ma mère ce soir, mon père, et même assez tard; car elle ne peut guère être à Paris avant onze heures. Son appartement est prêt, et nous allons bien la soigner. Vous êtes si occupé là-bas que vous vous ennuierez moins de son absence; le blé et le pain vous distrairont. Leur prix a cependant baissé d'une manière inconcevable dans certains endroits, et notamment dans les environs de Paris. M. Germain s'est fait une sorte de réputation dans ces circonstances. Son département, peu tranquille et inondé de pauvres et de vagabonds, a été maintenu dans l'ordre, malgré quelques mouvements partiels. Vous voyez d'ici comme on l'exalte dans notre société.

Le ministre de la police est guéri; cependant il reste toujours à Saint-Cloud, et n'a pu encore revenir à Paris. Vous avez vu l'espèce de succès

qu'il a remporté du fond de son lit. Cette nomination du maréchal Saint-Cyr ébranle-t-elle, confirme-t-elle le ministre de la guerre? Voilà la question que tout le monde se fait, et que chacun résout différemment. Il y en a qui disent que la Marine n'est qu'un passage; selon d'autres, on doit réunir les deux ministères en un seul[1]. On n'a ici, pour se guider, que ses lumières et ses conjectures. On parle beaucoup, mais beaucoup, de mettre l'abbé Louis aux finances. C'est même à cela qu'on attribue la petite hausse qu'il y a eu dans les fonds. On parle aussi de M. Laffitte pour la même place; mais c'est, je crois, le parti qui le désire qui le répète, et le reste du ministère n'en voudrait pas. Ce dernier parti est vraiment celui qui parle le plus à présent, et qui va dominer dans les élections et à la Chambre. C'est à celui-là que les ministres auront à faire, et dont ils doubleront la force, si, pour se

1. La présence de M. Dubouchage et du duc de Feltre aux ministères de la marine et de la guerre était impatiemment supportée par les libéraux, par la Chambre des députés, et même par quelques-uns de leurs collègues. On parlait de M. Molé et du maréchal Gouvion Saint-Cyr pour les remplacer. Ce double changement ne se fit pas immédiatement, et le maréchal fut d'abord chargé du ministère de la marine par une ordonnance du 23 juin. M. Molé et ses amis en furent très irrités. Celui-ci était toujours directeur général des ponts et chaussées.

défendre de lui, ils ont le malheur d'appeler les *ultrà* à leur secours. Il ne faut jamais s'appuyer sur la bêtise pour combattre l'erreur. La question de la liberté de la Presse sera, par exemple, résolue en faveur des libéraux ; du moins, je le crois. Les procès et les jugements qui ont eu lieu à ce sujet n'ont pas réussi dans l'opinion publique. Comme il n'existe pas de loi qui détermine précisément quels sont les délits de la Presse, quelle punition ils méritent, tous ces arrêts ont l'air de décisions administratives rendues sous l'influence ministérielle ; ils sont entachés d'arbitraire. M. de Broglie a, par exemple, ouvert une souscription pour payer l'amende de ce M. Chevallier, condamné pour une brochure intitulée *Lettre à monsieur le comte Decazes*.

La saisie du *Censeur*[1], et surtout l'arrestation des auteurs, fait aussi un mauvais effet dans le public. MM. Lainé et Decazes s'y étaient seuls

1. Le journal *le Censeur* avait paru sous une forme qui semblait le mettre à l'abri des poursuites. Les auteurs, Comte et Dunoyer, publiaient des volumes séparés dont la périodicité n'était pas absolue. C'étaient des libéraux décidés, d'une qualité rare alors, car ils étaient aussi peu bonapartistes que sincèrement royalistes. Ils furent poursuivis, arrêtés, mais ils gagnèrent leur procès.

opposés, mais vainement. On dit que le ministère public doit conclure à la déportation. L'affaire sera donc criminelle; ils iront aux assises. Vous jugez quel scandale! Villemain disait encore hier qu'il ne voyait rien d'attaquable dans *le Censeur*, que l'impression du *Manuscrit de Sainte-Hélène* et que, même en y réduisant l'accusation, il y avait de bonnes raisons pour s'en défendre. C'est ici véritablement que le ministère va se faire juger. Ses succès de l'année dernière n'étaient point difficiles; ils étaient soutenus par l'opinion publique. Il s'agit ici de ne point s'aliéner cet auxiliaire, et de ressaisir une popularité qui leur échappe.

Vous voyez, au reste, tout cela beaucoup mieux que moi. Vous comprenez notre situation, et je voudrais bien que ceux qui sont à la tête des affaires la comprissent aussi bien que vous. En attendant que cela arrive, songez à nous, aimez-nous, et attendez-nous au mois d'août.

CCXII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 28 juin 1817.

Me voici arrivée, mon ami, après avoir eu bien chaud jeudi, un violent orage le soir qui m'a fait coucher à Amiens, et une journée très agréable et très fraîche hier. Je suis donc arrivée, hier soir à six heures. J'ai été sur-le-champ chez ma sœur, que j'ai trouvée dans le plus joli appartement du monde. Dans la soirée, un hasard y a amené madame de Jumilhac et ses enfants. Ils sont beaux et forts; tu peux donner à notre marquis de très bonnes nouvelles de son ménage.

A présent, je vais, moi, te donner pêle-mêle tout ce que j'ai entendu dans ces deux heures de la soirée. — On est tranquille sur tous les départements où on était inquiet. Le blé et le pain baissent beaucoup. Les affaires des troupes font grand bruit. Le parti libéral jette feu et flamme, et menace très haut. M. Decazes a pris à part un jour M. de Richelieu, au sortir du conseil, où lui et M. de

Richelieu avaient eu à lutter contre MM. Clarke et Dubouchage. M. Decazes a dit au premier ministre : «Monsieur, ou ces deux hommes partiront, ou nous partirons; il n'y a pas moyen de tenir autrement. » Là-dessus, voilà M. de Richelieu qui parle au roi fortement, et le roi qui se décide à mettre Gouvion Saint-Cyr à la Guerre et un M. Portal à la Marine. Mais on a représenté au roi que M. de Feltre a si bien mérité dans ce moment, que son renvoi est une injustice positive. Le roi le redit à M. de Richelieu; celui-ci répond que ses lettres sont expédiées aux deux nouveaux ministres. Alors, par arrangement, il est décidé qu'on ne touchera point à la Guerre, et qu'on dira à Gouvion Saint-Cyr que c'est à la Marine qu'on l'avait nommé. Voilà où on en est. Mais les libéraux jurent qu'à la Chambre ils attaqueront tous les ministres. L'arrestation des auteurs du *Censeur* a fait grand bruit. Il n'y a pas, dit-on, de quoi les mettre en jugement. MM. Decazes et de Richelieu ne voulaient pas les faire arrêter; les autres ministres auraient crié trop haut. Si par le jugement ils sont condamnés à quelque amende, M. de Broglie a ouvert une souscription qui se remplit pour la payer. Si ceci continue, la session pourrait bien

être orageuse. Notre cousin est plus boutonné que jamais. Il se débat au conseil d'État, où tous les partis se choquent; il a maigri de la maladie de M. Decazes, qui leur a fait à tous une peur de chien. Il jure ses grands dieux que M. Molé n'a jamais dû être nommé ministre; je ne l'ai pas vu hier au soir.

Charles se porte bien. Nous n'avons guère causé ensemble; il est charmé de me voir, et je suis bien aise d'avoir trouvé son plaisir à Paris; car, pour mon propre compte, il me semble que je m'ennuie déjà beaucoup. Madame Molé arrive demain; nous combinerons nos affaires. J'attends Dupuytren à une heure; je t'écrirai demain matin. Bonjour, mon tendre ami; je regrette sincèrement notre Flandre, et j'en ai déjà de Paris jusqu'au menton.

Les Parisiens disent que le général Gouvion Saint-Cyr arrive *par eau*[1] au ministère de la guerre.

1. C'est-à-dire que le ministère de la marine n'était pour le maréchal qu'un moyen d'arriver bientôt au ministère de la guerre.

CCXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 29 juin 1817.

Mon ami, j'ai vu hier M. Dupuytren. Il a opiné à faire l'opération d'Albert mardi prochain; il m'assure qu'en une quinzaine de jours il doit être guéri, et que cela doit aller bien. Voilà où nous en sommes.

Madame Molé arrive demain, et doit rassembler son grand conseil comique. Je crois que les choses finiront par s'arranger pour que je ne joue qu'une fois; alors je ne passerais que huit jours au *Marais*, tout à la fin du mois, et je repartirais, après, bien vite. J'ai hâte de te revoir et de m'en aller. Que je souhaite cela est fort simple, mais c'est qu'en vérité je regrette Lille et mon repos flamand, et, ce qui n'est pas très obligeant pour ceux que j'ai déjà vus, c'est que je sens que je m'ennuierai beaucoup du mois que je vais passer ici.

Parlons d'affaires. Hier au soir, j'ai vu MM. Pasquier et de Mézy. Nous avons parlé de l'affaire de

Talma[1]. Mon cousin m'a dit que je me trompais sur la raison qui avait fait renouveler l'enquête, que c'était qu'en général on l'avait trouvée insignifiante, et que, même dût-elle être à la charge de M. de Vaudreuil, on la voudrait plus positive. J'ai répondu qu'elle ne pouvait être que ce qu'elle a été, que les faits étaient bien plus simples qu'on ne l'avait cru, que l'importance était dans le motif de cet événement, que la première enquête avait mécontenté tout le monde, parce qu'elle était une preuve de non-confiance, et que la seconde blesserait beaucoup d'opinions, et renouvellerait une impression fâcheuse dans notre ville, et qu'elle donnerait encore moins de renseignements que la première fois. M. de Mézy, qui était là, a parlé de tout cela avec la chaleur qui est dans son caractère et dans ses opinions. Il a adopté tous les bruits qui ont couru sur cette affaire, et soutient que le régiment a sabré les bourgeois, et qu'une femme a été blessée. Il croit que Lebon[1] aura fait sous main un rapport favorable, et en parle comme d'un *ultrà* très décidé; il dit que M. D... est

1. On a vu plus haut le tumulte excité à Lille par une représentation de Talma.

2. Chef d'une légion de la garde nationale à Lille.

une bête, finaud en surplus et secrètement décidé, sous les dehors de belles paroles, à ménager aussi les opinions du parti vendéen. Enfin, tant il y a, qu'on voudrait une enquête plus chargée, afin de pouvoir répondre aux partisans de M. de Vaudreuil par des faits positifs.

Tu vois où on en est. Il était aisé de répondre à tout cela. M. Pasquier a bien paru m'entendre sur le fond de cette question, ou sur ce qu'est le fait en lui-même. Ce que je vois, c'est qu'ils sont fort empêtrés, et en vérité on pourrait dire : « Il n'y a pas de quoi, » en dégageant tout cela des exagérations des deux partis. Je ne sais si tu auras écrit. M. Decazes est en convalescence à Saint-Cloud; il n'a plus qu'un peu de faiblesse, mais on est rassuré dans son parti. La baisse du blé est très considérable partout, et le ministère est, dit-on, fort tranquille. Le roi revient dans quelques jours; Saint-Cloud lui déplaît.

Adieu, mon ami, je t'écrirai donc mardi, et continuerai à te conter toutes ces petites pauvretés. Ma sœur prétend que M. de Mézy est empêtré du secret de sa place. On l'accuse, dans la société, d'ouvrir les lettres des personnes qu'il connaît pour s'amuser, et il se défend mal. M. de Brigode se plaignait qu'il

ouvrît les siennes, et M. de Mun[1] celles qu'il écrivait de Bruxelles à madame de Vintimille. Il se pourrait bien alors que, par curiosité, il voulût savoir ce que tu me mandes ou ce que je t'écris; mais peut-être tout cela est-il un fagot. Hier au soir, quand je le voyais, conseiller d'État qu'il est, un pantalon large blanc, et notre garde des sceaux en culotte de nankin, je ne trouvais pas une apparence grave à notre magistrature. Au reste, tout cela n'empêche pas de bien mener les affaires.

CCXIV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 30 juin 1817.

Mon ami, je t'écris aujourd'hui de provision, pour m'amuser, et, demain, je fermerai ma lettre après l'opération d'Albert. Il vient de s'endormir; il est trois heures, je suis seule : il me semble que je

1. M. de Mun était pair de France. Quant à M. de Mézy, comme on l'a vu dans les premières lettres de ma grand'mère, c'était un homme d'esprit, fort honnête dans une place qui, jusque-là, avait donné prétexte à bien des abus. On n'a point cité de lui, en ce temps-là, d'indiscrétion malheureuse.

passerai fort bien mon temps en causant un peu avec toi.

Le roi revient samedi ; il s'ennuie fort à Saint-Cloud et préfère Paris. M. Decazes est en convalescence ; sa sœur très malade. Hier, à Saint-Cloud, en présence des ministres et de quelques personnes, le roi disait gaiement : « Il ne faut pas croire qu'il n'y ait aucune trace de justesse d'observation dans les mémoires de Dangeau ; j'y trouvais ce matin ceci : « C'est toujours la marque d'un » mauvais citoyen, que de dire du mal d'un mi- » nistre. »

C'est mon cousin[1] qui m'a conté cela ; il revenait de Saint-Cloud. Il n'a revu ce palais que cette fois depuis quatre ans ; il trouvait que les murs lui parlaient plus que les hommes. Il est ou il veut être fort *rose*, notre cousin. On s'est trop alarmé, à l'entendre ; il n'a pas l'air de craindre un des deux partis ; il croit qu'ils seront les plus forts. Il m'a dit pourtant qu'il était fâché qu'on eût arrêté les auteurs du *Censeur*, parce que c'était satisfaire leur désir de célébrité. Il m'a chargée de te dire que tes lettres, si tu avais écrit, seraient arrivées à Saint-Cloud comme si le ministre eût été à Paris.

1. M. Pasquier.

Je ne suis pas riche en bons ou mauvais fagots à te faire, parce que je n'ai guère vu de monde. Ma sœur me raconte mille choses, mais elles m'échappent à mesure ; Charles m'accroche où il peut pour me livrer ses dissertations accoutumées : l'amour, les sciences, la politique, tout à la fois. Il était agité au *Marais*, mais heureux et nullement contraint. Il y retournera avant le temps des comédies, et puis il me dit qu'il a une grande joie de revenir à Lille. Il est un peu plus fatigué que je ne voudrais de celle qu'il appelle l'*Athénienne*[1], et mon arrivée va donner à la queue de son chien le temps de repousser.

CCXV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi soir 1er juillet 1817.

Mon petit malade s'endort, mon ami, et, avant de me coucher, je veux te dire que la journée s'est bien

1. Il m'est impossible de savoir qui est cette *Athénienne*, et je me souviens que mon père, en relisant cette lettre, avec moi, ne le savait pas non plus.

passée. Dupuytren le soigne à merveille; il est revenu le voir ce soir, et le trouve bien. Il prend intérêt à ce pauvre enfant, et s'est tout attendri de sa patience et de sa douceur. Tu penses bien que j'ai été ébranlée de tout cela; mais je me reposerai cette nuit, et j'espère que nous irons bien.

A présent, je vais te conter des *pétoffes*. Madame Molé et C*** sont arrivées ici; il y avait une grande réunion chez ma sœur, où on a fort parlé *comédies;* je n'étais pas trop en train de tout cela. Madame Molé me pressait, je répondais que je ne pouvais rien répondre; enfin Alix a dit tout à coup que, si on voulait, elle jouerait mes rôles. Ç'a été un vrai coup de théâtre, chacun a gardé le silence; elle a continué, et, au fond, elle y a mis une telle bonne grâce, qu'on a fini par accepter ce remplaçant dans le cas où Albert me garderait ici. J'aime assez cet arrangement; mais notre enfant me fait la mine. Enfin nous verrons tout cela plus clair dans huit jours.

Autre *pétoffe :* M. de Barante m'a conté hier que l'arrestation des auteurs du *Censeur* fait grand bruit. Les ministres souhaitaient qu'on fît porter la plainte sur l'impression du *Manuscrit de Sainte-Hélène;* mais le procureur du roi, qui est, dit-on

dans un tout autre système que celui des ministres, les attaque sur le chapitre contre le duc de Feltre, et sur le récit de l'affaire de Lille, et cette autre anecdote d'un maire, qui s'appelle M. Foucault, et qui a fait, dit-on, mourir un enfant en Champagne, sous un baquet. Par parenthèse, M. Lainé dit que ce fait est vrai dans toutes ces circonstances, et M. Pasquier le nie. Je n'oserais décider entre de si grandes puissances. Enfin il résulte de tout ceci qu'on craint un grand éclat, et que ces messieurs n'aient occasion de proclamer leurs opinions, et de faire un grand bruit. D'un autre côté, Michaud ayant appris que les tribunaux ne poursuivraient pas sur l'affaire du *Manuscrit*, s'avise de l'imprimer et de le publier en en retranchant quelques phrases. Les libéraux fermentent et demandent si M. Comte a quarante ans [1]. On cabale pour que M. Pasquier ne soit point renommé député à Paris. Tout cela fait dire beaucoup de paroles qu'il fallait éviter, ce me semble. J'espère pourtant qu'il y aura un peu de la montagne qui accouche d'une souris dans ce débat, et qu'au fond notre tranquillité n'en sera pas troublée.

1. C'est-à-dire si M. Comte, l'un des auteurs du *Censeur*, est éligible. Il ne l'était pas, ayant alors seulement trente-cinq ans.

On ôte M. Tabarié [1] au ministre de la guerre, et quelques autres encore. On se demande s'il supportera d'être ainsi dépouillé des gens en qui il a confiance, s'il soutiendra la vue du nouveau ministre de la marine; on est bien échauffé sur ce sujet. D'autres disent qu'il a sauvé la France par l'armée tout à l'heure, et on fait tant de bruit des deux côtés, que je n'y entends et n'y vois goutte. Ah! que nous sommes bien plus sages dans notre Flandre, et que je m'y plais plus qu'à Paris! Mon ami, mon refrain est toujours que je serai charmée de me retrouver près de toi.

Mes cousins de Lyon écrivent toujours qu'il est impossible de trouver la trace d'un *chef* dans toute cette procédure[2]. Un des accusés, en mourant, a avoué qu'on leur avait enjoint de se défaire de toutes les autorités, hors du commissaire de police; cela fait jaser à propos de Lyon. M. Pasquier, à qui on reproche la nomination de M. de Meulan au

1. M. Tabarié, chef d'une direction au ministère de la guerre, appartenait au parti *ultrà*.

2. Il y avait eu une sorte d'émeute à Lyon, et la cour prévôtale avait prononcé plusieurs condamnations à mort qui furent exécutées. Le commissaire général de police, M. de Sainneville, était accusé, sinon de complicité, du moins de faiblesse. Peut-être n'avait-il montré que de l'humanité.

préjudice de M. d'Aubers, dit qu'il a cru que c'était un autre Meulan [1].

Il me semble que je ramasse bien tout ce que j'ai entendu. Toutes ces choses m'ont passé par les oreilles; je ne te réponds de rien, si ce n'est de les avoir entendues. J'ai vu hier M. Molé; il se porte mieux, il paraît avoir été profondement blessé du bruit qu'on a fait de lui. M. de Barante dit encore que M. de Richelieu seul avait pensé à ce choix et en avait parlé dans son salon; de là toutes les paroles. Enfin, il y a tant de vivacité sur la liberté de la Presse que tout à l'heure il va paraître à la fois deux brochures pour prouver qu'elle est nécessaire : L'une de M. Benjamin Constant, l'autre de M. de Chateaubriand. Voilà mes nouvelles épuisées.

Charles a dîné hier avec ses camarades et avait fait force chansons. C'est une drôle de tête que celle de monsieur votre fils. Il y a des jours où il me paraît pris jusqu'au-dessus des yeux, d'autres où il me semble maître de son affaire. Pour la petite dame,

1. M. de Meulan, qui venait d'être nommé sous-préfet de Fontainebleau, était un frère aîné de la première madame Guizot. Il a été plus tard préfet. Il avait un autre frère dans l'administration. M. d'Aubers était fils d'un député.

elle use bien de lui, je t'en réponds, comme de quelqu'un qui lui appartient, et je crois qu'elle s'amuse fort de ce petit empire qu'elle exerce. Elle me caresse beaucoup, et elle est avec moi d'une coquetterie dont je ne suis pas tout à fait l'objet, je pense.

CCXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 5 juillet 1817.

Je ne sais rien à te mander. La vie que je mène n'est pas propre à recueillir quelque chose de curieux; je suis beaucoup dans cette petite chambre, je soigne cet enfant, je m'occupe, je l'amuse, je travaille, je me promène une heure dans la matinée, et c'est tout. Charles va et vient; je vois le matin ma tante, ma sœur, madame de Ganay; le soir, les mêmes et quelques hommes, et je me couche toujours assez ennuyée de ma journée. Ce matin, nous aurons une brochure de Benjamin Constant, sur la liberté de la Presse. M. de Chateaubriand a retiré la sienne. La réfutation du *Manuscrit de Sainte-*

Hélène publiée par Michaud est fort mauvaise; on a retranché plusieurs phrases du manuscrit, et on le laissera paraître ainsi tronqué. Les élections se feront à la fin d'août; il y a neuf à dix mille inscrits déjà à Paris; Benjamin est sur les rangs, ainsi que Manuel. On ne doute point que M. de Corbière ne soit renommé à Nantes. Le roi revient aujourd'hui, et M. Decazes aussi; il se porte mieux, et il est venu un moment à Paris. Si tu as besoin que je cherche à le voir, tu me le diras. On prétend que les ministres voudraient donner assez de dégoûts au duc de Feltre pour le forcer à donner sa démission, mais qu'il ne s'y prête point; je ne sais si cela est vrai. On est fort content de la manière dont M. Germain a tenu son département pendant la disette; le gouvernement s'en loue. Ma sœur dit que les propriétaires se plaignent de lui; ces départements aux environs de Paris ont leurs côtés difficiles, à cause de toutes les paroles des gens de la société qui les habitent, et qui disent mille choses dans les salons de Paris. Je crois qu'il faut être content d'être à Lille. Je te promets que je n'y manque point.

Madame Molé nous a réunis jeudi soir chez elle; nous avons répété *les Fausses Confidences*, qui vont

assez mal. Charles jouera bien, mais il faut que je convienne que son Araminte est froide et mauvaise; je me suis débarrassée de ma part de cette représentation. On est reparti pour le *Marais*. C*** est ici, et Charles fait beaucoup de courses chez elle. La petite femme use terriblement de l'ascendant qu'elle a sur lui. Madame de Rumford est partie pour l'Angleterre en disant qu'il lui fallait respirer l'air de la liberté. On vend tous les tableaux de M. de Talleyrand. Le roi d'Espagne ne veut point qu'on fasse un duché de Valençay, Archambault s'appellera le duc de Talleyrand[1].

CCXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 6 juillet 1817.

J'ai, hier, montré ta lettre à M. Pasquier, qui a pris copie de la phrase relative aux élections; il m'a chargé de te dire que, lors de cette affaire de Talma,

1. Cette érection de la terre de Valençay en duché se fit plus tard, pour le neveu de M. de Talleyrand, qui épousait mademoiselle de Montmorency.

il avait écrit au procureur général de Douai pour lui enjoindre de s'emparer de la chose, que, celui-ci lui ayant répondu que c'était une affaire dont le militaire s'était emparé tout de suite, il n'avait pas cru que la justice dût s'en mêler. Il (mon cousin) avait écrit, de nouveau, qu'elle aurait dû toujours le faire, quitte à l'abandonner après, s'il y avait lieu ; que le ministère aurait désiré qu'on marchât autrement dans cette affaire ; que, M. le duc de Feltre ayant témoigné, le rapport à la main, qu'il n'était pas assez positif contre M. de Vaudreuil pour répondre aux puissants appuis qui protégeaient ce colonel, et témoignant le désir d'être étayé par des faits plus nets, le Conseil l'avait autorisé à envoyer un général instructeur de l'affaire qui rapporterait mieux ce qu'on demandait, et qu'on avait en même temps engagé le ministre à écrire de manière à montrer qu'il voulait une enquête qui rassurât les habitants de notre ville. Notre cousin conclut que M. de Feltre n'a pas rempli les intentions des ministres par les expressions dont il s'est servi.

A présent, je crois que tu dois le plus tôt possible écrire à M. Decazes sur le mauvais effet que tout cela a produit sur nos habitants, en appuyant sur ce qu'ils se sont trompés sur les intentions du

gouvernement, et qu'ils n'ont pris la seconde enquête que comme un témoignage de défiance de leur conduite et de leurs sentiments. M. Pasquier t'y engage fort, en ajoutant que tu n'as pas besoin d'entrer dans ces petits détails que tu me mandes, dont il se charge, lui, de tirer parti ; mais, comme il pense qu'il faut que le ministère fasse quelque chose qui tende à rassurer les Lillois et à les calmer, il faut préalablement que tu aies mandé qu'ils sont mécontents, et qu'il se croient mal jugés.

Madame de Ganay a l'humeur la plus comique des compliments qu'elle reçoit sur la conduite récente de son mari [1]. Elle demande toujours si on croyait donc qu'il allait se mettre du parti de ceux qui criaient *Vive le roi de Rome!* Elle m'a amusée aussi sur ma cousine de Vergennes. Lorsque M. de Blacas est venu, le roi voulait faire pairs MM. de Montsoreau et de Vergennes, mais on a pensé que ce serait donner deux voix de plus à un certain parti [2], et on a ajourné la nomination.

1. M. de Ganay était colonel d'un des régiments de la garnison de Lyon, et avait réprimé l'émeute avec fermeté.

2. Le parti *ultrà*. M. de Montsoreau était beau-père du duc de Blacas. Ni lui ni M. de Vergennes ne furent nommés pairs.

Cette Constantine[1] fait là-dessus des paroles que tu devines, et se loue si haut de sa *pureté*, qui a nui à son mari, que vraisemblablement elle l'écartera de la Chambre des pairs pour longtemps.

On a fini avec le pape : on demande à tous les évêques leur démission, on espère qu'ils la donneront, on les renommera, et on fera des archevêques qui seront tous pairs[2]. Le pape a fait une horrible chute, il est très malade. Les nouvelles sont bonnes de partout, on se tranquillise et le blé baisse avec rapidité. Le roi est revenu hier, et nous attendons maintenant le royal héritier qui doit naître d'ici

1. Madame Constantin de Vergennes.

2. Le nouveau concordat qui devait remplacer celui de 1801 avait été signé le 11 juin 1817 par le cardinal Consalvi et par M. de Blacas. C'était à peu près celui de 1516 conclu entre François Ier et Léon X. Tous les sièges épiscopaux supprimés en 1801 étaient rétablis, les articles organiques étaient annulés; le roi s'engageait à faire cesser le plus tôt possible les obstacles qui s'opposaient au bien de la religion et à l'exécution des lois de l'Église; les droits du Saint-Siège sur le duché d'Avignon et le Comtat Venaissin étaient reconnus. L'inviolabilité ou l'inamovibilité des évêques était abolie, et tous étaient destitués, ou du moins obligés à une investiture nouvelle. Tout était prévu, excepté la nécessité de porter aux Chambres la proposition de modifier la loi qui avait rendu exécutoire le Concordat de 1801. C'est à M. Pasquier que revient l'honneur d'avoir fait reconnaître cette nécessité. Il était clair qu'une telle loi ne serait point votée, et l'on dut ouvrir de nouvelles négociations qui ont abouti à l'arrangement du 19 avril 1819, aux termes duquel le concordat de 1817 était indéfiniment ajourné. Cet arrangement a été ratifié par la loi du 9 juillet 1821.

à quelques jours, et qui s'appellera le duc de Bordeaux. On reparle de M. Molé pour le ministère, mais c'est dans le monde, et peut-être n'est-ce pas fondé.

CCXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 7 juillet 1817.

Je trouve toujours, cher ami, que je n'ai pas grand'chose à te dire, et cependant me voilà, parce qu'il me semble que tu es toujours bien aise d'avoir à décacheter, le matin, un petit chiffon de papier avec mon écriture. J'ai été un peu inquiète hier : une diablesse de femme, qui se dit femme d'un courrier qui a apporté quelques-uns de nos effets de Toulouse, m'a dit qu'elle avait vu un courrier de Lille qui disait que tu étais malade ; le serais-tu plus que ne le dit ta lettre, et me cacherais-tu quelque chose pour que je ne m'inquiète pas? J'espère qu'avant que j'aie réponse à ceci, tu m'auras écrit, et, en attendant, je me tracasserai auprès du chevet d'Albert. Hier, je tournais déjà à laisser cet enfant ici

et à retourner près de toi ; Charles a fait des cris. Je n'ai pas cependant, comme tu le penses bien, arrêté ce projet, mais je me suis agitée, et c'est ce qui m'arrive toujours dès que je suis séparée de toi. Mon ami, ma bonne place est à tes côtés, et je presse ce mois d'août de toute la vivacité de mes souhaits.....

Vous vous résignerez, s'il vous plaît, mon père, à me voir continuer cette lettre beaucoup mieux commencée [1], et, comme je crois ce que vous nous écrivez, moi qui ne m'inquiète point, je vous dirai que je ne lâcherai pas ma mère, et vous ne la verrez qu'avec moi, au mois d'août. La voici dans un *aria* [2]. Ce sont mesdames Revoire, Fievet, de Lamairie que *Madame* a rayées de la liste de sa Société maternelle [3]. Cette suppression la dérange, et le changement de la première surtout ne saurait subsister sans un grand embarras. Ma mère compte, je crois, demander un rendez-vous à *Madame*, pour lui dire la vérité là-dessus.

1. Cette seconde partie de la lettre est de l'écriture de mon père.

2. On sait que ce mot peu usité est le synonyme d'*embarras*.

3. Ces personnes avaient été rayées par la Dauphine comme femmes de négociants libéraux. La lutte entre deux partis se retrouvait en tout.

Il vient de paraître une brochure de M. de Constant en réfutation des principes émis par le ministère public dans les dernières affaires concernant la liberté de la Presse. On la dit très forte et très mesurée; elle nous en a sauvé une sur le même sujet de M. de Chateaubriand, qui allait la faire imprimer, mais qui l'a retirée, apparemment parce qu'il craint la concurrence.

On nous parle toujours ici du départ de M. Corvetto et de celui du duc de Feltre. Ni l'un ni l'autre ne me paraît sûr. M. le duc de Richelieu a déclaré que le ministre de la guerre resterait jusqu'à la dernière extrémité.

La duchesse de Berry est *à temps*, et nous sommes dans l'attente d'un moment à l'autre de la voir accoucher. Il serait bien qu'elle accouchât demain, pour le jour anniversaire de la seconde entrée du roi. On nous fait la galanterie d'exposer ce jour-là le beau et désiré tableau de Gérard, de la rentrée d'Henri IV dans Paris. L'allusion est de bon goût.

CCXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 10 juillet 1817.

Nous sommes ici l'oreille en l'air pour attendre les coups de canon qui doivent annoncer la délivrance de madame la duchesse de Berry. Depuis deux jours, elle souffre un peu, et nous attendons ce petit prince. La voiture du roi est attelée jour et nuit, et la cour et les ministres sont avertis de se tenir prêts; car il me paraît qu'on veut que cet accouchement soit fait en présence d'une nombreuse assemblée. Madame de Montsoreau est nommée gouvernante.

Je suis dans les emplettes de mes comédies, et je cours un peu le matin, à présent qu'Albert me donne moins d'inquiétude; il me semble que je ne puis jamais me poser solidement dans ce Paris agité, et plus je vais, plus je me sens de déplaisance à m'y trouver ainsi en passant. Tu me demandes si je cause beaucoup avec mon fils? Mon Dieu, c'est tout à fait à bâtons rompus. Il va et vient, apprend

ses rôles, me les répète, me dit cent choses à la fois; mais nous ajournons à Lille nos grandes dissertations. Tantôt il est préoccupé, tantôt au-dessus de ses affaires. Sa belle des belles est repartie. Il bouillonne un peu dans ce moment, mais toujours à sa manière, et pour des sujets très différents à la fois. Son séjour près de nous lui sera un repos; il paraît le souhaiter.

J'étais avant-hier à l'hôtel de Gontaut, chez madame de Montcalm [1], pour voir passer le roi. M. le duc de Richelieu y est venu; je me suis fait présenter à lui; il m'a fort bien reçue. M. Lainé ne reçoit point, non plus que M. Decazes, et je ne vois rien qui m'oblige à leur demander des audiences. Madame Princeteau [2] est à Saint-Cloud très sérieusement malade.

La brochure de Benjamin fait assez de bruit; on dit qu'il défend trop ce livre que Rioust [3] avait fait paraître sur Carnot. On dit aussi le tableau

1. Madame de Montcalm était sœur du duc de Richelieu.

2. Sœur de M. Decazes.

3. M. Rioust, auteur d'un livre sur Carnot, avait été poursuivi, et condamné en police correctionnelle, à un an de prison, cinq ans de surveillance et dix mille francs d'amende. Il se réfugia en Belgique, où il réimprima son livre et où il est mort. Il avait été prédicateur de Louis XVI.

de Gérard superbe. Le roi lui a dit : « Je suis content qu'un aussi bel ouvrage ait été fait sous mon règne. » Gérard s'est surpassé. Au reste, mon ami, il faut être à Paris pour ne rien savoir. C'est partout une telle confusion de petits mouvements et de petites paroles, un tel mélange de politique journalière, de futilités journalières aussi, qu'il est impossible de saisir quoi que ce soit. On est rassuré sur les grains, on s'inquiète un peu des élections, et puis on saute aux *Montagnes russes* [1], à l'accouchement qu'on attend, à cette longue agonie de madame de Staël, à la mort presque subite de cette jeune duchesse de Padoue qui vient de frapper tous les Montesquiou, aux brochures, et tout cela avec une telle vivacité, qu'il n'y a pas moyen de rien démêler au travers. Nous ressemblons à cet homme qui demandait : « Suis-je plus malade ou mieux portant aujourd'hui qu'hier? » Et la réponse ne serait point aisée à faire. Pour moi, je prends le parti de ne faire

1. A la fin de 1816, on avait établi, à la barrière des Ternes, dans le haut du faubourg Saint-Honoré, un amusement qui avait été, dit-on, inventé à Saint-Pétersbourg, et qui consistait à descendre rapidement, dans des petits wagons, la pente de montagnes en bois. Les établissements de ce genre devinrent très nombreux en 1817 et 1818.

aucune question, et de faire mes petites affaires, sans regarder à droite ni à gauche.

J'ai trouvé, hier soir, chez M. Pasquier madame de Balby[1] qui m'a fait mille politesses et avec qui nous avons beaucoup parlé de Toulouse; ç'a été une bonne fortune pour moi que cette rencontre au milieu de ce salon noir et assez ennuyeux. Peut-être irai-je à la cour lundi; le roi a dit à ma sœur qu'il savait que j'étais ici, et peut-être, par cette raison, faut-il lui rendre ses devoirs, et chercher à emprunter un habit de cour. Au reste, le roi avait la meilleure mine mercredi dernier. Il faisait un temps superbe; tout Paris était sur le boulevard, et criait : « Vive le roi ! » J'ai remarqué qu'on ne le criait pas sur cette terrasse de l'hôtel de Gontaut où nous avions tant de grandes dames. Le visage du roi n'en paraissait nullement attristé.

1. Madame de Balby, née Caumont, était fort liée avec le roi Louis XVIII.

Charles dit toujours qu'il est charmé de venir à Lille; je pense bien qu'il y regrettera quelque chose. Il m'est arrivé, vendredi dernier, tout effaré : sa tante lui avait poussé une botte inattendue, en lui demandant s'il n'était pas amoureux de C****? Il prétend l'avoir détournée de cette idée, et alors elle lui a dit : « Si tu n'en es pas amoureux, ta mère s'est chargée de l'être pour toi; je ne comprends rien à l'affection qu'elle a prise pour cette femme, qui est la plus médiocre du monde. » Charles est revenu rire avec moi de cette parole. Il me conte tout cela, et quelques histoires plus vives, de si bonne grâce, que la dignité maternelle n'en est point altérée, et que je voudrais quelquefois que quelqu'un nous écoutât aux portes, pour entendre à quel point ce garçon est aimable, et met de l'esprit et du goût à toute sorte de conversations.

CCXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A PARIS.

Le Marais, lundi 14 juillet 1817.

Tout a été à souhait, ma mère. Nous sommes arrivés hier, sans événements, une heure avant le dîner. Ces messieurs sont partis après, et nous voilà seuls jusqu'à tantôt. Le couvent n'a d'aumôniers que M. d'Houdetot, Stephen[1] et moi. Je n'y suis guère aimable, que je crois; heureusement, dès ce soir, je ne serai plus en vue; il y aura d'autres hommes et il me sera permis d'être fort insipide, sans mécontenter personne. Je suis, du reste, assez à mon aise : Les répétitions absorbent tout; C*** me laisse assez indifférent, et me regarde quelquefois, je crois, avec surprise. Du reste, le plus grand calme. Chacun fait bonne garde et se surveille soi-même : on se sent sous le feu.

Voilà donc la duchesse de Berry accouchée

1. Stephen de Nansouty, cousin germain de mon père, né en 1803.

d'une fille! Fort bien; elle aura un garçon plus tard; il ne faut point se désoler pour cela, et tout ira bien. Le temps est assez froid ici, et il fait du vent en masse. Il ne fait pas beau; le pain augmente; mais ces dames assurent qu'il avait trop diminué : à la bonne heure! Prenez garde au froid et soignez-vous. Vous serez ici comme madame Chéron, qui ne dispute plus, et qui est terne, prétendons-nous, parce qu'elle ne veut pas fatiguer sa poitrine. Elle prend des bains et de l'eau de veau pour se calmer; sans cela, elle jouerait trop chaudement madame Argante [1]. La pièce va admirablement, pour la mémoire; mais il nous manque MM. de Vendeuvre, de Maussion et France [2]. Madame Molé joue mieux, mais bien faiblement. Je l'ai fait répéter; elle l'a voulu. Elle me fait chercher les inflexions de mademoiselle Mars. Je désire que vous arriviez pour lui donner deux ou trois conseils que vous seule êtes en état de donner, et qu'elle ne croira que de vous. J'espère que vous n'oublierez aucune de nos commissions.

1. Madame Argante est un personnage des *Fausses Confidences*.

2. France d'Houdetot était frère de mesdames Germain, de Barante, etc., et devint plus tard le général France d'Houdetot, aide de camp du roi Louis-Philippe.

Si Clarac n'a point de chapeau, demandez à Amédée. Quand même je n'aurais point d'habit habillé, ce qui me gênerait fort, il faudrait toujours le chapeau à trois cornes et à ganse d'acier. Pourriez-vous me faire acheter, chez Barba ou Martinet, un Vaudeville joué l'année dernière, et qui s'appelle *Tivoli* ou *une Soirée de Tivoli*[1], je ne sais quel nom semblable. Nous pourrions en avoir besoin ici, Scribe[2] et moi.

Je crois que vous vous amuserez fort ici; vous aimez, je crois, à observer, quoique fort agissante. Il y a des personnes qui vous plaisent, et d'autres qui vous amusent. Vous verriez, vous auriez assez d'influence, je crois, sur l'esprit de notre société, et votre présence, peut-être, pourrait retenir et rassurer de part et d'autre.

Nous voici au soir : nous avons répété notre *Jeunesse de Henri V*[3], qui ne va guère. Il me semble qu'on trouve que je ne joue pas mal; cette pièce aura du succès. Je voudrais bien que nos *Fausses*

1. Il s'agit probablement de *Tivoli ou le Jardin à la mode*, par Armand Gouffé.

2. M. Scribe, camarade de collège de mon père, quoique un peu plus âgé, venait souvent au *Marais*, où l'on jouait ses premiers vaudevilles.

3. Comédie d'Alexandre Duval.

Confidences allassent de même, quoique la partie de la mémoire y soit fort supérieure. Venez, venez maintenant; apportez des cheveux à madame de B***. J'ai grande impatience de vous embrasser et de vous voir ici, pour ma joie, mon orgueil et mon repos.

CCXXII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, mardi 15 juillet 1817.

Voici un malheur, mon ami : cette pauvre petite princesse[1] est morte hier matin. Après être venue au monde en assez bon état, elle a tourné à la mort, et, hier matin, elle a été étouffée par je ne sais quoi, et dans une convulsion. On dit que le roi est très affligé, et il a raison ; car, quoique cette perte soit très réparable, cependant elle aura un mauvais effet populaire dont on se serait bien passé. Molé, que j'ai vu hier au soir, m'a dit qu'il croyait que cela ferait renoncer aux comédies du

1. L'enfant de la duchesse de Berry.

Marais, et, en effet, cela me paraît convenable. Il doit aller demain le dire à sa femme; je ne suis pas fâchée d'échapper à cette fatigue.

Cette mort et le temps qu'il fait m'ont un peu noircie; il pleut à verse depuis hier, et, comme tous les seigles sont coupés aux environs de Paris, cela ne pouvait arriver plus mal à propos. Ce mauvais temps arrive avec la lune et me tracasse l'imagination. J'ai de plus appris hier au soir que M. Decazes est encore malade, ou du moins languissant; le pauvre Mézy qui est venu me voir hier au soir, était tout abattu de l'avoir trouvé sur une chaise longue, se plaignant de sa poitrine. Nous avons beaucoup causé M. Molé et moi. Il est bien raisonnable, et me paraît juger toutes choses sainement. Il prévoit une Chambre très animée; il croit que ceux qu'on appelle les *ultrà* sont plus que jamais décidés à attaquer le ministre avec des armes toutes constitutionnelles, et que cela doublera la force des libéraux; il prétend qu'il ne se souciait point du ministère; je ne sais s'il faut absolument le croire.

M. Lainé a dit à M. de Mézy que les évêques se prêtaient à tout. Je t'embrasse tendrement. Mon Dieu, que je serai contente de me retrouver près de

toi! Je pense que notre enfant va être affligé de ce contre-temps. Il me souhaitera d'autant plus là-bas que, cette distraction manquant, il sera plus embarrassé de sa personne. Madame de Staël est morte en dormant; elle craignait horriblement ce dernier moment, et ne l'a point senti.

CCXXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, AU CHATEAU DU MARAIS, PAR ARPAJON (SEINE-ET-OISE).

Paris, mardi 15 juillet 1817.

Voici, mon enfant, un grand changement de scène: Vous allez apprendre, par ce courrier, que cette petite princesse est morte, et voilà nos comédies mises de côté. M. Molé, que j'ai vu hier, ne paraissait pas douter qu'il ne fallût renoncer à ce plaisir, et les personnes à qui il m'a dit en avoir parlé ont été de son avis. Je vais donc, sans attendre des nouvelles du *Marais*, envoyer ce matin chez Babin[1] pour

1. Costumier, dont le magasin existe encore rue Richelieu.

contremander tout ce que vous aviez demandé, et j'irai jeudi vous rejoindre avec de moins gros bagages. Vous imaginez bien que, pour ma part, je suis très consolée de ce désappointement; mais j'en suis fâchée pour vous qui, je crois, regretterez ce plaisir. Mon idée à présent serait de passer une huitaine de jours au *Marais*, et de reprendre ensuite ma route de Lille. Nous causerons de tout cela jeudi.

Bonsoir, mon cher ami; je pense que vous allez vous donner bien de la peine inutile pour ces répétitions aujourd'hui, et que, demain, il y aura un vrai coup de théâtre à l'heure du déjeuner. Cette mort est bien triste; elle aura un effet populaire. Je n'aime pas non plus cette pluie qui commence avec la lune et qui tombe sur les seigles coupés. Je suis un peu noire ce matin; j'ai hâte de vous rejoindre tous, car je me trouve seule et bien ennuyée à Paris.

CCXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT,
AU MARAIS.

Paris, mercredi 16 juillet 1817.

Quoique je doive vous arriver demain, mon enfant, je vous écris un mot pour vous prévenir que, lorsque vous aurez clos la délibération qui va, je le suppose, durer toute la journée autour de cette table ronde, vous aviserez à écrire demain à Henri, qui se charge de faire vos commissions dans la journée de vendredi. J'ai écrit à M. Scribe que ces comédies étaient retardées. J'ai rendu l'habit à M. Pasquier; vous l'auriez en écrivant à Auguste, et l'épée en écrivant à Henri. « Mais, ma mère, pourquoi toutes ces précautions, puisque nous ne jouons plus la comédie? » Mais, mon fils, c'est qu'il ne m'est pas démontré que vous ne la jouerez pas, et que je ne vois pas bien clair à ce que vous déciderez là-bas. Hier, j'ai vu des gens d'avis fort différents: Les uns disent qu'il faut y renoncer complètement, d'autres que c'est prendre la chose trop au grave, et

y donner plus d'importance qu'il n'est convenable, qu'il faut toujours s'efforcer de se regarder comme étant dans un état ordinaire, et se bien garder de donner la couleur d'un très grand événement à la perte d'une petite fille de quelques heures. On allait jusqu'à me dire : « Est-ce que vous croyez que la couronne de France tient à ceci? » Enfin, on m'a tant brouillé la tête, que je ne sais plus ce que je crois, et je dis comme Bridoison : « Voilà ma façon de penser. » Tout le monde s'accorde par exemple à ne pas jouer dimanche prochain. Enfin parlez, raisonnez, discutez là-bas. M. Molé vous aura porté des paroles et des opinions plus nettes que celles de Bridoison et de moi.

CCXXV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi soir, 16 juillet 1817.

Je pars demain, mon ami, et ne sais plus un mot de ce qu'on fera au *Marais*. Dans le premier moment, on avait pensé à laisser là toutes les comédies; mais voilà qu'il y a des personnes qui disent que ce

serait une trop grande affectation de tristesse, qu'il ne faut pas avoir l'air de croire que la couronne de France pose là-dessus. Madame de Jumilhac[1], que j'ai vue ce matin, m'a fort chargée de dire à M. Molé qu'on le tournerait en ridicule si cette suppression était si complète. Je vais donc, demain, porter ces paroles à cette troupe désolée; et il se pourrait fort qu'on jouât alors une fois. Il y aura eu ce matin un beau coup de théâtre, à l'heure du déjeuner du *Marais;* les premières nouvelles seront arrivées, et avec elles nos lettres, qui étaient très positives. Tu te représentes les paroles et les chagrins. Je t'envoie une lettre de Charles que je viens de recevoir; d'abord, c'est te donner de ses nouvelles, et puis tous ces petits papotages t'amuseront. Je t'en ferai un journal de là-bas pour égayer ta solitude; j'en aurai tout le temps, puisque je ne jouerai plus; car je suppose que le premier spectacle sera le préféré, et j'y ferai ce que je pourrai à cause de cet Henri V qui a l'air d'amuser notre enfant. Je serai donc là, observant, comme dit Charles, et te divertissant de nos fagots.

Madame de Jumilhac m'a dit, ce matin, que le

1. Sœur du duc de Richelieu

duc de Feltre resterait décidément. Elle a écrit à son mari d'écrire tout directement à M. de Richelieu sur ce qui regarde M. de Vaudreuil, parce que cela aurait plus d'effet qu'en passant par elle. M. Decazes est un peu languissant; il vient de faire crier nouvellement contre lui, en ôtant la rédaction du *Journal des Débats* à M. Bertin, pour la donner à un M. Mutin, qui l'avait pendant les *Cents-Jours*[1]. J'ai montré à M. Pasquier ce que tu m'avais écrit sur ton évêque; il dit que cela ne l'étonne point, et qu'on doit s'attendre à cette réponse.

Le Roi fait bonne contenance sur la mort de la princesse. *Monsieur* est profondément affligé; M. le duc de Berry, parfait pour sa jeune femme, qui pleure amèrement. L'enfant se présentait mal; l'accouchement a été laborieux, on a employé le forceps; peut-être a-t-on blessé la petite. M. le duc d'Orléans a été faire son compliment

1. Il y a quelque exagération dans ce récit. Ce n'est que sous l'Empire qu'on avait pu enlever à M. Bertin la direction et la propriété de son journal. La vérité est que M. Decazes, mécontent des articles de M. de Chateaubriand, avait désigné, pour censeur du *Journal des Débats*, l'abbé Mutin chargé, au ministère de l'Intérieur, de l'examen des écrits politiques et ancien censeur impérial.

à *Monsieur*, qui lui a répondu d'un ton obligeant : « S'il nous manquait des princes, nous saurions où en trouver. » Les propos populaires sont fâcheux et dureront huit jours; après, on n'y pensera plus. On répand que madame la duchesse de Berry ne pourra plus faire d'enfants; j'espère qu'elle donnera bientôt un démenti; on parle un peu plus des d'Orléans. Tout cela s'apaisera. Le blé remonte un peu; on dit que c'est bien et qu'il baissait trop vite. Ce qui eût été mal, c'est la pluie, si elle eût duré; mais il fait beau aujourd'hui, et les baromètres remontent.

Depuis la mort de madame de Staël, on a découvert qu'elle était mariée secrètement à M. de Rocca; elle en avait un enfant qui entre en tiers dans sa succession[1]. Madame de Broglie et M. de Staël[2] le savaient depuis un an, et se sont bien conduits. Ils partent cette nuit pour Coppet avec le corps de leur mère. La veille de sa mort, elle avait encore

1. Madame de Staël avait épousé en 1810 M. de Rocca, jeune officier italien au service de la France.

2. Auguste de Staël, fils de madame de Staël, était né en 1790, il est mort en 1829. C'était un homme distingué. M. de Broglie a publié ses articles épars dans les volumes intitulés : Œuvres diverses de M. le baron Auguste de Staël, précédées d'une notice sur sa vie, 3 vol. in-8°, Paris 1829.

du monde chez elle. M. le duc d'Orléans y était venu, elle avait causé avec tout son esprit. Cependant, vers le soir, elle s'était évanouie plusieurs fois, et sortait de ces évanouissements en criant: « Mon père, aidez-moi à mourir! » Elle est fort pleurée et regrettée, excepté de madame de Genlis, qui, dit-on, montre une joie hideuse.

Le roi donne à la ville le tableau de Gérard; il le paye cinquante mille francs. On dit que Gérard a ses lettres de noblesse; je ne suis pas sûre de ce fait. M. le duc de Berry lui a envoyé son portrait entouré de diamants.

CCXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

Le Marais, vendredi 18 juillet 1817.

Me voici arrivée dans ce beau château, mon ami. J'y ai trouvé assez nombreuse compagnie, et comme dit Charles, matière à observations. D'abord on y avait décidé qu'on jouera la comédie de dimanche en huit et le lundi d'après; ainsi me voilà engagée pour le lundi dans cette *Gageure*. J'ai voulu faire quelques représentations, mais on m'a

imposé silence, et quelques amis m'ont avertie tout bas que cela prendrait fort mal. Je me suis donc arrêtée à temps, et, puisque cela les amuse, je ne dirai rien, quoiqu'au fond je sois contrariée de rester ici quelques jours de plus. Mon ami, me voilà dans un bien beau château, avec des gens que j'aime et qui sont aimables : eh bien, je te proteste que je ne soupire qu'après le moment où je te rejoindrai, et que ma petite vie lilloise me paraît préférable à ce *brouhaha*. Je ne suis pas non plus dans le plus beau de ma santé, et j'aurai grand besoin d'éviter ici le plus de fatigues que je pourrai. Enfin, je tâcherai de ménager cette frêle barque, jusqu'au moment où je la remettrai à flot, ou plutôt au port, près de toi.

Samedi.

Ce qui te donnera une idée du mouvement de tout ce monde-ci, c'est que, ayant été interrompue hier à cet endroit, je n'ai pu reprendre ma lettre de toute la journée. A la vérité, madame de Vintimille n'est ici que pour deux jours, et, comme elle est restée pour moi, nous sommes beaucoup ensemble; ensuite les répétitions, et puis madame

Molé, qui me consulte sur tous les tons qu'elle doit donner à cette Araminte des *Fausses Confidences*, afin de la jouer le mieux possible. J'aime assez ma position au milieu de tout ce monde-ci. Charles prétend que j'y suis pour le soulagement de tous, et il y a quelque chose de vrai, car chacun me témoigne de la confiance. Comme notre enfant a passé presque toute sa journée sur les planches, je ne l'ai guère vu, et puis il m'a paru assez à l'abri des observations qu'il redoute; sa *belle*, à te dire vrai, m'en paraît occupée, du moins par une petite coquetterie douce dont il n'est pas trop dupe, et qui lui plaît cependant. Il a bien bonne grâce avec elle. Au reste, il l'a avec tout le monde, et on m'en dit un bien extrême. Mon dieu, comme j'aimerais que tu lui visses jouer la comédie! C'est assurément un mince talent que celui-là, mais enfin il le fait avec tant d'aisance, il dit si juste, il est si animé, si fin, si noble sur ce petit théâtre que je donnerais tout au monde pour que tu pusses tomber ici le dimanche matin, et le voir jouer, le soir, dans Henri V. Nous nous en irions tous de Paris trois ou quatre jours après. Si tu avais pu prétexter quelque affaire auprès de M. Lainé, j'aurais bien aimé que tu prisses ce délassement.

M. Molé est ici et nous causons fort bien quand nous pouvons nous rapprocher. Hier, il me parlait de toi comme j'aime qu'on le fasse, et me questionnait sur ta conduite dans le Midi, comme quelqu'un qui te considère beaucoup. Il est sérieux et posé au milieu de tout ce mouvement, auquel il ne prend guère; il souffre un peu, et s'ennuie de plus. Objet des soins et des égards de tout le monde, il n'en rend ou n'en a pour personne, et je crois que c'est ce qui l'isole toujours un peu dans la société. Nos autres hommes sont M. de Vandeuvre, qui est plus sur le théâtre que dans le salon, et un autre de nos acteurs, M. Anisson, le cadet[1]. Il nous est venu en visite, hier soir, madame de Catellan[2] qui ne tarit point sur l'éloge de ton fils. Quoiqu'elle passe ici pour assez dénigrante, je t'avoue que j'ai été tentée de la trouver aimable. Mon ami, tout est là pour moi. A présent, mes yeux, mes pensées, mon attention sont tendues vers ce garçon, et, en vérité, au travers de cette préoccupation continuelle, qui voudrait me faire penser à moi serait bien habile!

1. M. Étienne Anisson était frère de M. Anisson, directeur de l'imprimerie royale, qui avait épousé mademoiselle de Barante.

2. Madame de Catellan habitait le château d'Angervilliers, près du *Marais*.

Ah ! mon ami, qu'il y a de bonheur à posséder un tel fils et un mari tel que toi, et que je me sens heureuse et satisfaite, en regardant tous ces autres ménages, et en revenant sur moi-même ! Quel calme un pareil bien-être donne à l'âme, et comme il est aisé d'être paisible et pourtant animée avec de pareils biens. Je pense toujours au mois d'août que nous allons passer, et je m'en fais la plus douce joie du monde.

Nous avons appris hier que M. Suard était à toute extrémité d'une fluxion de poitrine ; madame Chéron craint un peu l'impression que cela fera à son oncle[1]. Les Broglie sont partis hier, avec le corps de madame de Staël, qu'on porte à Coppet. Elle a demandé a être enterrée de manière qu'il y eût un morceau de verre sur son visage, afin qu'on pût la voir encore après sa mort. L'orgueil humain à de singulières faiblesses !

Tu imagines bien que, dans une journée aussi remplie que celle que j'ai passée ici, il n'y a pas eu de place pour la politique, et que nous n'avons pas trouvé d'occasion de disserter sur de si graves

1. M. Suard mourut, en effet, quelques jours plus tard, à quatre-vingt-cinq ans. L'oncle de madame Chéron, l'abbé Morellet, est mort la même année à quatre-vingt-dix ans.

matières. On attend aujourd'hui M. de Barante, qui nous dira peut-être quelque chose. Il fait assez froid, il pleut souvent, et le blé hausse de nouveau; cela m'inquiète un peu pour le Nord. J'attends de tes nouvelles avec impatience. Ils sont ici dans des transes comiques qu'il ne t'arrive quelque chose qui me fît repartir sur-le-champ. Tu penses bien que je ne suis pas très touchée de cette partie de leur intérêt; mais pourtant je serais ingrate si je ne reconnaissais pas qu'on est pourtant bien aise de me voir.

CCXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Le Marais, lundi 21 juillet 1817.

En vérité, mon ami, c'est un rude métier que de prendre le plaisir comme on le prend ici, et tout le monde est sur les dents. Cette idée de jouer cinq pièces en deux jours presse tellement les mémoires et les répétitions, qu'on a à peine le temps de respirer. Je me repose, moi, tant que je puis,

mais j'admire la force des autres, et surtout ce que l'âge de vingt ans donne de moyens pour soutenir tout cela. Notre enfant est unique dans la manière dont il apprend, se prête à tout, change de rôles, de maintien, et paraît toujours bien placé dans l'emploi qu'on lui donne. Il est, au reste, si occupé, que je le vois à peine, et tellement en scène, sur les planches de ce petit théâtre, que son rôle, dans le salon, est bien plus facile qu'il ne le croyait. Le mien est assez doux : je jouis de ses succès, et puis je suis traitée avec une bienveillance et une amitié si complètes par tout le monde, que, tu sais, moi qui aime à être aimée, je me trouve fort à l'aise au milieu de tout ceci. M. Molé lui-même, qui n'est pas très démonstratif, me distingue d'une manière marquée, et me témoigne une confiance qui, comme tu le penses bien, fortifie le penchant que j'ai déjà pour lui. Enfin, si je te tenais ici, j'y serais heureuse, et, sans toi, je sens toujours que j'ai envie d'en partir, et que je serai charmée le jour que je reprendrai le chemin de Lille. Je n'ai point encore de tes nouvelles aujourd'hui et cela commence à me déranger; il est vrai que ces dix lieues de plus retardent les lettres de deux jours.

Il me semble que tu me demandes des nouvelles

de ma santé au milieu de ce brouhaha? Depuis deux jours, je me porte mieux, je répète *la Gageure* à demi-voix, et j'espère échapper à cette fatigue; mais je crois qu'on ne m'y rattrappera plus. Le lot des gens malades est de regarder agir les autres, et, quand je pense que je puis encore dans ce monde regarder vivre Charles et le faire près de toi, je suis bien loin de me plaindre. Mais, toi, mon pauvre ami, je pense toujours que tu t'ennuies mortellement, et cela me poursuit et me préoccupe plus que tu ne peux encore te l'imaginer. Tu me reviens à la pensée dans mille moments de la journée. Je te souhaite surtout et je te regrette quand je suis contente de Charles, et, Dieu merci! cette occasion revient souvent! M. de Barante me parlait de lui ce matin; il dit qu'il faudrait commencer à le mettre en évidence, le faire travailler à quelque journal, le faire connaître, et, l'année prochaine, l'attacher au Conseil d'État; enfin, on lui trouve de la capacité et de l'étoffe pour tout; et, quand je réponds que M. Pasquier ne voudra pas le faire maître des requêtes, M. Molé sourit, et laisse échapper quelques mots sur notre cousin, qui m'expliquent pourquoi il n'est pas encore son collègue.

CCXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Le Marais, mardi 22 juillet 1817.

Me voici donc, comme je te l'avais promis hier, mon ami. Il est six heures du matin, je viens d'ouvrir mes fenêtres; il fait un temps admirable, tout est encore, ici, dans un repos complet, et, à cette heure, on peut s'apercevoir de la beauté du lieu où l'on est, de la pureté du ciel, de la verdure des arbres, enfin des charmes de la campagne, dont on ne se doute guère durant le reste de la journée. Il y a réellement un peu trop de Paris et de la vie qu'on y mène dans le métier que l'on fait ici, et, plaisir de te voir à part, je crois que je désirerais encore qu'elle cessât. Je suis bien sûre, par exemple, que je lui préfèrerais la manière dont on passe son temps à Champlatreux[1]. M. Molé me la racontait hier matin avec une sorte d'affectation qui n'était

1. Le château de Champlatreux, situé, comme *le Marais*, dans le département de Seine-et-Oise, près de Luzarches, appartenait à M. Molé, tandis que *le Marais*, près d'Arpajon, était une propriété de madame de Labriche.

pas très obligeante pour madame de Labriche; mais je concluais intérieurement qu'il devrait être, en effet, fort agréable de jouir un peu paisiblement, dans une belle habitation, de ce qu'on vaut les uns et les autres, et de s'entendre et de s'écouter, ce qu'on ne fait point du tout ici. Cependant, ces deux derniers jours, MM. de Barante et Molé nous ont forcés de nous reprendre un peu. Hier, ils nous ont arrachés à ces éternelles répétitions pour nous lire un morceau de Guizot sur le patriotisme, qui est fort remarquable[1]. Ce morceau est dans un journal nouveau qui paraît, et dont l'esprit ministériel est la base. Je crois que je m'y abonnerai à mon retour. M. de Barante m'a fort pressée de déterminer Charles à y écrire quelquefois, en me disant qu'il était temps qu'il se fît connaître. Nous parlerons de cela à Lille; c'est à Lille que nous remettons toutes choses, Charles et moi, quand nous nous rencontrons; car, ici, on a beau être mère et fils, on ne fait que se rencontrer. Nous nous disons toujours : « Quand nous serons entre nous trois, nous parle-

1. Cet article de M. Guizot, sur l'esprit patriotique opposé à l'esprit bonapartiste, est le premier article de la revue intitulée : *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, qui commençait à paraître. Mon père y écrivit peu de temps après, comme on le verra.

rons, nous nous dirons..... » Et, en effet, nous aurons bien des choses à nous dire.

Il est vraiment fort amoureux, Charles, et il l'est fort gravement, et d'une manière si particulière, que je m'étonnerais qu'on s'en aperçût, à moins de l'observer avec un intérêt tout personnel. Il fuit plutôt qu'il ne cherche les occasions de se trouver auprès de C***; rarement il lui parle, et plus rarement encore lui dit-il une parole affectueuse ou même aimable. Il a moins de grâce avec elle qu'avec toute autre; il ne lui épargne pas une vérité; mais, comme les femmes font argent de tout, et qu'elles sont très fines sur ce qui les touche, il est clair que la petite démêle fort bien le sentiment qu'il cache si bien, et qu'elle préfère souvent la manière un peu sauvage de notre enfant avec elle aux douceurs que lui débitent tous les autres hommes. Elle le querelle d'une façon qui me paraît un peu affectée, et elle me caresse et me soigne avec une tendresse qui ne m'est pas absolument personnelle. Du reste, Charles a raison, il y a du charme et de la naïveté dans toute sa personne, et, comme elle est jolie en même temps qu'elle est belle, je comprends qu'un homme qui la regarde et qui l'écoute ne lui échappe guère. D'ailleurs, elle

est bien pure, elle aime réellement son mari, et, si Charles s'y prend tout à fait sérieusement, il y a là de quoi l'agiter beaucoup. J'en ai le cœur un peu serré. Ah! mon ami, qu'il se passe d'émotions dans un cœur maternel! Tu le comprends, toi qui es un peu mère, et, seul dans ton cabinet flamand, au milieu de tes paperasses et de tes affaires, tu pourrais bien les éprouver comme moi[1].

La duchesse de Berry va très bien, et on ne pense plus à la petite princesse. Voilà un beau temps qui fait commencer les moissons; on va tout à l'heure vaquer aux Chambres. Le nombre d'électeurs se monte à Paris à sept mille; on croit toujours que les choix seront fort libéraux; il faut prendre quelques précautions pour que M. Pas-

1. Ce n'est point sans quelque hésitation que j'ai laissé dans ces lettres quelques détails sur cet amour qui a successivement embelli, troublé, attristé, et pourquoi ne le dirais-je pas? ennobli les premières années de la jeunesse de mon père. Quoique je fusse certain qu'il n'eût point lui-même supprimé ces pages, quoique les portraits de la mère et du fils qui ressortent de ces lettres y eussent perdu quelque originalité, quoique la peinture de cette société délicate eût été moins complète, quoique il soit impossible, sauf à quelques rares survivants, de reconnaître l'aimable cause de tant d'émotions, j'en aurais pourtant fait le sacrifice, s'il ne résultait bien clairement de tout ceci que, non seulement dans la réalité, mais dans la pensée de tous, cette passion n'avait dû être et n'avait été, en effet, qu'une passion sans espoir comme sans succès.

quier soit renommé. Il est certain que le ministère a un peu perdu de sa popularité, et on ne sait trop pourquoi; si ce n'est en réfléchissant que les Français ont besoin en ce moment que, sans se reposer jamais, on leur fasse sentir à tous moments l'action qui les gouverne, et que leur attention se détourne dès qu'on se relâche un peu. Les discussions seront vives sur l'armée et sur la liberté de la Presse. En tout, on s'attend à une session fort curieuse et assez agitée.

Je ne puis m'empêcher de rire en moi-même, quand je vois que je trouve un moment dans ce château pour te parler de tout cela. Je suis bien sûre que personne à cette heure n'y pense que moi. Chacun s'éveille et apprend son rôle, pour se le mettre dans la tête, jusqu'à l'heure où on va se lever, se réunir, s'aborder en parlant tous à la fois, déjeuner en confusion, et se mettre ensuite aux répétitions jusqu'au dîner. La précaution que j'ai prise de voir d'avance cette *Gageure*, et l'abandon que j'ai fait à ma sœur de mon autre rôle, me donnent du répit, et je m'amuse à regarder mon fils, qui joue six rôles, qui fait des couplets pour les différentes pièces, change les scènes, les recompose, est tiraillé par tout le monde à la fois, répond à tous, et seu-

lement de temps en temps passe près de moi et pousse en me regardant un gros soupir, que je comprends très bien.

Je crois que je jouerai passablement *la Gageure;* j'y suis à l'aise et naturellement à présent; mais, en vérité, personne ne dit *M. de Clainville* comme tu me le lisais. Charles rit aux larmes quand je lui raconte comme tu me donnais juste mes répliques, avec tes lunettes sur ton nez, et en clignotant des yeux pour y voir plus clair. Il regrette comme moi que tu ne sois pas ici; il dit qu'il aurait bien aimé à jouer devant toi. J'ai toujours dans la tête qu'à l'aide du télégraphe, tu aurais pu avoir un congé cette semaine, sous prétexte de quelques affaires, et pour huit jours seulement, et, en partant à l'instant même, tu serais arrivé de manière à te faire mener dimanche par M. de Mézy ou M. de Barante.

CCXXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

Le Marais, jeudi 24 juillet 1817.

Nous avançons dans notre entreprise comique. Je crois que madame Molé en viendra à son honneur,

c'est-à-dire qu'elle réussira à nous faire jouer passablement ces cinq pièces. Mais je t'assure qu'on y prend peine, et que nous nous donnons un mal réel. Hier, par exemple, on a répété depuis sept heures jusqu'à minuit, et Charles a eu tout le succès de la soirée. Il a joué *les Fausses confidences* avec une grâce étonnante, et Henri V mieux que Damas[1], de beaucoup. Il est beau sur la scène, noble, de bonne grâce; il dit avec chaleur, il a des gestes faciles; enfin, on en a ici la tête tournée, et ce n'est pas moi qui chercherai à redresser les esprits sur son compte. Dans les entr'actes, il faisait des couplets qu'on lui a demandés pour la fin du vaudeville. En vérité, il faut avoir vingt ans, et les avoir comme lui, pour répondre à tout cela à la fois. Je ne serai point fâchée, cependant, quelque plaisir que j'aie à le voir dans cette jolie évidence, de me reposer de tout ceci. Je suis un peu faible pour tout ce mouvement, et, quoique je me repose plus qu'une autre, je suis déjà la plus fatiguée de la troupe. Il me paraît que je jouerai assez bien *la Gageure;* mais

1. Damas a eu longtemps, comme on sait, de grands succès à la Comédie-Française, où il doublait Fleury. Il avait créé le rôle de Henri V en 1806. Il est mort en 1834 à soixante-deux ans.

elle épuisera mes forces, et il ne faudrait pas me demander davantage.

Puisque nos *pétoffes* ne t'ennuient point, je ne te les épargnerais pas si j'avais ici le temps de regarder à quelque chose. Mais nous sommes maintenant si absorbés, soir et matin, par nos répétitions, que tout s'est confondu dans ce métier: esprit, amour, amitiés, petites déplaisances. On ne se querelle ni ne se caresse; on ne se parle que pour se dire ses rôles, on ne s'aborde que comme Dorante ou Marton, et cela nous met tous dans une intimité égale, très commode aux sentiments de notre enfant.

Cependant, comme l'affection maternelle est toujours plus éveillée que tout le reste, je trouve quelquefois moyen, au milieu de tout cela, d'accrocher quelque entretien avec cette jeune et jolie C***, à laquelle tu penses bien que je porte intérêt. C'est en tout une aimable personne. Elle a de l'esprit et de la finesse; avec cela, une certaine naïveté à laquelle sa figure donne de la grâce. Sa petite coquetterie avec Charles se sent à peine. Elle voit assez vaguement l'empire qu'elle a sur lui, elle ne s'en avoue pas trop la cause, elle l'aime naturellement, n'y voit point le moindre mal, et elle a rai-

son. Elle sera dans le monde une de ces femmes vraies, animées, et un peu imprudentes qui, se fiant trop à la pureté de leurs intentions, se trouvent exposées et quelquefois compromises, sans avoir rien à se reprocher. Elle ne se doute d'aucun risque, et elle aurait besoin d'être guidée et avertie par un mari d'une autre nature que le sien. Il y a deux jours qu'elle a trouvé le moyen de s'échapper de nos éternelles répétitions pour venir me trouver, dans ma chambre, avec Charles. Ils se disputaient l'un l'autre sur je ne sais trop quel reproche de coquetterie que lui faisait mon fils. Elle venait me prendre pour juge, et partait de ce point pour me demander des avis de conduite et me faire part de ses idées sur le monde, et sur la situation et l'attitude d'une femme dans la société. Je souriais pendant cette conversation à ce que nous étions là tous trois. Les questions de C*** étaient assez directes : « Madame, me disait-elle, quand un homme est amoureux de nous, que faut-il donc faire? Est-on obligée de rompre avec lui des relations d'amitié qui plaisaient ? » Tu vois sur quel terrain nous nous trouvions; tu penses bien que mes avis n'étaient pas d'une sévérité trop sèche. Je ne recommandais guère que la prudence;

je n'appuyais que sur ce qu'il fallait s'interdire toute espèce de coquetterie, et ce qui était assez piquant, c'est que Charles, de nous trois, se montrait le plus rigoureux dans ses théories, et la petite semblait me demander grâce sur la sévérité de ses préceptes. Elle m'aime beaucoup, et, moi, je l'aime tout à fait; elle a du charme et du naturel. La rectitude du bon sens de madame de Labriche et l'affection toute distraite de son mari ne tireront pas de ce caractère tout ce qu'il en pourrait sortir.

Voilà donc ce pauvre Suard mort. On dit que sa femme est dans l'excès du désespoir. Madame Chéron craint cette secousse pour son oncle; il avait quatre-vingt-quatre ans. On dit qu'il y aura bien des embarras pour un secrétaire perpétuel[1]. Ici, nous nommons Campenon, comme le plus conciliant des académiciens.

Madame la duchesse de Berry se porte à merveille. On ne pense plus à la perte qu'on a faite, et les esprits, nous mande-t-on de Paris, tournent tous vers les élections. Pour moi, je voudrais bien voir briller le soleil. Hier, il pleuvait des torrents; il ne fait point assez chaud; la moisson retarde,

1. M. Suard était secrétaire perpétuel de l'Académie française. C'est M. Raynouard qui lui a succédé.

la chaleur amène toujours un orage qui dérange le temps. C'est une chose admirable comme l'air de ce château est à ne s'inquiéter de rien, et à ne point se déranger l'imagination par des inquiétudes extérieures. Je ne suis pas tellement encore sous cette influence, que je ne pense aux embarras que tu dois éprouver de ces retards. J'en conclus bien, surtout que tu ne pourras pas quitter ton poste. et je vois qu'il faudra t'aller rejoindre le plus tôt possible. Notre projet est d'aller par Cambrai. Je crois bien que Charles, après ceci, se trouvera avec nous dans l'état de ceux qui ont assisté à un feu d'artifice. Il faudra lui donner le temps de se remettre; mais je suis sûre que le plaisir de te voir balancera ses regrets, car il a l'air de le sentir d'avance, même ici.

CCXXX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

Le Marais, samedi 26 juillet 1817.

Eh bien, mon ami, voici le temps qui avance; bientôt nous serons à la fin de nos joyeuses occu-

pations, et, quand tu recevras cette lettre, nous serons séparés tous et envolés de tous côtés. Nous commençons, ce soir, notre première représentation, c'est-à-dire une répétition habillée, pour les femmes de chambre, les paysans et quelques voisins de second ordre. Nous allons jouer *la Gageure*, *Henri V*, et *Encore un Pourceaugnac*. Nous avons ici l'auteur de cette dernière pièce, un camarade de Charles, qui y joue un petit rôle, et à cause duquel nous nous sommes donné tant de peine, que ce petit vaudeville est réellement fort bien joué. Charles y est le plus drôle du monde, et en même temps il a ajouté des couplets qu'on lui demandait, qui sont charmants, et tout cela avec un naturel et une bonne grâce dont chacun est charmé[1].

Il nous est tombé, hier matin, M. Destouche ici, et je voyais combien, pour un préfet qui a une certaine vanité, il vaut mieux régner en province que si près de Paris. Il était en tournée, on l'a reçu

1. *Encore un Pourceaugnac*, vaudeville représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 février 1817, a été l'un des premiers succès de M. Scribe. Les couplets que mon père y avait ajoutés sont perdus. Je crois que M. Scribe jouait le colonel et mon père Roufignac. Cette pièce est imprimée dans les œuvres complètes de l'auteur sous le nom de : *Le Nouveau Pourceaugnac*.

presque comme un inconvénient, et tout le monde parisien cherchait à se débarrasssr de lui. Comme, lui et moi, nous nous sommes fort accrochés sur Toulouse, j'ai trouvé moyen de l'occuper plusieurs fois dans la journée. Il m'a conté que le département de Seine-et-Oise avait un inconvénient grave, à cause de la quantité de châteaux et des prétentions de tous ces grands propriétaires, mais aussi que le voisinage de Paris lui donnait les moyens de répondre promptement à toutes ces paroles accusatrices des ducs et des marquis, et qu'il faisait cette préfecture presque tout entière dans les bureaux des ministères, qu'il fréquentait deux fois par semaine. Il ne dissimule pas, au reste, le désir qu'il aurait d'être placé à Paris.

Si tu as à Lille le temps qu'il fait ici depuis deux jours, vous allez, j'espère, penser à vos moissons. Les nôtres se coupent; elles sont superbes. La terre dans les environs de Paris a réellement l'air d'une terre promise. Il n'y a guère que moi qui y regarde ici. Quant aux autres, ils ne demandent du soleil que parce que la pluie empêcherait peut-être notre monde de venir assister à nos représentations. Je commence à croire que le plaisir est une occupation très conciliatrice qui devrait

entrer dans les calculs ministériels; car, dans ce bruyant château, on n'a, Dieu merci, pas dit un mot de politique depuis dix jours, et nous ne regardons nullement à ce que font le roi et ses ministres. Nous jouons la comédie toute la journée, et, dans nos moments de repos, toutes ces jeunes femmes ou jeunes filles qui nous entourent se jettent dans des dissertations métaphysiques sur le monde, ses dangers, l'amour, les hommes, etc., auxquelles nos messieurs se prêtent assez volontiers, et avec lesquelles ils tâchent de faire leurs affaires. C*** est une de celles à qui ces sortes de conversations plaisent davantage; elle vient me chercher dans ma chambre pour me conter toutes ces petites aventures de société qui lui paraissent fort importantes. Elle est naïve dans ces récits, au point de m'embarrasser quelquefois beaucoup. Ne s'avise-t-elle pas de me demander ce qu'il faudrait qu'elle fît dans le cas où Charles deviendrait amoureux d'elle? Je ne sais pas trop ce qu'elle voulait avec une pareille question. Elle ajoutait qu'elle ne croyait point que cela fût possible; qu'elle et Charles s'aimaient comme frère et sœur; elle convenait franchement qu'après sa famille, il était ce qu'elle aimait le mieux, et que, si elle le voyait malheureux

par un amour de ce genre, elle en pleurerait de bonne foi avec lui, et, en parlant ainsi, elle était jolie comme un ange, et elle pleurait tout naturellement. Il n'en fallait certainement pas tant pour me toucher. Cette jeune femme a réellement du charme; son âme est pure, ses sentiments très vifs; elle les livre avec une bonne foi extrême, elle ne se doute pas du mal; son mari ne regarde point à ce qu'elle fait; tout cela, avec son joli visage, l'exposera beaucoup. Charles est peut-être celui qui lui donne les meilleurs conseils, et ce qui est assez singulier, celui qui la juge avec le moins d'aveuglement. Au reste, il n'a été ici en butte aux regards de personne. Élisa, tout au plus, se doute de quelque chose. Je n'ai point cherché à m'en assurer, parce-qu'il met un extrême prix à tout ce mystère dont il est environné, et il me saurait fort mauvais gré d'en dévoiler la moindre partie.

Je te conte toujours toutes ces petites choses en poste, car il y a tant de précipitation ici dans tout ce qu'on fait qu'on a quelque peine à rassembler ses idées. Je suis bien un peu troublée aussi de cette évidence où je vais être par ce rôle. Je me trouve un peu ridicule, et, précisément comme je le joue assez bien, cela me paraît comme une prétention

de plus. Il faut continuer à vivre au milieu du monde, et demeurer à l'unisson de ses allures pour se trouver au niveau de certaines situations où il vous met tout à coup. Sans cela, on est tellement surpris du bruit qu'on se fait à soi-même tout à coup, en voulant seulement faire comme les autres, qu'on en est comme honteuse, du moins moi. Mon ami, ce qui me convient le plus, c'est d'être auprès de toi tout paisiblement, faisant mon métier de mère, et voilà tout. Ah! que j'aimerais une fortune indépendante qui me permettrait de regarder les autres tout à mon aise, et de n'attirer les regards de personne!

CCXXXI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Le Marais, dimanche 27 juillet 1817.

Nous voilà donc dans le coup de feu, mon ami. Hier nous avons eu une répétition habillée de *la Gageure*, de *Henri V* et de *Pourceaugnac*, où étaient les paysans et tout le château. On m'a dit que j'avais bien joué la *Gageure*. Je le crois assez; mais je t'avouerai que j'ai bientôt été détournée de

mon succès par celui de Charles dans le roi *Henri V*. Il est impossible d'avoir plus d'aisance, de noblesse, de chaleur, de dire plus juste. Il a vraiment étonné tout le monde, et il y avait de quoi. J'étais émue, et je pensais à toi. Dans le petit vaudeville, il a chanté les couplets avec la facilité d'un homme qui en fait, ce qui lui donne un grand avantage. On avait besoin d'allonger une scène, il a fait une ronde charmante qui a été redemandée. Enfin, j'étais bien fière, et je me tenais bien droite. Après tout cela, dans le salon, on venait me faire des compliments sur mon talent, et tout naturellement je détournais la conversation, pour ramener l'éloge de notre enfant, qui recevait tout cela avec sa simplicité ordinaire. Aujourd'hui, nous attendons la cour et la ville, tous les ducs et duchesses, Pozzo di Borgo, l'ambassadrice d'Angleterre. On jouera encore cet *Henri V*, et *les Fausses Confidences* que, madame Molé joue vraiment mieux que je ne l'eusse cru, et que Charles joue à merveille. Moi, je ne serai que spectatrice, et, demain, nous donnerons à tout cet auditoire, qui couchera ici, *la Gageure*, *la Suite d'un bal masqué*[1] et *la Suite de Pourceaugnac*.

1. *La Suite d'un bal masqué*, comédie en un acte, en prose, par *** (madame de Bawr), représentée pour la première fois sur

C***, qui joue dans *Henri V* avec un costume du temps très brillant, était vraiment éclatante de beauté. Comme une mère a le temps de tout voir, j'ai fort remarqué que, lorsque Charles était en scène, elle le regardait avec une attention extrême, suivait ses mouvements, et s'impatientait dans les coulisses contre ceux qui, en faisant du bruit, empêchaient qu'on ne l'entendît. Je me garderai bien de communiquer cette observation à Charles, mais j'en ai souri intérieurement. Ah! mon ami, il y a quelque chose de charmant dans cette pureté mutuelle de ces deux jeunes gens qui sont attirés l'un vers l'autre, sans apparence de coquetterie ni de vanité. Je crois que, lors même que je ne prendrais pas intérêt à eux, je serais encore émue de ce joli spectacle. Quelle différence avec cet autre que j'ai sous les yeux, et qui me fait de la peine, d'une autre manière de s'occuper d'un homme et d'une femme, où je ne vois que l'intérêt d'un succès de vanité, et dont personne n'est la dupe, pas même ceux qui se donnent toute la peine! M. Molé a été

le Théâtre-Français *par les comédiens ordinaires du roi*, le 9 avril 1813; nouvelle édition avouée par l'auteur. Paris, Barba, 1818. La pièce était jouée par mesdames Mars, Leverd, Émilie Contat, et MM. Armand et Michelot.

le plus aimable du monde pour Charles, et je l'en ai remercié de tout mon cœur.

CCXXXII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Le Marais, mardi 29 juillet 1817.

Je ne comptais pas t'écrire d'ici, mon ami; mais une étourderie des gens de cette maison, qui ont oublié de demander des chevaux pour moi à Arpajon, fait que je ne pourrai partir que demain. Nous avons clos notre tripot hier. Cette journée a été rude pour moi. Après m'être très bien portée tout le temps, j'ai été prise, le matin, d'une forte migraine et d'un grand mal de tête. Je suis demeurée sur mon lit jusqu'à sept heures, luttant avec le mal, et croyant que je ne le vaincrais pas. Madame de Labriche était au désespoir. On ne devait jouer que trois pièces en un acte, *la Gageure* de moins et l'obligation de faire lire mon rôle dans le vaudeville dérangeaient toute la soirée. Enfin, après avoir fait une diète austère, pris je ne sais combien de tasses d'eau chaude, je me suis levée,

parée, animée. Je souffrais beaucoup, la crainte d'être trop faible m'a poussée à donner toutes mes forces, et, de peur d'être triste, j'ai porté la gaieté et le mouvement du rôle si loin, que j'ai enlevé la salle, et que réellement j'ai très bien joué. J'ai chanté le vaudeville, et je suis revenue, après tout cela, me mettre dans mon lit, où je me suis réveillée ce matin fatiguée comme tu peux le croire. Charles, qui avait trois rôles fort jolis, les a bien joués, je crois, car je n'avais pas la force de rien regarder; mais j'entendais qu'on l'applaudissait beaucoup. Je ne sais comment il se sera tiré de cette soirée. C***, qui joue cette année pour la première fois, a un talent très décidé. Elle est charmante sur la scène; elle a du naturel, de la finesse; le rouge anime encore ses beaux yeux; elle était ravissante. Charles était bien beau aussi; le théâtre l'embellit extrêmement; sa physionomie joue beaucoup. Quand il était en scène avec C***, j'entendais qu'on disait qu'ils étaient charmants à regarder.

Enfin, mon ami, tout cela est fini, et j'en suis charmée. Je vais me reposer aujourd'hui; demain, je m'en irai faire mes paquets, et je partirai lundi. M. Molé me pressait fort d'aller passer quelques jours à Champlatreux; mais je n'ai pas voulu pro-

longer ton veuvage, et tu dois ne m'en savoir aucun gré. Je m'en vais comblée d'amitiés et de témoignages qu'il m'est doux d'emporter; jamais je n'avais été si bien traitée par tout ce monde, et je vois clairement qu'on me regrette beaucoup. Tu sais, quand cette société aime ou loue, comme elle s'y entend, et, au fond, je leur ai été commode à tous, parce que je ne gênais personne, et que je suis *bonne femme*. Je te dirai, au reste, que j'ai fait une conquête. C'est celle de Pozzo di Borgo [1]. Avant-hier, nous avons eu une conversation sérieuse dans laquelle il m'a trouvée si raisonnable, qu'il était, disait-il, surpris qu'une femme, et une femme française, pût être si dégagée de passions, et parler si impartialement sur tout. Je me tenais dans une grande mesure, car il faut toujours être en garde avec ces étrangers; mais apparemment qu'il est accoutumé à des femmes exagérées, et il paraissait se plaire à deviser avec moi.

1. Pozzo di Borgo, né en Corse en 1764, avait servi tour à tour, comme agent diplomatique, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche. Il était alors ambassadeur de l'empereur de Russie auprès de la cour de France. Il est mort en 1842. Il passait pour avoir beaucoup d'esprit.

CCXXXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, CHEZ M. LE COMTE MOLÉ [A CHAMPLATREUX[1].

Lille, mercredi 5 août 1817.

Me voici arrivée, mon enfant. J'ai fort bien fait mon voyage, la route était bonne, le temps, le pays agréables à voir. Je vous ai regretté à cause de cette commodité que vous n'aurez point en diligence ou par ce courrier. En attendant, vous allez aujourd'hui à Champlatreux, où vous passerez quelques bonnes journées.

J'ai trouvé votre père se portant bien, charmé de me revoir, comprenant fort les raisons qui vous ont fait rester, les approuvant, et disant, comme moi, qu'il n'y a guère que vos hôtes à qui il puisse faire sans murmurer le sacrifice de cette semaine qu'il comptait passer avec vous. Il vous

1. Mon père, parti du Marais le 30 juillet, avait presque aussitôt quitté Paris pour retrouver M. Molé au château de Champlatreux, tandis que sa mère retournait à Lille

charge de parler de lui à M. et à madame Molé. Vous imaginez bien que, depuis hier deux heures que je je suis arrivée, je lui ai parlé beaucoup déjà de l'amitié que l'un et l'autre nous ont témoignée. Mais, mon ami, en causant avec votre père, j'ai admiré comme la puissance d'un bon esprit bien juste fait qu'on démêle dans l'éloignement le véritable état des choses, et aussi celui des individus. En vérité, je n'ai presque rien eu à lui raconter; il sait de nos gens tout ce que j'aurais pu lui en dire, et je crois qu'il s'entendrait parfaitement avec le petit nombre de gens raisonnables qui jugent tout ceci de sang-froid. Au reste, il a déjà fini tout son travail pour les élections. M. Lainé lui a mandé qu'il s'en rapportait à lui sur le choix de tous les présidents, et ils sont tous arrêtés.

J'ai trouvé ici un fagot de lettres de Toulouse qui m'ont assez amusée. Il me paraît que les organisations secrètes vont toujours leur train. On me mande que le préfet, avec une apparence plus sèche et plus rude que votre père, a tout décidément moins de fermeté, que M. de Villèle s'est emparé de lui et le mène sans qu'il s'en doute. Parmi toutes ces lettres, il y en a une de M. d'Aubuisson que je vous aurais envoyée si elle était moins

grosse, parce qu'elle aurait paru assez curieuse à votre hôte. M. d'Aubuisson était ami intime de M. de Villèle, et me paraît fort refroidi pour lui. Il a la tête tournée, me mande-t-il, non des triomphes de Toulouse qu'il dédaigne, mais de ceux de Paris. Le titre de chef de l'opposition l'enivre; il n'épargnera rien pour le conserver; toutes les opinions lui seront bonnes pourvu qu'il y parvienne; rien ne lui paraît plus beau au monde, maintenant, que les gouvernements représentatifs : seulement il voudrait que la Chambre eût de plus grandes attributions et qu'elle gouvernât plus directement; car, en définitive, elle représente la nation. D'après cette disposition, mon cher ami, nous pourrions fort bien, cette année, voir nos *ultrà* méridionaux s'entendre passablement avec l'opposition d'une autre couleur, et assurément nos ministres vont avoir occasion de déployer leur talent et leur force; mais je ne doute nullement de l'un ni de l'autre.

Je vais, ce matin, voir mes Lillois, qui veulent déjà me remercier de mon retour et qui sont toujours excellents. Je tâcherai de prendre goût à leur accueil, et de me refaire des plaisirs de leurs bonnes façons avec moi. Je vais m'amuser aussi à arranger votre

chambre, où j'ai tant envie de vous voir, et où peut-être vous entrerez avec le cœur serré. Cette pensée me donne un petit sentiment de tristesse auquel nous ne pouvons rien, mon ami. Votre père comprend et partage même ce que j'éprouve. Il y a toujours, pour ces pauvres pères et ces pauvres mères, une petite peine qui est assez grande, au moment où ils ont la certitude que le bonheur de leur enfant n'est plus complètement dans leurs mains. Tout cela est inévitable; il faut donc baisser la tête devant la nécessité. Mais on souffre un peu, on s'agite, on n'a plus de joie sans mélange, et on a la larme à l'œil, tout en se réjouissant de la pensée qu'on va revoir son fils. Adieu, mon cher enfant, je vous embrasse du plus tendre d'un cœur qui est tout plein de vous.

CCXXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 5 octobre 1817.

Je t'écris ce soir, mon ami, et je voudrais bien pouvoir fermer cette lettre demain avant l'heure

de la poste pour te donner de nos nouvelles après notre opération[1]. Comme elle se fait à midi, je n'aurai que peu d'instants et je tâcherai d'en profiter. Je ne veux point parler de cette affaire qui me préoccupe tant, aujourd'hui. Quand tu tiendras cette lettre, elle sera faite; je veux tâcher de me porter au moment où tu la recevras, pour ne pas t'assommer de mes inquiétudes.

Je n'ai pas appris grand'chose depuis hier; M. Pasquier est venu me voir ce matin, et j'étais sortie. J'ai été voir C***. Cette jolie et aimable femme est dans son lit pour plusieurs mois. Elle m'a conté toutes ces élections. Ces indépendants deviennent de vrais jacobins; M. Laffitte dit tout haut que la liberté, en France, est incompatible avec la famille royale[2].

1. Mon père partit de Champlatreux le 11 ou le 12 août, et rejoignit ses parents à Lille, où il resta près de deux mois, et, comme ils étaient alors tous réunis, il n'y a point de lettres. Il revint avec sa mère, assez souffrant d'une chute dans l'escalier de la préfecture qui fut aisément guérie, mais qui décida sa mère à l'accompagner. Il quittait la rue des Saussaies, et s'établit rue du faubourg Saint-Honoré, n° 27. Les élections venaient de se faire, et avaient été très vives, surtout à Paris, ce qui donna à mon père l'occasion de montrer et d'affermir ses opinions, très hardies pour le temps et pour le *monde* comme on le verra plus loin. M. Molé était devenu, dans l'intervalle, ministre de la marine, et le maréchal Gouvion Saint-Cyr ministre de la guerre.

2. M. Jacques Laffitte, député depuis 1815, venait d'être réélu.

Chez madame de Broglie, qui a hérité de toute la vivacité d'esprit de sa mère[1], on parle hautement de la forme du gouvernement américain. Benjamin Constant est fier, insolent même, s'appuyant sur trois mille électeurs, et disant : « Mon parti. » A Dijon, M. de Chauvelin[2] a tenu des propos détestables; mais enfin tout cela roule sur quelques mauvaises têtes. On assure que le parti de l'opposition, dans la Chambre, dit qu'il votera toujours avec le ministère, hors sur les lois d'exception. Les ministres espèrent emporter celle des journaux, et seraient tranquilles sans le Concordat. Personne n'en veut de ce Concordat, ni l'ancien ni le nouveau clergé. M. de Vintimille a refusé un évêché, en disant qu'on n'avait pas eu le droit de lui ôter son évêché de Carcassonne. Il est certain qu'on travaille à le modifier pour le présenter aux Chambres, et quelques gens prétendent qu'on a même envoyé un courrier à Rome; je ne te garantis pas cette dernière nouvelle. Pendant le conflit, nos ministres se

1. M. le duc de Broglie avait épousé mademoiselle de Staël.

2. M. de Chauvelin, fils du marquis de Chauvelin, mort subitement au jeu de Louis XV, avait été ambassadeur de la République française en 1792, puis préfet de l'Empire. Il a été député, et député très libéral, pendant la plus grande partie de la Restauration, et il est mort en 1832.

rejetaient la loi les uns sur les autres, se la reprochaient. M. Pasquier, dit-on, l'attaquait vivement, et en disait bien du mal; M. Lainé aussi; M. Decazes la soutenait davantage. Ce qu'on appelle les *ultrà* se sont bien conduits dans cette occasion à Paris, et se sont rapprochés du ministère. Ils ont abandonné leur choix. Sur neuf cents qu'ils étaient, ils ont donné sept cents voix à M. Pasquier. On a fait venir les campagnes, et c'est ce qui l'a fait nommer. Laffitte avait acheté un grand nombre de patentes, les pamphlets se donnaient dans les rues de part et d'autres. Enfin tout cela est fini, et je conclus, de toutes ces choses, que le ministère l'emportera aux Chambres.

Je viens de copier pour toi la réplique[1] de

1. Voici cette note que M. Molé faisait distribuer :

« Je dois des remerciements à M. Benjamin Constant de ce qu'il me fournit l'occasion de raconter ma conduite pendant les Cent-Jours. Déjà j'avais éprouvé le désir de le faire, en la voyant interprétée diversement par des journalistes étrangers. Mais, aujourd'hui, M. Benjamin Constant m'en impose en quelque sorte l'obligation, en dirigeant contre moi sa colère ; il me rend un véritable service, et peut-être contre son gré. Il est accoutumé à ne pas voir réaliser toutes ses espérances. Je ne jugeai pas avec autant d'indulgence que lui l'entreprise de Bonaparte au 20 mars. J'y vis, je l'avoue, l'attentat le plus odieux de l'histoire. Je ne remplissais alors aucune fonction; mais je voyais quelquefois un des ministres du roi auquel j'offris tous mes services dans ce moment de danger. Lorsque Sa Majesté s'éloigna de la capitale, je m'ouvris à ce même ministre sur ma situation. Je lui exposai combien cela me rendait

M. Molé. Dis-moi comment tu la trouves? Elle me paraît naïve, mais elle ne répond point, et avoue à

pénible et difficile de sortir de France, et en même temps les embarras qui m'attendaient en y restant. Ce ministre me rapportant des paroles ineffables de bonté du meilleur comme du plus juste des monarques, me dit : « Restez pour servir le roi, quand vous en trouverez l'occasion, et croyez que sa bonté saura faire la part des circonstances et des nécessités qu'elles imposent. » Je me rendis aussitôt chez M. Cambacérès, pour le prier de prévenir Bonaparte, à la première entrevue qu'il aurait avec lui, de l'intention où j'étais de ne pas reprendre le portefeuille de la Justice, et de n'accepter aucun emploi.

» Bonaparte m'envoya chercher quelques heures après son arrivée aux Tuileries. Il était onze heures du soir. Je trouvai les ministres qu'il allait choisir convoqués et réunis pour lui prêter serment. Je fus introduit dans son cabinet; il était seul, et me témoigna une joie vive de me retrouver sans que j'eusse été employé depuis la Restauration : « Vous ne voulez pas, ajouta-t-il, du portefeuille de la Justice; mais, si je vous destine celui des Affaires étrangères, vous ne refuserez pas. » On peut juger de ma position. En lui répondant, il fallait lui faire connaître que j'étais loin d'approuver son retour, que je le considérais désormais comme un usurpateur, et qu'à ce titre je ne pouvais être son ministre. Mon entretien avec lui dura plus d'une heure, pendant laquelle il employa toutes les ressources et les séductions de son esprit à me faire accepter les *Affaires étrangères*. Il alla jusqu'à me consulter sur le choix des hommes qu'il projetait de me donner pour collègues et jusqu'à me le soumettre. Voyant qu'il ne pouvait vaincre ma résistance : « Je puis, me dit-il, différer de nommer le ministre des Relations extérieures. Demain *le Moniteur* publiera les nominations, excepté celle-là. La nuit porte conseil; revenez me parler à midi. »

» Le lendemain, *le Moniteur* donna, en effet, la liste des nouveaux ministres; mais je remarquai que ceux des Relations extérieures et de l'Intérieur ne s'y trouvaient pas. A midi, je me rendis

peu près tout, du moins à mon avis. Si elle tombe dans les mains de M. Constant, il peut en tirer un

auprès de Bonaparte; son maintien était sévère : « Avez-vous fait vos réflexions? me dit-il. Et êtes-vous décidé? — Oui, comme je l'étais hier. — Le ministère de l'Intérieur vous convient-il davantage? — Je n'en puis prendre aucun. — Eh bien, retournez aux Ponts et Chaussées, reprit-il, en poussant la porte avec violence. » Je me retirai, et, deux jours après, je fus nommé conseiller d'État, directeur des ponts et chaussées.

» Je crus, je l'avoue, pouvoir faire à ma sûreté personnelle, à celle de ma famille, un grand sacrifice; celui de reprendre ces fonctions que j'avais exercées pendant plusieurs années. Elles étaient purement administratives, éloignées de toute participation aux événements. Je me rappelai les paroles que j'ai rapportées d'un ministre du roi, en le quittant; je regardai presque la direction des ponts et chaussées comme un abri. En devenant d'ailleurs conseiller d'État, de ministre que j'avais été, je montrais assez la violence qui m'était faite.

» Quelque temps après, M. Constant fut aussi nommé conseiller d'État, et c'est ici le lieu de parler de la visite que je lui ai faite, et à laquelle il paraît avoir attaché, dans sa bonté, un bien grand prix. J'avais lu le fameux article de M. Constant dans le *Journal des Débats*. J'avais, avec tout le monde, applaudi à cet éloquent mouvement. Je savais que son auteur, converti comme par enchantement, était devenu le plus zélé partisan, le plus ardent admirateur de celui pour lequel il avait professé, jusque-là, tant de haine et de mépris. J'étais anxieux, je le confesse, de l'entendre lui-même sur un changement aussi soudain, et de voir comment un homme d'esprit se tirait d'un pas aussi difficile. M. Constant, nommé conseiller d'État, vint chez moi et ne me trouva pas. La politesse voulait que je lui rendisse une visite, et l'occasion était belle pour satisfaire ma curiosité. Je trouvai M. Constant; il parla beaucoup, je l'écoutai attentivement, et je l quittai avec la conviction qu'il y a des choses que tout l'esprit du monde ne saurait expliquer. Ce qui me frappa le plus, ce fut

trop bon parti. J'aurais voulu aussi qu'elle fût moins amère, et sans personnalités. Il est vrai qu'il est difficile de ne pas se piquer un peu.

sa facilité à prendre à l'espérance, et qu'il eût pu croire d'aussi bonne foi à l'affermissement de Bonaparte à cette époque.

» M. Constant est tout à fait sorti du caractère de modération et du calme qu'il annonce au commencement de son petit libelle, en disant que j'ai corrigé près de lui l'*acte additionnel*. Jamais la colère n'a produit une assertion plus mensongère. Je fis un seul acte d'apparition à la section de l'intérieur. M. Constant y soumettait en effet son célèbre ouvrage à ses collègues. Je restai parfaitement étranger à la discussion qui me parut curieuse, surtout de la part de M. Constant. Il aurait pu pousser plus loin les révélations, et dire que je parus une fois au conseil d'État. Je vais suppléer à son silence : Je comptais sur une séance insignifiante et je trouvai Thibaudeau lisant sa fameuse déclaration. Je n'en pus supporter la lecture, et entraîné par une indignation que l'on concevra, je me retirai en donnant des signes de désapprobation non équivoques. Le lendemain, le doyen des présidents de section m'invita par écrit à venir signer cette déclaration ; je ne lui répondis pas. Deux jours après, le secrétaire général vint me dire qu'il avait ordre de provoquer mon refus par écrit, afin qu'il pût être pris contre moi telle mesure qu'il appartiendrait. Je répondis au secrétaire général ce que tout honnête homme aurait répondu à ma place : « Que ma conscience et mon honneur me défendant de signer cet acte, aucun danger sur la terre ne pourrait m'ébranler. » M. Regnault succéda au secrétaire général. Il me parla au nom de Bonaparte qu'il quittait ; je fis le même accueil et la même réponse à ses instances et à ses menaces. Enfin, un commis envoyé par le doyen des présidents de section m'apporta la déclaration elle-même à signer. Je refusai de le recevoir, et il ne put parvenir jusqu'à moi. Il faut le dire : Je m'attendais après cela à être persécuté, et je ne le fus pas. Dès que la saison le permit, je me réfugiai aux eaux de Plombières, et ne

CCXXXV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 7 octobre 1817.

J'ai vu hier dans ma journée MM. de Mézy, de Barante et de Bastard, celui-ci, arrivé tout nouvelle-

revins à Paris qu'après la bataille de Waterloo. J'avais reçu plusieurs fois l'assurance que ma conduite avait été comprise à Gand, et que pleine justice était rendue à mes sentiments. A la nouvelle des événements de Waterloo, je me joignis à tous les serviteurs du roi, pour préparer et hâter le retour de tous mes efforts. C'est alors que, sans le rencontrer ni lui parler, je me trouvai opposé à M. Constant. Il employait toute son autorité et tout son talent à faire triompher l'usurpation. Il montrait même pour elle une sorte de prédilection abstraite. Le roi de Rome, un prince étranger, tout lui était bon, pourvu qu'il ne fût pas légitime. J'étais précisément dans des sentiments contraires, et c'est peut-être ce que M. Constant a le plus de peine à me pardonner.

» J'étais membre du Conseil municipal de la ville de Paris; j'y reparus pour présenter un projet d'adresse tendant à demander aux Chambres de faire proclamer le roi légitime, et à porter aux pieds de Louis XVIII la soumission de sa bonne ville de Paris. M. de Bondy, alors préfet, me seconda dans cette démarche qui n'eût pas été pour moi sans danger, mais qui, malgré lui, demeura sans succès.

» Je terminerai par une anecdote : Le jour où le duc d'Otrante fit fermer la Chambre des représentants, j'arrivai chez lui au moment où M. Constant en sortait : « Vous connaissez ce person-

ment de Lyon. On l'a reçu vraiment comme un *ultrà*, et je l'ai trouvé assez raisonnable. D'après ce qu'il

nage, me dit le duc; le voilà déjà qui se retourne. Avec tout son esprit, il ressemble aux cordonniers qui font des souliers pour tous les pieds. »

» Tel est le récit fidèle de ma conduite pendant les *Cent-jours*. A mon retour, le roi daigna me nommer conseiller d'État et directeur des ponts et chaussées. Il mit le comble à ses bontés en me nommant Pair de France. Depuis ce moment, je n'ai cessé de consacrer à son service et à la patrie, mon temps, mes facultés et mes efforts. Puissent les hommes tels que celui auquel je réponds ne pas mettre à d'autres épreuves mon dévouement. Je m'en remets aux événements pour achever de répondre aux calomnies, et pour prouver si j'ai une goutte de sang que je ne sois prêt à répandre pour le soutien de la légitimité et le maintien de la Charte, son plus grand bienfait. »

Voici maintenant la note de Benjamin Constant à laquelle répondait M. Molé :

» On m'a reproché les fonctions que j'ai occupées après le 20 mars. Chose étrange! Les journaux qui m'imputent ces fonctions à crime sont sous l'empire d'un ministère dont deux membres au moins, et trois si je ne me trompe, ont occupé à la même époque des fonctions plus éminentes qu'ils n'ont déposées qu'après la journée de Waterloo.

» On m'a désigné comme l'auteur de l'acte additionnel auquel j'ai concouru, je l'avoue sans peine, pour y insérer l'article sur la liberté de la presse, sur le jury, sur le nombre de la représentation nationale et sur la limitation des tribunaux militaires. Cet acte additionné a été corrigé au Conseil d'État, à côté de moi, sur le même exemplaire, par M. le comte Molé, ministre aujourd'hui, et redevenu alors conseiller d'État le 23 mars, tandis que ma nomination est du 23 avril.

» En citant ce fait, je n'inculpe point M. Molé. Je dirai même que dans cette séance, il s'est élevé, ainsi que tous ses collègues, contre le rétablissement de la confiscation, courage d'autant plus méri-

dit, il se pourrait que Marmont eût un peu versé dans un autre côté à Lyon. Le pauvre Bastard a été à son débotté saisi par MM. Guizot et de Barante, chez M. Decazes, et avec cette naïve bonhommie que tu connais, il a dit ce qu'il avait vu. Grande chaleur de ces messieurs à ce sujet, et les voilà qui proclament Bastard un *ultrà*, et lui qui déclare ces messieurs *Jacobins*. Dans la soirée, ils sont venus chez moi m'apporter leurs plaintes mutuelles; je t'avoue que j'en ai ri.

On a décidé, dans le Conseil, que pour la loi qui regarde le Concordat on attendrait que les députés fussent réunis ici, et qu'on tâcherait d'avance de s'entendre avec eux. Il ne sera point question, cette année, de loi sur les conseils généraux de département, mais du mode de recru-

toire qu'il n'a fait d'ailleurs contre aucun article de l'acte additionnel aucune objection quelconque.

» Je ne le blâme donc pas, mais si j'étais ministre et que le ministère eût pris sur lui la responsabilité de tous les journaux, je m'opposerais à ce que cette ignoble artillerie fût dirigée contre un homme avec lequel j'aurais siégé et sur lequel, ne le connaissant pas jusqu'alors, je serais venu deux jours après sa nomination me féliciter d'être son collègue. »

1. Les affaires de Lyon occupaient d'autant plus le gouvernement et le public que, dans les élections de Paris, Benjamin Constant avait eu beaucoup de voix, et que M. Pasquier avait été nommé à une faible majorité.

tement, de la réduction des tribunaux, de l'université, de la Presse et du budget. Nos ministres ont une inquiétude mortelle qu'on s'occupe des subsistances à la Chambre; ils disent que le remède est pire que le mal; ils espèrent obtenir encore cette année de conserver la surveillance des journaux. Ils se flattent d'une loi d'exception sur la liberté individuelle. M. Molé dit qu'elle est nécessaire pour le moment où les troupes étrangères se retireront de France, ce qui pourait bien arriver l'année prochaine après un grand congrès[1] que les souverains projettent pour le mois de septembre 1818. M. de Barante me disait, hier, que cette loi sur la liberté individuelle ne passerait point.

Les indépendants ici sont un peu fâchés d'avoir été si loin, et trouvent qu'en voulant avoir toute la députation, ils se sont compromis. On dit que les ministériels se réjouissent trop de leur triomphe, et que cela décèle trop la peur qu'ils avaient. Il y a des rapprochements avec les *ultrà* secondaires qui se montrent plus sages ; leurs chefs montrent toujours une grande vivacité. M. de Barante m'a dit qu'on savait l'état de misère

1. Le congrès d'Aix-la-Chapelle eut lieu en effet au mois de septembre 1818.

du Nord, qu'on en avait de l'inquiétude, parce qu'il était bien difficile d'y obvier, et qu'on recevrait avec reconnaissance tout ce que tu imaginerais là-dessus. Ainsi tu peux écrire à M. Lainé à ce sujet tout ce que tu voudras. Au reste, mon cousin donne des détails déplorables sur la situation des habitants de Lyon. La soie qui devrait valoir 40 francs au plus, en vaut 78; cinquante mille ouvriers sont sans pain. On l'y paie encore six sols. Il me semble que l'air du temps est à se moquer de M. de Chabrol; il arrive avec mille prétentions et un air si compassé qu'on dit que M. Lainé est tout confondu devant lui, et ne sait comment entamer les relations avec lui. On me répond toujours qu'on l'a mis là parce qu'on ne savait qu'en faire. Voilà, mon ami, bien de la politique et une assez singulière correspondance féminine, mais je ramasse tout ce qui peut t'amuser.

Le bruit de Paris est que M. Molé va à l'Intérieur, mais il n'en est pas question. Le roi parle fort hautement des élections, il dit qu'elles sont bonnes, mais qu'il est fâché de la nomination de M. de Corbière[1];

1. M. Corbière, député d'Ille-et-Vilaine, siégeait au côté droit. Il a été plus tard ministre, dans les années de réaction, et il est mort en 1853.

il me semble que tous les partis disent du bien de M. le duc d'Angoulême.

CCXXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 8 octobre 1817.

J'avais mis dans mes plans, mon ami, de ne point t'écrire aujourd'hui, mais je ne sais quelle tentation me prend ce matin de te dire un petit bonjour, avant de me lever. J'ai vu hier soir M. Pasquier à qui j'ai parlé de ce que tu me mandes sur les étrangers; il en a pris note pour causer avec M. Decazes. Il pense que tu ferais bien d'en écrire quelque chose au beau-frère de notre amoureux; tu sais qui je veux dire, celui de la *belle des beaux*[1], parce qu'il paraît que, depuis quelque temps, celui-là prend un peu d'humeur de ce qu'on dit qu'il est mené, et qu'il veut qu'on le compte pour quelque chose. Du reste, il me semble que notre Nord occupe assez, et aussi qu'on est content de toi. Les relations avec

1. Le duc de Richelieu, beau-frère de M. de Jumilhac.

les étrangers occupent beaucoup. On souhaite que leurs troupes s'en aillent l'année prochaine; on l'espère un peu, et on en conclut qu'il faut bien s'entendre, pour tâcher de maintenir du repos dans nos provinces. Cependant, on n'est point trop fâché que les alliés s'aperçoivent que leur présence commence à être supportée impatiemment. Pozzo di Borgo me paraît dans une grande liaison avec nos ministres, et particulièrement avec M. Molé. Il est dans tous les secrets du gouvernement. Il y a ici M. de Humboldt qui gêne extrêmement, et qui paraît chercher à exciter du trouble.

Notre ministère semble être uni, et pourrait bien ne pas l'être aussi complètement. M. Pasquier et M. Decazes le sont beaucoup, et vraisemblablement M. Molé. Mais il court le bruit que l'entente n'est pas absolument pareille avec M. Lainé. On affecte beaucoup de répéter que ce dernier ne peut pas oublier ce qui s'est passé au Conseil de Bonaparte, à l'égard du Corps législatif[1]. Je ne te donne tout cela que comme des aperçus saisis à l'aide de quelques mots.

Voici une nouvelle affaire qui fait du bruit, c'est

1. M. Lainé, député sous l'Empire, avait fait en 1813 un rapport, très hardi et très libéral pour le temps, qui avait été très mal

cette *Épingle noire*[1]. L'acquittement complet de tous ces gens fait crier d'un côté contre les juges, et de l'autre contre le ministère qui les avait poursuivis. Quant au Concordat, on lui joue le tour de réimprimer à présent celui de Léon X, qui, dit-on, est plein d'absurdités qui tiennent aux idées d'alors. On n'en saura que plus mauvais gré à M. de Blacas de l'avoir laissé citer dans le nouveau. Tous les partis se tâtent; les *ultrà*, pour prix du secours qu'ils ont prêté, voudraient certaines concessions; M. Decazes leur répond que le roi veut de la soumission. On veut que le choix de M. de Chabrol soit une concession, et cependant Bastard dit qu'il n'est point *ultrà*. Mon cousin me répétait la même chose hier, mais qu'il n'avait guère de tête, ni

pris par le gouvernement de l'empereur dont MM. Molé et Pasquier faisaient alors partie.

1. La société dite des *Francs amis de la Patrie*, ou de l'*Épingle noire*, parce qu'une épingle servait de signe de ralliement, était un centre de réunion pour les officiers en demi-solde et les ennemis de la Restauration. On s'y engageait à délivrer la France du joug des Bourbons, et l'on y faisait une propagande assez active. Cependant, lorsque sur la dénonciation d'un agent de police qui avait réussi à s'introduire dans l'association, on en arrêta les principaux adhérents, il fut très difficile de réunir des faits qui eussent le caractère d'une conspiration, et MM. Mauguin et Mocquart, avocats des neuf accusés, les firent aisément acquitter par la Cour d'assises.

de présence d'esprit; que, cependant, il entendait parfaitement toute administration, et qu'il ferait bien là où on l'avait mis. Il est assez curieux d'entendre aujourd'hui tous les avis sur la conspiration de Lyon. Le ministère accuse les autorités d'y avoir donné trop d'importance, la cour prévôtale d'avoir été trop lente, d'avoir trop condamné, et surtout ce jeune homme de seize ans. Les autorités lyonnaises disent qu'il fallait du temps pour tout éclaircir, que l'affaire était grave, et qu'on en parle ici à son aise. Notre pauvre Bastard est plus affairé que jamais, les libéraux le tarabustent; il a une peur mortelle dès que Guizot l'aborde.

M. de Chateaubriand prépare un ouvrage contre le Concordat. On trouve que cela est ingénieux pour se remettre en évidence. Au reste, on me disait bien que de tout ceci M. de Chateaubriand espérait ce ministère-ci : Toujours M. de Richelieu, M. de Vaublanc gardant M. de Chabrol[1], M. de Marbois ayant sous lui M. de Corbière, M. de Villèle avec M. de la Bouillerie, et le maréchal Victor à la Guerre. Vraiment le désir de

1. M. de Chabrol, ancien préfet de Lyon, venait d'être nommé sous-secrétaire d'État, à la place de M. Becquey qui remplaçait M. Molé comme directeur des ponts et chaussées.

ravoir les places est le nœud de tout. Il n'en est pas moins vrai que le ministère aura la majorité dans la Chambre pour toutes les lois raisonnables qu'il proposera, et que sa position est bonne. Mon cousin Bastard me disait qu'on voulait s'attacher à conserver les cours prévôtales et toutes les lois d'exception sur la liberté individuelle. C'est comme en cas, au moment où les étrangers se retireraient. Mais on trouvera bien de l'opposition. La conduite de l'affaire de Lyon et l'acquittement des assassins de Ramel est dans toutes les bouches, dès qu'on parle de ces tribunaux[1].

CCXXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 9 octobre 1817.

M. Molé me disait hier : « Je ne sais réellement comment poser convenablement votre fils. » Je lui ai répondu : « Supposez que vous eussiez un fils, dans ce moment vous trouveriez sans doute moyen

1. La répression des émeutes de Lyon avait été terrible, tandis que les assassins du général Ramel avaient été acquittés.

de l'occuper ici. — Est-ce là ce que vous voulez, a-t-il repris ? Eh bien ! je ne demande pas mieux. Il y a dans cette administration-ci des gens distingués, des conseillers d'État. Demain je causerai avec M. Portal, je lui dirai ce que je pense de Charles, je le consulterai comme je le ferais pour mon enfant, et nous verrons à lui faciliter ce désir qu'il a de s'instruire et de connaître. » Tu penses bien que je l'ai tendrement remercié : « M. de Rémusat, lui ai-je dit, est convaincu que, lorsqu'on s'applique à la connaissance d'une administration quelconque, on devient propre à s'entendre plus tard à toutes, surtout quand les idées générales sont dirigées par un homme tel que vous. Ainsi, sans avoir encore une idée bien nette sur l'avenir de son fils, il pense qu'il sera utile à tout le reste de sa vie d'avoir travaillé près de vous. — En ce cas, a repris M. Molé, je le mettrai dans mon cabinet ; je lui montrerai ce que je fais, je lui dirai : Lisez et jugez, et je le ferai d'autant plus volontiers que je crois que Charles a une discrétion parfaite. » Tu vois, mon ami, que nous ne pouvions désirer d'être mieux entendus. Au moment où je t'écris, voilà madame Molé qui me fait dire d'aller chez elle ce soir, que son mari a causé beaucoup avec Portal,

et qu'il est content de cet entretien dont il voudrait me rendre compte. J'irai dans une heure ; et demain j'achèverai mon récit[1].

A présent, je voudrais que tu écrivisses à M. Molé ; Charles le désire beaucoup. Remercie-le, fais-lui part de tes idées sur ton fils, sur les affaires de ce moment et la manière de les entendre. Prends tout ce sujet de haut, parle des circonstances, et de l'avantage qu'a un jeune homme de se former le jugement et de hâter son expérience en voyant de près le maniement de certaines grandes affaires, et l'influence que les hommes et les caractères peuvent avoir sur elles. Traite tout cela sérieusement. Tu sais que M. Molé a une certaine profondeur dans l'esprit qui fait qu'il aime assez qu'on aille un peu au fond de tout. Dis-lui bien que, dans le temps où nous sommes, tu souhaites moins de pousser ton fils à arriver promptement aux places, que tu veux surtout qu'il développe et asseoie son jugement, et qu'il augmente la provision de ses idées. Tu peux profiter de cette occasion pour t'ouvrir un peu sur les affaires du moment. Tu peux appuyer

1. M. Molé fit en effet travailler mon père sous la direction de M. Portal, plus tard ministre de la marine, alors directeur des colonies.

sur la gravité de notre situation; parle-lui de la difficulté que tu aurais à contenir longtemps le mécontentement de ces fiers et patriotes flamands, de leur humeur contre les étrangers, de ce que tu as écrit aux autres ministres, et tu peux même dire qu'on se fait peut-être un peu de bruit de ce qui se passe à Paris, et qu'on ne porte pas la lunette assez loin. Enfin, tu peux toucher à cet esprit général du moment, à cette tendance vers la liberté, qui doit engager le pouvoir à en donner, parce qu'il est important que toutes les concessions de ce genre viennent de lui, pour qu'elles conservent la mesure qu'il faut. Je te conseille de traiter un peu tout cela, parce que je crois que M. Molé sera flatté de ta confiance, et que, dans son opinion, il te tirera de pair avec ceux dont il parle à présent, et qui, dit-il, font leurs places *matériellement*, sans avoir un système ni une idée générale sur la position où on est. Voilà du bavardage, mais tu en tireras quelque chose de net, et tu comprendras et devineras tout ce que j'ai voulu te dire.

Vendredi.

M. Molé, mon ami, est excellent; il nous a conté

hier qu'il avait eu une longue conversation avec M. Portal. Il y a dans ce ministère une partie intéressante, celle des colonies. En l'étudiant, on acquiert beaucoup de connaissances, et une fois qu'on la sait un peu, on y fait un travail assez difficile et utile. M. Portal a dit à M. Molé : « J'ai dans cette partie beaucoup de manouvriers, mais si j'avais près de moi quelqu'un de distingué et capable de comprendre mieux la partie de cette branche de notre ministère, ce serait avantageux. » M. Molé a répondu : « J'ai votre affaire. » Il a indiqué Charles, il les abouchera ensemble, et je crois que notre enfant sera *bien*.

Je suis, mon ami, la plus contente du monde; voilà une affaire bien entamée. C'est du reste une très amusante chose que ce salon de M. Molé; il y vient toutes sortes de gens. J'y ai vu hier Camille Jordan qui m'a paru spirituel. Il questionnait d'un ton assez fin nos ministres sur les lois qu'ils préparaient. M. Pasquier lui expliquait que, dans la commission du conseil d'État, ils ont rejeté le jugement par jurés sur la liberté de la Presse, et Camille Jordan[1] n'avait pas l'air de

1. Camille Jordan, né en 1771 et mort en 1821 n'était encore connu que par quelques brochures et par de rares discours au

trop approuver la chose, de même que ces lois d'exception qu'on veut redemander, même les cours prévotales. M. de Barante assurait tout bonnement que la Chambre se mettrait dans l'opposition si on tenait à ces lois; nous verrons qui aura raison. En attendant, M. Molé m'a dit qu'il trouvait notre situation bien grave, et les hommes qui la jugeaient un peu légers. Ce qui le frappe, c'est cette facilité avec laquelle la nation est encore aujourd'hui au moment de suivre le signal que semblent lui donner certains mots sacramentaux prononcés par les révolutionnaires, et les conclusions que les étrangers tirent de cette disposition. La grande question dans ce moment, c'est de ne verser d'aucun côté; les *ultrà* mettent des conditions au secours qu'ils ont prêté; on les ménage, mais on ne veut pas leur céder. On voudrait qu'ils augmentassent la majorité de la Chambre; on attend avec impatience la tendance que leur donneront leurs chefs. On craint aussi un peu une scission dans les ministériels sur quelques points; enfin toutes ces craintes et ces prévoyances

Conseil des Cinq-Cents en 1796. Il avait passé dans la retraite toutes les années de l'Empire, et était député depuis 1816.

font dire beaucoup de paroles qui sont amusantes à entendre. Au reste, nos ministres sont fatigués. M. de Richelieu est allé faire un petit voyage pour se rafraîchir le sang; M. Decazes est à la campagne pour rafraîchir sa poitrine; je ne sais si je pourrai le voir avant mon départ.

Je suis fort attristée du malheur de cette maison Pastoret; Maurice est à peu près condamné par la médecine, et lutte encore contre cette terrible maladie[1]. Charles est frappé et affligé de cette perte, et moi, mon ami, je frémis des coups auxquels les pauvres parents sont exposés. Te souviens-tu quand nous parlions du bonheur de cette famille?

Madame Devaines m'a conté qu'elle savait positivement que M. de Talleyrand, à son retour, donnerait dans toutes les idées libérales en plein. En attendant, il n'est pas plus question de lui que s'il n'existait point.

Voilà le jugement sur l'affaire de Fualdès cassé. On avait oublié de faire prêter serment avant de prononcer le jugement. M. Pasquier prétend que cet oubli ne peut avoir été que volontaire; on va trans-

1. Maurice Pastoret, frère cadet d'Amédée mourut peu de jours après d'une fièvre maligne.

porter et recommencer la procédure à Albi[1]. Madame Manson, cette fois, paraîtra sur le banc des accusés; on commence à croire que son propre frère était complice dans l'assassinat.

CCXXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 12 octobre 1817.

Il paraît que les *ultrà*, après s'être un peu rapprochés, voyant que l'on ne leur accorde point ce qu'ils auraient voulu, s'écartent de nouveau. Il se colporte de maison en maison des pamphlets horribles sur MM. Decazes et Molé; le *Times* est plein

1. L'assassinat de Fualdès dans un bouge de la ville de Rodez produisit, comme on sait, en France et à l'étranger un effet qui nous étonne aujourd'hui, et qu'on ne s'explique que par les passions politiques du temps. Madame Manson était l'un des témoins importants. Mais, un peu embarrassée des causes qui l'avaient amenée dans la maison, le soir du meurtre, très menacée par les complices des meurtriers, elle aggravait et retirait tour à tour ses dépositions. Elle a laissé des *Mémoires* qui ne la justifient pas, et n'expliquent rien. Une erreur du greffier avait, comme il est dit ici, fait annuler par la Cour de cassation l'arrêt de la Cour de Rodez qui condamnait cinq des accusés à la peine de mort, et deux aux travaux forcés à perpétuité.

d'articles contre nos ministres, et on sait parfaitement que ces articles viennent d'ici. On a appris que M. de Villèle attaquerait le Concordat : « Est-ce que les cinq millions ne devraient pas servir, non à faire des évêques, mais à améliorer le sort des curés? » Il y a peut-être assez de raison dans cet avis. On dit que M. Lainé est ennuyé et dégoûté des tracasseries qu'on lui fait, et qu'il a des maux de nerfs de tout cela. M. de Richelieu a fait un petit voyage de huit jours, sous un nom supposé, à Rouen. On l'a arrêté, parce que le signalement de son passeport ne se trouvait point d'accord avec lui. Il ne voulait point se nommer, on ne voulait point le lâcher; cela a fait une scène plaisante, et il s'est mis en colère, et y est encore, quand il raconte cela.

Le roi a été d'une fermeté remarquable pendant la fièvre des élections, soutenant la loi malgré les effets qu'elle pouvait avoir à Paris. M. le duc d'Angoulême charme tous ceux qui approchent de lui; il traite toutes les questions avec une sagesse remarquable et remarquée. Il va aller inspecter les côtes de Bretagne et de Normandie; son voyage durera un mois. T'ai-je dit que madame la duchesse de Berry est grosse? Cela est sûr.

Voilà donc Charles en passe de travail et de se

faire connaître, au milieu des premiers personnages du moment. Il dépendra de lui de tirer parti de sa situation; écris-lui toujours pour lui recommander du zèle, de la persévérance, dans le début surtout. Il est important qu'il donne tout de suite l'opinion qu'il sera utile dans la partie où on le place; car, je crois, vu ce que j'ai entendu, que, si on arrivait à croire qu'il y pût servir à quelque chose, on obtiendrait quelque jour le titre de maître des requêtes. Parle bien raison à notre enfant; tu sais comme il a confiance en toi. C'est sur l'assiduité qu'il faut que tu appuies beaucoup, et sur ce qu'à présent qu'on est venu à bout de lui ouvrir une porte, il dépend de lui seul qu'elle ne se referme pas.

Il est un peu agité de se retrouver aux prises avec la dame de ses pensées. Elle est assez malade, un peu faible et capricieuse; elle a repris son empire, et s'en sert pour le tracasser; j'ai peur quelquefois que cela ne le détourne. Il me disait lui-même qu'il sentait qu'il avait cette année besoin d'une chaîne. La voilà; j'espère qu'elle lui sera utile.

CCXXXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 13 octobre 1817.

L'arrêt du procès Fualdès a été cassé. L'affaire est transportée à Albi, et par conséquent du ressort de la cour de Toulouse. M. Pasquier te demande, mon ami, ton avis sur MM. d'Ayguesvives, de Caumont, de Cambon et Faydel. On lui a vanté ce dernier[1]; il est important de mettre là quelqu'un d'un peu fort. Il est embarrassé du choix, il te prie de me répondre courrier par courrier. Je t'envoie un petit pamphlet qui court ici. C'est une copie d'un article qui est dans un journal anglais qu'on appelle le *New Times*, et dont les faiseurs sont ici. Tu verras par cette lecture que les *ultrà* se sont promptement dégoûtés du rapprochement avec les ministres. N'ayant point obtenu ce qu'ils voulaient, ils se plaignent et se brouillent de nouveau. On devait s'y attendre, et je m'étonne qu'on ait supposé que la

1. M. Faydel présida en effet la cour d'assises

passion et la vanité pouvaient en venir de bonne foi à un accommodement. On est sûr maintenant que M. de Villèle attaquera le Concordat, et que les boules d'opposition de l'année dernière seront en même nombre cette année.

Je m'en vais aller dîner chez M. Molé, avec M. Portal. Nous allons conclure notre affaire. M. Pasquier est venu me voir hier, je lui en ai parlé; il ne pouvait faire autrement que de l'approuver. Je l'ai prié de dire du bien de Charles à ce Portal; cette légère demande de son léger intérêt nous a mis bien ensemble et j'en suis fort aise. Je dînerai demain chez madame de Rumford qui dit qu'au lieu de mettre Charles dans les affaires, je devrais l'envoyer une année en Angleterre. Elle ne rêve plus que ce pays, et déchire tant notre pauvre France qu'on a peine à ne pas s'impatienter. Elle a vu M. de Flahault en Écosse dans un beau château, à la tête de deux cent mille livres de rentes. Voilà un homme à qui le *vingt mars* a profité. Le fils de M. de Souza est ambassadeur en Angleterre[1]. La pauvre madame Pastoret est partie hier avec son mari pour Bordeaux;

1. Ce fils de M. de Souza était le comte de Villaréal.

elle veut être hors de Paris un mois. Quel malheur, mon ami ! J'en ai reçu comme un contre-coup qui me fait toujours mal, et dont je ne puis détourner complètement l'effet.

Les inspecteurs généraux, qui peuvent maintenant parler franchement, rendent de biens mauvais comptes sur l'armée. Ils se plaignent des colonels qui se plaignent de leurs officiers; c'est un vrai chaos pour le nouveau ministre de la guerre. Le duc de Feltre est abandonné des deux partis, au point que, si même les *ultrà* redevenaient maîtres des choix, ils ne le renommeraient pas. On attend avec impatience les bulles du pape pour les évêques. S'il les envoie avant l'ouverture de la Chambre, on sera moins embarrassé pour les divers changements indispensables au Concordat, mais on craint qu'il ne soit éveillé sur cette espèce de tour qu'on lui prépare, et qu'il ne donne les bulles qu'après la loi rendue. Il paraît certain qu'on diminuera le nombre des évêchés annoncés. M. le duc d'Angoulême est de cet avis. Quand le roi parle de ce prince, il dit : « C'est ma consolation. » Il aime à le mettre dans toutes les affaires.

CCXL.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, jeudi 16 octobre 1817.

Voici j'espère, mon ami, la dernière fois que je t'écrirai; je partirai dimanche matin. J'ai bien à faire ces trois jours, mais je viendrai à bout de tout, et je m'en irai. J'en meurs d'envie, mon enfant; j'ai besoin de me reposer de tout, même de Charles. Tu vas peut-être t'étonner de ce mot, mais c'est que réellement je me livre à des émotions qui sont un peu plus fortes que moi, et je crois, entre nous, que mon absence lui fera du bien. L'extrême liberté dont il jouit avec moi, lui permet de s'appesantir sur une quantité d'opinions qui, je crois, s'affaibliraient en lui s'il ne trouvait pas une si grande commodité d'en parler, et ces opinions, je remarque non sans inquiétude qu'il prend l'habitude de les énoncer avec une violence qui pourrait finir par lui faire tort. Hier, nous avons dîné chez madame Chéron avec Henri; nous avons parlé de cent choses. Charles s'est échauffé sur tout, et comme

lorsqu'il s'anime, il se blesse et s'irrite facilement, il a pris un ton d'amertume et de raillerie piquante avec madame Chéron et Henri, qui m'a fait beaucoup de peine. Je le lui ai dit, après. Il m'a répondu que c'était la tournure dominante et croissante de son esprit, qu'il se sentait une vanité démesurée, qu'il avait peine à se contenir dans le monde, qu'il s'y sentait tout près d'y être raide et tendu, et qu'il avait pris le parti d'y vivre le moins possible, pour éviter des manières d'être qu'il ne pouvait maîtriser; que c'était pour cela qu'il avait désiré cette chaîne près de M. Molé, qu'il sentait qu'elle allait lui déplaire mortellement, qu'elle l'ennuierait beaucoup, mais qu'elle le contiendrait.

Quelques-unes de ses paroles, je ne te le cache point, étaient si découragées sur lui-même, sur l'humeur que lui inspire la société, sur la pensée qu'il a qu'il doit y être *mal* par la raison qu'il se croit meilleur qu'elle, que me sentant émue et affligée de ce qu'il me disait, les larmes m'ont gagnée, et il était tellement raidi, allant toujours de plus en plus dans son idée, qu'il n'a été nullement ému de me voir pleurer. Je lui ai pardonné intérieurement; mes larmes le gênaient, je

les ai renfoncées de mon mieux. Il est important que tu lui écrives, et cela avant que je sois arrivée, pour qu'il ne croie pas que je t'ai parlé. Recommande-lui l'exactitude et le zèle dans ce qu'il va entreprendre, redis-lui bien que les gens auxquels on l'attache vont le juger. Engage-le à être doux et modeste dans le monde, facile avec les hommes. Dis-lui que ta propre situation est engagée à sa conduite; parle un peu de moi aussi. Dis-lui encore que tu as remarqué que quelquefois la raideur de sa manière semblait lui faire oublier le sentiment de ses devoirs et ses affections pour ce qu'il a de plus cher, que notre tendresse pour lui mérite bien qu'il montre qu'il en est reconnaissant. Enfin, frappe un peu fort; cela est nécessaire, et de toi cela fera bien de l'effet, car il me disait un jour en parlant de toi : « Mon père a dans l'esprit des habitudes de jugements généraux qui font qu'il ne me connaît guère. » Quand il verra que tu le connais mieux qu'il ne croit, il écoutera mieux tes discours; appuie-les surtout sur des observations que tu aurais faites quand il était près de nous, afin que tout ceci ne vienne pas de moi. Quand je te verrai, je te donnerai des détails sur ce qui me fait te presser d'écrire. Si nous restions auprès de lui, je ne te

demanderais pas de lui parler un peu fort, mais je crois qu'il est important dans ce moment qu'il soit averti par toi. Adieu, mon cher ami; ces diantres d'enfants nous donnent toujours un peu de tracas; nous sommes heureux d'avoir ceux-là seulement, et moi je suis heureuse parfaitement de pouvoir me reposer et sur ta tendresse et sur ta raison [1].

1. J'aurais eu quelque scrupule à publier cette lettre, si je ne trouvais ici l'occasion d'imprimer la note suivante que mon père y a jointe après avoir relu la correspondance de sa jeunesse, en 1857 ou 1858 : « Ce billet est assez important pour moi. J'avais bien réussi dans le monde, me contenant beaucoup, dédaignant beaucoup, n'aimant jamais à dire des choses désagréables, et quoique indifférent à beaucoup de choses, ne l'étant pas au désir de plaire. D'ailleurs, mon caractère est doux, et je n'ai jamais été susceptible que sur les idées. On se louait donc de la facilité de mon humeur et de ma complaisance. Mais, au fond, mes opinions philosophiques, et surtout politiques, creusaient un fossé entre le monde où je vivais et moi. Le fossé devenait chaque jour plus profond. D'une part, je me promettais chaque jour davantage de conformer ma conduite à mes idées, et d'être conséquent autant que possible, promesse que je crois m'être tenue mieux que personne peut-être. D'un autre côté, l'esprit libéral commençait à se montrer, je me voyais un parti au dehors, et ma tendance était de m'y joindre, n'étant retenu que par mes liens de famille et de société. La vanité dont je m'accusais avec ma mère n'était que la confiance orgueilleuse que j'avais dans mes opinions formées avec assez de réflexion, sans confident, et dans le silence. J'exagérai certaines choses avec ma mère, et mêlai probablement le faux avec le vrai, comme on fait quand on est troublé, et qu'on s'excuse. Mais il est bien vrai que c'est alors que se prononça en moi cette disposition à être *entier*, comme on dit, sur certaines choses,

CCXLI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 22 octobre 1817.

Vous voilà arrivée, ma mère, et j'aime à y penser. Ce voyage m'impatientait pour vous. Vous avez eu beau temps du moins, et si la route de retour a été triste, nous ne pouvons pas dire que celle du départ ait été plus gaie. Ainsi, tâchez de vous figurer que rien de ce qui s'est passé dans ces quatre mois n'a eu lieu, et que ceci n'est que la suite de votre mois de juin. C'est le passé qui gâte toujours le présent; oubliez le passé et tout ira mieux. Je vous donne là un bon conseil, dont vous ne ferez rien, ni moi non plus.

Si j'avais grande envie de rire, je m'amuserais de l'idée de votre voyage, je vous verrais dans cette voiture, entamant de temps en temps une conver-

tandis que je suis tout le contraire sur la majorité des choses. Ce changement, qui n'était qu'un passage du dedans au dehors, se prononça peu à peu pendant toute cette année, mais ne se décela réellement qu'à la fin de 1818. »

sation à perte de vue, puis revenant au positif de la poste ou du poulet rôti, ou même à un positif bien pis encore. Je vous verrais, vous, agissant, menant tout, la femme de tête, la femme d'affaires de la voiture; et madame de Vannoise inexpérimentée, incertaine, voulant vous conseiller, se méprenant sur les petites choses, et puisant dans sa théorie, sur le postillon, l'auberge, vingt idées que votre pratique rejette dédaigneusement. Car vous savez bien qu'il n'y a rien de dédaigneux comme la pratique.

Je m'arrange assez de la vie que je mène, et dont ces deux jours m'ont servi d'échantillon. Il n'y a personne à Paris. J'ai du temps à moi. Je vais à ce ministère, où je n'ai rien à faire, où je ne fais rien. Je n'ai point de chaîne, et je n'ai d'autre souci que l'idée que cette liberté ne durera pas longtemps. Je me sens pour le moment assez de penchant pour une vie retirée; et j'ai peu envie de voir le monde cette année. C'est encore une chose qui ne durera pas.

A propos, j'ai été voir, hier, *La manie des grandeurs*[1]. De jolis vers, de beaux vers, des vers har-

1. *La Manie des grandeurs*, comédie en cinq actes et en vers par Alexandre Duval, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 21 octobre 1817.

dis, une ou deux situations, des choses de circonstance, et le jeu inconcevable de mademoiselle Mars ont sauvé la pièce, et lui ont même valu un grand et incontesté succès. Voici pour la critique : Peu de conduite, point d'art, peu d'action, point de caractères, point de comique, des longueurs et de la diffusion; voilà les grands défauts de la pièce. Elle sera ennuyeuse un jour, et ce jour n'est pas loin. Du reste, elle est riche en applications, elle tourne continuellement autour d'idées qui nous sont très familières. Le public était amusant et instructif, et le ministre de la police, qui y était, a dû apprendre. Tout est utile dans ce temps-ci, tout est une leçon ; il ne s'agit que de voir et d'étudier. Je ne puis vous dissimuler que les deux vers les plus applaudis, mais applaudis plus que toute la comédie et à trois reprises sont ceux-ci :

> Il se vante aussi, lui, de n'avoir rien été,
> Et pour prouver qu'il est aujourd'hui nécessaire,
> Il dit qu'il a passé vingt ans à ne rien faire.

Il y a beaucoup de traits de ce genre dans la pièce. Les journaux vous en citeront. A propos de journal, avez-vous lu le premier article des *Archives?* N'est-ce pas qu'il est admirable? M. Molé

est de cet avis; et madame de Labriche m'a confié qu'elle partageait l'erreur que combat M. Guizot et qu'elle a été convertie par son éloquence. Ne voilà-t-il pas un beau succès?

CCXLII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 24 octobre 1817.

Je ne suis pas très en train de vous gâter cette année, mon enfant, et cependant il faut que je vous dise que vous êtes le plus aimable du monde de m'avoir écrit si tôt. Je ne m'y attendais pas; je comptais sur une réponse pour la semaine prochaine, et voilà tout. Je vous remercie du plus tendre de mon cœur; cette petite surprise que votre écriture m'a causée ce matin, commence à éclairer pour moi ce *gris-brun* de l'absence dans son début. Comme, en y regardant bien, je suis, à tout prendre, une faible personne, j'ai tout bonnement pleuré à la vue de votre lettre. Mon ami, il faut que je vous le confie en toute humilité, car

je ne sais si la dignité maternelle n'est pas un peu froissée par un pareil aveu, mais vous avez un pouvoir sur moi qui m'effraie quelquefois. Vous êtes trop maître de m'émouvoir à votre gré; il semble que les efforts que j'ai faits, avec assez de succès, pour échapper aux secousses que donnent dans le monde les changements de fortune et les mécomptes de tout genre, m'aient usé le courage à votre égard, et je me vois toute désarmée, toute tendre, ou si vous le voulez, toute faible contre ce qui me vient de vous. Me voilà, bon Dieu, bien loin de l'attitude de M. de Sully! Ce n'est pas aujourd'hui que je dois m'en plaindre, puisque je vous dois une si douce émotion.

Notre voyage s'est, en effet, à peu près passé comme vous le dites : Nous avons beaucoup devisé, et bien parlé de nos enfants. En vérité, je crois que notre cousine a quelque idée de vos secrets sentiments, car au travers de toutes nos paroles, je m'attendais toujours à cette question : « Charles est-il amoureux? » et je me préparais à répondre : « Ma foi, je n'en sais rien. » Mais, comme elle ne me l'a pas faite, j'en conclus qu'elle sait à quoi s'en tenir sur ce point, et qu'elle a voulu m'éviter l'embarras du *non* ou du *oui*. Au reste, elle est la plus douce et la

meilleure du monde; je la soigne de mon mieux, c'est une occupation pour moi. Elle se fait une lanterne magique de tous ceux qui viennent chez moi, et ne paraît point s'ennuyer.

J'aurais voulu que vous fussiez derrière une porte pour entendre votre père parler de vous, et pour voir dans toute son étendue à quelle saine et douce raison peuvent conduire l'expérience du monde, la connaissance des hommes, unies à la tendresse paternelle, quand elle est éclairée : « Je connais Charles, me disait-il, beaucoup mieux qu'il ne le croit; je l'ai suivi dans la plupart de ses impressions, soit qu'il me les ait confiées, soit que je les aie devinées. Il croit se connaître parce qu'il s'examine beaucoup; il se juge par le détail, il conclut vite, il s'exalte ou se décourage parce qu'il se voit de trop près; et de tout cela, il arrivera qu'il se trompera, fera quelques écoles, et se trouvera forcé de recommencer quelquefois sa toile, comme une araignée que la moindre chose a dérangée. La raison que donne l'expérience ne ressemble pas du tout à celle qu'on se fait par les découvertes d'un esprit précoce et fort qui veut tout juger, tout conquérir. Cependant, le positif des choses est si fort qu'il ramène peu à

peu cet esprit droit à les voir telles qu'elles sont, et à en tirer parti. Quand on est fort et distingué, et Charles l'est par l'esprit, on reçoit des leçons de soi-même, car on repousse celles des autres; on achète son expérience par quelques fautes qu'on aurait évitées, si on eût plutôt écouté que cherché à conclure tout seul. Cependant, ajoutait votre père, j'ai intérieurement une conviction intime, c'est que Charles m'aime beaucoup, et qu'il a une sorte de fierté intérieure par rapport à moi, qui lui fera mettre plus d'ordre, de rectitude et de tenacité dans sa conduite qu'il ne le ferait par égard pour lui-même. Il a, je crois, fort bien démêlé que le monde, tant qu'un jeune homme tient encore d'un peu près à l'enfance, en le voyant et le jugeant, s'il y a à le blâmer, reporte un peu ses torts sur la faiblesse de sa mère; ce qui n'a point d'inconvénients, parce que, vous autres femmes, vous pouvez avoir été faibles et crédules impunément. Mais, à vingt ans, un jeune homme commence à appartenir plus exclusivement à son père. Celui-ci devient plus responsable de ses actions, de ses discours; on le juge dans son fils. Charles a une sagacité qui, j'en suis sûr, lui a fait démêler cette vérité, et comme il ne veut point me faire de tort, comme

il sait que, n'ayant aucune vanité, je mettrais au contraire une sorte d'orgueil de cœur à m'étayer de lui à mon tour, et à voir retomber sur moi une partie de la considération que je souhaite qu'il acquière, quand vous, ma chère, vous vous agitez, parce que ces mouvements d'une jeunesse masculine vous étonnent et vous fatiguent, moi je suis en pleine confiance de mon fils. A dater de cette année-ci, il va commencer à vivre plus pour moi qu'il ne l'a fait encore. Je touche au moment de recueillir la récompense de ma conduite envers lui, qu'il a sentie, je le sais. Je suis content de lui, je vais le voir agir, et je lui soutiendrais à lui-même, en dépit des paroles qui lui échappent et des raisonnements où il s'égare quelquefois, qu'il marchera dans une bonne route, qu'il pensera beaucoup plus à moi à présent qu'il ne l'a fait dans toute sa vie, et que tout bonnement il me rendra heureux. »

Voilà, cher enfant, un extrait fort informe des discours de votre père ; j'aurais voulu retenir chacun des mots qu'il disait, parce qu'ils me frappèrent beaucoup. Je ne l'avais jamais peut-être entendu parler avec une telle suite et une telle force de conviction. Il m'éclairait réellement, et il me démontrait comment vous vous trouvez

dans une situation nouvelle, dont peut-être vous ne vous êtes point rendu raison complètement. J'étais émue de l'accent tout tendre et tout ferme avec lequel votre père prononçait ces mots : « Vous verrez que Charles me rendra heureux. » Il me semblait vraiment que j'aurais manqué à un acte de foi en doutant le moins du monde de la vérité de cette parole. Je pensais que votre âme, qui est très noble au fond, aurait été touchée de cette confiance avec laquelle votre père mettait son avenir comme dans vos mains; enfin je voyais clairement que je n'ai plus rien à faire, moi, dans ce monde que de vous aimer, et je trouvais mon métier bien doux et bien facile.

La misère est excessive ici; je ne sais ce que nous ferons cet hiver. Nos Flamands sont bien exaspérés contre les étrangers; j'ai trouvé cette disposition fort augmentée. Votre père est accablé de réclamations et de plaintes; nous avons eu un peu de mouvement auprès de Dunkerque; on ne saurait trop avoir les yeux sur ce pays-ci et pourvoir à sa subsistance.

CCXLIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 26 octobre 1817.

J'ai reçu une petite lettre de vous, chère mère. Ainsi vous êtes arrivée sans encombre, et vous voilà remise au *traintrain* de cette machine départementale. Qu'en pense madame de Vannoise? Observe-t-elle beaucoup? Hier, à votre *samedi*, avez-vous eu bien des amis? Vous êtes-vous amusée? Je voudrais tout savoir. Votre pain est-il aussi cher? Que pense mon père des subsistances de son hiver? Donnez-moi des nouvelles. On ne dit rien à présent, ou plutôt je n'entends rien dire. Il y a toujours, en attendant les Chambres, un moment de silence et de recueillement. Ils présenteront leur loi de la Presse sans jurés; il faut qu'elle soit bien mauvaise pour pouvoir s'en passer. Villemain prétend qu'elle passera, M. de Barante soutient que non. Arrive que pourra.

Je vous assure qu'il y avait un excès de solli-

l'humanité. Dans toute autre administration, tout se réduit au bulletin des lois.

CCXLIV.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mercredi 29 octobre 1817.

Vous êtes assurément bien poli de nous faire des questions sur tout notre monde, et de prendre intérêt à notre pauvre petite vie. Vous imaginez bien que madame de Vannoise met un grand agrément dans la mienne, et j'ai quelquefois peur du plaisir que j'ai à la voir près de moi, par la pensée du vide que me causera son absence. Nous avons eu un très beau *samedi*. Notre cousine à fait des frais infinis, et on l'a trouvée charmante. Je ne comprends pas, je vous jure, comment nous ferons cet hiver. Notre pain est et sera cher, nos commerçants menacent de renvoyer beaucoup d'ouvriers, le bruit qui se répand que les troupes étrangères s'en iront l'année prochaine, les rend plus exigeantes, et nos paysans sont aigris. Votre père

écrit beaucoup de lettres, invente des moyens d'occuper les pauvres, sollicite des autorisations, et reçoit une belle circulaire imprimée de M. de Chabrol qui rappelle un peu le style des exhortations de M. de Vaublanc. Mon très cher, l'état de ce pays-ci demande de l'attention; il est visible que la mauvaise humeur y fermente.

Nous lisons les journaux avec une grande attention, et nous sommes très au fait de *La manie des grandeurs*. Nous trouvons que la situation et le style manquent de force, que l'ambitieux est encore à faire, et que la première pensée du mari ambitieux de Picard [1] avait plus de création comique. Vous voyez bien que cette phrase est de notre cousine. Nous trouvons assez d'habileté à avoir donné de la grâce et du charme à cette femme qui fait une noirceur, mais nous pensons que ce charme est peut-être seulement dans le jeu de mademoiselle Mars.

J'ai reçu une lettre de madame Molé qui me mande que M. Molé lui disait, le matin, qu'il vous aimait réellement, qu'il voudrait que vous

1. *Le mari ambitieux* ou *l'homme qui veut faire son chemin*, comédie en cinq actes et en vers par Picard, jouée en 1802, sans grand succès.

eussiez avec lui plus de liberté, de confiance, d'abandon : « Nous nous efforçons, ajoute-t-elle, de donner de tout cela à votre fils. Engagez-le à se mettre à l'aise avec M. Molé, à lui témoigner qu'il l'aime, et qu'il ne dise pas que je le lui ai conseillé. » Je vous rends ses paroles, faites-en bon usage, et surmontez tout embarras, de quelque nature qu'il soit.

J'ai lu avec plaisir ce morceau de Guizot sur l'enseignement mutuel. Je ne sais si c'est celui-là que vous et M. Molé admirez, mais il me plaît. J'y trouve certaines choses qui vous seraient applicables, et que vous aurez peut-être remarquées. Il y a là des conseils pour tout le monde, excepté pour nos curés qui ne veulent entendre à rien dans ce pays. Votre père, qui parle peu et agit, a monté tout à l'heure toute son école Lancastrienne. Nous avons un salon tout rangé, environ soixante enfants; nous commencerons incessamment; je me ferai un grand amusement de suivre ces leçons, et de convertir mes incrédules ici. Je mettrai un Christ dans notre salle, et, s'il le faut, les premiers jours, j'irai moi-même lire la prière.

Adieu, mon cher enfant; si je voulais vous faire une querelle, je vous dirais les noms de tous ceux

qui m'ont demandé de vos nouvelles et qui veulent être rappelés à votre souvenir ; on vous a pris à gré ici. Vous ne vous en souciez guère, mais moi j'aime encore ces éloges, tout chantés qu'ils sont sur un air assez commun. A propos de chanter, j'ai retrouvé le cahier de vos chansons. Vous pourriez bien me donner ce qui a été fait depuis; cela nous amuserait madame de Vannoise et moi. Je lui ravaude votre chanson de *La noblesse*[1], qui

1. Voici cette chanson :

MA NOBLESSE.

AIR : *Vaudeville des garçons.*

La noblesse m'avait tenté;
La noblesse
Était ma faiblesse;
Mais depuis que j'en ai tâté,
Je dis : Vive l'égalité!

D'avoir un nom illustre et beau,
Nous ne sommes guère les maîtres.
Mais j'ai des amis près du sceau
Qui m'ont découvert des ancêtres. (*Bis.*)

La noblesse m'avait tenté, etc.

Noble à peine, on vient aussitôt
Me dire : « Chacun vous contemple,
Vite, il faut vous faire dévot...
— Pour mon salut ? — Non, pour l'exemple. »

La noblesse m'avait tenté, etc.

la divertit beaucoup, mais il y a bien des lacunes dans ma mémoire. Envoyez-la moi un matin que

On trouve mon air trop léger,
Ma bonne humeur trop peu chrétienne :
« Seigneur, il faut vous corriger
De cette gaîté plébéienne. »

La noblesse m'avait tenté, etc.

En tout, pour être de bon ton,
Il me faut, changeant de maîtresse,
Sauter du lit de Jeanneton,
Sur le sofa d'une comtesse.

La noblesse m'avait tenté, etc.

Malgré le tard, malgré le soir,
La beauté n'est pas des plus neuves;
Mais pour entrer dans son boudoir,
Il faut que l'on ait fait ses preuves.

La noblesse m'avait tenté, etc.

Avec elle des jours entiers,
Dieux! Quelle est mon insuffisance!
Car elle a trente-deux quartiers,
C'est son nombre de préférence.

La noblesse m'avait tenté, etc.

L'amour, pourtant, comme il lui plaît,
Des rangs, de nous, dispose, ordonne.
Ce dieu mutin ne reconnaît
Que les privilèges qu'il donne.

La noblesse m'avait tenté, etc.

« Madame, lui contai-je un jour,
De nos lois votre orgueil s'écarte;

vous aurez envie de me faire plaisir. Adieu, adieu, je vous aime trop.

Les Français sont devant l'amour
Égaux comme devant la Charte. »

La noblesse m'avait tenté, etc.

« Oh! dit-elle, quel esprit faux!
Je le sais, moi, mieux que personne;
Les hommes ne sont pas égaux,
Et votre Charte déraisonne. »

La noblesse m'avait tenté, etc.

L'orgueil est un plaisir de roi,
L'orgueil n'est pas dans ma nature;
Mes chers amis, retrouvez-moi
Et mon bonheur et ma roture.

La noblesse m'avait tenté, etc.

Ah! Si charmé par le démon,
Adam n'eût pas mangé la pomme,
Adam peut-être... Que sait-on?...
Adam serait mort gentilhomme.

La noblesse m'avait tenté;
La noblesse
Était ma faiblesse;
Mais depuis que j'en ai tâté,
Je dis : Vive l'égalité!

CCXLV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 30 octobre 1817.

Je ne sais réellement de quoi vous parler aujourd'hui. Il me reste trop peu de temps pour entamer quelque bonne grosse dissertation. Ce que vous me dites de l'accroissement d'humeur de vos Flamands à cause de ces étrangers est quelque chose. Ce qui est quelque chose aussi, c'est l'étonnant progrès que l'esprit d'indépendance a fait ici. La libéralité s'affiche; il ne paraît pas un pamphlet ministériel, il n'est plus question d'*ultrà*. Les brochures plus que libérales et les recueils périodiques à la manière du *Mercure* se multiplient. Si j'osais, je vous abonnerais aux *Lettres Normandes* qui sont d'une hardiesse assez violente, mais assez spirituelle. On y lit par exemple ces mots : *La terreur ultra-royaliste est passée*. Sous quel régime étions-nous donc que rien de tout cela ne se manifestait ? Sous quel faux aspect se présentait l'opinion publique?

Mathieu regarde ceci comme une réaction ; il l'attribue tout entière aux *ultrà*. Ce sont eux qu'il faut maudire; ils l'ont provoquée et presque justifiée. Voici, je crois, une réflexion plus juste : Pendant les premières années de la Restauration, le gouvernement a eu affaire à des hommes engourdis par le despotisme de Bonaparte. Presque tout le monde alors avait à défendre l'obéissance que ce despotisme avait obtenue; on avait un passé à excuser; on était tout occupé d'expliquer sa conduite; on craignait d'aggraver ses torts par des opinions libérales; on était d'ailleurs tout plein des doctrines d'ordre ou de servitude, car, dans la bouche des souverains, ordre et servitude sont synonymes, que Bonaparte avait prêchées. Peu à peu, on s'est redressé; le passé s'est oublié; ceux qui s'étaient cachés sous Bonaparte se sont montrés, d'autres se sont convertis ; et surtout ceux qui n'ont point de *passé*, ceux pour qui Bonaparte n'a été qu'une leçon, ont paru. Il y a maintenant des hommes nouveaux, par une raison toute simple : Ceux qui avaient vingt ans en 1814 en ont vingt-quatre, et tous les hommes de vingt-quatre ans pensent et parlent de même. Tous ces journaux dont je vous parlais sont faits par des jeunes gens. Aux élections on a été

effrayé de l'opinion de Paris; on n'en a eu cependant qu'une expression faible et incomplète, car tous les électeurs ont plus de trente ans. Il résulte de là qu'après avoir, il y a deux ans, prôné le régime de Bonaparte, défendu sa manière d'administrer, défendu surtout les hommes qu'il avait employés, pour les sauver de la réprobation, l'opinion publique qui s'était servie de ces idées pour combattre les *ultrà* sans les effaroucher, pour avoir l'air de défendre des intérêts, tandis qu'elle tient réellement à des principes, maintenant que les *ultrà* sont tombés de rage et de bêtise, se montre, vraie, forte et simple, et plus défiante encore, plus irritée contre les préjugés gothiques qui ne l'effraieront jamais profondément.

Voici un exemple : J'ai vu, dans un journal, une liste de députés proposés par les indépendants, ou soi-disant tels, et dans laquelle se trouvaient MM. Daru et Français de Nantes. Le journal, en discutant la liste, rendait hommage à leurs vertus, à leurs talents, mais il ajoutait qu'il ne faut point les nommer, parce qu'ils ont trop servi Bonaparte. Certes, il y a deux ans, la libéralité ne se serait pas montrée dans ce sens. J'aurais cent choses à dire là-dessus; ce sera pour une autre fois.

CCXLVI.

CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 2 novembre 1817.

J'ai donné votre lettre à M. Portal, mon père; il vous en remercie et il vous répondra. Il est plein de bontés pour moi; M. Molé encore davantage; j'attends même plus de travail de celui-ci que du premier. Comme il se défie quelquefois des préventions de ses chefs de division, il me consulte de temps en temps sur certaines affaires qui me sont passées par les mains, comptant apparemment sur une impartialité que je dois à mon ignorance. Je ris quelquefois de voir que mon travail a passé par deux ou trois mains, et a été modifié de toutes manières, et qu'après cela nous nous rejoignons ensemble, et je lui rends dans sa simplicité l'impression que j'ai reçue au premier examen. Je ne m'élève pas cependant encore jusqu'à faire des lettres et des rapports; je suis un degré au-dessus de l'expéditionnaire, car on copie

mon ouvrage; et mon ouvrage, c'est l'analyse des correspondances.

Ce travail est amusant. Il n'est pas aussi simple ni aussi monotone que l'administration proprement dite. Je périrais d'ennui, avec votre permission, si j'étais chargé d'extraire les lettres des préfets. Mais ces affaires coloniales ont quelque chose de si particulier, de si spécial, et j'ajouterai même de si arbitraire, qu'en général elles sont amusantes. C'est d'ailleurs une encyclopédie administrative ; nous sommes tous des espèces de maîtres Jacques. Nous composons l'armée, réparons des vaisseaux, discutons des états de commerce, entretenons des hôpitaux et des routes, levons l'impôt et procurons l'exécution des testaments; en un mot, nous faisons tous les métiers. Je crois que c'est une bonne école.

Mais je m'oublie à vous parler de mes études. Passons aux nouvelles: En voici une petite qui vient, j'en suis sûr, de l'ambassadeur d'Angleterre, lequel ne la donne pas pour certaine ; c'est que Bonaparte est mort. De quoi? Quand? Comment? Je n'en sais rien. Réfléchissez là-dessus et faites de la politique.

Les affaires du roi d'Espagne vont très mal en

Amérique. Les indépendants sont, vous le voyez, maîtres de *la nouvelle Sparte* comme ils disent. Il est arrivé, je l'ai lu, à la Martinique, soixante-cinq refugiés espagnols sur un bâtiment anglais, disant qu'ils n'étaient point la douzième partie de ce qui s'était enfui. Les insurgés s'étaient, à ce qu'il paraît, emparés de Langoustour (embouchure de l'Orénoque) qu'ils bloquaient depuis le mois de janvier, et ils avaient pris ou dispersé trente-cinq bâtiments du roi qui étaient dans le port.

Quant à nous, quant à notre France, le fait des étrangers est couvert d'un voile impénétrable. On avait dit que le roi dirait à la Chambre qu'ils s'en iraient l'année prochaine. Tout cela n'est pas sûr. On sait, au reste, le progrès de l'irritation de vos départements. M. Molé en était instruit, quand je lui en ai parlé. Ayons dans l'intérieur la force de la raison, et tout ira bien.

Il arrive une chose remarquable au conseil d'État. Le ministre de la guerre[1] a présenté une loi de recrutement où il y a, dit-on, des choses admirables; elle est fort libérale, fort opposée à l'esprit

1. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

de guerre, fort étrangère à toutes ces idées gothiques de balance de l'Europe. Pour cette raison, d'autres ministres la trouvent mauvaise, d'autant plus mauvaise qu'ils croient qu'elle passerait à la Chambre par acclamation. Ils sont fort embarrassés, n'osant pas l'attaquer; le conseil d'État l'attaque, lui, mais comme il ne vote même pas, qu'il discute sans résultat, cela n'agit point sur le maréchal qui a fait sa loi tout seul, qui s'entête, qui tient à ses idées. De là un grand embarras. Il paraît qu'il y aura quelques modifications de détail; mais point de changement essentiel. Une chose embarrasse, et c'est toujours la charte qui dit, article 14 : *La conscription est abolie.* L'ordonnance de la marine fait un vacarme du diable; mais elle plaît à la jeunesse, et l'armée de terre en demande à grands cris une pareille.

CCXLVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Paris, lundi 3 novembre 1817.

Votre père dit que vous auriez bien pu lui accuser réception de la lettre à M. Portal, et lui répondre quelques mots d'affection. Il est occupé de vous, cet excellent père, plus que je ne l'ai vu de ma vie. Il regarde cette année-ci comme importante pour vous et pour lui; il vous témoigne une confiance vraiment honorable pour vous; c'est une marque d'estime qu'il vous donne, et c'est quelque chose que l'estime d'un père. Je vous ai dit combien j'ai été frappée de ses opinions sur vous, et sur les nouveaux devoirs que vous avez à remplir. Vous demandez des chaînes? En voilà, mon ami, mais elles ont un grand prix. Vous feriez bien de mander à votre père que vous le sentez, que vous répondez aux sentiments qu'il vous porte. Je vois que vous lui feriez plaisir; votre silence sur tout cela arriverait à lui faire de la peine. Vous pouvez user et

abuser de moi sans conséquence; il y a longtemps que je me suis livrée, seigneur, mais je serai toujours très exigeante sur ce qui regarde votre père, et vous lui devez toutes les grandes et petites jouissances qu'il attend de vous. Enfin, souvenez-vous de ce mot de l'ancien : « Quand on veut que la lampe brûle, on y met de l'huile. » Cela est applicable à toute espèce d'affection.

M. Portal vient d'écrire à votre père fort obligeamment, que, par devoir et par inclination, il seconderait les intentions du ministre à votre égard, qu'il fallait que vous eussiez la patience de vous ennuyer pendant quelques mois, et qu'ensuite vous seriez utile au ministère, que vous aviez de la candeur et du talent, et qu'il veillerait sur vous comme sur son fils. Voilà sa lettre ; vous pourrez trouver l'occasion de lui dire que nous vous avons chargé de l'en remercier. Vous apprivoisez-vous avec M. Molé? Y dînez-vous souvent? Mais que diriez-vous, si votre père allait passer huit jours avec vous dans le courant de ce mois? On lui répond si lentement au ministère de l'intérieur, qu'il a envie de presser un peu de sa présence les affaires qui l'intéressent pour le département. C'est un projet encore un peu en l'air; je vous en dirai la suite.

Il fait un temps affreux, la présence de ma cousine me rend paresseuse à sortir de ma chambre. Mes samedis sont très brillants, et nous allons danser. Votre père a pris une telle passion pour le billard qu'il ramasse des joueurs de tous côtés, et nous travaillons pendant qu'il joue. On nous a envoyé ici un intendant militaire qui se trouve une des anciennes connaissances de ma jeunesse, et qui est excellent musicien. Ce soir, nous allons chanter avec lui à cœur joie. Madame de Vannoise est effrayée de tous les plaisirs que je lui prépare; mais elle trouve nos gens un peu vides de conversation. Hors le petit marquis de Montazet, qui dit que la Chambre sera si révoltée qu'on la cassera, personne ne se doute que la session va commencer. Vous n'en êtes pas là à Paris! Voilà Constant qui écrit à sa mère la nouvelle de la mort de Bonaparte. Qu'importe? Il faudrait que les grands hommes sussent mourir à point. Ce ne sera pas une grande nouvelle du tout. Celle de son fils, du duc d'Orléans, que sais-je? de Benjamin Constant peut-être, feraient plus d'effet. Dites-moi si vous avez vu mon prince votre voisin[1], et comment le trouve Bertrand?

1. M. de Talleyrand demeurait rue Saint-Florentin.

Quand vous dites, à propos de toutes ces feuilles libérales : « Où en étions-nous donc tout à l'heure, que tout cela ne se montrait pas? » votre père répond que, si on marche dans une droite ligne, ces exagérations dans un autre sens rentreront de même dans le silence. Rien de mieux pour comprimer les partis que la saine raison ; mais il faut qu'elle ait adopté un système, et qu'elle le suive sans écouter aucune réclamation. Nous croyons que certains d'entre les libéraux veulent aller trop vite. Ils ont des pointes, comme il arrivait à Bonaparte quelquefois dans ses campagnes. Avec du bon sens, on leur coupera facilement la retraite. Enfin, vous verrez toutes les lois raisonnables du ministère obtenir la majorité; voilà la prédiction de notre *trio*[1].

En attendant, je viens d'emprunter *Émile*, et je vais reprendre à ce pauvre Rousseau dont on ne parle plus que dans les chansons[2], et qu'on ne lit

1. Madame de Rémusat, madame de Vannoise et M. de Rémusat.

2. On attribuait à Béranger une chanson qu'on se passait manuscrite, intitulée : *Mandement des vicaires généraux pour le carême de* 1817, et dont voici le premier couplet :

Pour le carême écoutez
Ce mandement, nos chers frères,
Et les grandes vérités
Que débitent nos vicaires.

pas. Je pense que vous n'avez jamais lu *Émile*, mais cela ne vous empêchera point de me répondre quand je vous en parlerai, sans préjudice de Louis XIV qui reviendra de temps en temps à la traverse.

Vous ne me parlez point de C***. Où en est-elle de sa santé? Je lui ai écrit; j'étais en train de prêcher, mais c'était un sermon *ad usum* des gens nés sous la Ligue. Il me semble que je m'exaltais un peu en parlant raison. Madame de Vintimille m'écrit une lettre triomphante : Elle est charmée de M. Molé; elle le trouve presque gros et frais; elle dit qu'on en est content; enfin elle jouit de tout cela vivement. Elle ajoute que vous lui avez paru aimable, causant, animé, et tout à l'heure un homme qu'on aimera à rencontrer. A la bonne heure! Je dirai toujours comme *mon amie* à sa fille : « Vous avez de l'étoffe pour tout. » Mon fils, je vous embrasse, je vous aime et je vous remercie. Vous allez répondre : « Il n'y a pas de quoi. » Et moi, je vous répondrai: « Si fait. »

Si l'on rit de ce morceau,
C'est la faute de Rousseau;
Si l'on nous siffle en chaire,
C'est la faute de Voltaire.

CCXLVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 4 novembre 1817.

Votre père est content du petit compte que vous lui rendez; il est charmé que vous entendiez cette administration comme il l'entendrait lui-même, et il nous dit au coin de notre feu : « Je soutiendrai à tous les Barante, Pasquier, et aux petites dames telles que ma belle-sœur, que lorsqu'on apporte de l'application et une sorte de sagacité aux affaires de quelque nature qu'elles soient, on peut se former très bien. » Enfin, vous lui avez fait du bien à cet excellent père; et je ne serais pas bien venue si j'allais aujourd'hui lui dire du mal de vous. Voyez donc quelle contrainte pour moi, et comme cela me met mal à l'aise!

Les deux *caboches* ne savent point si elles doivent ou non faire la mine à cette expression sortie de votre plume. Mais, en attendant, elles ont donc *caboché* sur cette nouvelle de la mort de Bonaparte,

et dans le cas où elle serait vraie, nous disons que les amateurs du petit bonhomme autrichien[1] doivent être contents, et que nous devons d'autant mieux marcher, que le père doit donner moins d'inquiétude aux puissances, dans le cas où une faction tournerait ses vues de ce côté. Et puis cependant, en prenant les choses de haut, nous nous demandons ce que cette faction ferait le lendemain d'une si belle échauffourée, avec un roi de huit ans, avec une demi-douzaine de régents, une influence antinationale, c'est-à-dire autrichienne, un gouvernement que sa faiblesse même rendrait arbitraire, et puis, comme dit fort bien madame de Vannoise, les prétentions des *émigrés impériaux*, qui viendraient demander tout ce qu'ils avaient sous le père, et qui crieraient bien autrement que nos pauvres vieux marquis! Après ces beaux raisonnements, je reviens à mon système favori *des choses*, en qui j'ai confiance, et je dis : « Cela ne sera pas, parce que cela ne peut être, mais il faut pourtant agir comme si cela était possible. » Nous verrons si vous nous confirmerez cette nouvelle.

Aujourd'hui vous êtes en séance royale ; je ne

1. Le duc de Reichstadt.

vois pas que le roi ait occasion de dire des choses bien saillantes. Il s'est beaucoup répandu ici que les étrangers se retiraient. Eux-mêmes le disent, mais n'en savent pas plus que nous. Ce bruit contribue à augmenter notre impatience, car il est assez vrai de dire, quoique ce ne soit pas très raisonnable, qu'on supporte toujours moins bien le poids dont on croit être promptement débarrassé. L'autre jour, un paysan des environs de Denain disait: « Je suis arrière-petit-fils d'un homme qui s'est battu à Denain, et je crois que le sang de mon grand-père bout dans mes veines, quand je vois toutes ces cocardes noires. Qu'on dise un mot, et nous montrerons, morbleu, que les petits-fils flamands valent leurs grands-papas. » D'autres viennent à votre père : « Monsieur le préfet, lui disent-ils, on trompe le roi quand on lui persuade que nous avons besoin de ces maudits étrangers pour rester tranquilles, et, pardi, nous saurions bien le défendre tous seuls. Qu'on nous essaie seulement ! » Et ces propos-là se renouvellent tous les jours, et on ne peut venir à bout de faire entrer la vérité dans ces têtes, et on applaudit secrètement au sentiment qui les domine. Que faire à cela? Rien que je sache, ni les ministres non plus.

Nous avons des brouillards affreux; cette saison est ici la plus grise du monde. Je ne sais ce qu'est devenu le soleil; je voudrais ne pas bouger du coin de mon feu. Cependant je me porte assez bien, et madame de Vannoise reprend un visage excellent et un embonpoint du pays; elle a tourné sa médecine vers les toniques qui lui réussissent, et comprend à merveille qu'il faut ici se griser un peu.

Madame de Vannoise ne veut pas croire que vous ne vous ennuyez pas ici à mort; elle s'étonne de ce que je m'arrange de tout cela, et finira par dire, comme vous, que je suis un peu baissée. Après notre dîner, je me relève quelque peu, cependant, pour soutenir avec elle la belle conversation, et votre père, après avoir amusé Albert, s'endort ordinairement pendant le morceau charmant. Il nous arrive souvent de dire : « Quel serait l'avis de Charles? » et de discuter ensuite sur cet avis présumé. Au reste, ma cousine nous disait l'autre jour que, lorsque vous étiez en train, il y avait quelquefois, dans vos conversations avec elle, quelque chose qui lui faisait éprouver un peu de ce qu'elle sent quand elle lit Corneille, que son cou se rétrécissait, et qu'elle avait envie de pleurer. Quoi diantre lui dites-vous? Votre père répond à cela : « Ma-

dame, c'est que vous autres vous aimez toujours ce qui est un peu au delà. » Moi, je réponds: « Vous voulez dire : Ce qui est au-dessus. — A la bonne heure, dit votre coquin de père, comme Martine, le dessus aux hommes[1]. » Et nous devenons toutes courtes devant ce mauvais propos. Voilà un bel échantillon de nos conversations! Vous en faites d'un autre genre avec votre patron; je les crois très bonnes, et je l'aime beaucoup.

CCXLIX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 4 novembre 1817.

Voici enfin Tacite trop tôt annoncé[2]. C'est aujourhui qu'il part, ma bonne mère. Souvenez-vous de mes injonctions. Je vais répondre à toutes les petites choses de votre lettre : Madame de Vintimille

1. Ce n'est point à la femme à prescrire, et je sommes
Pour céder le dessus en toute chose aux hommes.
Les Femmes savantes, acte V, scène III.

2. Il s'agit d'une traduction de Tacite et d'un commentaire, écrits de mon père qui n'ont jamais été imprimés.

est arrivée, et va dans le monde malgré son deuil. Madame Pastoret est revenue samedi, assez bien, mieux qu'elle ne croit. L'article sur l'enseignement mutuel[1] me paraît aussi bien qu'à vous, et d'autant mieux qu'il heurte les idées reçues, et par conséquent rentre dans les miennes. Mais il est comme le précédent, de madame Guizot. M. Bertrand a été fort malade; il est en convalescence. J'ai vu M. de Talleyrand; il est frais, gai et gaillard. Il n'a encore rien dit depuis son arrivée; il ne parle pas; il ne m'a pas fait une question sur moi. Je n'ai pu trouver le jour pour lui dire que j'étais chez son voisin[2].

A propos de ce voisin, nous avons souhaité la fête à sa femme hier[3], mais peu importe. Pour lui, je sais bien qu'il ne me trouve pas assez à mon aise avec lui. Mais, que diantre, est-ce facile? J'y fais de mon mieux. Si je ne réussis pas, ce n'est pas toujours ma faute. Ensuite, il demande plus de confiance? Il a bonne et bienveillante intention, je le sais; mais outre que la confiance n'est pas mon fort, je recule quelquefois là-dessus avec lui, et je ressemble un

1. Dans les *Archives*.
2. M. Molé.
3. Madame Molé s'appelait *Caroline*.

peu au héros de votre roman. Il voudrait, dit-il, que je lui communiquasse mes idées, mes impressions? Mais les confier, c'est les soumettre. Je passe ma vie dans deux craintes : L'une c'est de ne pas avoir la raison qui lui convient, l'autre c'est de ne pas avoir assez d'esprit pour M. de Barante. Je sais bien que, l'autre jour, j'ai eu avec ce dernier un succès qui m'a charmé; je sais bien que le premier a de l'entente, de l'élévation dans l'esprit, et par suite de l'indulgence. Mais enfin, je suis sûr d'être jugé, et tandis que je cherche la correction avec l'un, l'effet avec l'autre, je me trouve avoir un peu de gêne ou un peu d'obscurité. A propos, tout ce que vous venez de lire est beaucoup plus fort sur le papier que dans la réalité; n'allez pas prendre les choses dramatiquement. Vous savez que je dis que vous êtes *dramatique*.

Où en est votre politique? Écrivez-moi précisément le prix du pain, son rapport avec le prix d'ici, et la cause spéciale de cette cherté. On sait ici la misère de votre pays, et de bien d'autres; on s'en inquiète, plutôt on a l'air de s'en inquiéter. Je ne sais ce qu'en dira la Chambre; tous les députés sont arrivés avec mission d'être très accommodants sur tout, excepté sur le Concordat. L'abbé de Pradt

l'appelle le *discordat*. Il y a eu une grande affaire au sujet de l'évêque d'Amyclée et de ses bulles; je ne la sais point. Mais je sais que le roi qui l'avait désigné pour lui dire la messe le jour de la Toussaint, lui a fait dire, par le ministre de l'Intérieur, qu'il le lui défendait[1].

Vous arrangez joliment mes paroles; vous me perdez dans l'esprit de mon père. Je n'ai jamais dit de mal de la magistrature, ni des magistrats. *L'esprit de la magistrature* veut dire l'esprit de régularité, de légalité. Il est très vrai que c'est en faisant observer les lois qu'on administre bien, qu'on est bon *magistrat*. Le roi, qui est à la tête de la *puissance publique*, était, et est encore, le suprême *magistrat;* mais ce n'est point comme chef du pouvoir judiciaire, qui est indépendant de lui. Ainsi, aujourd'hui, le *magistrat*, c'est le préfet. Mais un conseiller d'une cour purement judiciaire, à qui même le criminel est enlevé, n'est point un magistrat, c'est un juge, ou si vous aimez mieux un *jugeur*. Il ne faut pas se faire illusion avec les mots :

1. Le duc de Latil, entré dans les ordres avant la Révolution, avait été nommé, en 1816, évêque *in partibus* d'Amyclée. Il a été plus tard évêque de Chartres, puis archevêque de Reims, puis cardinal, et il est mort en 1839.

Celui de *magistrat* a un sens propre; et vous auriez bien étonné Cicéron, si vous aviez été lui dire que Sulpicius, ou tel autre nommé juge dans telle affaire, était un *magistrat*. Quant au métier de juge, dépouillé d'une de ses plus importantes attributions, destiné à l'être de beaucoup d'autres, puisque la marche de la civilisation sera toujours d'étendre la juridiction des jurys, dites-moi quelle sera son importance? De qui sera-t-il recherché? Hors les grands juges, les juges sont très peu de chose en Angleterre; là aussi, les avocats ont une fortune et une considération bien supérieures. Aussi serait-il important de diminuer, et beaucoup, les tribunaux, d'étendre un peu la compétence de la justice de paix, d'augmenter le traitement des membres des Cours, et d'organiser le jury d'une manière plus large et plus humaine. Le gouvernement représentatif est l'opinion publique reconnue puissance. Il faut donc qu'elle se montre partout, et c'est par le jury qu'elle prend part au pouvoir judiciaire. Adieu, croyez à tout cela; car c'est vrai comme ma tendresse pour vous.

CCL.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 6 novembre 1817.

Puisque vous êtes en train de mettre de l'ordre à vos manuscrits, je voudrais que vous prissiez une ou deux heures par semaine pour voir à ce roman que j'aime tant, parce qu'il me remue de la plante des pieds à la pointe des cheveux. Ce serait un grand plaisir pour moi que de le tenir, une fois, dans mes mains, de pouvoir le lire, ou de m'arrêter, selon que je serais émue. En m'appliquant un peu, je suis sûre que j'en ferais une bonne copie, et elle serait toujours plus propre que vos brouillons. Je vous assure qu'il mérite que vous le tiriez de l'état où il est[1].

J'ai ri de votre crainte que je ne prisse trop au sérieux tout ce que vous me dites sur vos

1. Mon père avait écrit, cette année même, un roman intitulé *Sidney*.

embarras divers ; mais je vous connais bien à présent, et je sais ce qu'il faut rabattre de vos paroles. Madame de Sévigné dit qu'elle ne peut pas souffrir cette réponse : « Je suis trop vieille pour me corriger. » Je pense comme elle ; il serait plus raisonnable de dire : « Je suis trop jeune, » et jamais peut-être je ne me suis plus appliquée à me ranger l'esprit, et à me donner une certaine mesure en toute chose. Aussi je comprends à merveille votre embarras avec votre patron. Au reste, il n'est sûrement pas nécessaire que vous lui témoigniez confiance entière ; cela n'est dû à personne. Il suffit d'une certaine montre de confiance qui se reconnaît dans le maintien, dans le son de la voix, dans une multitude de petites choses. L'important avec les personnes qu'on aime, c'est de leur montrer qu'on les aime. A votre âge, et pourquoi dédaignerait-on les avantages de son âge ? la reconnaissance a bonne grâce, et se témoigne très aisément : Un regard, un mot, une approbation indiquée seulement par un silence attentif, le soin de ne rien dire qui doive blesser, et enfin la suppression de tout ce que j'appelle les gênes extérieures, parce qu'elles donnent de la froideur et de la gaucherie. M. Molé arrive à l'âge où, après avoir longtemps

dédaigné l'affection des autres, on commence à en sentir le besoin. Dans la jeunesse, on se sent fort, on repousse les appuis; plus tard, on les regrette; cela est bien peint dans *René*[1]. Votre patron a souffert, son âme a été froissée. Il a été touché, cela est visible, de l'instinct de la vôtre, qui l'a démêlé et apprécié; il vous sait gré intérieurement de n'avoir pas cédé à l'influence de quelques faits et de certaines personnes. Je l'ai vu, une fois, tout près de s'attendrir, en me disant : « Votre fils m'a aimé quand on ne m'aimait pas. » Tenez-vous donc sur ce terrain avec lui; faites-lui arriver par sa femme ce sentiment si gracieux que vous avez plus d'embarras à lui témoigner l'affection que vous lui portez depuis qu'il est en fortune, que lorsque vous le voyiez lutter avec des peines qu'il ne méritait pas. Dans vos entretiens, écartez adroitement votre *moi* pour faire arriver le *sien*, il aura du soulagement à parler de lui et vous en saura gré; sa confiance attirée doucement lui fera croire qu'il a la vôtre. Voilà, mon très cher, tout le secret de la coquetterie des femmes, et si elle est un tort chez elles quand elles ne la mettent en jeu que par

1. Le roman de Chateaubriand.

vanité, elle a bien bonne grâce dans l'amitié.

Hier matin, je lisais tout haut le petit article *Nouvelles* qui était dans votre lettre, et celui qui regarde la magistrature, article qui, par parenthèse, a fort satisfait monsieur votre père, et qui, par parenthèse aussi, a éclairci mes idées. J'ai remis ensuite la lettre sur la cheminée; notre cousine dissertait sur la nature de votre esprit et sur le temps où nous vivons, qui font qu'on envoie à votre âge, par le même courrier, ces paroles sur les magistrats, des paroles sur Tacite, et des paroles de chanson. Tandis qu'elle parlait, votre père avait repris votre lettre; vous le voyez la lisant tout bas, ses lunettes sur le nez. Madame de Vannoise est sortie; votre père s'est mis à tisonner, et tout en tisonnant : « Ma femme, monsieur votre fils aime trop l'esprit. Oui, et il craint trop le ridicule. Il ne voit donc pas que cette manie pourrait lui en donner un. Mais pourquoi diantre a-t-il grande envie de plaire à M. de Barante? Parce qu'il a peur que M. de Barante ne se moque de lui, ou qu'il dise qu'il est médiocre? Est-ce qu'il croit que M. de Barante est infaillible? Monsieur votre fils a beaucoup trop la manie du succès de la minute. Il ne sait donc pas que cela mène quelquefois à celui de la journée? Il

s'embarrassera de toutes ses paroles ; en voulant que toutes elles portent coup, sa contrainte lui donnera l'air de l'affectation ; on lui croira une prétention qui fera peur, et on le jugera et blâmera, et peut-être même raillera. Dites-lui de ma part d'avoir de l'orgueil et point de vanité. Cela est plus commode et infiniment plus libéral. » Et comme le feu était arrangé, et qu'Albert se trouvait là, cette belle conversation a été interrompue. Quand elle se renouera, vous en aurez la suite ; votre père était en train, et disait tout cela d'un ton vrai qui m'amusait.

Je vous enverrai par le courrier une petite brochure qui s'imprime en Belgique et qu'on a saisie sur la frontière. C'est de Fouché ; vous m'en direz votre avis et vous n'en parlerez point, qu'à M. Molé si vous voulez, parce qu'il ne faut pas que vous ayez l'air de l'avoir dans les mains. On vient d'envoyer la pareille à M. Decazes ; peut-être l'a-t-il déjà. Il paraît aussi une notice de la conduite de Fouché que je n'ai pas encore vue. Pourquoi cet homme se réveille-t-il à présent ? Voilà ce que vous nous expliquerez peut-être. Il y a bien de la raison et de la force dans ce que je vous envoie, des expressions heureuses et justes, telles que ceci sur les

varie beaucoup ; le peuple se fâche, les fermiers qui le craignent, et qui n'ont pas besoin de vendre, refusent de venir établir la concurrence ; on est donc dans la main des petits marchands. Le remède, direz-vous? 1° Une assez grande quantité de grains achetée en pays étrangers, déposée à Dunkerque, mise dans les mains des commerçants soutenus et surveillés par le préfet. Ce grain, jeté sur le marché pendant quelques semaines, forcerait les petits marchands à changer de méthode, et la baisse prendrait de la consistance. 2° Une augmentation dans les patentes, et les marchés de toutes les villes du département fixés par ordonnance au même jour. Cela mettrait de l'ordre et empêcherait l'agiotage, parce que chacun, ignorant ce qui se serait passé au marché voisin, se tiendrait dans une ligne plus modérée.

Mais la diminution du prix du pain n'allégera guère notre misère. Le peuple est pauvre, il a vendu ou mis en gage son mobilier, il n'achète rien ; le commerçant, qui ne vend point, ne fait guère travailler ; il ne peut augmenter le prix des journées sans augmenter celui des marchandises et vendrait encore moins ; il renvoie donc ses ouvriers, et voilà des mendiants, et voilà notre inquiétude

pour l'hiver. Nous avons failli avoir un petit mouvement à Dunkerque, tout à l'heure. On embarquait du grain pour le Havre, les Dunkerquois ne voulaient pas le laisser sortir. Votre père s'est fait annoncer, on a mis en marche une légion; ces pauvres diables ont eu peur, et le blé est parti.

Voilà, à peu près, la réponse à vos questions. La richesse du département du Nord repose sur la consommation du peuple, puisque l'industrie s'y porte sur toutes choses vraiment utiles; nous faisons bien plus de grosse toile que de batiste. Le peuple ne consomme point; voilà notre misère. On n'achète point de chemises, on les raccommode; aussi les marchands de fil sont-ils les seuls qui se soutiennent. Mais cette branche de commerce a pourtant une étendue bornée. Ajoutez à cela quatre-vingt mille étrangers qui dépensent peu, et qui consomment et gaspillent beaucoup, les pertes et dommages qu'ils causent, les champs bouleversés, l'habitation du paysan envahie et dégradée par eux, et vous pourrez parfaitement expliquer l'état où nous sommes.

Voilà un rapport vraiment administratif. Je m'admire d'avoir retenu tout cela, ou plutôt je m'attriste de me voir dans un temps où une pareille

matière entre dans la correspondance d'une mère avec un fils de vingt ans.

CCLI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, vendredi 7 novembre 1817.

Nos lettres ont une attraction naturelle. L'une attire l'autre; je n'en puis recevoir une, sans avoir envie de répondre; j'ai résisté hier, en voici une seconde, et je cède aujourd'hui. Cette nouvelle de l'arrivée de mon père me charme; qu'elle n'aille pas s'éventer. Je trouve ce voyage très bien; il a un petit air de zèle qui réussira. Mon père fera ses affaires, je lui montrerai Paris, et nous nous amuserons. Je serai charmé qu'il dise à ces gens-ci bien positivement tout ce que vous me dites. On ne le leur répétera jamais trop.

Au reste, j'espère que les excellentes paroles du roi vous feront quelque chose. Je ne sais pas de plus fort, de plus sérieux, de plus puissant discours que celui-là, et je le trouve aussi au-dessus de ceux des

années dernières, que le trône est au-dessus de ce qu'il a jamais été[1]. Vous jugez que l'enthousiasme a été vif. Concevez-vous que pas un cri de *Vive le Roi!* n'ait pu être arraché à votre Villèle et à ses gens? Ils sont, au reste, revenus, tous pâles, maigres, abattus, et plus aigris que jamais; je ne crains plus que le ministère se raccommode avec eux; il ne le pourrait pas. Quant à ce Bonaparte, le vaisseau de Sainte-Hélène n'a point crié qu'il était mort, mais qu'il était malade, et telle est la nouvelle que le bâtiment de commerce a apportée en Angleterre. Nos esprits se sont rencontrés : Je trouve que cette mort serait une mauvaise nouvelle; je crois possibles et faciles même les entreprises de l'Autriche. Je frémis comme vous de l'idée de son succès, et je ne conçois rien qui puisse être plus révoltant que l'avènement d'un prétendant qui dirait aussi qu'il a des droits. Je repousse une légitimité bâtarde; et j'avais dit aussi, de mon côté, qu'il serait intolérable de voir M. Maret en voltigeur. Mais je n'ai pas peur de cela. Si jamais pareil projet se consommait, l'heure du fédéralisme serait venue.

1. Le roi venait d'ouvrir la session des Chambres par un discours dont le succès fut grand dans le parti libéral qui se formait alors.

Je crois que la session ne sera pas très orageuse. La loi de recrutement sera une chose grave; elle fera effet. Tout y est donné à l'ancienneté. Il faudra commencer par être soldat; on sera quatre ans dans chaque grade, au moins; à cinquante et un ans, on pourra être maréchal de camp. Le ministre de la guerre ne doute de rien; il prépare une réforme analogue à celle de la marine. La demi-solde serait abolie. Quant à ces pauvres libéraux, ne les craignez pas. Hélas! ils n'ont jamais rien détruit; ils n'ont jamais triomphé. Longtemps encore le fait règnera en dépit du droit, et les commis seront vainqueurs de la liberté.

Je vous ai dit mon avis sur les juges. Ils prennent à tâche de le confirmer tous les jours, et le cardinal de Retz trouverait encore, comme moi, qu'un corps judiciaire est inepte en politique. Ils ont, au reste, juré leur grand juron qu'on ne les reprendrait plus à intenter des procès sur les questions de Presse, ce qui rend merveilleusement utile la loi sans jury de Monseigneur le garde des sceaux. Il y gagnera que tout livre paraîtra, et aucun ne sera jugé. Vive les institutions illibérales pour conduire à l'anarchie! Comme toute force, toute puissance réside dans l'opinion aujourd'hui, il s'ensuit que tout

établissement qui, au lieu de s'appuyer sur elle, cherche à la comprimer, est sans base et sans force, et messieurs les amateurs de la discipline, du despotisme, pour ne pas avoir des lois libérales, se trouvent sans lois du tout. Les hommes qui n'aiment point à être gouvernés sont fort heureux à présent. Qui doute, en effet, que, si le ministère voulait être pleinement constitutionnel et libéral, il ne fût plus puissant que Richelieu, que Louis XIV, que Bonaparte?

Quant à mon histoire de l'évêque d'Amyclée, M. Molé s'était mépris et m'avait trompé. Il ne s'agit pas de l'abbé de Latil, mais de l'abbé de Quelen, qui nommé évêque de Samosate, s'est avisé de se faire sacrer sans faire vérifier ses bulles[1]. Mon père vous dirait que, si l'ancien régime durait encore, il serait décrété, pour le présent, par le Parlement.

1. M. de Quelen, ancien secrétaire du cardinal Fesch, venait d'être nommé évêque *in partibus* de Samosate. Il a été plus tard coadjuteur, puis archevêque de Paris, en 1821. Il est mort en 1839, à soixante et un ans.

CCLII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 9 novembre 1817.

Je vous réponds sur-le-champ, ma chère et spirituelle mère; ma lettre ne partira peut-être que dans deux jours ou plus, mais n'importe. C'est une chose étrange que la manière dont mon père, vous et moi, nous nous entendons. Nos pensées et presque nos paroles se rencontrent. Dans une lettre que j'avais commencée, et que j'ai plantée là, parce qu'elle sentait trop la confession, je vous disais de moi ce que mon père m'a fait dire par vous. Je vous disais, par exemple, en propres termes, que, si j'élève jamais ma vanité jusqu'à l'orgueil, je suis sauvé. J'ajoutais que, pour le moment, je suivais la marche contraire, et je tâchais d'expliquer comment et pourquoi. Il y a deux ans, j'étais dans une meilleure route; j'ai descendu depuis. Je me croyais alors appelé à quelque chose d'assez haut; j'étais plus sérieux qu'à présent,

quoique je fasse encore tous mes efforts pour l'être. Alors, je ne négligeais aucun petit succès, je tenais au moindre effet; mon amour-propre était minutieux. Le hasard a voulu que je pusse réussir, médiocrement sans doute, mais enfin réussir dans les deux routes. Je n'ai point été déplacé dans le grave; je suis à l'aise dans le plaisant. Témoin mon Tacite et mes chansons.

Je crois encore avoir l'esprit sérieux et capable de solidité, et peut-être d'une sorte de profondeur, si mon caractère avait assez de tenue pour le soutenir. Mais mon éducation a marché en sens inverse de cette tendance, si tant est qu'elle existe. On a instruit mon esprit, on m'a élevé dans le salon pour le salon; on m'y a permis le succès, on m'y a fait mettre du prix. En un mot, pendant les dix-sept premières années de ma vie, j'ai eu l'esprit piquant, et point étendu; j'ai eu des idées plaisantes et régulières, mais communes et stériles. J'ai eu peu d'imagination, peu d'indépendance ; mon esprit a été frivole, parce qu'il était servile. Je ne vous parle pas de l'influence de la situation de la société de ce temps-là. Tout se tient, et la discipline dans laquelle vivait la France assujettissait les discours comme les personnes, et la pensée comme les discours.

Cela est singulier à dire et vrai pourtant : sous le gouvernement de Bonaparte, nous étions plus légers qu'à présent, nous tournions à cette insouciance monarchique tant regrettée, du moins dans la société où je vivais. J'espère qu'il n'en était pas de même partout. L'incrédulité, la moquerie et l'ironie gagnaient de tous côtés ; et je me rappelle bien qu'alors je croyais que ma destinée, comme mon ambition, était cette oisiveté brillante, cette élégance, cette légèreté si vantées dans les Cours d'autrefois. Chose étrange ! Si Bonaparte régnait encore, je serais bon aujourd'hui à faire un *marquis*.

Il n'en a rien été. La révolution de 1814 est venue ; c'est elle qui m'a fait. Cependant, elle m'a fait un moment plus fort que je n'étais appelé à l'être. Que tout continue d'être calme autour de nous, que tout prenne de la régularité, que les habitudes s'établissent, vous me verrez me tranquilliser, m'éteindre, m'assouplir, et descendre à ce bienheureux repos d'esprit, excellent pour être un sous-officier ministériel. Puissent les circonstances être grandes, pour m'agrandir !

Dans le cours ordinaire de la vie, la vanité trouve encore à se satisfaire ; elle se rapetisse suivant le besoin. Elle est plus ou moins difficile, selon le

temps. Lovelace en province mettrait son amour-propre à la conquête de la Baillive. A Londres, il lui faut des Clarisses et des Duchesses. Je suis comme cela : je ne dédaigne aucun succès; celui d'un couplet me charme; et, dans ce moment même, ne cherché-je pas la petite satisfaction de me juger, et d'avoir deviné de mon côté ce que vous aviez deviné du vôtre. Quant à ma position envers M. Molé, ce que vous dites est assez juste; mais il est bien plus aimable, bien meilleur que vous ne le supposez vous-même; car ce qu'il me reproche, c'est d'être trop comme vous me conseillez d'être. Il dit que je fais trop de frais, que j'ai trop l'air de vouloir lui plaire, et de contraindre et de choisir mes paroles dans cette intention. Il ajoute que je ne devrais voir en lui que l'ami de mon père. Tout cela est d'un bon homme; mais il est ministre!

Pour M. de Barante, c'est autre chose. Outre qu'il a beaucoup d'esprit, que je fais cas de son jugement, parce qu'il se donne toujours la peine ou le plaisir de juger, il est de toutes manières important pour moi de lui convenir, et j'ai eu assez de peine à y réussir pour qu'il me soit permis de chercher à conserver mes avantages. Il a vraiment de l'amitié pour moi, et il me l'a témoigné avec

plus de prévenance qu'il n'était dans son caractère habituel de le faire.

Parlons des affaires. Que pensez-vous des Chambres? On en est fort content, les ministres surtout. Ce qui inquiète, c'est la Chambre des pairs; à peine y a-t-on la majorité. On parle de faire des pairs. L'expédient dont on se servirait serait de rappeler quelques-uns de ceux qui ont été éliminés, lors du retour du Roi, comme M. de Latour-Maubourg et le maréchal Mortier. L'autre jour, M. Desèze a pensé être secrétaire; on y attachait de l'importance. Dans le moment où l'on allait voter, il s'était approché de M. Vernier, qui est sourd, et il lui a dit à l'oreille que tout était fini, et qu'il pouvait s'en aller, et, là-dessus, il l'a fait lever et lui a donné la main, et ils sortaient quand M. de Marbois voit tout cela de sa place, et s'écrie : « Eh bien, on nous emmène un des nôtres ! » Là-dessus. le général Klein se lève, court après, les rattrape, et enlève M. Vernier à M. Desèze[1], qui n'a manqué que de six voix pour être nommé.

1. M. Vernier, comte de Montorient, ancien député aux états-généraux, puis membre de la Convention, sénateur après le 18 brumaire, et pair de France en 1815, a laissé quelques ouvrages de littérature. Il est mort en 1818 à quatre-vingt-sept

Il paraît que la Prusse vient de puiser, dans l'inépuisable fonds des indemnités, le sujet d'immenses et nouvelles prétentions. Cela fait du bruit ici, et de là, dit-on, la baisse des fonds. Cependant les conférences pour l'évacuation se poursuivent avec activité. M. de Richelieu y met une chaleur et une vigueur extraordinaires. Il ne s'agirait de rien moins que de faire partir les étrangers au mois de décembre de l'an prochain, et M. de Talleyrand dit que ce serait le plus grand malheur du monde.

Quand le bureau de la Chambre des pairs a été présenté au Roi, celui-ci a dit au duc de Feltre qu'ayant fait partie du ministère, il aurait une raison de plus pour voter avec lui. La danse s'ouvrira par la loi du concordat. Son but principal est de reconnaître et confirmer les lois d'administration et de police ecclésiastiques de Bonaparte. Mais voici les points litigieux : 1° Le nombre des sièges, quoique l'on espère que ceci passera après résistance. 2° Le serment à la Charte. Les ministres ne l'exigent point des prêtres dans la loi qu'ils proposent,

ans. Le général Klein, ancien chef d'état-major de Masséna, était sénateur ou pair de France depuis 1808. Il est mort en 1815. Quant à M. Desèze, c'était le défenseur de Louis XVI, créé pair et premier Président de la cour de Cassation en 1815.

parce qu'ils n'ont pas voulu prendre l'initiative là-dessus. C'est une excuse qu'ils se donnent d'avance aux yeux des personnes sévères. Ils ne doutent point cependant que la Chambre ne demande et n'obtienne ce serment.

Hier, pour la nomination des présidents candidats, voilà-t-il pas les *ultrà* qui ont promis de donner leurs voix à M. de Serre, si l'on promettait de nommer Villèle secrétaire! M. Lainé croyait à tout cela; j'ai trouvé, le soir, chez M. Molé, tous ces messieurs, qui disaient qu'il était absurde de penser que jamais on se raccommoderait avec les *ultrà*, et peut-être que tous, le matin, ils avaient cru à leur parole. Vous voyez, au reste, le résultat, c'est que M. de Serre devait, suivant leurs promesses, avoir cent-quatre-vingts voix, et il en a cent-vingt-trois. Ce serait une grande duperie de les écouter. On n'a pas besoin d'eux pour avoir la majorité, on leur rendrait service en se joignant à eux; ce serait un marché fort inégal.

Vous me paraissez prendre un peu trop à ces espérances d'évacuation si prochaine. Nous sommes loin d'espérer si bien ici. Je crois que M. de Talleyrand, bien loin de se populariser, perd le peu de popularité qui aurait pu lui rester. Il paraît encore

hésitant entre les deux oppositions. Vous parlez d'or sur la conduite à tenir à l'égard de celles-ci. Il serait inouï d'ailleurs de transiger avec la minorité. Le ministère en aura bien assez de se tenir sur un bon pied avec la majorité; la faible confiance qu'il a mêlée aux promesses des *ultrà*, les cinq ou six voix que Villèle a eues de plus hier, tout cela effrayait déjà la partie raisonnable de la Chambre, qui est pourtant dans les meilleures et les plus calmes intentions du monde.

CCLIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 10 novembre 1817.

Qu'est-ce que vous avez dit de cette mort de la princesse Charlotte? Notre pauvre général Murray[1]

1. La princesse Charlotte, fille du prince de Galles, régent du Royaume-Uni, venait de mourir en couches d'un enfant qui ne lui a point survécu. Elle avait épousé le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui fut plus tard roi des Belges, et épousa l'une des filles du roi Louis-Philippe. — Le général Murray était un Anglais retiré depuis la paix dans le département du Nord.

nous a donné, à cette occasion, une scène fort touchante. Il a appris, dans mon salon, cette nouvelle, qui nous était arrivée par le télégraphe; il est devenu tout pâle, et, serrant la main de votre père, il lui a dit: « Monsieur, en bon anglais, je suis au désespoir; je ne puis tenir ici, et je m'en vais m'affliger tout seul. C'était une princesse d'un *great spirit*, c'est une perte pour toute l'Angleterre. » Madame Murray pleurait tout de bon, ainsi que cette jolie Euphémia. Croit-on que cet événement ait quelque influence sur les affaires d'Angleterre? Le duc de Wellington est arrivé avant-hier à Calais; il s'est rendu à Cambrai, et il a fait prier M. de Jumilhac de mander sur-le-champ son arrivée à Paris. C'est la première fois que cela arrive. Rapporterait-il quelque bon arrangement? Au reste, votre père est dans une correspondance charmante avec M. de Woronzoff[1], qui entend à merveille nos réclamations assez vertes, et qui commence à y faire droit. Voulez-vous une nouvelle qui nous charme? C'est un ordre donné par le duc de Wellington à son armée de faire peser tout son train, pour qu'on

1. Le prince Michel Woronzoff, né en 1782 et mort en 1845, commandait l'armée russe. Il a représenté la Russie au congrès d'Aix-la-Chapelle.

puisse mander en Angleterre la quantité de vaisseaux nécessaires pour le transport. Voilà de petites choses qui répondent bien aux paroles du Roi. Nos petits *ultrà* sont furieux de son discours; ils disent un mal horrible de monseigneur le duc d'Angoulême, et surtout depuis que le *Journal du commerce* l'appelle l'amour et l'espérance de la France. Cet article est curieux. Pour achever ma gazette lilloise, je vous dirai qu'on fait courir ici le bruit que ce sera M. de Talleyrand qui ira au Congrès. Je n'en crois pas un mot.

Je lis *Émile*, j'y trouve des clartés infinies noyées dans une foule de paradoxes qui m'impatientent. Que nous sommes déjà loin du temps où il fallait écrire ainsi pour inoculer la philosophie! Remarquez que je la prends dans la bonne acception. Nous sommes devenus si secs, que nous ferions presque la moue à l'éloquence. Rousseau en revêt toujours la raison, quand il parle *raison*. On trouverait maintenant que c'est du temps perdu. J'ai peur que nous ne tournions à quelque chose de trop aride; les hommes ne me paraissent point faits pour se défendre toujours des émotions. *Élargissez votre âme*, disait Fénelon; il y a du sens dans cette parole.

Je ne m'étonne point du tout de l'aigreur de la bande Villèle. Ce qui me surprenait, c'est que certains ministériels crussent à un rapprochement avec ces gens-là. En révolution, les nuances ne se rejoignent jamais. Lors de l'arrivée du prince d'Orange, les royalistes des Stuarts en Angleterre se rallièrent aux puritains. C'était dans l'ordre. Il y a moins loin d'un *ultrà* de Toulouse à un jacobin de Dijon que de M. Bonald à M. Molé. La sagesse doit repousser également l'alliance de toutes les exaltations. Il me semble que vous trouverez que je parle assez *bien*. Nous avons pleuré de belles larmes en lisant le discours du Roi. Il doit absorber une grande partie des orages qu'on prévoyait dans cette session, et les Villèle et les d'Argenson, que je n'aime pas davantage, ne vous en déplaise, auront un *pied de nez*.

Nous menons, au reste, une assez bonne petite vie. Je commence à faire danser samedi, et, aujourd'hui, nous avons ouvert dans la préfecture une école d'enseignement mutuel. Nous avons soixante enfants ; la machine est lancée, on ne l'arrêtera point. Votre père prend une très bonne mesure : il fait donner des médailles aux mendiants ; cela va nettoyer nos rues. Enfin, je vous jure que c'est un

bien bon préfet. Adieu, mon cher enfant; je vous ai écrit un peu en hâte, aujourd'hui. Ma lettre est trop courte pour moi; je ne sais ce qu'elle sera pour vous; j'ai juré de ne jamais m'en embarrasser.

Parlez de moi à madame Molé. A propos, dites-lui qu'elle devrait monter *Pinto* l'année prochaine; nous disions avec ma cousine que nous ferions faire quelques coupures à M. Lemercier et un nouveau cinquième acte. Vous joueriez fort bien Pinto; la distribution est plus facile qu'on ne le croit. C*** jouerait bien madame Dolmar, Frédéric le capitaine, Lemercier l'Archevêque si on voulait. Parlez-en à M. de Barante; je parie qu'il approuve cette idée. Ou bien, risquez *la Journée des dupes*. Enfin sortez de la routine, et tâchez d'être un peu piquants[1].

1. *Pinto* et *Richelieu ou la Journée des dupes* sont, comme on sait, deux pièces de Lemercier, l'une en prose, l'autre en vers, qui ont été les avant-coureurs du mouvement romantique.

CCLIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 13 novembre 1817.

Je viens de recevoir une fort aimable lettre de madame Molé, qui me mande : « Nous avons un peu reproché à Charles de manquer avec nous de confiance et d'abandon. M. Molé avait remarqué qu'il paraissait gêné avec lui, et il en était affligé. Il s'est tout à fait amendé, et nous n'avons plus de reproches à lui faire. Tout notre désir est qu'il soit avec nous comme il serait avec vous et son père, et que chacun dise qu'il est devenu l'enfant de la maison. M. Portal s'en loue beaucoup, et votre fils est à merveille avec lui. Hier, il m'a dit, M. Portal, que, par la suite, il lui donnerait un travail beaucoup plus intéressant, dont il se tirerait très bien. Enfin, tout cela marche à merveille. Nous espérons voir bientôt M. de Rémusat, et nous le remercierons de la confiance qu'il nous a témoignée. »

J'ai eu du plaisir à lire et à copier ce petit article;

votre père en a tout bonnement un peu *pleurniché*. Les paroles de madame X... l'impatientent un peu, et, quand il lui en vient de pareilles à celles-ci ou quelque chose qui lui montre que vous êtes content, alors il se sent tout ragaillardi. Ah ! quel métier, mon enfant, que d'être mère, ou père comme votre père, mais qu'il y a aussi de bons moments !

Nous sommes mieux ici. Notre blé baisse, et le pauvre se console. Je suis bien occupée des pauvres, mon enfant, et cela m'amuse. Mais ce qui me charme, c'est notre petite école d'enseignement mutuel qui va à merveille; j'y fais de fréquentes visites qui animent l'ardeur de nos petits élèves. Ce matin, j'ai distribué les billets de récompense, et j'ai vu lire, écrire et dessiner; je ne désespère point de faire prendre la leçon de dessin à Albert, et dès demain je vais en essayer. Nous formons des petits *moniteurs*, et j'admire la promptitude de la méthode et la sottise des opposants. On accable votre père de lettres et de mémoires contre cet établissement, et notre école normale n'en ira pas moins son train. Dans un mois, on y joindra, pour quelques-uns, l'étude des mathémathiques. Madame de Vannoise est là avec sa lorgnette, et s'amuse beaucoup de ce petit spectacle.

Adieu, cher enfant; je vais écrire à madame Molé pour la remercier de son aimable lettre; je vous remercie aussi, et surtout, du plaisir qu'elle m'a fait. Il me semble que je suis dans un bon moment de ma vie. J'ai du repos dans l'âme, un peu plus de santé qui en est la suite; votre père est tout serein; enfin je bénis cette bonne Providence qui me permet de jouir de tout cela, et je vous aime de la plus tendre tendresse qui fut jamais.

CCLV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 16 novembre 1817.

Tutto il mundo e fatto come la nostra famiglia! Ce vieux proverbe est très vrai et très juste. Sans doute il y a des nuances dans les caractères; mais nous nous ressemblons tous beaucoup par notre vanité, et même par la manière dont elle s'exerce sur nous. Ne croyez pas qu'il y ait eu une si grande différence dans votre éducation et celle de tant d'autres. N'y voyez donc pas toujours

seulement un développement de l'esprit. Ne dites pas que vous n'aviez, dans le début de votre jeunesse, qu'un esprit piquant, sans étendue. Si vous vous amusiez à relire vos cahiers de philosophie, vous y trouveriez la preuve du contraire. J'ai des lettres de votre première jeunesse qui sont remarquables par leur gravité, et par des aperçus singuliers pour l'âge que vous aviez. Je me souviens que votre tante, lors de votre goût pour les vaudevilles, vint un jour me conseiller de vous empêcher de faire des chansons, « parce que, disait-elle, vous vous feriez auteur de chansons à vingt ans, et vous tomberiez dans la société de tous ces petits auteurs qu'elle redoutait pour la dignité de son neveu ». Elle ne vous connaissait pas plus qu'elle ne vous connaît à présent, et elle fut bien suprise quand je lui répondis : « Laissez-le faire; il y a plus de gravité que vous ne croyez dans les chansons de Charles, et il se pourrait bien qu'à vingt ans, il fût beaucoup plus sérieux que vous ne pensez. »

Vous êtes ingénieux et presque vrai sur ce que vous dites encore de notre situation sous Bonaparte; mais ne croyez pas, cependant, qu'on fût aussi soumis à cette discipline que vous le croyez. On se taisait devant vous, parce qu'on respectait votre

jeunesse, et, moi, j'attendais qu'elle fût plus formée pour vous dire tout franchement : « Tenez, et jugez. » Mais rappelez-vous ce que vous avez vu dans votre intérieur : rien qui ressemblât à une niaise adulation, ni à une soumission aveugle. Votre père, que vous étiez accoutumé à aimer et à estimer, souvent victime des inégalités de celui dont il dépendait, et, dans ces occasions, ne laissant point voir d'humeur, mais toute la déplaisance que la raison éprouve devant ce qui en manque absolument. Dans certaines occasions, vous avez été à portée de nous voir conserver l'indépendance de nos sentiments et même de notre conduite. Tout cela se passait sans bruit, sans ostentation, mais croyez-moi, se casait dans votre tête, y jetait quelques lumières, et vous aurait préparé de manière à être sous Bonaparte autre chose qu'un *marquis*.

Quant à l'orgueil que vous aimeriez mieux que la vanité, attendez donc que vous ayez, en quelque sorte, mérité de l'éprouver. Il est le résultat des actions ; il est la récompense des grands dévouements, des belles conduites, des nobles sacrifices, quand les occasions s'en sont présentées ; ou bien, dans un cercle de circonstances plus étroites, on commence à l'éprouver quand on a remporté quelque

victoire sur soi-même, surmonté quelque penchant vicieux, éprouvé quelque noble sentiment, quand on s'est trouvé du courage dans certains revers. Il vous eût été permis d'en éprouver une légère apparence lorsque vous avez supporté, vraiment courageusement et de fort bonne grâce, l'exil de votre père et la solitude de Lafitte; quand, livré à vous-même, vous n'avez point profité de votre liberté pour perdre ou flétrir votre jeunesse. Vous n'aurez pas toujours besoin des grandes commotions politiques pour trouver les occasions d'exercer vos forces. Vous pouvez faire noblement le métier de sous-officier ministériel, et, quand il serait vrai que vous fussiez un peu faible, ce qui n'est pas encore prouvé, comme vous avez l'esprit juste, vous verrez, mon ami, que ce sera la raison qui, tout naturellement, vous conduira à la vertu.

Quant à M. Molé, j'entends fort bien ses reproches, et, si vous faites attention à mes conseils, vous verrez qu'ils vous les épargneront. Cherchez à lui plaire avec vos sentiments plutôt qu'avec votre esprit; vous serez plus naturel, et il sera plus content. Je supppose que vous l'aimez? Alors laissez-le lui voir; tout est là. L'esprit tout seul ne peut jamais démontrer le cœur. Je ne sais si cette expres-

sion explique parfaitement ma pensée; en tout cas, vous y suppléerez. Quant à celui que madame de Sévigné appelait *l'autre*[1], il prend toutes les formes, toutes les routes. On ne peut guère ergoter avec lui; il arrive comme il peut et par où il peut. Vous lui faites prendre un singulier chemin; mais, en tout cas, je crois toujours que vous plairiez à moins de frais, surtout comme vous voulez plaire.

J'ai donc lu, tout haut, quelques parties de votre lettre. Notre cousine dit que vous ne vous regardez pas d'assez haut, que vous portez votre chandelle dans les moindres coins, et que vous jugez moins bien des ombres et des clairs. Votre père dit une quantité de bonnes choses *philosophiquement expérimentales* qui me prendraient tout mon papier, si je voulais vous les redire. Moi, je regrette cette lettre que vous appelez votre confession, et qui, je suis sûre, m'aurait plu; et puis je dis que je vous aime tel que la nature ou l'éducation vous a fait, et qu'en somme vous avez de *l'étoffe*. Vous savez que c'est notre mot favori, à ma *chère amie* et à moi.

Il est certain que les paroles du Roi ont donné

1. L'amour.

ici l'espérance de voir partir les garnisons étrangères. Je ne crois pas à des intentions très bienveillantes chez nos alliés; mais je crois fermement qu'il ne leur est pas possible de rester chez nous encore bien longtemps. Si leurs prétentions sont exagérées, elles manqueront leur but. Il en arrivera comme des folles rançons demandées pour la liberté de certains rois, qu'on finissait par ne pas payer. Si on veut se tirer de tout cela, il faut donc agir comme si on avait toute la liberté, délibérer les lois, les droits de chacun, appeler tous les citoyens à être soldats, faire l'armée nationale, intéresser la France à son indépendance, et on verra, après, comme elle arrivera à la conquérir facilement. Le grand secret de ce temps-ci, c'est de faire parler la patrie, et cela est facile. Voilà encore l'orgueil à la place de la vanité. Je suis ravie de notre prince; vous savez que je l'aime. Je me sais gré d'avoir surpris là-bas[1] quelques lueurs de ce qu'il est à présent; je voudrais que, l'année prochaine, il allât en Bourgogne, pour adoucir d'autres passions.

Je me suis amusée, ce matin, en voyant Fontanes

1. Le duc d'Angoulême avait passé quelques jours à Toulouse, dans les premiers temps de la Restauration.

défendre ses expressions à l'aide de Voltaire, et M. Lanjuinais se fâcher de ce qu'on appelait saint Louis le plus juste des rois. L'académicien se retrouvait sous la robe du pair; c'est la chatte devenue femme. Madame de Vannoise, qui n'aime pas Fontanes, est charmée de lui trouver ce ridicule; moi, je trouve que l'expression était bonne[1].

Je ne vous parle pas trop de la vie que nous menons, parce que vous la devinez à peu près; les jours vont fort vite, parce qu'ils sont à peu près pareils. Nos Murray pleurent leur princesse; le noir va très bien à votre jolie Euphémia, mais il l'empêche de danser; elle trouve que cette perte est un grand malheur. Je pense comme vous : ce n'est point un événement, ce serait manquer de respect à la constitution anglaise de le croire, et Dieu m'en garde! Vous m'avez trop bien appris mon métier.

1. Voici la phrase de l'adresse de la Chambre des pairs critiquée par M. Lanjuinais et défendue par M. de Fontanes : « Vous n'avez point oublié que le plus pieux de vos ancêtres fut le défenseur le plus éclairé des privilèges de son trône et des libertés de l'église gallicane. »

CCLVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 19 novembre 1817.

Que voulez-vous que je fasse, ma mère, de votre liste de députés[1]? Sais-je l'opinion de M. Barbier ou de M. de Say? Qui aura la patience de me dire ce que pensent tant d'inconnus, qui votent *incognito?* Quel est le but de cette connaissance? Veut-on savoir la pensée de ceux qui parlent? Qu'on les lise. Est-on curieux du rapport numérique des partis entr'eux? Les relevés des votes les donnent à peu près. Voici d'ailleurs l'arithmétique du ministère : L'effectif de la Chambre est fort au-dessous du total de la liste. On compte à peu près quinze *libéraux*, s'il est vrai que les *ministériels* ne sont pas *libéraux* ou *indépendants*, s'il est vrai que les *ministériels* soient *dépendants*. Soixante-cinq *ultrà*,

1. Ma grand'mère avait envoyé, de la part de M. de Jumilhac, une liste des députés, en demandant à son fils d'indiquer, par une lettre placée en face des noms, l'opinion de chacun d'eux.

s'il est vrai que les *ultrà* ne soient pas *ministériels*, ou que les *ministériels* ne soient pas *ultrà*. Enfin, cent vingt *ministériels*, s'il est vrai que la majorité soit *ministérielle*. Ajoutez à cela que, d'ici à peu de temps, la Chambre se recrutera encore, et que la plupart des absents sont très ministériels; plusieurs sont préfets. Observez que les divisions ci-dessus ne seront pas toujours si tranchées; il y aura des libéraux qui voteront pour la loi du recrutement; une partie des ministériels votera contre, ce qui prouve manifestement l'union du ministère. Dans la majorité, il y aura des gens qui n'accepteront la loi de la Presse qu'avec l'introduction du jury par amendement, et la plupart ne voudront que soixante évêques et archevêques, et exigeront le serment constitutionnel des prêtres. Beaucoup d'*ultrà* voteront pour le budget; quelques autres voltigeront d'un parti à l'autre. D'ailleurs, consultez la société. Madame de Labriche vous dira que M. Royer-Collard et M. de Serre sont des hommes dangereux. M. de Barante vous dira que M. Dupont[1] est un homme inquiet mais modéré. Il vous répondra de M. Savoye-Rollin, au concordat près; et de M. Bignon,

1. Dupont (de l'Eure).

sauf les questions relatives aux étrangers. Quoi qu'il en soit, sur ce que vous me direz dans votre prochaine lettre, je vous renverrai votre liste avec mes *M*, mes *U* et mes *L*. Mais que gagnera M. de Jumilhac à trouver une grande *M* majuscule, près du nom de M. de Mézy, et un gros *U* près de celui de La Bourdonnaye?

Que pensez-vous de la loi de la Presse et du long exposé de M. Pasquier? Quoi qu'il arrive, le fait sauvera ici les idées libérales du droit. Je vous promets qu'il n'y aura pas un ouvrage un peu distingué de condamné, ni de jugé seulement, par un tribunal de première instance.

M. de Serre a perdu tout crédit dans la Chambre par son projet de règlement, où il y avait cependant de bonnes choses[1]. L'adresse, qui est de lui, est assez commune; il y a pourtant plus de choses que dans celle de votre ami Fontanes, qui a trouvé moyen de ramener cette éternelle phrase dont il a embelli successivement l'éloge de Washington et

1. Le règlement proposé par M. de Serre modifiait l'organisation de la Chambre en bureaux, le mode de nomination des commissions, le nombre des délibérations, etc. Plusieurs de ses propositions ont été adoptées plus tard, et sont d'excellents articles du règlement de nos assemblées.

celui de Bonaparte. Je veux parler de la phrase *des idées modernes* et des *vieilles doctrines.* J'avais entendu un projet de M. de Lally, qui était bien autrement beau. On parlait, l'autre jour, devant le Roi du raccommodement avec les *ultrà*. « Eh! dit-il vivement, laissez-les venir, et attendez qu'ils aient donné des gages. »

Il y a déjà eu quelques vivacités dans la Chambre. Les *ultrà* sont d'une grande douceur; mais, dans la discussion sur l'adresse, un M. Laisné de Villelévesque a fait une sortie contre les étrangers, qu'il a appelés *Vautours du Nord*, ce qui a effarouché tout le monde, et M. Bignon a prononcé un discours, dont je n'ai pu rien savoir, sinon que madame de L... m'a dit qu'il était affreux. Elle ne l'a entendu ni lu.

Ce que vous répondez à mes longs aveux demande quelque explication. Vous censurez la phrase de l'orgueil et de la vanité? Vous me l'avez écrite de la part de mon père dans votre lettre précédente. Quant à notre situation sous Bonaparte, vous ne m'avez pas compris tout à fait. Certainement, vous aviez de l'indépendance, mais une indépendance morale, celle qui tient aux sentiments. Il me semble que vous en aviez moins dans l'esprit.

Vous étiez *ultrà*, et un peu *servile* d'opinion. Le crime et la violence, mais non la doctrine, vous révoltaient. Vous trouviez les opinions de Fontanes bonnes, et elles étaient esclaves; vous n'approuviez guère celles de M. Gallois, et elles étaient libres. M. de Bonald, par exemple, le plus grand apôtre du despotisme, avait certainement une grande indépendance morale sous Bonaparte. M. de Constant, l'orateur des idées généreuses, aurait pu être très soumis, très docile, et il l'a prouvé depuis. J'ai été élevé contre-révolutionnairement, dans ce que j'appelle la doctrine du *Journal des débats* et de l'ancien *Mercure*, dans ce qu'on nomme *le bon goût* et *le bon sens*. Le despotisme en politique, l'esprit de routine dans les habitudes, le classique exclusif en littérature, le système de l'ancienneté de la vérité, telles ont été naturellement, dans beaucoup de bons esprits, les fruits de la Révolution. Orgon détrompé de Tartufe ne veu plus croire à aucune vertu. Cette réaction dans les opinions est naturelle. Il a fallu, d'une part, la haute leçon du règne de Bonaparte pour nous élever, et de l'autre l'inquiétude où le retour des Bourbons a mis quelques intérêts, pour nous ramener à la vérité et à la raison qui fuit les deux excès. La

question des biens nationaux et les prétentions de la noblesse nous ont mis sur nos gardes. Vive l'humanité! L'avarice et la vanité ont sauvé la France... Je faux et blasphème, c'est la justice!

Pour revenir à moi, j'ai peu à peu dépouillé les préjugés. Quoi que vous disiez, mes premières idées, mes premières chansons, n'avaient aucun sérieux; elles respirent cette frivolité solennelle, cette insouciance convenue qui règne dans le salon, qui exclut les croyances et se joue des émotions. La philosophie est venue; elle a soulevé un coin du voile. J'ai reconnu qu'il peut y avoir une *vérité*, qu'il y a beaucoup plus de faiblesse que de supériorité à douter et à se jouer des efforts de l'esprit humain. Mais cette observation, je ne la fis que dans un certain ordre d'idées : la métaphysique et un peu la littérature. Dans ce dernier rapport, l'indépendance de mon esprit était retardée et combattue par ma rhétorique. En même temps, j'ai lu Voltaire, qui ne m'a donné qu'une certaine liberté d'un ordre inférieur : celle qui s'affranchit du joug des idées reçues et des institutions consacrées, mais qui détruit sans édifier; et j'ai commencé à jouer de tout, non plus par une indifférence frivole, mais par un dédain peu rai-

sonné. La première invasion est venue; elle m'a donné des espérances avec des idées nouvelles, et m'a désabusé de plusieurs erreurs. Le temps a marché; peu à peu mon esprit est devenu plus sérieux et plus profond, mes sentiments plus forts, et, comme si ce n'eût été assez de la politique et des autres sciences, une main puissante et presque divine m'a fait entrevoir une vérité plus douce et plus sublime. Depuis ce jour, il a bien fallu espérer et croire.

Jeudi, 20 novembre.

Je n'irai pas plus loin. Je vous ai dit, l'autre jour, comment, malgré ce perfectionnement, je me ressentais encore de mes premières habitudes, et en même temps de ma nature indéfectible. Ainsi, je ne ne vaux ni autant ni aussi peu que je puis en avoir l'air. Je crois qu'on peut tout dire de moi, suivant qu'on me voit dans tel ou tel moment, sous telle ou telle face. Je suis une espèce d'Alcibiade, mais je ne délivrerai point Athènes. Assez d'orgueil comme ça; parlons d'autre chose.

Lisez donc *Ondine*[1]. Dans vos *Archives*, deux arti-

1. Le roman d'*Ondine*, publié en allemand par Lamotte-Fouqué en 1813, venait d'être traduit par madame de Montolieu. C'est

cles *Du choix des hommes et du concordat* sont de Guizot, celui sur les *Puritains* est de sa femme.

Les rédacteurs français du *New-Times* continuent à multiplier les injures. Il paraît ici, de temps en temps, un *Moniteur royal* dont le quatrième numéro se distribue. Les ministres y sont affreusement traités. Nous avons essayé hier, Villemain, madame de Barante et moi, de prouver à madame de Labriche que, dans le temps où nous sommes, ces injures leur sont utiles. Elle n'en a voulu rien croire. Elle est si bonne femme, qu'elle veut renoncer au mot *ultrà;* nous l'avons engagée à y substituer ces mots : *Les gens légèrement exagérés dans une opinion qui n'est pas coupable, mais imprudente.* Cette rédaction est de M. de Barante.

Les réformes de M. Molé continuent et font un bruit du diable; il a tranché dans le vif; mon père, qui est contre les abus en finances, doit être content; le ministre de la guerre s'en donne aussi, sans que cela paraisse. Il a déjà épargné quatre millions. Vous jugez quels cris! Toute cette jeunesse des états-majors se plaint et murmure, et la nation applaudit.

l'histoire d'une fée des eaux qui n'a point d'âme, mais en reçoit une, en devenant éprise d'un mortel.

Ayez bien soin de maintenir vos étrangers et vos patriotes; il est instant qu'ils ne se disputent pas. On a les yeux fixés sur vous. La phrase de l'adresse de la Chambre est forte sur ce point; elle a été concertée avec M. de Richelieu[1]. On espère toujours; il y a ce mouvement sourd et général des esprits qui annonce un résultat prochain, et je crois qu'au printemps l'empereur de Russie nous arrivera, pour se donner la bonne grâce du dénouement.

1. Voici ce passage de l'adresse : « Vos peuples ont subi avec douleur, mais dans le silence, les traités du mois de novembre 1815. Après avoir fait les derniers efforts pour les exécuter fidèlement, après que des années calamiteuses ont infiniment ajouté à la rigueur des conditions explicites de ces traités, nous ne pouvons croire qu'ils recèlent des conditions exorbitantes qu'aucune des parties contractantes n'avait prévues... Une limite équitable sera posée à d'énormes sacrifices; le terme de la charge trop pesante de l'occupation sera rapproché, notre territoire sera affranchi. Alors, et seulement alors, la France pourra goûter les fruits de la paix, son crédit s'affermir, sa prospérité intérieure se ranimer, elle-même reprendre son sang parmi les nations. »

CCLVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 21 novembre 1817.

Rousseau dit : « Les plus sublimes vertus sont négatives; elles sont aussi les plus difficiles parce qu'elles sont sans ostentation, et au-dessus même de ce plaisir si doux au cœur de l'homme, d'en renvoyer un autre content de nous. » Si cela est, voilà qui rentre dans mon système, qu'on n'a guère que de la vanité dans la jeunesse, parce qu'on n'est d'abord occupé que de ses rapports avec les autres, et qu'on n'observe que bien plus tard ceux qu'on doit avoir avec soi-même, je veux dire le plus ou moins d'accord qui existe entre nos secrètes dispositions, et les principes du bien. Selon que ces dispositions et ces principes s'entendent mieux et se correspondent davantage, nous avons plus ou moins de vertus. Ainsi l'orgueil, celui que nous admettons comme la source de grandes qualités et auquel je voudrais qu'on donnât un autre nom, cet orgueil qui

vient d'une juste appréciation de ce que nous sommes, de notre dignité future, par l'idée de l'immortalité de notre âme, ne peut naître qu'à la longue. Il est le cri d'une conscience satisfaite; mais cette conscience, pour arriver à être contente, il faut qu'elle ait jugé, et, pour qu'elle ait jugé, il faut qu'elle ait agi. « L'homme, dit encore Rousseau, naît d'abord pour exister, ensuite pour vivre. » Mais si, dans le début, on a été porté vers des actions louables, si on a trouvé au dedans de soi le germe des sentiments nobles, si on a craint de faire du mal aux autres, si on a fui certains dangers flétrissants, ne doutez pas qu'on ne soit alors sur la bonne voie de cet orgueil que nous estimons, et qu'il ne vous vienne quand vous aurez pris rang dans la société.

Plus tard, beaucoup plus tard, il décroîtra cependant comme tout le reste. L'idée de ce qu'on aurait pu faire et de ce qu'on a fait ramènera à l'humilité éclairée que prêche la religion chrétienne; car sa morale a cet avantage qu'elle ne fane point notre imagination, tout en nous rabaissant à nos propres yeux. Elle dit à l'homme : « Estime-toi toi-même, car voici où tu es appelé. Maintenant as tu vécu digne de ton avenir? Si tu te rends justice, tu

t'humilieras sans répondre. Eh bien, sois doux, indulgent pour tes semblables, et espère en la miséricorde de Dieu, qui te saura gré de ta moindre intention. »

Mais j'admire, mon cher enfant, comme je me suis jetée dans toutes ces paroles. Rousseau et vous me donnez à penser. Je souris en lisant le récit tout naïf que vous me faites de vos petites vanités; je trouve des réponses dans *Émile*, je raisonne et déraisonne à l'aide de tout cela. J'aurais encore beaucoup à dire, mais j'irais loin ! Je voudrais aussi parler de cet *Émile ;* c'est un livre dont toute la pratique est insensée, mais dont la théorie est admirable. Jamais enfant à qui on n'aura présenté ses devoirs et ses occupations qu'environnés de l'image du plaisir, ne sera préparé aux mécomptes et aux sécheresses de la vie. Mais ce qui me paraît une idée sublime, c'est, lorsqu'Émile ayant atteint l'âge de quinze ans sans avoir encore rien senti, que Rousseau prépare son cœur à l'amitié et à l'amour, d'abord par la pitié. « Le voilà, dit-il, à l'âge où il faut qu'il aime ses semblables. Eh bien, je veux qu'il commence par les plaindre. » Je ne sais, mon ami, si j'ai eu tort, mais j'ai pleuré en lisant tout ce passage.

Mais parlons d'autre chose ; je ne sais sur quelle herbe j'ai marché ce matin. Vos Chambres sont longues à se mettre en danse ; nous commençons en ce pays à n'y plus penser. Mais, malheureusement, nous pensons toujours trop à nos *alliés*. Dans le département du Pas-de-Calais, il y a eu, ces jours-ci une rixe violente entre les Anglais et les habitants. Cette espèce de combat a duré trois heures, quatre Anglais ont été blessés à mort, ainsi que quatre paysans. Qu'on y prenne garde ! c'est un peu l'histoire de ce lion qu'un homme avait apprivoisé, et qu'il gardait dans sa chambre. Un jour, il lui permit de lécher une petite blessure qu'il avait à la jambe ; le lion retrouve son ancien goût, il lèche tant qu'il finit par mordre, et par blesser, et par manger son gardien. Ces Anglais et ces paysans avaient commencé par boire ensemble dans un même cabaret.

Je suis charmée que vous pensiez comme moi sur *Pinto ;* usez donc de votre crédit sur madame Molé pour l'y amener doucement. Le plaisir de la comédie est précisément pour tout le monde ce que vous dites qu'il est pour vous : cette permission de s'émouvoir et d'énoncer des opinions fortes et des sentiments profonds. Il doit être encore plus vif dans la jeu-

nesse, parce que c'est alors surtout qu'on aurait besoin de se jeter quelquefois hors du cercle, et de tous les *Comment vous portez-vous ?* des salons. Quelle belle époque de la vie que celle où on sent qu'on a comme en réserve une plus grande provision de facultés, de sentiments, de pensées, qu'on n'en peut faire usage! Ne vous en plaignez pas, souffrez avec patience, je dirai même avec plaisir, cette sorte de disposition qui vient de trop de richesses. Eh! bon Dieu, le temps ne viendra que trop vite où vous vous sentirez aride, et au-dessous de ce que vous voudriez entreprendre, et où vous aurez besoin de chercher dans les autres le complément de ce qui ne sera plus en vous.

Je viens de recevoir le dernier numéro de Guizot; il nous prépare une loi sur l'armée et le Concordat; il y a un morceau sur le choix des hommes par le gouvernement qui me paraît fort raisonnable, et puis un extrait fort étendu d'un roman que j'ai lu avec intérêt, quoiqu'il m'ait fait un peu grincer des dents. Ce sont : *les Puritains d'Écosse*[1]. Les peintures sont vives, variées, même crues ; il y a des batailles,

1. Ce roman des *Puritains d'Écosse* est le premier des ouvrages de Walter Scott qui fut connu en France. Le nom de l'auteur était encore ignoré.

des exécutions, des têtes tranchées, une sauvagerie de mœurs, un fanatisme cruel, un tableau complet des malheurs qui suivent l'obligation où l'on est, dans les temps de partis, de rendre la justice avec des moyens militaires. On se sent si près de tout cela, qu'on est mal à l'aise pendant toute cette lecture, mais on ne la quitte point, et elle ressemble juste à la question *qui fait toujours passer une heure ou deux*. Dites à madame de Vintimille que je lui recommande ce singulier plaisir. Mon ami, nous revenons au siècle de Louis XIV par un beau chemin. Nous avons besoin pour être émus du récit ou de la vue des supplices, et nous allons chercher aux mélodrames les représentations de la Bible et tout à l'heure des Mystères : témoin *les Macchabées* et *le Passage de la mer Rouge*[1]. Les hommes seraient-ils condamnés, à leur insu, à tourner seulement dans un cercle dont ils ignorent encore l'étendue?

En parlant de mélodrames, votre père fait des

1. *Les Macchabées ou la Prise de Jérusalem*, drame sacré en quatre actes, à grand spectacle, par MM. Cuvelier et Léopold, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 23 septembre 1817. — *Le Passage de la mer Rouge ou la délivrance des Hébreux*, pièce en trois actes, à grand spectacle, par MM. Augustin H*** et Désiré, représentée, pour la première fois, sur le théâtre de la Gaieté le 15 novembre 1817.

paroles admirables sur la perte certaine du théâtre et de l'art dramatique. Je voudrais qu'on l'appelât à ce conseil qu'ils vont tenir, pour tâcher de soutenir cette portion de notre gloire, ou si vous voulez seulement de notre éclat national qui s'écroule. Il a des idées si saines et si simples pour tout cela, que je serai bien étonnée, où plutôt je ne serai point étonnée, si elles ne frappent pas d'autres esprits.

CCLVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 22 novembre 1817.

Savez-vous l'heure qu'il est, mon fils? Il est onze heures du soir; il y a une demi-heure que je suis couchée. Tout dort dans la maison; moi, je me sens très réveillée; me voilà sur mon séant dans mon lit, me voilà vous écrivant. J'ai été un peu silencieuse cette semaine; c'est que j'ai été souffrante, c'est que mes journées ont été prises par mille niaiseries, et parce que je ne savais trop que vous dire. Vous m'avez ce qu'on appelle *coupé le*

sifflet en me disant que Rousseau vous ennuyait; je n'ose plus vous parler d'*Émile*, et cependant j'en suis toute pleine. Je m'étais bâti un beau système sur ce livre, j'avais bien des choses à vous dire, mais je ne m'en aviserai plus; vous faites une grande perte.

Je ne sais plus que lire, car voilà ces deux gros volumes expédiés. Je voudrais faire quelque entreprise un peu longue; les courtes lectures ne sont bonnes qu'à Paris. Voilà mon hiver rangé, je vois comment je le passerai et j'en suis contente; mais j'aurai du loisir pour lire quelque chose. Je n'aimerais pas à le perdre. Nos journées vont vite, quoique ou parce qu'elles sont uniformes. Le matin, dans mon lit, les écritures de tout genre; nous déjeunons et nous devisons avec les journaux; à midi, madame de Vannoise s'en va, alors votre petit frère m'occupe, et à présent un peu sérieusement. Je trouve qu'il fait quelques progrès, cela m'encourage; il travaille tous les jours jusqu'à deux heures et demie. A cette heure, arrive un maître de dessin, c'est notre jeune directeur des écoles d'enseignement mutuel qui l'a pris en amitié; nous lui donnons une leçon qu'il entend fort bien. Cet homme parle, je le traduis à Albert, et de tout cela

il résulte des yeux et des nez qui ne sont réellement pas mal. A trois heures et demie, je suis libre, je reprends mes lettres, ou ce diable de *Moine*[1] dont je vous ai conté l'histoire, et dont je m'entête à faire une nouvelle qui me donne beaucoup de peine, et qui ne vaudra peut-être rien du tout. Notre cousine s'est échauffée en me voyant écrire : elle s'est remise à son *Médecin amoureux;* nous nous montrons nos œuvres, et nous nous cajolons mutuellement. Après le dîner, nous causons, quelquefois assez bien ; votre père dort un peu; s'il lui vient des hommes, il joue au billard, ou nous sortons; puis la comédie une ou deux fois par semaine, le bal chez moi tous les samedis, la redoute de temps en temps, du travail de toute sorte. On a bien gagné dix heures, on se couche, on lit une heure et on dort un peu; puis vient le lendemain, dont on ne se soucie guère, mais dont on ne s'inquiète point. Cette vie a du bon; je suis en train de ne point regretter Paris.

Vos députés sont bien lents! Quelle bombe sortira-t-il de tout cela? Nous trouvons que M. Lainé a éludé les difficultés du Concordat. Votre père est

1. C'était un roman dont le sujet était l'amour d'un moine italien pour sa pénitente.

décidément pour la loi de M. Pasquier. D'où vient que le *Mercure* loue beaucoup la proposition de M. de Serre? Est-elle tout à fait abandonnée. Il est, votre père, en correspondance très suivie avec M. Decazes, qui le remercie souvent des détails qu'il lui envoie; il fait de très bons rapports sur notre état et notre disposition; il ne charge point le tableau, mais il dit vrai. Vous pouvez dire à votre patron, de sa part, qu'il vient d'envoyer tout nouvellement à ce ministre le compte rendu de nos relations avec l'étranger : mauvaise humeur chez nous, inquiétude chez eux. Les journaux belges ont donné la note de M. de Goltz et les prétentions de la Prusse. Elles ont irrité le pays. La semaine dernière, dans un repas assez nombreux de table d'hôte, un officier d'un régiment un peu entaché d'opinions exagérées en royalisme, les a contées. Il y avait à table des gardes nationaux de notre ville; on s'est animé, on a bu à la santé du Roi avec un *quand même* libéral. Un Lillois s'est levé, a dit que, quoique l'armée fût faible en France, la nation serait forte; que lui, pour sa part, donnerait la signature de deux mille individus prêts à marcher contre les étrangers; qu'un mot du Roi ferait soulever tout le département; que les Flamands ne craignaient

pas la guerre, qui serait suivie de la délivrance. On a répondu par de grands applaudissements; le militaire ne disait rien, et on le narguait un peu. M. Decazes approuve votre père parce qu'il mande : « Je tâche de contenir cette disposition, sans la détruire pourtant. Elle est nationale si elle est imprudente; elle pourrait être utile. » Vous pouvez dire tout cela à M. Molé, en le priant s'il était quelquefois question de toutes ces choses, de ne pas paraître aussi instruit des détails.

Les applications au théâtre sont vives; il y a une petite fermentation sourde dont on s'aperçoit fort. La partie de l'adresse des députés qui regarde les étrangers a fort réussi ici; le Concordat n'y prend pas si bien. C'est un assez drôle de temps que le nôtre, les mots y font plus peur que les choses. Vous savez mon système, et que, Dieu merci, les paroles ne m'étourdissent plus.

Voulez-vous des nouvelles de Toulouse? Madame de Villeneuve me mande qu'on y est bien mécontent de monseigneur le duc d'Angoulême, et qu'on ne l'y nomme plus que *le ministériel*. Elle me dit aussi que l'opinion du pays est que madame Manson[1]

1. Madame Manson du procès Fualdès.

n'est qu'une comédienne qui a voulu faire un effet. Je me suis arrangée pour avoir de là-bas tous les détails de cette affaire; je vous en ferai part. Nous trouvons que M. Pasquier y envoie un bataillon de conseillers redoutables; tous ses choix sont fort bons.

Bonsoir, mon fils; je ne sais s'il n'eût pas mieux valu dormir que d'écrire tant de pauvretés. Quel fatras, et que je vous plains de le lire! Voyez-vous quelquefois mon *curé?* Mais, pour Dieu, ou plutôt pour moi, rangez donc votre chambre! Rousseau dit... Mais non, vous ne saurez pas ce qu'il dit; moi, je dis que je vous aime et vous embrasse. Vous ne me parlez pas assez de C***; au fond, vous ne me parlez de rien.

CCLIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 23 novembre 1817.

Nous traitons, en nous écrivant, des matières qui exigeraient tant de développements, et moi, pour

mon compte, je vous écris si vite, qu'il doit arriver souvent que je ne vous dis pas précisément ce que je voudrais vous dire. Je ne crois pas cependant avoir censuré votre phrase sur l'orgueil. Je pense comme vous qu'il est la source de beaucoup de grandes choses dont la vanité est réellement au contraire l'éteignoir. Mais je crois qu'il ne se forme au dedans de nous qu'à la longue, et qu'après qu'on a mérité de l'éprouver. Quant à tout ce que vous dites sur votre première éducation, je ne sais si vous avez raison. Votre père prétend qu'il n'a guère à vous remercier de ce que vous faites de lui un *suppôt du despotisme*. Il demande si vous pensez réellement qu'il fallût dire à la jeunesse, sans préparation : « Tenez, voilà en politique tous les gouvernements, en morale tous les principes, en religion tous les dogmes, en littérature tous les livres. Lisez, jugez et décidez ce qui est bon, et gardez-vous de croire aux jugements déjà portés. Le mot *classique*, en toute chose, est tout près de celui de prévention ; démêlez tout cela, renversez, détruisez les idées reçues jusqu'ici, le dernier venu, par conséquent le plus jeune, sera toujours le plus éclairé. Et, sur toute chose, défiez-vous de vos pères ! »

Quant à moi, savez-vous ce que je réponds, lorsque vous dites que l'éducation que vous vous êtes donnée vaut mieux que celle que vous avez reçue : « Hélas ! bon Dieu, tant mieux. Pour ma pauvre petite part, je n'ai point de vanité sur tout ce qui s'est passé de moi à vous, et, comme la vie d'un honnête homme n'est qu'une suite d'éducations diverses qu'il se donne à lui-même selon les circonstances, j'aime bien que vous soyez plus habile et plus avisé que nous ; car vous ferez juste ce qui conviendra à votre bonheur et à votre considération ; et il n'importe guère à votre avenir, après tout, que vous croyiez que c'est la nature et non votre père et un peu votre mère qui vous auront préparé les voies. Soyez heureux, seulement, cher enfant, et, quand vous aurez bien appliqué votre esprit à tout peser et à tout juger, quand ce ne serait que pour le reposer un peu, amusez-vous aussi quelquefois à mettre votre cœur de la partie. N'oubliez pas trop qu'il est doux et utile, dans ce monde, où nous sommes pour si peu de temps, d'aimer et d'être aimé. »

Mais en voilà assez sur cet article. M. de Mézy me mande qu'on s'est fort querellé dans la Chambre pour l'adresse, que MM. de Serre et Royer-Collard

rompent avec le ministère, et que les ultra-libéraux vont bien loin. En lisant cette adresse, je trouve nos ministériels un peu chatouilleux de s'effaroucher pour si peu. Cette adresse me paraît belle et noble; elle est surtout un véritable pacte formé entre M. le duc d'Angoulême et la nation, qui devient une garantie pour notre avenir.

Votre père trouve la loi sur la Presse bonne, à quelques formes de rédaction près, qui sont vagues. Il trouve qu'il y a de l'unité de système à ne soumettre les délits de Presse qu'aux punitions qui menacent les autres délits; il dit, comme vous, qu'un tribunal de première instance ne frappera jamais un ouvrage réellement distingué, et que, si elle passe telle qu'elle est, cette loi vaudra mieux que la coutume vague et imparfaite adoptée en Angleterre. Comme nous jugeons de loin, que nous ne voyons pas le dessous des cartes, nous trouvons qu'on marche bien jusqu'à présent. Le discours du Roi, les adresses, la première loi proposée, tout cela a bonne mine, et nous nous soucions très peu des paroles qui se seront débitées sur tout cela. Quant aux étrangers, je vous promets qu'ils ne resteront pas encore longtemps en France, parce que, tout bonnement, ils n'y peu-

vent pas rester. S'ils demandent trop, nous nous soulèverons, et, dans ce cas, gare à l'Europe et surtout gare aux rois!

J'ai lu *Ondine*, je le trouve joli pour un conte de fées; je n'aime guère ce genre. Je viens de lire un ouvrage de Wilson sur la Russie[1] qui a de l'intérêt, sans préjudice d'*Émile*, qui me plaît toujours, parce qu'il m'élève l'âme, tout en gênant un peu ma raison. Je voudrais que vous relussiez avec attention le livre III. Ce livre est plein de choses utiles pour vous, pour moi, pour tous; il traite aussi de la vanité et en parle mieux que nous; il y a un bien beau portrait du jeune homme. Rousseau se trompe bien souvent, mais ses erreurs, je vous en demande bien pardon, ont bien plus de dignité que les erreurs, ou, si vous voulez, les vérités de Voltaire. Madame de Vannoise dit que Voltaire a un petit cachet des restes de la Régence, je trouve qu'elle dit bien. Il passe sur toute chose avec je ne sais quelle lumière qui plaît assez; mais tout ce qu'il a touché demeure fané et décoloré dernière

1. Sir Robert Thomas Wilson, général anglais et membre du Parlement, déjà connu par une relation des campagnes de Pologne en 1806 et 1807, venait de publier une brochure très hostile aux souverains alliés contre l'empereur, et intitulée : *Esquisse du pouvoir militaire et politique de la Russie*. Il est mort en 1849.

lui. Je n'ai jamais, en lisant Voitaire, versé une des larmes que cette lecture d'*Émile* me fait répandre. Moquez-vous de moi, mon enfant, à la bonne heure! Vous ne me dégoûterez pas de ces belles émotions.

CCLX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 24 novembre 1817.

Madame de N... est arrivée hier dans l'après-midi, ramenée par la peur d'attraper la petite vérole volante de sa femme de chambre, qu'elle a laissée à la campagne. Elle nous est arrivée fort bien portante et nous disant à tous qu'elle est désolée de nous revoir. Elle est aussi *ultrà* que jamais, et tout aussi amusante; déjà toute munie d'histoires et d'anecdotes, croyant à beaucoup de choses qui ne sont pas, montrant toute sorte de craintes que nous n'avons pas, et se moquant de toutes les croyances que nous avons; plaignant du reste le ministère; le tout avec cette ironie que vous connaissez, persuadée, selon son mot, que la Chambre sera *révo-*

lutionnaire, et gémissant d'avance sur les mécomptes de ceux qui s'y confient. Le fait est que je ne lui donne pas deux mois pour voir tel ou tel ministre parler comme elle. Elle ne me paraît point radoucie sur M. Molé. Elle ne m'a point fait de profession de foi là-dessus; mais elle m'a conté cent histoires des autres, cent choses qu'on lui a écrites, et dont elle s'amuse.

Votre querelle des paysans du Pas-de-Calais est grave; on en parle ici. Veuillez dire à mon père de ne cesser jamais d'entretenir le ministère de cette disposition hostile. C'est ce dont on s'occupe le plus, et vous savez comme ils font aisément le reproche de négligence. D'ailleurs, il paraît que ces récits ne sont pas inutiles aux négociations que M. de Richelieu continue toujours; ils servent d'arguments. La loi du Concordat, et surtout le discours de M. Lainé me paraissent *bien*. Cependant, les questions hasardeuses sont esquivées; ils n'échapperont point le serment, et sans doute la réduction. Il se pourrait bien aussi que la Chambre voulût du jury pour la Presse. En masse, voici l'opinion qu'il faut se faire de la Chambre, comme elle se classe et se sous-divise : Quatre grandes sections : 1° Celle des

ultrà. Ces *ultrà* se partagent en *ultrà* proprement dits comme les Dandigné, les La Bourdonnaye, etc., et les ultra-libéraux, comme Villèle, Corbière, etc. 2° Les ministériels purs, comme les Mézy, les Becquey, etc. 3° Les *jacobins*, le mot est dur; ils sont tout au plus douze, et sans aucun crédit. On les regarde, même dans la Chambre, comme des espèces de pestiférés. C'est M. Hernoux, Chauvelin, etc., M. d'Argenson à leur tête. 4° Enfin, et c'est ici la majorité, les *constitutionnels;* c'est le nom qu'ils ont pris. Là se sont réunis ceux qui ne devaient être ministériels que l'année dernière, et ceux qui, dès l'année dernière, passaient pour libéraux, les Royer-Collard et les Brigode, de Serre et Perier, Roy et Camille Jordan, Savoye-Rollin et Courvoisier, etc. Voilà l'état de la Chambre, au juste.

Je ne suis pas en train, ce matin, de donner dans les spéculations, ni de répondre à la dissertation morale que vous m'avez envoyée. Je vous dirai seulement, en confidence, que Rousseau m'ennuie et que c'est pour moi un des écrivains les plus obscurs. Je ne saisis jamais ce que signifient ses principes, et je ne comprends pas ses conséquences. Je ne veux point dire ce dont tout le monde convient, qu'il raisonne mal. Je dis que je ne comprends pas

comment il raisonne, et que la plupart du temps, je ne sais ce qu'il veut dire [1].

Je ne crois pas que puissance au monde fît jouer *Pinto* à madame Molé. Il faudrait, d'ailleurs, un concours de toutes les volontés, un sacrifice de tous les amours-propres impossibles à trouver. Madame de Barante ne veut pas jouer madame Dolmar et elle a raison. L'autre jour, je lui ai lu la pièce; c'est un admirable ouvrage. Il y a là une observation bien vraie et bien fine; et ce rôle de l'archevêque est un vrai chef-d'œuvre.

J'ai été, samedi, voir tomber à l'Odéon une grande comédie de deux jeunes gens, intitulée *l'Esprit de parti* [2]. Il y a beaucoup de talent dans cette mauvaise pièce, beaucoup de hardiesses de tout genre, une grande force, une verve qui pousse et renouvelle le même effet, à la manière de Molière, dont l'imitation se fait sentir à tout moment. Le public a été singulier et d'une opposition vive. Il n'a pas souffert un instant les lâchetés d'un écrivain antiministériel, qui se laisse acheter. Il murmurait à

1. Cette lettre semble avoir été écrite avant la précédente. Pourtant, les dates sont clairement mises, ce qui n'arrive pas toujours, de sorte que je n'hésite point à la placer ici.

2. Comédie en cinq actes, en vers, par MM. O. Leroy et Bert, qui n'eut que quelques représentations.

toutes ses bassesses, et j'étais entouré de gens révoltés qu'on leur présentât un pareil tableau. Il y avait, en contraste, un homme d'une opposition chaude et aveugle, mais honnête et généreux; c'était pour lui qu'étaient les applaudissemenls, la protection du parterre. Lorsque, par esprit de parti, il se déclare l'auteur d'un pamphlet dont le véritable auteur se rétracte, il y a dans le public une joie, un cri de délivrance, un *à la bonne heure* général qui m'a paru un peu trop expressif.

Vous faites bien d'aimer *les Puritains;* cela est la mode ici. On se plaint cependant que le traducteur ait dénaturé le ton et surtout l'opinion de l'ouvrage. Il paraît qu'en Angleterre on se plaignait même déjà de ce que l'auteur original n'est pas assez favorable aux Puritains. On dit que c'est un véritable ouvrage d'histoire, composé sur des documents authentiques.

CCLXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 25 novembre 1817.

Il me semble, chère mère, que vous n'encourageriez guère ma confiance, en la recevant comme vous faites. Vous avez un *tragique* en tout, qui déconcerte toujours mon esprit tout spéculatif. Vous prenez les idées *à cœur*, et vous ne voulez point que toutes les choses de ce monde soient des objets d'observation et de discussion ; ce qui devrait être cependant, d'après l'Écriture : *Mundum tradidit disputationi eorum.* Me suis-je, un moment, plaint de l'éducation que vous m'avez donnée ? M'en pouviez-vous donner une autre ? Est-ce que montrer les effets d'une chose, c'est la blâmer ? Et ne sais-je pas que, dans cinq ans, lorsque je serai résigné, je parlerai avec pitié, peut-être avec mépris, de tout ce qui m'agite aujourd'hui ? Cela doit-il cependant m'empêcher de croire ce que je crois à présent ? On me dira : « Vous imaginez-vous donc avoir raison ? — Apparemment, car sans cela je penserais autre chose. »

Quant à cette éducation en question, en admettant qu'elle eût été fautive, et que c'eût été un tort de m'élever selon l'usage, et comme on élève tout le monde, y aurait-il le mot à dire, puisque cette éducation m'aurait été donnée de bonne foi, et avec la pensée qu'elle était la meilleure? Enfin, pour entrer au fond de la question quand je dis que je suis changé, ne l'êtes-vous pas aussi et immensément, depuis quatre ans? Ne sommes-nous pas tous, jusqu'à un certain point, méconnaissables ? Croyez-moi, les sentiments seuls restent les mêmes, mais leur manière de se manifester change, parce qu'elle dépend des opinions qui varient. Animé d'un égal amour, on peut pousser à gauche aujourd'hui celui qu'on poussait à droite hier. Le cœur n'a pas changé, mais la manière de voir; la croyance a changé sous la main des circonstances et des intérêts. J'ignore pourquoi j'encours tantôt le reproche de ne point mettre mon cœur de la partie, tantôt l'éloge de l'y mettre plus que je ne crois. Mon cœur se mêle de tout, j'agis avec tout moi-même; j'ignore ces distinctions entre la tête, l'imagination, le cœur, etc., et je ne pense pas qu'on puisse diviser notre âme, comme le langage ordinaire le suppose. J'ai pleuré en voyant faire des

expériences de physique comme en lisant un roman; et n'ai-je pas des émotions qui m'étouffent quelquefois, dans un salon où l'on parle de quelque pauvreté politique ? Par la même raison que je ne me sépare pas de ce qu'on appelle *mon esprit*, je ne renonce point à l'examen et à l'observation quand il s'agit de mes sentiments. Je vois clair dans mes émotions naturelles, et je m'applique, là comme ailleurs, à n'avoir point de préjugés; ce qui ne veut pas dire que je n'en aie point. Je n'ai jamais adopté ces phrases si reçues : « Ceci ne peut se prouver ni se définir, mais on le sent, etc. » J'ai toujours résisté à ces mystères, et j'aime à comprendre. « Mais, mon fils, je le sais bien, que trop! Mais, que voulez-vous! ce n'est pas ma nature; j'aime à croire; je pleure même de ce que je n'entends point, et mon ignorance peut-être vaut mieux que vos lumières. » Pourquoi pas? Je ne le conteste point; je sais qu'il y a peut-être de la dureté à se faire jour dans les *recoins* les plus obscurs de nos sentiments; mais je suis un peu dur, c'est vrai; je suis un peu rabat-joie, et aussi rabat-pleurs. Je pourrais bien revenir à plus de complaisance; mais j'ai toujours cru que vous me permettiez d'être moi-même.

Ma mère, tout autre que moi serait affligé de la

lettre que vous m'avez écrite. Le défaut ou l'avantage de ma nature est que je ne le suis point. Il n'y aurait que, tout au plus, ma vanité qui pourrait être blessée, et encore se dédommage-t-elle amplement, en me disant que j'ai raison.

Je ne dirai point ici : *Ne parlons plus de cet article*, parce que c'est une phrase qui ne veut rien dire. Je dirai : « En voilà assez pour aujourd'hui. » Voilà de quoi donner sujet à une lettre qui donnera lieu à une belle réponse de ma part.

Je passe ma journée au ministère ; j'y suis moins dérangé et moins tenté de m'en aller. Du reste, j'y fais très peu de chose. Depuis plus d'un mois que j'y suis, j'ai bien eu, en deux fois, de la besogne quatre ou cinq jours ; et malgré les politesses de ces messieurs pour moi, et les succès inouïs que j'ai dans l'art de faire des extraits, ils ne me donnent aucun travail ; tout bonnement parce qu'il y en a très peu, et que l'on fait très peu de chose dans les bureaux, comme je le vois par moi-même. Ils sont dans l'admiration de ce que je mets deux ou trois jours à une analyse que je pourrais faire en deux ou trois heures, et qui coûterait quinze jours à tous ceux qui m'entourent, grâce à l'activité d'usage. Ne parlez point de tout cela à madame

Molé; son mari le sait fort bien, et se tue à le rabâcher à M. Portal qui le dit au sous-directeur, celui-ci au chef de bureau, et celui-ci à personne.

Je crois que vous avez raison sur la Chambre, et le ministère est assez content. Cependant, il faudra qu'il se résigne à des amendements; les *ultrà* font toujours les doucereux, et, en attendant, ils ont fait ou racontent la plus épouvantable caricature du monde. Figurez-vous Fualdès sur la table, égorgé et mourant, donnant les deux mains à Jaussion et à Bastide, et disant à tous deux: *Union* et *oubli*.

Il est vrai que M. Royer-Collard est inflexible, mais il n'a aucune ambition, et je crois que son opposition sera plus utile que nuisible au ministère. Je n'assurerais pas, par exemple, qu'il n'eût envie de renverser le ministre de l'intérieur. En masse, ce serait assez là l'idée du parti constitutionnel. M. Molé ou peut-être M. Mounier serait appelé à ce ministère. Je vous vois d'ici, disant: « Mais cela ne serait pas si mal. » Oui; mais, quand on aurait eu l'un, on voudrait avoir l'autre, et je ne pense pas que votre cousin, le garde des sceaux, durât longtemps à ce petit jeu. Au reste, ce ministère commence à être comme le couteau de Janot; il faut que nous ayons bien de la foi pour le croire toujours le même;

car il a rudement changé depuis l'avènement de M. de Richelieu, il y a plus de deux ans.

CCLXII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 1er décembre 1817.

Pardi, vous êtes bien difficile ! Je ne vous dis rien, ma mère ! Mais il me semble que, sans compter les généralités, je suis la gazette la plus officielle et la plus officieuse. Je vous mets au fait de tout, au contraire. Je vais, au reste, dans une demi-heure dîner chez mon *patron*, et je vous redirai ce soir tout ce que j'y apprendrai. En attendant, voici cette loi du recrutement. Nous la trouvons bien, nous autres libéraux, quoiqu'elle ait été un peu écornée. Nous disons qu'elle est humaine et juste. Nous disons que c'est une grande pensée que d'avoir fait, des vétérans, l'armée de réserve ; nous disons, et je vois d'ici mon père qui en dit autant, que cette règle de l'avancement est excellente. Nous disons, enfin, que cette loi désole toute cette génération d'aides de camp *ultrà* dont nos bals sont peuplés.

Décidément, la Chambre paraît être pour le jury dans l'affaire de la Presse. L'autre jour, M. Pasquier nous a dit qu'il n'y avait qu'un argument sans réplique contre le jury, c'était l'état de l'opinion de la France; c'était l'influence des esprits de parti locaux. Cette raison est si admirable, qu'elle a achevé de me convaincre que la doctrine contraire au jury était insoutenable; et je me suis contenté de m'édifier, à part moi, sur l'impartialité des cours prévôtales qui, comme on sait, ne prêtent l'oreille à aucune insinuation intéressée. En attendant, tous nos journaux montrent la griffe, nos brochures sont au moins violentes, la séance d'ouverture de l'Athénée a été vive, et M. Viennet y a lu une épître sur la dénonciation, où il a tout bonnement appelé les *ultrà* des Marat, aux grands applaudissements de l'assemblée.

Vous avez votre avis tout fait sur la séance académique: M. Laya au-dessous de tout et démocrate; M. de Lévis d'un aristocratisme altier et absurde; M. Roger assez spirituel, dit-on, et de cette libéralité tempérée, qui convient à la direction générale des postes[1].

1. M. Laya, né en 1761 et mort en 1833, avait eu de grands succès au théâtre avec *Jean Calas*, *les Dangers de l'opinion* et

Je vous ai parlé d'une comédie de *l'Esprit de parti*, où le mécontentement des libéraux s'était montré. A la deuxième représentation, le bruit a fait baisser la toile à la troisième scène. On court, on arrête les gens qui sifflent : c'étaient des gardes du corps! Quoique les applications spéciales convinssent aux libéraux, les *ultrà* n'avaient pas voulu souffrir qu'on attaquât l'esprit de parti en général; ils ont pris fait et cause pour lui, et de là ce singulier contraste. Ne dites-vous pas que, puisqu'on a tenu bon contre les *calicots*[1], il fallait en faire autant ici? Au reste, on devrait prendre un parti sur les théâtres, car le parterre devient impossible à manier et à comprendre.

J'ai été, ce matin, entendre un beau discours sur

surtout *l'Ami des lois*. Il avait été professeur de belles-lettres au lycée Napoléon. Il venait d'être reçu à l'Académie française. M. le duc de Lévis, pair de France, auteur de quelques ouvrages d'économie politique, avait été nommé membre de l'Académie : par ordonnance du roi. M. Roger, connu par quelques comédies : *l'Épreuve délicate*, *Caroline* et surtout *l'Avocat*, en trois actes en vers, était député et directeur général des postes. Il est mort en 1842.

1. Une pièce de Scribe, intitulée *le Combat des Montagnes*, avait excité quelques désordres, les jeunes gens du commerce se prétendant offensés par les ridicules d'un des personnages nommé *Calicot*, et joué par Brunet. L'autorité pourtant exigea que les représentations fussent continuées, et il y eut des arrestations.

l'éloquence, de Villemain, pour l'ouverture de son cours. Cet homme a le génie du style, et il a contracté une sorte de hauteur littéraire qui est admirable, et que bien peu de personnes ont su atteindre. La plupart suivent le torrent des idées reçues et des préjugés classiques; les gens d'esprit sont obligés de se mettre en révolte ouverte et de se jeter dans les bizarreries, dans le romantisme pur. La raison ne se montre nulle part; ce goût général, qui n'a rien d'exclusif, est d'une rareté extrême; et la manie des privilèges se conserve encore dans la littérature, lorsqu'elle est à peu près anéantie dans la politique.

Je rentre de chez M. Molé; rien de nouveau. Un dîner avec le cher Panat, nos conseillers d'État de la marine et un ou deux officiers; une grande soirée, des hommes en deuil, des femmes en noir, du punch, des glaces; tout ce qu'il faut pour m'ennuyer, tout ce qu'il faut pour ôter à mon ennui la seule bonne chose : le calme. Voilà tout. Que rapporté-je de là? Que rapporté-je de partout? Du dégoût, du dédain et de l'orgueil, le besoin d'autre chose, l'impuissance de chercher autre chose, et une sorte de mécontentement qui s'exhale par des regrets ou par une chanson, quel-

quefois par tous deux ensemble. Voilà le duc de Raguse ministre d'État; de la même main, on a nommé M. de Chabrol à l'Intérieur. Pourtant, croiriez-vous au bout de tout cela que le maréchal soutient toujours qu'il n'y a pas eu de conspiration à Lyon? et qu'enfin c'est encore un problème pour le gouvernement de savoir si le mouvement qui a eu lieu a été préparé et fomenté par le général et le préfet pour se faire valoir. Or voilà, dans le doute, comme on se conduit. Il est vrai qu'on a nommé maître des requêtes le fameux commissaire de police dont on se plaignait tant[1]. Quel salmis que tout cela!

CCLXIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 2 décembre 1817.

Je ne me porte pas trop bien depuis quelques jours. Lille est dans ce moment une vraie baignoire. Nous passons alternativement des brouillards aux

1. M. de Sainneville.

pluies; je sens tous mes catarrhes se réveiller, et cela me rend paresseuse pour vous écrire. C'est dommage que vous soyez privé de mes récits. J'en ai, cependant, un bien beau à vous faire aujourd'hui; vous en amuserez le cœur sensible d'Élisa: Une fille assez bien née de ce pays s'était éprise d'un Saxon. Ses parents, pour la détourner, l'avaient envoyée à la campagne chez un oncle qui ne la surveillait pas tellement que l'amoureux ne la vît quelquefois. Par parenthèse, l'amoureux était chirurgien d'un régiment. Il y a aujourhui huit jours que la demoiselle s'est enfuie de chez son oncle, et qu'après avoir rejoint son Saxon à Lille, ils sont arrivés à huit heures du soir à l'auberge de Pont-à-Marcq, à trois lieues d'ici. Ils ont demandé une chambre, un bon souper, un encrier, et grand feu. Après avoir soupé, le jeune homme a payé la dépense, et ordonné à son hôte d'entrer le lendemain à neuf heures. On les a quittés comme ils paraissaient se disposer à écrire. Le lendemain, à neuf heures, on a frappé à leur porte, point de réponse; on est entré, on a trouvé ces deux jeunes gens au lit, couchés dans les bras l'un de l'autre, et morts tous deux. Une chaîne de femme était au col de l'homme, une bague d'homme au doigt de la

femme, deux lettres cachetées sur la table. C'étaient deux testaments, avec la demande pareille d'être enterrés ensemble, et sans qu'on leur ôtât ces deux petits bijoux. On a su depuis, que, le matin de ce lundi, un apothicaire de Lille avait vendu à ce même chirurgien saxon une assez grande quantité d'opium. On a ouvert les deux corps, on y a trouvé les traces du poison.

Je vous avoue que j'ai été frappée de la situation de ces deux insensés, assis à la même table, écrivant en même temps cette lettre de mort, la fermant, la cachetant au même moment, buvant l'opium, et se mettant au lit pour ne s'en plus relever. Voilà qui figurerait très bien dans un roman, et vous pouvez être sûr que le fait s'est passé exactement tel que je vous le conte, car j'ai lu le rapport qu'on a fait à votre père. La demoiselle avait dix-neuf ans, et le Saxon vingt-huit. L'imagination de madame de Vannoise et la mienne travaillent là-dessus. Nous nous demandons si c'était donc là le marché qu'avait fait la demoiselle pour cette seule nuit. Madame de Vannoise veut qu'il ne se soit rien passé, que de s'être mis à côté l'un de l'autre, et d'avoir attendu la mort. Moi, je pense tout autre chose. Ma cousine dit : « Mais,

en pareil cas, on ne doit guère être en train ! » et là-dessus elle fait de la science anatomique, et votre père lui répond par cent sottises. En vérité, je disais, moi, d'une pareille mort à peu près comme le maréchal de France, en parlant de celle que donne un coup de canon : « Cette demoiselle n'était pas dégoûtée. » Une semblable aventure est, au reste, assez remarquable par un temps de brouillard et de froidure, et dans le département du Nord !

Vous m'avez fait rire avec votre couteau de Janot. Mais, bon Dieu ! si on venait à changer encore M. Lainé, tâchez donc qu'on fasse un bon choix ; car il devient important de ne pas remuer si souvent l'administration de la France. Au reste, nous autres gens du Nord, nous ne sommes pas très contents de notre ministre de l'intérieur ; nous trouvons qu'il répond un peu trop comme les gens de salon. M. de Brigode lui a porté des réclamations de votre père pour l'allègement de ce département : « Je ne ferai rien, dit le ministre. Si vous avez beaucoup de pauvres, vous avez aussi bien des riches ; ils doivent venir à leur secours. Le pain est cher, mais il y a des pommes de terre ; vous êtes surchargés d'étrangers, mais nombre de villes réclament des garnisons, et un régiment

français ressemble à un régiment saxon, et l'un et l'autre dépensent s'ils consomment. » Tout sur ce modèle. M. de Brigode mande cela ici, et nous prenons de l'humeur.

Quand je ne suis pas trop souffrante, nous faisons une musique enragée ; ma cousine dit que cela l'amuse. Nous avons ici une madame de Saulcy[1] qui a une voix charmante. Mais savez-vous ce que je fais surtout ? c'est un petit roman, conte ou nouvelle, de l'histoire de ce moine, qui sera vraiment assez remarquable. Je me suis jetée à corps perdu dans la passion ; il me semble que cela cuit mes rhumatismes, et me défend un peu des brouillards. Votre père, qui n'a pas lu une ligne de ce que j'ai écrit, dit que ce roman sentira le capucin. Madame de Vannoise, qui n'en a rien lu non plus, a déjà une opinion ; je les laisse dire et j'en veux venir à mon honneur, et vous intéresser à mon dominicain. Dans un mois, ce sera fini, et je vous l'enverrai peut-être, si vous me donnez votre parole de ne le montrer à personne. J'ai déjà dit une messe, fait un sermon, reçu une confession. Votre diantre de père veut encore appeler mon ouvrage *les Sept Sacre-*

1. M. de Saulcy était directeur des contributions indirectes à Lille.

ments. Il me demande tous les jours, en venant dîner, si j'en suis bientôt à l'extrême-onction; mais je me moque de ses paroles, et, pour me venger, je m'aviserai peut-être, un de ces soirs, de le faire pleurer en lui lisant quelques-uns de mes chapitres.

CCLXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 6 décembre 1817.

Que vous êtes donc bête de vous ennuyer, et que vous êtes jeune, mon pauvre enfant, de vous agiter comme vous le faites! Après tout, il serait trop beau d'avoir vingt ans, si toutes ces misères de l'imagination ne troublaient pas un peu le pur et clair horizon d'un si bel âge. Je me rappelle encore les émotions de tout genre qui ont aussi quelquefois brouillé le mien, ces sensations si vives, ces opinions si fortes, ces intérêts qui s'élèvent tout à coup, et puis ces dégoûts qui leur succèdent soudain. A cette belle époque de la vie, on se sent tellement

au-dessus de tout ce qu'on a à faire, il y a dans l'âme une telle vigueur interne que les choses du monde ne peuvent guère employer, que, soit par un peu d'inattention, ou par le sentiment de sa force, soit par le dédain du positif journalier, on est presque toujours en delà ou en deçà de ce qu'on aurait à faire. Et voilà précisément ce qui fait que votre fille est muette, ou plutôt n'est pas muette, n'est-ce pas? Il faudrait bien de la raison pour régler tant de choses; efforcez-vous y cependant. Vous n'en viendrez pas toujours à bout, mais enfin vous vous habituerez à vous vaincre; c'est une bonne précaution à prendre.

Vous êtes, au reste, un drôle de corps. Vous vous amusez, je crois, à mes dépens; vous vous jouez de ma faiblesse, en disant tout à coup des choses qui me font trembler, et puis je crois qu'au milieu de tout cela, vous faites souvent, très souvent, la chose que j'aurais précisément souhaitée. Voilà madame Chéron qui m'écrit que vous avez fait sa joie et sa consolation quand elle a été malade; l'abbé Morellet charmé des couplets que vous lui adressez, et de la complaisance avec laquelle vous voulez bien lui parler; Constance qui mande que vous êtes très aimable pour elle. Oh! vous auriez bien dû nous

dire ce que vous avez fait pour l'abbé, cela nous aurait amusés ici. Tenez, mon fils, malgré vos méfaits ou vos *médits*, je vous bénis de tout mon cœur, et je vous remercie d'être votre mère.

Voilà une phrase qui n'est pas régulière, mais vous la redresserez, en me répondant, ou plutôt vous n'y répondrez pas; car voilà votre seul tort, c'est de fuir en diable ce que vous appelez le remplissage, et de ne jamais vous amuser, ou m'amuser, à me dire que vous m'aimez. Votre père dit quelquefois, en lisant vos lettres : « Charles ne sait point assez qu'une mère est encore une femme. » Que veut-il dire, votre père? Dois-je prendre cette réflexion par un bon ou un mauvais côté? Je ne suis pas encore décidée sur ce point; je vous demande ce que vous en pensez.

Nous sommes tristes de l'augmentation de notre blé, qui reprend de plus belle. Nos pauvres sont pauvres à fendre le cœur; je ne sais plus qu'y faire. La petite vérole s'est établie dans quelques-uns de nos quartiers, à la honte des préjugés populaires. Assurément, on devrait être à l'abri de cette maladie. Cet hiver sera rude à passer, et je ne vois pas que les ministres veuillent nous aider beaucoup. En attendant que nous sachions comment nourrir le peuple, je crois que nous viendrons à bout de

lui faire apprendre à lire et à écrire. Notre petite école marche à merveille, et je crois qu'hier j'ai à peu près déterminé le directeur de mes carmélites à en établir une pour les petites filles, dans le couvent. Ce serait une victoire gagnée qui nous donnerait tous les dévots, et nous y viendrons.

J'ai donc fini *Émile*. Ne me répondez pas à ce que je vous en disais, ce n'est pas la peine, je ne m'en souviens plus. En attendant que vous me disiez ce qu'il faut lire, j'ai repris mon ami Massillon. Sa prose me paraît toujours belle après celle de Rousseau, n'en déplaise à Villemain. Elle me semblerait peut-être un peu plus académique, avec cette différence cependant de l'académique sous Louis XIV, et de l'académique du siècle suivant. Nous avons déterminé votre père à relire *Télémaque*, cela va nous faire causer.

Je voudrais bien avoir le discours de Villemain; demandez-le-lui, ainsi qu'une réponse à ma lettre. Peu m'importe ce qu'il me dira, mais il faut qu'il me dise quelque chose, pour que je puisse l'écrire à Toulouse. *Le Constitutionnel* reproche à Villemain d'avoir conseillé aux jeunes élèves de ne point étudier les orateurs de nos assemblées. Ma cousine qui, je ne sais pourquoi, affuble dans son idée Ville-

main de certains préjugés classiques, a pris ce reproche au vol pour lui donner une sorte de consistance. Moi qui n'aime à juger qu'avec les pièces en mains, j'attends l'explication, et je comprends assez qu'on offre Bossuet pour modèle plutôt que Vergniaud, qui avait du talent cependant. Le même journal reprend aussi votre ami de ce qu'il a glissé sur Fénelon.

CCLXV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 6 décembre 1817.

Je ne crois pas, ma mère, non plus que madame de Vannoise, que l'opium permette tout ce que vous rêvez. Je ne vous dirai pas que le sérieux de la mort vient tout interrompre, en dépit de nous; car il est sûr que, dans certaines circonstances, et celle-ci est du nombre, l'amour devient plus sérieux que tout le reste; il efface alors et domine tout ce qui l'entoure. Hésiode le montre planant au-dessus des flots agités, et plus haut que la tempête. Mais,

sans parler grec, tenons-nous-en au positif, et dites-moi si notre cousine se propose de modeler son médecin idéal sur ce chirurgien trop réel? Si madame de Staël vivait encore, elle retrouverait là tout l'enthousiasme saxon, et dans votre Lilloise l'exaltation des peuples du Nord. Elle y verrait, puisque je suis en train de citer, l'amour, comme elle l'a dit elle-même, « chargé d'allumer et d'éteindre le flambeau de la vie ».

Laissons tout cela. Parlons-nous des affaires? Mais nous sommes dans une tranquillité qui va jusqu'à l'apathie. En se démenant, le ministère espère avoir gagné une voix de plus dans la commission de la Presse, et obtenir ainsi un rapport contre le jury. Il devait être *pour*, il y a deux jours. Pour le concordat, on n'en parle point; il y a des choix imbéciles dans la commission; et ce sera une vraie parade si, comme on le dit, c'est M. de Marcellus qui en est rapporteur. Si cela est, je trouve que ce sera un tour bien adroit joué au ministère par les indépendants. Notre situation politique prend assez le caractère que lui doivent donner nos institutions. Il me semble qu'il y a un mouvement, une liberté et une susceptibilité dans les esprits qui est bonne. Vive les peuples irritables

pour durer! Lorsqu'ils sont lents, obtus, lorsqu'ils s'endorment, ils se réveillent imbéciles et féroces. C'est une chose curieuse que les *parterres* par exemple. Ils sont dans un malaise continuel, ils se fâchent, ils s'engouent, ils cherchent les intentions des auteurs. La nation est un grand parterre, et elle achète aussi le droit de siffler et d'applaudir. N'est-ce pas elle qui paye?

Dimanche, 7 décembre.

Rien de nouveau depuis hier. Vous ne savez pas, vous qui n'avez dans le Nord ni marins ni administration maritime, tout le bruit que fait la manière d'agir de mon patron, et le désespoir de ceux qu'il réforme, et la joie de ceux qui sont conservés, et à qui il vient enfin d'ouvrir une carrière.

M. de Constant a fait paraître un cahier sur les opérations de la Chambre, jusqu'à présent, et il en fera paraître un pareil de temps en temps. On dit le premier très fort, très amer, très spirituel et très joli. Je ne sais de quoi il aura pu parler, car cette Chambre n'a rien fait encore que nommer des commissions toutes plus ridicules les unes que les autres. Quel choix que celle du recrutement! Quelle absur-

dité de ne choisir que des militaires! Au reste, le ministère a si peur que l'on emploie les gens très distingués de la Chambre, qu'à force de soins il parvient à ne faire élire que des gens nuls. Je suis fâché aussi que vous vous soyez jetée dans ce Dominicain. Je n'aimerai jamais guère ce roman-là, avec tout votre talent; je tenais beaucoup au roman espagnol, à votre ministre, à votre cour, à votre ambitieux[1]. Revenez-y le plus tôt possible.

Voilà un journal qui m'arrive, et je vois enfin une séance publique et un assez insignifiant rapport de M. Faget de Baure[2] sur la Presse. Le grand bavardage sur cette question va commencer, et il y a tant de choses à dire là-dessus, que la discussion sera longue. Aussi arrivera-t-il que, jusqu'à la publication de la loi, nous aurons une nuée énorme de pamphlets, et, même pendant les premiers jours de janvier, nous risquons d'avoir les journaux libres.

1. *L'Ambitieux ou les Lettres espagnoles*, roman qui ne fut achevé que plus tard.

2. Député des Basses-Pyrénées et président de chambre à la cour royale de Paris.

CCLXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 10 décembre 1817.

Voulez-vous dire à mon père, chère mère, que j'ai donné à M. Molé sa note ? Il dit qu'il y mettra tous ses soins. Il dit que la concession à perpétuité[1] ne plaira pas à tout le monde, que cependant elle est dans ses idées et dans celles de M. Lainé. Il dit qu'il y a de l'avarice et de la petitesse à ne point vouloir laisser faire aux autres ce qu'on ne ferait point soi-même; il dit enfin que l'industrie particulière fait la beauté de l'Angleterre et a créé la Hollande. Toutes les idées libérales germent dans la tête de cet homme qui irait à tout, s'il savait allier à tant de fermeté générale une fermeté particulière, s'il restait fidèle à ses lumières et à son caractère, lorsqu'il

1. Il s'agissait d'un canal projeté dans le département du Nord, qu'on proposait de concéder à une compagnie, ce qui était nouveau en ce temps-là.

s'agit de lui-même. Il conseille de plus à mon père de mettre M. de Mézy en course là-dessus. C'est le plus implacable solliciteur, dit-il, pour tout ce qui regarde le département du Nord. Je crois, au reste, qu'on ne pense nullement à vous aider pour vos subsistances et autres embarras. On répète beaucoup ici que, dans la Flandre et tout le long de la frontière, la misère est extrême; mais on ne saurait guère comment la soulager, et l'on se contente d'en parler.

C'est demain que commence la discussion de la Presse. Vous avez remarqué, comme tout le monde, la liste des opposants; mais souvenez-vous bien que si, comme on le croit, la question est tout entière dans le jury, il y en a de ceux inscrits *pour*, qui parleront *contre*, quoi qu'en dise madame de Vintimille. Le discours du rapporteur n'a point tout concilié, et je crois qu'au contraire son insignifiance a jeté plus d'incertitude dans l'Assemblée, et, par conséquent, plus de causes de débats. Au reste, vous avez sans doute lu la brochure de M. Benjamin Constant; elle vous donnera l'idée de l'état des choses; elle fait un grand effet ici. Tandis que celle-là, et mille autres écrites avec moins de talent et plus de violence, décèlent haute-

ment quelle est l'opinion qui les a dictées, il ne paraît plus un seul pamphlet dans le sens des *ultrà;* mais ceux-ci, fidèles à cette hypocrisie qui caractérise leur parti, multiplient les libelles clandestins. Outre *le Moniteur royal*, il court un imprimé appelé *le Furet*, évidemment fait sous l'inspiration de gens de la cour, écrit, dit-on, par Robert. C'est une espèce de *Père Duchêne*, où l'on prédit au ministre de la police la mort du maréchal d'Ancre, et à sa sœur le sort de la Galigaï. Tout homme qui imprime ou répand un libelle clandestin perd le droit de réclamer la liberté de la Presse.

On vient d'arrêter un ouvrage de M. Scheffer[1], et M. Scheffer lui-même; ce sera une affaire dans le goût du *Censeur*. C'est contre ce Scheffer qu'il y a eu, une fois, un bel article de M. Guizot dans les *Archives*. Il a, dit-on, vingt et un ans; les idées libérales sont chez lui des préjugés, comme dans presque toute cette génération *qui croît aujourd'hui pour le désordre de la société*. Il serait bien important de se montrer plus éclairé qu'elle; ce

1. M. Arnold Scheffer, frère d'Ary Scheffer, a fait un grand nombre de brochures. L'article de M. Guizot ouvre le premier volume des *Archives politiques et littéraires*.

serait le seul moyen de la ramener ou de la soumettre.

Pourquoi donc madame de Vannoise juge-t-elle Villemain comme vous avez jugé Lemercier, sans l'avoir lu? Je vous l'enverrai, ce Villemain, si on l'imprime, comme je l'espère. Vous verriez beaucoup de rhétorique certainement, mais un beau style et, quoi qu'on en dise, des vues nouvelles, et surtout un certain ton de noblesse et d'indépendance à la fois spirituel et grave. Sa manière a quelque chose de perfide, car ses paroles ont toujours un air de liberté. Je lui ai dit, l'autre jour, qu'il était le Fontanes du gouvernement représentatif. Ce mot l'a charmé. Je ne crois pas non plus qu'il pût, sans inconvenance, lire et commenter en chaire Vergniaud ou même Mirabeau. Vous verrez qu'il passe là-dessus très habilement. Je vous recommande l'histoire qui commence l'exorde, l'exorde lui-même, un morceau sur les républiques modernes, et à la fin un bel éloge du Roi, bien fait bien pris, de ce Roi qui, bien plus que tout autre, est le « vrai restaurateur des lettres, puisqu'elle, ont moins besoin de protection que de liberté ». Quant à *classique,* il est vrai qu'il l'est un peu, mais pas trop. Pour Fénelon, je ne crois pas qu'il

en ait parlé, et, s'il l'eût fait, c'eût été avec enthousiasme. Je l'ai vingt fois entendu là-dessus. Le discours, du reste, ne rime à rien; c'est une suite de beaux portraits par ordre chronologique; mais il n'y a aucun plan, et l'impuissance de concevoir s'y manifeste, comme dans tous ses ouvrages, semblable encore en cela à M. de Fontanes.

Je n'étais point à l'Institut. Ces séances où Lemercier a lu quelque chose ne sont pas tout à fait publiques. Elles ont lieu dans la petite salle, et chaque membre peut disposer, je crois, de deux billets. Si j'ai le temps, et si j'en trouve l'occasion, j'irai quelquefois. Je travaille assez à la Marine, pour le moment; on me donne à faire les beaux ouvrages, et je suis en faveur; je ne sais si cela durera. Né pour l'extrait et le résumé, dénué de l'esprit d'invention, je suis merveilleusement placé dans un bureau. Quand je n'ai pas de besogne à faire, je leur traduis des livres anglais, et je m'en vais apprendre l'allemand à leur intention. M. et Madame Molé me traitent le mieux du monde; mais je n'ai aucun rapport avec lui; ce qui, au reste, ne me dérange en rien, et j'en suis plus tranquille.

Jeudi, 11 décembre.

J'ai été hier chez M. Decazes. Il m'a demandé de vos nouvelles et m'a dit : « Eh bien, monsieur votre père, comment se tire-t-il de ses étrangers? — Il tâche de contenir un mouvement qu'il ne faut pas qu'il éteigne. — Oh! cela devient bien vif, trop vif. — Oui, et, tous les jours, cela augmente. — Oui; mais il est là; aussi je suis tranquille... Et puis madame votre mère aussi. C'est un grand auxiliaire. » Voilà tout.

Bresson vous aura dit que M. de Talleyrand a arboré la couleur libérale. En attendant, il ne voit que des *ultrà;* il tient cour plénière. L'autre jour, il monte en voiture, et arrive avec fracas... Où? chez M. Laffitte! Les voilà tête-à-tête. « Monsieur, dans un moment comme celui-ci, il m'a paru que nous devions nous entendre; vous êtes un homme capital. Vous voyez bien que ce ministère-ci ne peut pas tenir; la voix publique vous nomme, l'Europe m'appelle. » Et, là-dessus, un beau plan, d'après lequel, une fois le ministère composé de M. de Talleyrand, de Laffitte, de son parti, et de Villèle et Corbière, les étrangers doivent s'en aller

à la baguette. Vous jugez qu'à ces mots voilà Laffitte grandi de dix pieds. Il répond, bien froidement, qu'il est trop indépendant pour être ambitieux ; que le ministère ne lui paraît ni si faible ni ruiné; qu'il vote pour ou contre lui, selon les questions et sa conscience ; que, d'une autre part, il ne sait pas quel rapport il peut se trouver entre lui et Villèle, et qu'en supposant qu'il voulût envahir le pouvoir, il est sans force et sans parti. « Vous vous trompez, monsieur, vous êtes le chef d'un parti puissant dans la Chambre. — Non, mon prince, nous ne sommes que dix-sept. — Monsieur, vous êtes fort, très fort. — Nous ne sommes que dix-sept. — Vous êtes un homme immense. — Nous ne sommes que dix-sept. » Au bout de dix minutes, séparation polie et rien de fait[1].

Cette histoire court; M. Laffitte la raconte à qui veut l'entendre. Entre M. de Talleyrand et les élections de Paris, il finira par crever d'orgueil. Le ministère affecte de la confiance; mais je puis vous assurer

1. Cette anecdote sur M. de Talleyrand paraîtra peut-être un peu chargée. L'évolution pourtant est vraie, et il est certain qu'il eut depuis lors des relations suivies avec M. Laffitte, et qu'on avait dans son entourage et chez lui un langage très libéral, sans préjudice sans doute de quelques fils tendus avec l'autre parti.

qu'il ne sait rien, et que son incertitude est extrême. Les chances sont égales *pour* et *contre*, au sujet de la Presse; elles sont toutes *contre*, quant au Concordat. Le ministre de la guerre vient de renvoyer quatorze colonels; et l'on demande, dit-on, à celui de l'intérieur, la destitution de douze préfets. Raisonnez sur tout cela, écrivez toujours beaucoup au sujet de ces étrangers; racontez les anecdotes, et faites de la haute politique. Les petits faits et les grandes théories, voilà ce qui frappe nos hommes d'État; et il serait possible que ce fût bien là la meilleure manière de voir les affaires.

CCLXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 12 décembre 1817.

Je crois vous l'avoir déjà dit, ma mère : l'opinion, qui, dès le temps de Pascal, était la *reine du monde* moral, est devenue la reine du monde politique; cela devait être. La civilisation, en assouplissant les volontés, en nivelant les esprits et les courages, en

brisant les forces individuelles, n'a plus laissé de place qu'à la force générale. De toutes les lumières et de toutes les facultés réparties moins inégalement, et en même temps en plus grand abondance, il s'est formé une somme totale, plus forte et plus constante, de puissance et de volonté. C'est ce qu'on entend par *opinion;* ainsi donc l'opinion est le seul levier qui puisse aujourd'hui soulever les nations. Sans ce levier un gouvernement succombe. Elle a cet avantage, qu'elle supplée à l'incapacité des hommes qui la suivent, l'emploient et la respectent. Elle terrasse la maladresse de ceux qui luttent contre elle, ou se défendent d'elle.

Or, supposez un homme d'une grandeur personnelle peu commune, supposez-le d'accord avec l'opinion, sa puissance sera immense. Il pèsera d'un poids énorme sur le monde; tel a été un moment Bonaparte. Aussi a-t-il pu établir aisément un despotisme assez puissant pour combattre encore l'opinion, quelques années après qu'elle l'eut abandonné. Supposez maintenant un homme aussi gigantesque, mais qui soit, par sa nature même, en désaccord avec l'opinion. Quelque grand qu'il soit, il ne pourra jamais arriver à une très grande puissance. C'est ce qui fait que, si vous supposiez ce qui est impossible, un

Bourbon avec le caractère monstrueux de Bonaparte, il lui serait impossible d'établir le même despotisme que Bonaparte, parce que, dès ses premiers pas, il serait arrêté par l'opinion, qui ne serait pas avec lui. En effet, elle est la garde contre le despotisme auquel la légitimité pourrait prétendre; et elle ne l'était pas, dans le principe, de la tyrannie que méditait Napoléon.

Maintenant, supposez un gouvernement composé d'hommes de sens et d'honneur, qui, sans avoir une capacité très haute, ni surtout un caractère très énergique, soient cependant au niveau de toutes les lumières, et comprennent toutes les idées. Si ces hommes s'appuient de l'opinion et ne la blessent pas, leur gouvernement durera. Que dis-je! il sera peut-être très brillant; peut-être seront-ils conduits aux plus grands résultats, aux plus belles œuvres de la politique. Témoin l'Angleterre, avec son ministère sensé, mais non transcendant. Si vous supposez des gens d'un mérite égal, mais dans une position moins assurée, incertains de leur avenir, de leur présent; hésitant sur leurs volontés, et même sur leurs doctrines; reconnaissant en masse toutes les lois de l'opinion et les étudiant en détail, entraînés par leurs décla-

rations générales plus loin et plus fort qu'ils ne l'entendent dans leurs décisions particulières, à coup sûr, la puissance et la sûreté de ces hommes sera problématique. Peut-être la douceur un peu faible des mœurs civilisées, la rareté des hommes forts, et plusieurs causes du genre de celles qui maintiennent l'*à peu près* dans toutes les affaires humaines, sauveront-elles le gouvernement dont nous parlons d'une chute complète. Mais il n'en sera pas moins vrai que, toujours inquiet, comme un malade qui change d'attitude sur son lit sans pouvoir changer de malaise, ce gouvernement s'agite sans trouver le calme, et verra compromettre à chaque instant sa réputation, et même son existence.

Appliquez ces idées. Le ministère a de bonnes intentions, il veut durer, car il croit le salut de la France attaché au sien; il veut du pouvoir, mais il le croit nécessaire à son existence et, par conséquent, à la patrie. Je fais abstraction des vanités personnelles et des habitudes d'arbitraire, inséparables de la nature humaine et de la nature ministérielle. Le ministère a bien encore la conviction que le système représentatif est celui qu'il faut établir, ou conserver, non qu'il soit le meilleur, absolument

ou relativement, mais parce qu'il existe, et que l'impossibilité de le remplacer éloigne d'eux l'idée de le détruire. Mais ils ne se doutent pas que l'opinion veut ce système, mais le veut non comme but, non comme forme, mais comme moyen. La masse humaine demande une certaine égalité; et de là résulte une opinion invincible. Dans ce mouvement, le gouvernement représentatif est une nécessité politique. Or les ministres, et d'autres encore, ou méconnaissent cette nécessité, ou la croient possible à éviter dans ses conséquences. Ils essayent de s'en défendre; ils y ont réussi, il y réussiront encore; les *ultrà* les y ont merveilleusement aidés. Cependant, tous les jours, cela devient moins facile; eux-mêmes y ont contribué. Pour se défendre d'une fausse opinion, une ou deux fois ils ont été obligés de s'armer de la véritable. Dans leur imprévoyance, ils n'ont pas vu qu'ils prenaient l'engagement de se servir toujours de cette arme, ou qu'autrement on la tournerait contre eux. C'est ce qui commence à arriver.

« La loi des élections les perdra, » me disait hier le chevalier de Panat. Oui, peut-être. Mais c'est sans doute, ma mère, parce qu'elle est plus libérale qu'eux. Il leur est arrivé quelquefois d'être

moins forts que les choses qu'ils faisaient; cette loi est du nombre de ces choses. Ils reculent devant leur ouvrage, comme le poète dont on a dit :

De son vers courageux lui-même est effrayé.

Cependant, au lieu de reconnaître leur faiblesse, quand l'opinion les abandonne, au lieu de se rallier à elle, ils cherchent encore à la détourner, à la maîtriser peut-être! Je le répète, le système représentatif est l'opinion organisée; la Presse est l'organe de l'opinion; la Chambre en est l'interprète; le ministère est l'opinion rendue active. Il s'ensuit que la Chambre est à la majorité de la nation; le ministère, à la majorité de la Chambre. Et l'on voudrait, au contraire, que celle-ci fût au ministère! Cela peut arriver lorsque tout est fixe, lorsqu'il ne s'agit que de détails comme en Angleterre; mais, au moment où, comme aujourd'hui, toutes les questions sont fondamentales, cette déférence du pouvoir législatif pour l'exécutif ne saurait exister, et la part du premier est sans contredit la plus grande. Ainsi le préjugé de tel homme du gouvernement qui redoute les systèmes francs, qui cherche les tempéraments, qui craint les con-

séquences et reconnaît les principes, est, en dernière analyse, aussi funeste au pouvoir qu'à la liberté. Je crois fermement que les idées de M. Pasquier nous conduisent à la licence.

Je reprends haleine ici. Toutes ces pensées me trottaient dans la tête; j'avais besoin de les écrire, et j'ai pris le parti de vous les adresser. Elles demanderaient beaucoup de développements; vous y suppléerez. Elles m'ont été suggérées par la situation des choses; je la crois grave. Le sort de la loi de la Presse est douteux; la vigueur et le succès des opposants, la faiblesse des défenseurs, la nullité du discours de M. le garde des sceaux qui, par un malheureux hasard, a raté entièrement hier, tout doit inquiéter le ministère. Le Concordat ne passera qu'avec de grands amendements, et mon patron croit que la loi du recrutement sera rejetée. Pendant ce temps, l'opinion publique se trahit par des symptômes violents, et je crois que l'année prochaine sera l'année décisive.

CCLXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 14 décembre 1817.

Je vous ai écrit quatre pages de spéculations vendredi. Depuis, j'ai reçu de vos nouvelles, et il s'agit maintenant d'y répondre, toutes désagréables qu'elles sont. Je vous conjure en grâce de ne plus tousser; vous n'avez pas de trop de toute votre voix pour dire toutes les paroles qu'il y a à dire, ni de toutes vos facultés pour voir tout ce qu'il y a à voir. Pour Dieu, guérissez-vous[1].

Maintenant, venons-en à la lettre que vous m'envoyez de madame de N... Je vous dirai que, sauf certaines observations malveillantes, certaines restrictions personnelles, surtout sauf ses retours sur le passé, je signerais tout ce qu'elle vous écrit. Le parti Royer-Collard et de Serre n'est pas nombreux;

1. Ma grand'mère, toujours souffrante, avait écrit à son fils une lettre inquiétante sur sa santé.

mais il suffit pour dégarnir la majorité, et en déconsidérer le reste. Le ministère n'a nullement songé à garder le parti qui ne l'avait servi que par nécessité. De là mille embarras qui ne feront que croître. Je ne pense pas que cette année-ci soit décisive. La loi de la Presse passera, toute détestable qu'elle est, et même sans jury. Le Concordat passera, à la circonscription près, et le ministère survivra[1]. Mais, l'année prochaine, un nouveau cinquième recrutera des indépendants[2]; la question des étrangers se videra. Ce sera l'époque de la crise.

Quant à la loi du recrutement, il est vrai qu'elle est fort libérale; elle a déplu à tous les partis de la Chambre, hors aux libéraux; et encore ceux-ci l'amenderont-ils. Elle sera très probablement rejetée, ou entièrement dénaturée. Le ministère prend son parti là-dessus, sur cette belle raison que la loi a été présentée contre son avis. Cette manière de s'excuser n'est-elle pas singulière? N'est-elle pas sa condamnation? Le maréchal Gouvion est, en effet, plus citoyen que militaire. Je vois

1. La loi de la Presse fut votée à la Chambre des députés, mais arrêtée par la Chambre des pairs. La loi du concordat ne passa point.

2. La Chambre des députés se renouvelait tous les ans par cinquième.

qu'il est l'ennemi de la guerre offensive; je vois qu'il déteste le désordre que la faveur, la vanité et le préjugé maintiennent dans tout ce qui regarde le militaire, et, pour détruire ce grand fléau de la société, il attaque ce qu'il a de séduisant pour la jeunesse et l'amour-propre. Je l'en loue, et je l'en bénis. Et, quant à son amour pour l'ancienneté, c'est précisément le système contraire à celui de Bonaparte; je n'en saurais faire un plus bel éloge.

Vous voyez que M. de Barante défend cette loi. Il a contribué à sa rédaction, ce qui ne laisse pas de rendre sa position assez difficile à l'égard du ministère. Les prétentions des étrangers sont énormes, certaines et inconnues; les ministres gardent là-dessus un profond silence. Mon patron se tait sur tout; il est très ministre. Je le crois profondément alarmé.

Maintenant, voulez-vous que je me résume? L'individualité est partout; il est impossible de compter sur une majorité fixe dans les Chambres, ni même dans le conseil des ministres. La disposition de la loi des élections, qui est contraire au renouvellement intégral, perpétuera cette incertitude contraire au système représentatif. C'est une première difficulté. Supposez cependant une

majorité formée. Elle ne sera point au ministère, parce qu'il n'a point une couleur franche, parce qu'il n'a point de conviction positive, parce qu'il est divisé, parce qu'il est égoïste, parce qu'il a hérité des *manuscrits* de Bonaparte. Il faut donc qu'il refonde entièrement, ou ses opinions, ce qui est impossible, ou sa composition, ce qu'il nous a habitués à ne pas regarder comme une défaite. Je sais authentiquement que le dessein des libéraux, lorsqu'aux élections ils se sont crus vainqueurs, était de remplacer le ministre de la justice; on ne m'a pas voulu dire comment : le ministre de l'intérieur par M. Mounier, le premier ministre par M. Molé, et de supprimer la Police. Maintenant, ils ont sans doute des vues plus hardies; d'ailleurs, M Molé ne pourrait les écouter sans une lâcheté dont il est incapable, et probablement ils ne veulent plus de lui. Tomberons-nous dans leurs mains? Je le crois, et plus inévitablement et plus vite, si le ministère a recours à la seule ressource, qui lui reste, selon madame de Labriche, l'alliance avec les *ultrà*.

Quand je veux parler des libéraux, j'entends plus que MM. Royer, de Serre, etc., j'entends Laffitte. La démarche de M. de Talleyrand, tout insensée qu'elle est, doit vous paraître symptoma-

tique. Les discussions de la Chambre ne sont pas moins instructives. Vous voyez qu'excepté les gens spécialement chargés de défendre la loi, aucun député distingué ne parle ministériellement. Il y a beaucoup de talent dans la minorité libérale, beaucoup dans le discours de Villèle. Le parti de celui-ci est aigri et triomphant. Je m'explique, il dit : « Je vous l'avais bien dit ! » Et cette consolation de sa vanité le résigne à sa ruine, qu'il prévoit et proclame lui-même.

Voilà l'état des choses. Tout cela est, du reste, soumis à la conduite des étrangers. Mais, ici, c'est la question d'Hamlet. Je ne me sens pas le courage de l'aborder, et je dirai seulement, comme lui, en songeant au jour qui doit la résoudre : *C'est un sommeil, c'est un réveil peut-être.*

CCLXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 16 décembre 1817.

Ceci est très grave, ma mère, et certainement très grave. Je vais tâcher de vous tenir au courant jour par jour. Cette séance de samedi[1] a été bien forte. Quelque talent que M. Siméon ait montré à plaider une cause qu'il réprouve, quelque sagesse qu'il ait mise dans son discours, il faut l'avouer, tout s'efface devant celui de M. Camille Jordan. Jamais on n'avait ainsi, ce me semble, osé dire la vérité de front, et elle est tellement forte, que tous les ministres sensés ont bien vu qu'ils ne pouvaient prendre d'autre parti que d'applaudir. Les personnes moins adroites jettent feu et flammes. Je

1. La discussion de la loi de la Presse avait commencé dans la séance du jeudi 11 décembre 1817 par un discours de M. Martin de Gray, et la loi avait été défendue par M. Jollivet, puis attaquée par M. Ganille, et expliquée par M. Pasquier, garde des sceaux. MM. de Chauvelin, de Villèle, Ravez, Ponsard avaient parlé dans la séance suivante. Enfin, samedi 13, le grand débat s'était ouvert entre MM. Siméon, Casimir Perier et Camille Jordan.

sais tout ce qu'on peut dire ; mais je sais aussi qu'il ne faut pas présenter une loi quand les chefs de la majorité ont déclaré franchement, et dans tous les temps, qu'ils parleraient contre; je sais qu'il ne faut point citer l'histoire d'Angleterre, lorsqu'à la même citation faite, il y a deux mois, dans le conseil d'État, il a été prouvé, livre en main, qu'elle était complètement fausse. Ce passage, si fort sur la constitutionnalité indécise, a mis en fureur tout le *ventre* de l'assemblée. Il faut que vous sachiez qu'il y a un *député-préfet* qui est le type de cette douceur d'opinions, qui conduit à l'anarchie par la mollesse et l'indécision. On l'appelle M. de Cotton [1]. M. Camille Jordan appelle ce genre d'opinions du *cotonisme*, et, lorsqu'il s'écriait qu'il ne savait comment la nommer ni la définir, tous ses amis s'attendaient à chaque moment à l'entendre prononcer ce malheureux et plaisant mot. On dit que M. Lainé, à qui tout cela s'adressait directement, en pâlissait de colère ; et cette colère perce jusque dans son discours d'hier [2].

1. M. de Cotton était député du Rhône.

2. M. Lainé avait commencé son discours par ces mots : « Mon âme, soulevée par un des précédents discours, ne me laisse pas l'esprit assez calme; cependant mon âme n'est pas assez apaisée pour résister au besoin de vous faire entendre quelques accents. »

La séance de lundi a fait tout empirer. Le discours du ministre de la police, justement blessant pour les *ultrà* de gauche et de droite, a malheureusement effarouché les oreilles constitutionnelles; l'aigreur s'est mise dans tous les esprits, le désespoir dans toutes les bonnes âmes. Hier, c'était le *jour* de mon patron. Au milieu de tout ce monde brillant, c'était une chose triste et plaisante que la figure bouleversée de madame de Labriche, tantôt prenant dans un coin M. de Mézy, tantôt M. de Brigode, puis M. le maréchal Marmont, puis le duc de Guiche. M. Molé ne disait rien; mais il avait l'air malade. M. de Barante, qui s'imaginait toujours que son ami était libéral de cœur et d'esprit, et qui tenait à cette illusion, pleurait presque et regardait tout comme perdu. D'autres s'agitaient, allaient, venaient, et ma tante m'a raconté que son cousin lui avait dit que la présence des étrangers les sauverait seule, et qu'un mois après leur départ, le ministère tomberait. Quant à moi qui suis sûr, quoi qu'on en dise, que cette chute ne nous amènerait ni un ministère *ultrà*, ni un ministère jacobin, je la prévois sans la craindre. Je sens qu'une réforme hardie et franche, qu'un retour complet à la Charte, seul moyen d'ordre et de puissance qui

nous reste, sauveraient et le ministère et la France. Je ne crains rien, et je me dis : « Le salut des ministres est sûr, s'ils en sont dignes. S'ils tombent, leur chute aura été méritée ; ni les Bignon ni les Villèle ne pourraient rien contre cette *passion du repos constitutionnel* qui anime le peuple français. Ils ne pourraient rien contre des hommes qui comprendraient ce peuple et qui marcheraient comme lui. » Un homme que vous reconnaîtrez à ce mot, me disait l'autre jour : « M. Lainé est le plus bonapartiste des ministres, et le plus libéral des citoyens. »

Jeudi 18.

Quoi qu'on en dise, la loi passera. La discussion est vive, mais les orateurs ne sont pas les votants. Nous avons une fièvre intermittente. Avant-hier, le beau et l'éloquent discours de M. Courvoisier avait fait relever la tête. Hier, le discours assez remarquable de Laffitte, les arguments d'opposition employés par ceux qui s'étaient inscrits pour le projet, et surtout la sortie inconsidérée de M. Blanquart-Bailleul n'ont point relevé les affaires. Nous aurons aujourd'hui M. Corbière et M. d'Argenson

pour nous achever, et probablement un discours de M. Pasquier, et enfin la clôture de la discussion. Il me semble qu'il y aurait de la bonne grâce et de la sagesse aux ministres à rendre la loi temporaire, quoiqu'elle puisse être adoptée, même comme définitive.

Tout ceci n'en est pas moins critique pour le ministère. L'opinion générale de sa retraite se répand, et se publie sans le moindre scrupule dans tous les salons. Tâchez de faire demander à votre salon des négociants le *Journal général de France* d'hier. Vous y verrez un article de M. de Constant où il établit, dit-on, théoriquement la chute inévitable du ministère.

Vous aurez lu enfin le discours de M. Decazes [1]. Après beaucoup de corrections et de mutilations, on l'a mis dans le journal. Ce silence prolongé, ce discours de Bignon, qui est resté seul, tout cela a agité les esprits, tout cela les égare. On s'habitue à prendre l'opposition pour la libéralité. Cette libéralité n'est nulle part organisée en effet, si ce n'est dans la Charte; et quelques individus s'en

1. Le discours de M. Decazes, absolument improvisé contre l'usage, avait duré deux heures, et inquiétait un peu le ministère pour sa hardiesse libérale.

font les interprètes sans être ni vouloir devenir un parti. C'est ainsi que l'hostilité contre le gouvernement devient de plus en plus générale. Le ciel l'a sauvé de l'auxiliarité des *ultrà;* mais il ne l'en sauvera pas dans la question du concordat, et c'est là le grand danger. J'espère, cependant, qu'ils parleront contre la loi qui y est jointe, car elle est assez sage. Ce sera un fier bruit que cette discussion ! Il ne faut pas oublier que le ministère n'a plus pour lui entièrement qu'un seul homme de talent dans la Chambre, c'est M. Courvoisier.

CCLXX.

MADAME DE RÉMUSAT

A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 20 décembre 1817.

Je me porte un peu mieux ce matin, mon cher enfant, et je vais essayer de me dresser sur mes oreillers, et de répondre enfin à vos grandes et intéressantes lettres. Je vous en remercie beaucoup. Vous me contez parfaitement ce qui se passe, et, grâce à votre bonne lunette, je crois que nous

voyons assez juste l'état des choses. A vrai dire, il ne nous surprend guère. Je me souviens que, lors de la clôture de la dernière session, votre père, frappé de ce qui se passa pour je ne sais plus quelle petite loi proposée par notre cousin et rejetée, me dit que cet incident, léger en apparence, devait avertir le ministère des raisons qui lui avaient donné la majorité dans la Chambre, et qu'elle ne lui était pas tellement dévouée qu'il n'eût besoin de beaucoup d'habileté pour la conserver. Ce qui arrive devait arriver, et les embarras de nos ministres croîtront encore l'année prochaine, s'ils ne prennent un parti ferme, net et généreux. Je ne sais si le discours de M. Camille Jordan est convenable dans ses relations avec le garde des sceaux; mais je vous avoue que je le trouve d'une justesse extrême. Je viens de lire l'histoire d'Angleterre, il y a six mois, et j'ai été fort surprise de voir notre cousin s'appuyer sur cette *Chambre étoilée*[1] dont les jugements ont été généralement si iniques et si décriés. Votre père,

1. La *Chambre étoilée* fut, comme on sait, instituée par Henri VII, et devint l'instrument principal de la tyrannie des Tudors. Elle ne fut abolie que par le Long Parlement. M. Pasquier l'avait citée un peu imprudemment dans son improvisation.

qui est si fort, vous savez bien, sur l'histoire, ne comprenait le but d'aucune des phrases du discours de notre cousin, et y faisait, au coin de mon feu, des réponses bien autrement fortes encore que celles de Camille Jordan. Je trouve que Siméon a remarquablement bien parlé, ainsi que M. Courvoisier. Peut-être la raison est-elle de ce côté; mais c'est une grande faute que d'avoir présenté une loi telle, qu'elle devait trouver des opposants dans ce qu'on appelait le *parti ministériel*. Je ne sais comment nos ministres se relèveront de cette sorte de ridicule que leur donne leur parti s'inscrivant *pour* la loi, et parlant *contre*. Le Concordat et toute autre discussion ne peuvent rien produire de plus fâcheux sur l'opinion.

Au reste, cette opinion ne me paraît pas classer tous ces messieurs au même rang. Nous recevons des lettres, nous voyons ici des gens, et nous avons des nouvelles du Midi, qui nous prouvent qu'on est encore suspendu sur ce qu'on doit penser de votre patron. Il doit s'observer beaucoup, s'efforcer de ne point se confondre, et, s'il se peut, donner à son silence toutes les apparences d'une action. On écrivait à votre père ces jours-ci : « M. Molé parle peu, mais on penche à croire qu'il voit plus loin et plus

juste que ses collègues. Ceux qui, à cause de sa conduite passée, le soupçonnaient d'un certain penchant vers le despotisme sont surpris de lui trouver des idées généreuses et libérales. On l'observe, on l'attend ; il pourrait, s'il voulait, finir par avoir une belle influence et une grande réputation. »

Je pense que le discours de M. de la Bourdonnaye, et même celui de M. de Villèle auront dégoûté de tout rapprochement avec les *ultrà*. C'est alors, mon cher enfant, qu'il faudrait trembler de la rapidité de la chute! Je ne crois pas que rien empêche d'arriver là où la disposition des esprits nous conduit irrévocablement ; mais je crois qu'on peut nous y mener habilement, ou nous y précipiter avec un grand danger. Quant aux étrangers, malheur au parti, quel qu'il fût, qui s'appuierait sur eux!

Voilà la politique de ma chambre, que je fais au milieu de mes tisanes. Je suis mieux, mais j'ai beaucoup souffert de la poitrine. Depuis deux mois, nous sommes dans les brouillards, qui me font mal. L'hiver est affreux dans ce pays; mais, du moins, j'y ai tout le temps de me soigner, et j'ai grande résignation à souffrir. Madame de Vannoise me tient fidèle compagnie; je lui lis, de vos lettres, les morceaux de politique générale; nous spéculons là-

dessus, et votre père nous redresse, et me paraît voir toute chose avec un calme admirable et une justesse parfaite.

Adieu, cher et aimable enfant. Je suis un peu lasse de tant de petites lignes; j'attends toujours les vôtres avec impatience, ainsi que vos chansons, qui m'amuseront. Vous êtes un drôle de corps, avec tout ce mélange qui est dans votre tête.

CCLXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 24 décembre 1817.

Enfin notre loi a passé! ce n'est pas sans peine. Je suis resté longtemps sans vous écrire, attendant toujours un résultat, de manière que je ne vous ai pas tenue au courant de tous les combats singuliers, de toutes les actions de détail, qui se sont mêlés à l'action générale. Je ne reviendrai pas sur le passé. Vous aurez bien vu que l'empressement des ministres à faire une loi séparée de l'article des journaux vient de la crainte de les voir libres pen-

dant les premiers jours de janvier; et l'opposition *ultrà* de la Chambre des pairs a dessein de prolonger la discussion, pour gagner du temps et le droit de faire faire des articles dans leur sens pendant deux ou trois jours. Samedi, le ministère, qui devait au parti constitutionnel de la Chambre le succès de ce projet de loi, était à ses genoux. Aujourd'hui, peut-être, il le croit aux siens, et c'est là ce que je crains pour lui. S'il prend ceci pour un grand triomphe, s'il est insolent, il est mort. Il paraît probable, et il est désirable pour tous, que la loi soit déclarée temporaire, et j'espère qu'elle le sera aujourd'hui. Les ministres ont été obligés de reconnaître le principe; ils n'ont défendu que la circonstance. Rien ne s'oppose à regarder cette loi-ci comme une loi d'exception. Le budget ne peut pas être entravé; la discussion de la loi de recrutement sera vive, mais n'ébranlera rien; et il paraît qu'on laissera dormir le Concordat jusqu'à l'année prochaine. Ainsi le ministère est sauvé pour jusque-là. Je ne sais quel homme de la Révolution avait raison de dire : « On ne vit plus aujourd'hui, on survit. »

Maintenant, raisonnons : Que je vous admire, ma mère ! Que je vous sais gré d'avoir trouvé qu'il y a

là [1] quelque chose de fort et de franc, et une sorte d'éloquence libérale et philosophique tout à fait en harmonie avec le siècle! Et quand on songe que toute la dernière moitié de ce discours, que cette péroraison si élevée et si brillante ont été improvisées, on se dit : « Voilà l'orateur, l'orateur unique! Ce qu'il dit est vrai. » Vainement, madame de Labriche et cent autres le trouvent-ils trop fort. Heureuse la France, si ces opinions étaient les siennes! Savez-vous ce que le public se dispute, ce que l'opinion préconise? C'est le discours hostile de Laffitte, les déclamations violentes des Bignon et d'Argenson. A force de se défier de ce peuple, à force de lui tout promettre, sans lui rien donner, on encourage la méfiance à laquelle aussi il n'est que trop porté. Cette méfiance est jetée dans la Chambre par les élections; et alors, dans quel rapport se trouvent l'autorité et les sujets? Quelle petite guerre s'établit entre tout le monde! Que de précautions réciproques, d'embûches mutuelles! Alors le gouvernement devient impuissant et le peuple, ingouvernable, est conduit à l'anarchie.

Le plus bel usage à faire, dans ce moment du

1. Dans le discours de Camille Jordan.

tâlent et de la raison serait de réfuter le *Manuscrit de Sainte-Hélène*. Je sais des hommes qui voudraient établir ici le gouvernement de Bonaparte *au petit pied*. Là où il y a société, il y a puissance. Cette puissance ne réside pas toujours dans les mêmes sources. On l'a dit : « Une révolution n'est qu'un déplacement de la puissance. » C'est cette vérité qu'il s'agit de bien comprendre. Alors, on ne prendra plus pour la cause ce qui n'est que l'effet ; ni pour l'obstacle, ce qui est le moyen. Les idées libérales, qui sont l'opinion actuelle, sont aujourd'hui le moyen de puissance ; c'est un moyen purement intellectuel. La Charte, qui s'y rattache, est un moyen déjà plus positif; la Chambre enfin est le moyen réel. Bien loin de la considérer comme une résistance, le ministère devrait la considérer comme son appui, comme son auxiliaire, comme sa sauvegarde. Il faudrait, à la vérité, pour cela, qu'il voulût bien se résigner à emprunter les opinions de la Chambre, au lieu de vouloir lui imposer les siennes ; il faudrait qu'il se regardât comme émané d'elle, et non pas comme agissant sur elle ou contre elle. Dans la doctrine anglaise, le ministère est partie intégrante de la Chambre; il est le comité exécutif du Parlement. Dans cette oc-

casion-ci, le ministère ne doit pas oublier que c'est pour lui, pour lui seul, que la Chambre a sacrifié une doctrine qui lui est si chère, une doctrine que, sur vingt-sept orateurs, je crois, qui ont parlé, trois seulement ont attaquée, une doctrine qui a fait la gloire de cet avocat cité par M. Camille et sur le tombeau duquel la nation anglaise écrivit la devise de ses armes : *La procédure par Jurés.* Une fois que M. Erskine tout jeune encore développait au Jury ses droits et ses devoirs, lord Mansfield, alors président de la cour du Banc du roi, et qui tenait aussi à ses habitudes judiciaires, se leva, et, sortant de la gravité anglaise, il dit : « Avant que l'avocat fût né, la législation contraire à ses principes était reconnue et suivie. — Oui, répondit M. Erskine, avant que je fusse né, et parce que je n'étais pas né. »

Passons aux nouvelles, quoiqu'il n'y en ait guère. Voici la plus importante : c'est que M. Goupy[1] est, dit-on, condamné par les médecins, et nous allons avoir, conformément à la loi, des élections à Paris. Vous jugez quelle scène, maintenant que

1. M. Goupy mourut en effet, quelques jours plus tard, et fut remplacé par M. Ternaux.

la répétition du mois de septembre a fait apprendre à chacun son rôle ! On parle toujours d'un rapprochement avec les *ultrà;* leur animosité nous en sauvera. L'idée de la réconciliation est fortement appuyée par le ministre de l'intérieur et par MM. Courvoisier et Ravez. Heureusement, on peut la combattre par un raisonnement authentique : c'est que leur jonction, non plus que celle d'aucun parti, ne donnerait la majorité au ministère. C'est dans cette fraction de la Chambre, qui s'est détachée du *ventre*, qu'il faut regagner, fraction honorable et éclairée, qui ne sacrifiera rien que son ambition et ses intérêts. C'est celle de MM. Royer, Camille Jordan, Beugnot, de Serre, Boin, Laboulaye, et quelques autres. Le roi est, d'ailleurs, profondément indigné contre les *ultrà*. A propos, l'affaire du pseudo-Louis XVII[1] fait-elle du bruit chez vous ? Elle commence à en faire ici; c'est bien pis dans certaines provinces. Il serait urgent de la faire juger; on le répète aux ministres, et, pour peu qu'on en parlât en Flandre, il

1. Ce pseudo-Louis XVII était le sabotier Mathurin Bruneau, qui n'a laissé d'autre souvenir que la jolie chanson de Béranger. Il fut condamné par le tribunal de Rouen, en février 1818, à trois mille francs d'amende et cinq ans de prison.

me semble que mon père ferait bien de leur en écrire un mot.

Au milieu de toutes ces affaires, j'oublie de vous parler de vous, de moi. J'aurais cependant cent choses à dire; ce sera pour la première lettre. Soignez-vous, et ne prenez pas trop vite des habitudes de bonne santé. J'ai besoin que vous vous portiez bien. Assez de choses m'agitent; il faut au moins que je sois tranquille d'un côté, puisque tout le reste de moi-même est condamné à une inquiétude qui ne finira point.

CCLXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 25 décembre 1817.

Me voilà bien longtemps sans nouvelles de vous, cher enfant. J'en conclus qu'il ne se passe rien de bien important, et que vous ne trouvez rien qui soit digne de votre plume. Cependant, quand la politique chôme un peu, j'aimerais assez à vous en-

tendre parler de vous-même, à avoir quelques détails sur la vie que vous menez et sur nos amis. Mais le *de minimis non curat prætor* est un peu à votre usage, et vous ne voulez parler que pour dire très bien; vous y réussissez à la vérité, car vos lettres sont très intéressantes. Tant que je serai malade, les miennes seront bien tristes; je ne puis venir à bout de sortir d'une sorte d'état de malaise et de faiblesse insupportable. Je ne tousse guère, je dors peu, je ne mange point, je me lève, je me recouche, je me baigne, je tourne dans ma chambre, je ne puis rien faire de suite, enfin je suis ennuyée et parfaitement ennuyeuse; tout cela finira je ne sais quand, ni Brigandat[1] non plus. Si vous apercevez Moreau, contez-lui tout cela, mais plutôt par curiosité, en vérité, que par espérance de m'indiquer quelque remède; car, de si loin, il est difficile de frapper juste.

Voici le jour de l'an qui vient; j'ai peur de le passer assez tristement. Je vous en souhaite un bien gai, et une année douce et tout unie; c'est un souhait de mère, mon ami; vous direz peut-être de mère faible et malade. Il est vrai que je n'ai

1. Médecin de Lille.

pas la force de vous souhaiter des émotions ; j'en reçois trop vivement le contre-coup.

Madame Chéron me paraît très effrayée de tout ce qui se passe. Elle me mande que votre tante est fort modérée ; ses lettres sont pourtant toujours bien vives. A la croire, tout est perdu ! La loi passera, ce me semble, mais je ne trouve pas que ce soit une bien belle victoire pour les ministres ; elle me semble n'annoncer rien de bon pour la session de l'année prochaine. Est-ce leur faute ? est-ce celle des choses ? Je n'en sais rien. Je demandais à votre père ce qu'il aurait fait s'il eût été garde des sceaux. Il dit qu'il eût engagé le ministère à faire des lois complètement libérales, nettes, entières, dans un système bien marqué, et qu'après, il eût employé tout le crédit ministériel à obtenir une suspension pour quelques années, et que, pour cela seulement, il aurait sans doute été possible d'avoir l'assentiment des Royer-Collard, Camille Jordan, etc. Cet avis vous paraît-il bon ? Il me semble qu'il obviait à bien des inconvénients. Votre père va jusqu'à dire qu'il aurait annoncé l'intention formelle de supprimer le ministère de la police pour rentrer dans la Charte, mais seulement six mois après la retraite des étrangers. Je trouve que tout cela est pris

d'assez haut, et aurait assuré l'avenir. Je vous assure qu'il serait très bien de le consulter quelquefois. Nous raisonnons d'or autour de ma cheminée. La disposition des esprits est de craindre la tendance des ministres vers l'arbitraire; il est donc important, si on veut tenir, de détruire cette opinion. Alors on reprendra de la solidité, et on évitera cette foule d'amendements qui entravent et dénaturent les lois présentées, et qui font qu'elles deviennent une sorte de marqueterie presque inextricable. Mais qu'il est donc piquant de voir M. de Villèle et autres toujours voter avec M. de Chauvelin! Comme je l'avais bien prévu, bon Dieu, et comme je le disais à cette pauvre madame de Labriche, qui n'en voulait rien croire ! Qu'est-ce que les *ultrà* des salons disent de cet amalgame? Ces pauvres *ultrà* s'achèvent cette année avec cette manière. Ils meurent en se séparant du ministère; en s'y réunissant, ils l'auraient tué.

J'écris tout cela du fond de mon fauteuil; si j'étais plus forte, j'en dirais bien d'autres. Je ne puis rien vous conter de Lille; car il y a quinze jours que je n'ai aperçu un visage lillois.

CCLXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 28 décembre 1817.

Ce que vous me dites de votre santé, chère mère, m'impatiente, et j'aurais grand besoin de vous savoir en bon état, quand je ne vous ai pas près de moi. Je me figure, cependant, que vous n'êtes pas mal dans ce petit appartement où je vous vois d'ici. Il me semble que madame de Vannoise doit être excellente pour les moments où vous seriez par trop seule, et je vous confie à elle. Je vous assure que, tendresse filiale à part, je regrette souvent de n'être pas auprès de vous. Il y a tant de raison dans vos lettres, et autour de moi il y a tant de déraison, une frivolité si destructive, ou une préoccupation si bête; j'entends autour de moi tant de raisonnements communs ou bizarres, je suis si las des petites joies des uns et des inquiétudes non moins petites des autres; en un mot, je vous trouve si au-dessus de tout ce que je vois, que j'aurais bon be-

soin de causer avec vous, et de vous entendre dire ce que vous m'écrivez.

La société est, pour ainsi dire, incolore pour le moment; elle est fort agitée, elle n'est point décidée. Fort agitée, car elle flotte entre toutes les doctrines; point décidée, car elle ne se décide jamais qu'en s'attachant à des hommes, et il n'y a point d'homme à qui s'attacher aujourd'hui. Il n'y a plus que des masses, et la société proprement dite ne connaît que les noms propres. Il résulte de tout cela, dans les salons, une sorte d'insouciance, de scepticisme qui affecte de ne tenir à rien, et qui ne se compromet pas, cependant, par un dénigrement trop prononcé; car il ne faut rompre avec personne, on en serait peut-être embarrassé un jour. Il y a bien eu un cri assez bruyant contre les dissidents de la majorité ministérielle; on a crié à la déloyauté, à la perfidie! On s'est calmé, on recourt après ses paroles, et l'on dit : « Les ministres ont des intentions très pures, mais eux ou d'autres, cela m'est égal. Les *ultrà* sont de fort honnêtes gens; je ne souhaite pas qu'ils réussissent; cependant je suis sûr qu'ils ne seraient pas plus violents que d'autres. Quant aux libéraux, je les crois de bonne foi; mais ils ont de l'aveuglement; ils ne voient pas où ils nous

mènent, mais le succès les éclairerait peut-être sur le danger. »

Vous me demandez des détails sur nos amis. Ne les voyez-vous pas? Madame de L.., est fort inquiète et fort vive; aigre sur les *ultrà*, tout en penchant vers la réconciliation avec eux, violemment injurieuse pour les libéraux, probablement par convenance, et disant que le gouvernement représentatif ne convient pas à la France. Madame Chéron effrayée, raisonnant d'une manière incomplète, mais raisonnant toujours, prenant toujours les effets pour les causes, et déclamant contre la liberté des paroles, en ajoutant qu'il faut parler contre le budget. Madame de N.., inquiète un peu, contente beaucoup, rappelant ses prédictions, accueillant ses amis avec une pitié qui n'est pas très bienveillante, leur exagérant le danger de leur situation, se disputant avec son cousin au point de le faire jurer par *B*. et par *F*., et d'ailleurs louant la probité des *ultrà* et l'esprit des libéraux; vous jugez ce qui reste pour le tiers parti. Elle n'en est pas moins radoucie sur les hommes. Il n'y a que M. Molé qu'elle poursuit d'une compassion comique et insultante; en tout, ayant raison dans les prédictions qu'elle fait, et cependant ne comprenant rien à rien.

Elle s'est mise en froid avec madame Molé, chez qui elle ne veut pas aller les jours où il y a du monde; celle-ci ne la presse pas.

Vous vous imaginez bien que madame de Rumford va brisant tout sur son passage, faisant de la grosse libéralité[1], et disant en riant : *Ces pauvres ministres!* que madame de V***, plus contrainte, plus tendre que jamais, repousse toutes les inquiétudes, nie le danger et conteste l'évidence; qu'Élisa est au milieu de tout cela sans le trop entendre, mais saisissant très bien le ridicule de ceux qui l'entourent, et disant : « Qu'est devenu ce bon temps où l'on pouvait causer sur l'amour tout à son aise? » Ce *bon temps*, c'est le règne de Bonaparte, qui était, en effet, très propre aux conversations doucereuses. Quant aux hommes, je n'en vois guère. M. de Barante, très inquiet, voit trop clair pour s'agiter, et vous dirait tout ce que je vous dis, assez désintéressé pour ne pas se tromper, assez spirituel pour n'être ni cru ni compris. M. de Mézy trouve bien les choses graves, mais sans regarder beaucoup au fond des choses, il rit de son gros rire des anecdotes ridicules qui se mêlent à l'histoire sérieuse, et les

1. Le mot *libéralisme* n'était pas encore fait.

bêtises des *ultrà* lui donnent encore de bons moments. Pour M. Molé, morne et silencieux, il ne compte plus sur rien, et il n'est point de danger qu'il ne prévoie, point de ressources dont il ne désespère. M. Pasquier, sans illusions sur le présent, prend son parti plus légèrement, et se confie aux hasards de l'avenir. Il est, cependant, fort affligé de sa situation, du peu de crédit qu'il a, des ridicules qu'on lui donne, de l'abandon où il est. Cette affliction qu'il éprouve est celle de tout le ministère. Ils ne savent à qui s'en prendre, à qui recourir; ils sentent avec douleur qu'ils n'ont plus pour eux que les gens médiocres, qui ne sont ni une garantie, ni un rempart. Ils voient le terme de leur puissance fixé au jour du départ des étrangers; cette idée les poursuit sans cesse. M. de Barante me disait qu'il ne savait pas d'autre mot pour exprimer leur état que le mot de *stupeur*. Pour moi, il y a une justice qu'il faut au moins leur rendre, c'est que, malgré l'idée qui les préoccupe, ils travaillent de toutes leurs forces à négocier la retraite des étrangers, le plus promptement et le moins chèrement possible. Il y a là du dévouement et de la générosité; car ils croient que la délivrance de la France sera le jour de leur chute. Les négociations pour

cette délivrance sont les Thermopyles du ministère[1].

CCLXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 29 décembre 1817.

Mon mal est tenace en diable ; il s'est campé dans ma poitrine, et, malgré bien des tentatives, n'en veut point encore déloger. Il y a juste aujourd'hui vingt et un jours que je n'ai quitté ma chambre, et que je suis dans les tisanes, les emplâtres et le silence. Je suis mieux que dans les commencements de cette

1. Quoique je ne cherche pas, que j'évite même les rapprochements si nombreux que l'on pourrait faire entre les événements d'alors et ceux d'aujourd'hui, il m'est impossible de ne pas comparer cette situation du ministère vis-à-vis des étrangers à celle où M. Thiers, et mon père lui-même, se trouvaient, soixante ans plus tard, en 1873. Eux aussi savaient que la libération du territoire serait le signal de leur chute, et que, dès qu'ils auraient rendu ce dernier service à leur pays, ils seraient renversés par la droite de l'Assemblée, et ils n'ont épargné nul effort pour délivrer la France de l'occupation étrangère.

petite maladie ; mais, selon ma triste coutume, je reviens fort lentement.

Mon enfant, je pense que nous allons un peu laisser la politique de côté ; je voudrais que vous me parlassiez un peu plus de vous. Les dernières lignes de votre dernière lettre m'ont donné à penser. J'ai besoin de savoir où vous en êtes ; il me semble qu'il y a bien longtemps que vous ne me mandez que ce qui regarde MM. Camille Jordan, Laffitte et compagnie. Reprenez un peu nos amis, notre société, et vous-même surtout. Causez avec moi comme si nous étions au coin du feu depuis une heure, et qu'à force de questions je vous eusse amené à me parler à cœur ouvert. L'absence serait bien dure si on cessait par elle de s'entendre et de s'épancher. Destinée que je suis à être souvent, et peut-être longtemps, séparée de vous, il me faut de temps en temps la preuve que vous me regardez toujours comme votre meilleure amie. Si vous y faites attention, vous verrez bien que ce n'est guère que pour cela, et par cela, que je suis encore un peu en vie. Tout ce qui n'est pas vous et votre père commence à me soucier fort peu.

CCLXXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 30 décembre 1817.

Je vous remercie mille fois, mon cher ami, de la lettre que j'ai reçue ce matin. Elle m'a fort amusée. Vous me contez notre société d'une manière vraie et piquante, et, grâce à vous, me voilà fort au fait des grandes et petites choses. Je voudrais que votre patron ne se décourageât point, qu'il entrevît son avenir au travers de tout ce qui se passe, et qu'il commençât à le préparer, en plaçant des jalons de temps à autre, comme font les faiseurs de routes pour se retrouver. Si j'étais à Paris, je crois que je le lui dirais un peu, mais il faudrait auparavant que je m'assurasse de son caractère. Quelques jours avant mon départ de Paris, il me disait encore qu'on se trompait sur lui, qu'il ne voyait dans sa position actuelle que l'avantage d'être tiré de cet état humiliant de proscription qui l'avait tant peiné, et qu'à présent il entrevoyait avec délices le mo-

ment où, renvoyé du poste où il se trouve, il pourrait dévouer le reste de sa vie au repos et à ses champs. Cela est-il bien vrai? Ne se trompe-t-il pas lui-même, ou trompe-t-il les autres? Manque-t-il, en effet, d'une certaine force? Sera-t-il capable de marcher où il doit aller? Voilà des questions que je me fais, et que je lui ferais après deux ou trois conversations. Il est certain qu'on a encore une sorte de confiance en lui; il est dans le petit nombre de ces gens derrière le silence desquels on croit qu'il y a une pensée. Mais qu'il se garde de laisser voir qu'elle n'est pas positive et que son système général n'est point arrêté! Vous voyez bien, cher enfant, que je fais là précisément ce qu'on appelle causer.

Le temps est froid et triste; il nuit beaucoup au retour de mes forces. Je me suis levée cependant. Me voilà auprès d'un bon feu, et je m'amuse à vous écrire, pour me consoler de mes petites souffrances et du mauvais temps. Vous êtes aimable de souhaiter de me voir; il m'arrive bien souvent, quand nous causons tous trois, de vous souhaiter aussi, soit pour appuyer mon opinion, soit pour la combattre. Nous nous entendons assez tous les trois sur les points principaux; mais notre cousine a ses préventions, ses manies dans l'esprit. Quelquefois le bon

sens fin de votre père la raille sur sa prétention à chercher et trouver des motifs, des causes dans la moindre chose; elle s'accroche à tous les mots des discours des ministres et des députés, elle voit des plans à tout, et je ris assez, quand votre père lui dit : « Eh ! madame, ne croyez donc pas les hommes si exempts d'entraînements et de premiers mouvements. Vous êtes comme Bonaparte, qui croyait tout le monde *tendu* comme lui. »

Nous avons un article qui nous donne toujours un peu de peine, c'est le chapitre Lemercier. Nous lisons quelquefois son cours tout haut, et votre père, qui, vous le savez, est très difficile sur la langue, a bien de la peine à ne pas s'arrêter souvent. Décidément, pour moi, le volume sur la tragédie est lourd et ennuyeux. Ces deux douzaines de règles donnent à son plan une monotonie insupportable. Quoiqu'il ait mis plus d'adresse à l'éviter dans le volume sur la comédie, on la retrouve encore; et puis il y en a quelques-unes qui me paraissent si puériles et si minutieuses, que, lorsque j'en entendais lire l'énumération avec tous les *idem*, je pensais que, si Molière vivait, il lui aurait appliqué la leçon du philosophe à M. Jourdain, et ensuite la scène avec Nicole : « Quand tu dis *a*

qu'est-ce que tu fais? Tu ouvres la bouche, tu places la langue, etc. » Il y a pourtant de l'esprit dans ce dernier volume, un rapprochement d'Aristophane avec Rabelais très amusant, aux vers près, aux *ha ha* et *hi hi*, qui ont fait tomber le livre des mains de votre père, des remarques justes, fines, quelquefois nouvelles, mais une incorrection de style et une pesanteur assommante, un entassement d'épithètes fatigant, qui ne sont pas même là pour donner plus d'harmonie à la phrase. Cet homme ne sait pas donner son nom simplement à qui que ce soit : C'est toujours le *docte* Cicéron, le *judicieux* Boileau, puis un *en son style*, *en son génie*, qui revient comme *en un rondeau* : « Bourdaloue, dit-il, fut bon logicien. On loue *en* son éloquence le fort de ses arguments. Celui-ci pourtant n'est-il pas le plus dangereux *en* ses suites ? » Et tout est de ce style.

Cette sortie qui termine son cours contre *Bénigne Bossuet*, qui fut si dur, et contre Bourdaloue, qui eut, à son avis, avec Molière une querelle qui mettait les comédiens de la chaire en contraste avec ceux du théâtre, me paraît enfin hors de toutes les convenances. On peut accepter plus ou moins les austérités de la religion chrétienne ; mais il ne faut pas douter de la bonne foi de deux hommes comme

Bossuet et Bourdaloue, qui ont précisément pratiqué toute leur vie ce qu'ils prêchaient aux autres. Vous allez peut-être, cher enfant, me trouver bien sévère sur cet ouvrage. Il vous plaira, et vous m'accuserez de *vieux* goûts. A la bonne heure! Mais enfin, voilà mon impression, et gardez-m'en le secret, pour ne pas désobliger notre cousine, à qui je ne confie pas toutes mes remarques.

Je plains notre cousin à la grande robe, d'avoir affaire aux *je vous l'avais bien dit* de madame de N... Cette phrase me ferait bondir, bon Dieu. Ah! c'est précisément de cette malheureuse tendance d'il y a trois ans qu'est venu tout le mal; car, au fond, on ne manque point d'une très honnête liberté, et sur ce point les ministres auraient raison souvent de dire: « Mais que veut-on? » Eh! ce qu'on veut, c'est une garantie contre le retour de ce qui s'est passé en 1815; c'est un résultat utile de nos fautes et de nos malheurs, qui couvre les premières, et qui console des seconds; c'est peut-être aussi, un peu, un succès contre la vanité qui a été si gauche et si blessante; car l'homme et ses faiblesses se retrouvent partout. C'est donc tout cela que le gouvernement doit donner; en un mot, la confiance de l'avenir, et on s'agitera jusqu'à ce qu'on l'ait.

Nous avons lu M. de Chateaubriand. Il m'a paru remarquable, parce que après les cinq ou six premières pages, où les gens de ce côté sont toujours obligés d'arborer d'abord le drapeau *quand même*, et dès qu'il entre en matière, il parle raison. C'est un grand pas que les *ultrà* qui veulent faire effet soient obligés de parler cette langue. Ne trouvez-vous pas que cela prouve toujours plus la force des choses, sur laquelle je vais toujours m'appuyant?

Adieu, cher ami; je ne sais si vous pouvez lire cette lettre, parce que ma poitrine me force d'écrire droite dans mon fauteuil et de très loin. Je vais me reposer, après m'être donné le plaisir de causer un peu. Adieu, adieu mon fils; je vous aime beaucoup, et je sais bien pourquoi[1].

1. On ne lira pas sans intérêt cette note écrite par mon père en 1858 ou 1860, après une nouvelle lecture de ses lettres de 1817 : « Je relis ces lettres avec un peu de regret, et même de remords. Il me semble que je n'y suis pas assez aimable pour ma mère. Je me sens pénétré de reconnaissance pour sa tendresse, sa bienveillance excessive, et d'admiration pour les ressources infinies de délicatesse qu'elle développe avec moi, et, quoique il y ait dans mes lettres des expressions fréquentes, et quelquefois assez gracieuses, de ma vive affection pour elle, je trouve qu'il n'y a peut-être pas assez de condescendance à ses désirs, et qu'il y a même de la sécheresse dans ma manière d'accueillir les recommandations et les conseils enveloppés d'un art si aimable qu'elle m'adresse de temps en temps. Les lettres où elle fait

parler mon père sont charmantes. Ce n'est pas que mon père n'y soit pour quelque chose; il avait de la clairvoyance et de l'affection pour moi; il dut dire le fond de tout cela, mais avec plus de brièveté. Enfin, je me reproche, sans m'en étonner, sans même m'en reprocher le principe, cette personnalité inabordable, cette ombrageuse indépendance de la jeunesse, en tant qu'elle m'empêchait, non de changer mes idées, mais de répondre avec un empressement plus complaisant dans la forme aux vœux de mes parents.

Dans la lettre assez remarquable où j'essaye de me peindre, ce que je dis du passé et de mon éducation a quelques côtés désobligeants pour mes parents. Ce n'est pas que cette lettre ne soit, *en gros*, dans la vérité; j'en dis beaucoup, de vérité, dans ces lettres, seulement avec des antithèses trop subtiles, et en l'aiguisant jusqu'au paradoxe. Il faut me passer le tour épigrammatique et les hyperboles. Il est très vrai que mon éducation avait une tendance frivole. Celle des collèges est une éducation toute de rhéteur, et j'y avais donné en plein, ne prenant des choses que le côté littéraire. Chez nous, j'entendais encore parler de littérature, surtout de littérature de théâtre; j'avais été beaucoup au spectacle. L'attitude des jeunes officiers d'opéra-comique, ou tout au plus des marquis élégants de la comédie, me paraissait le but idéal de la jeunesse. J'avais de la gaieté, je faisais des chansons, je jouais des proverbes et la comédie. Je me souviens très parfaitement qu'entre quatorze et seize ans, je ne rêvais que d'être un auditeur au Conseil d'État à la mode, et de faire plus tard les beaux jours du salon de la reine de Hollande. Je ne séparais pas les fonctions publiques de la vie de cour; et telles étaient les idées qui m'entouraient, que M. de Talleyrand avait un jour conseillé à mon père d'obtenir qu'on me mît sur la liste des chambellans, afin que je le fusse au sortir du collège. Mon père me le raconta, sans repousser très loin cette idée. Il me demandait, cependant, si je n'aurais pas du penchant à être, sans cela ou avec cela, officier d'ordonnance de l'Empereur. Ma mère dit, à tort, que mes lettres du collège annonçaient un esprit sérieux. Elles n'étaient pas d'un enfant, c'est vrai, en ce qu'on y sentait que j'étais frotté de la conversation des salons, et littérairement occupé de singer Hamil-

ton, Voltaire, Beaumarchais, ce que je faisais, j'en conviens, avec assez de lourdeur. Que cette lourdeur indiquât une autre vocation, soit. Qu'il y eût en moi une autre et meilleure étoffe, c'est vrai. Ainsi, il est très vrai encore que mon cours de philosophie commença la transformation de mon esprit. Il m'apprit à penser au fond des choses, et à croire à quelque chose. Il me révéla en moi des facultés nouvelles.

Ce n'est guère qu'à la fin de 1812 que mon père et ma mère virent décidément l'Empire sous un aspect assez sombre pour en désespérer, et qu'ils eurent, sous ce rapport, quelque chose à me cacher, et encore ne le cachaient-ils pas avec beaucoup de soin. Ce n'est pourtant qu'au moment de la campagne de France, et surtout de la prise de Paris, que la politique commença à agir sur moi. La Restauration me changea; je devins libéral. Là est le nœud vital, le fond de ma vie. C'était une assez grande affaire, entouré comme je l'étais. Je n'allais pas jusqu'à vouloir rompre avec tous les plaisirs, tous les intérêts, toutes les bienséances dont se composait ma vie mondaine et positive. Je n'avais ni tant de vertu, ni tant de hardiesse. Mais je nourrissais dans mon esprit et dans mon cœur des idées et des sentiments qui s'en emparaient chaque jour davantage, me réservant de les laisser éclater un jour, et attendant avec assez de patience, car en rien je n'ai jamais été assez pressé, les occasions favorables. J'étais placé dans ce qu'on appelle le *beau monde*, et je me comparais, sous ce rapport, à la jeune noblesse philosophe qui habitait Versailles, au commencement du règne de Louis XVI. J'avais quelque chose de M. de Lafayette à dix-huit ans, au milieu des Noailles. Mais j'étais moins confiant, moins entreprenant, moins fait pour l'action et la gloire que lui, et peut-être aussi un peu moins aveuglé par la présomption, sorte d'aveuglement sans lequel il est bien difficile de jouer un rôle important. Toutefois, les comédies du *Marais* de 1817 furent l'apogée et le terme de cette jeunesse de *Chérubin*, de *Lindor*, dont j'avais assez le goût et un peu l'allure, sans en avoir, il s'en faut, réalisé les succès qui paraissent le plus joli apanage du genre. Mais, enfin, j'avais juste vingt ans, j'étais leste, causant, jouant la comédie, avec une figure passable, et dans une société gaie quoique hon-

nête, et facile à amuser, quoique assez relevée dans ses goûts.

Quand nous revînmes à Paris, au mois d'octobre, avec ma mère, cette ville était tout agitée de la première application de la loi des élections de février 1817. Le libéralisme se montrait tête levée. Je voyais arriver, ou approcher, le moment toujours espéré où, au lieu d'être le fruit de mes rêveries solitaires, une de ces pensées auxquelles on ne se livre qu'au coin du feu, ce libéralisme deviendrait une opinion publique, une force sociale, et par suite la règle et le but de ma vie. Je me sentais appuyé; je supportais plus impatiemment la contrainte et la contradiction. Un plus hardi aurait rompu tous les langes dont je me laissais lier encore. Mais mon esprit a toujours été plus fort que mon caractère, mes opinions plus décidées que mes actions; la vie de l'esprit m'a toujours trop suffi. Je craignais les froissements, les collisions, même le blâme. Je n'ai jamais aimé à rompre. Enfin, je le répète, je n'ai jamais été pressé. Il continua donc d'y avoir deux ou trois hommes en moi: Un homme pensant, absorbé intérieurement dans la méditation de ses idées, dans le soin de les approfondir, de les justifier, de les coordonner, et soutenu par l'espérance d'y conformer et d'y consacrer un jour sa vie; un être actif, peu agissant, un peu indolent, aimant la paix, les agréments d'une position facile, et de la vie du monde les succès de la frivolité et de l'esprit, quoique ces goûts eussent commencé à faiblir en moi; enfin, un être sensible, aimant et cherchant la bienveillance, et qui, sans être très sensible en effet, tenait à certains devoirs de cœur, à certaines affections, assez pour leur donner une forte part dans sa vie, et pour répugner vivement à en faire des occasions de contrainte et de douleur pour lui et pour les autres; et de là une assez grande soumission à mes parents dans tout ce qui n'était pas purement intellectuel. Ce mélange, ou, si l'on veut, ce contraste entre tous les éléments de ma vie intérieure est l'explication de tout ce qui remplit, surtout pendant les deux ans qui vont suivre, la correspondance de ma mère et de moi.

FIN DU TOME TROISIÈME

TABLE

DU TOME TROISIÈME

1817

Pages

CLXIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 31 janvier..... 1

CLXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 3 février..... 8

CLXV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 8 février..... 10

CLXVI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 10 février..... 14

CLXVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 12 février..... 18

CLXVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 15 février..... 23

CLXIX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 18 février..... 25

CLXX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 22 février..... 28

CLXXI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 27 février..... 31

CLXXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 28 février..... 35

Pages.

CLXXIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 31 mars..... 39
CLXXIV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 2 avril..... 44
CLXXV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 5 avril..... 47
CLXXVI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 6 avril..... 49
CLXXVII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 8 avril..... 52
CLXXVIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 12 avril..... 57
CLXXIX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 16 avril..... 61
CLXXX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 18 avril..... 67
CLXXXI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 6 mai..... 70
CLXXXII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 7 mai..... 75
CLXXXIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 9 mai..... 78
CLXXXIV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 9 mai..... 81
CLXXXV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 11 mai..... 85
CLXXXVI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 13 mai..... 89
CLXXXVII — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 13 mai..... 91
CLXXXVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 15 mai..... 98
CLXXXIX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 17 mai..... 102
CXC. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 18 mai..... 106

Pages.

CXCI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 21 mai..... 109
CXCII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 24 mai..... 114
CXCIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 28 mai..... 119
CXCIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 31 mai..... 124
CXCV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 1er juin..... 131
CXCVI. — Charles de Rémusat à M. de Rémusat, 1er juin..... 134
CXCVII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 2 juin..... 136
CXCVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 4 juin..... 141
CXCIX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 8 juin..... 145
CC. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 8 juin..... 149
CCI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 12 juin..... 153
CCII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 14 juin..... 157
CCIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 15 juin..... 161
CCIV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 15 juin..... 166
CCV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 17 juin..... 170
CCVI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 19 juin..... 174
CCVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 21 juin..... 178
CCVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 22 juin..... 181

Pages.

CCIX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 23 juin..... 185
CCX. — Charles de Rémusat à M. de Rémusat, 24 juin..... 188
CCXI. — Charles de Rémusat à M. de Rémusat, 27 juin..... 190
CCXII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 28 juin..... 194
CCXIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 29 juin..... 197
CCXIV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 30 juin..... 200
CCXV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 1er juillet..... 202
CCXVI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 5 juillet..... 207
CCXVII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 6 juillet..... 209
CCXVIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 7 juillet..... 213
CCXIX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 10 juillet..... 216
CCXX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 14 juillet..... 220
CCXXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 14 juillet..... 223
CCXXII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 15 juillet..... 226
CCXXIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 15 juillet..... 228
CCXXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 16 juillet..... 230
CCXXV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 16 juillet..... 231
CCXXVI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 18 juillet..... 235

Pages.

CCXXVII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 21 juillet..... 240
CCXXVIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 22 juillet..... 243
CCXXIX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 24 juillet..... 248
CCXXX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 26 juillet..... 253
CCXXXI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 27 juillet..... 258
CCXXXII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 29 juillet..... 261
CCXXXIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 5 août..... 264
CCXXXIV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 5 octobre..... 267
CCXXXV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 7 octobre..... 274
CCXXXVI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 8 octobre..... 279
CCXXXVII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 9 octobre..... 283
CCXXXVIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 12 octobre..... 290
CCXXXIX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 13 octobre..... 293
CCXL. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 16 octobre..... 296
CCXLI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 22 octobre..... 300
CCXLII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 24 octobre..... 303
CCXLIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 26 octobre..... 309
CCXLIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 29 octobre..... 312

Pages.

CCXLV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 30 octobre..... 318
CCXLVI. — Charles de Rémusat à M. de Rémusat, 2 novembre..... 321
CCXLVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 3 novembre..... 325
CCXLVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 4 novembre..... 330
CCXLIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 4 novembre..... 334
CCL. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 6 novembre..... 339
CCLI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 7 novembre..... 348
CCLII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 9 novembre..... 352
CCLIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 10 novembre..... 359
CCLIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 13 novembre..... 364
CCLV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 16 novembre..... 366
CCLVI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 19 novembre..... 373
CCLVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 21 novembre..... 382
CCLVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 22 novembre..... 388
CCLIX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 23 novembre..... 393
CCLX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 24 novembre..... 398
CCLXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 25 novembre..... 403
CCLXII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 1er décembre..... 408

Pages.

CCLXIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 2 décembre..... 412
CCLXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 6 décembre..... 417
CCLXV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 6 décembre..... 421
CCLXVI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 10 décembre..... 425
CCLXVII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 12 décembre..... 432
CCLXVIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 14 décembre..... 439
CCLXIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 16 décembre..... 444
CCLXX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 20 décembre..... 449
CCLXXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 24 décembre..... 453
CCLXXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 25 décembre..... 459
CCLXXIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 28 décembre..... 463
CCLXXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 29 décembre..... 468
CCLXXV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 30 décembre..... 470

FIN DE LA TABLE

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.